★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9333 — 36 PAGES — VENDREDI 17 JANVIER 1975

La loi sur l'interruption volontaire de la grossesse n'est pas contraire à la Constitution

décide le Conseil constitutionnel

LIRE LE TEXTE INTEGRAL PAGE 8.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 r's. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

LA REMISE EN CAUSE DE L'ACCORD COMMERCIAL AVEC MOSCOU

M. Ford demande au Congrès de ne pas restreindre sa liberté d'action en politique étrangère

Dans son message sur l'état de l'Union, M. Ford a développé le programme économique présenté lundi aux téléspectateurs. Il a demandé une forte augmentation des taxes pétrolières. Leur produit ira, sous forme de dégrèvements fiscaux, aux Américains les moins favorisés et aux entreprises ayant des difficultés pour investir.

Le président a ajouté à son texte une remarque sur la « non-application » de l'accord avec l'U.R.S.S. En politique étrangère, dit-il, il ne faut pas que la liberté d'action du président soit restreinte par de rigides dispositions législatives : même avec les meilleures intentions, on peut aboutir à un résultat contraire à celui qui est voulu.

A Moscou, cependant, on indique que si l'on rejette les discriminations imposées par le Congrès, on souhaite toujours développer le commerce. C'est la thèse que défend M. Beglov, commentateur de l'agence Novosti (voir page 3). *Au besoin, les Soviétiques chercheraient des solutions de rechange. Le journaliste russe Victor Louis, qui lance souvent des ballons d'essai, écrit, à un mois de la visite de M. Wilson à Moscou, que les hommes d'affaires britanniques pourraient profiter de la situation et développer considérablement leur commerce avec l'U.R.S.S.*

Un peu partout on s'interroge sur le sens du raidissement soviétique. Les Arabes se félicitent d'une décision que l'O.L.P. juge « conforme aux engagements de l'U.R.S.S. en faveur de la lutte palestinienne ». Naturellement, les Israéliens craignent, comme l'indique ci-dessous André Scemama, un ralentissement, sinon l'arrêt, de l'émigration des juifs.

Un triste « état de l'Union »

Pour guérir l'anémie de l'économie américaine, le président des Etats-Unis propose une sorte de transfusion fiscale : il s'agit de prendre d'une main aux compagnies pétrolières, et par voie de conséquence aux consommateurs, ce que l'on redonnera de l'autre aux contribuables et aux sociétés.

Les « mauvaises nouvelles » qui se succèdent à Washington imposaient un tel changement de ligne. Après avoir reculé de 2,3 % en novembre, la production industrielle a chuté de 2,8 % en décembre, ce qui constitue la plus forte baisse enregistrée depuis la seconde guerre mondiale. En un an, la diminution s'établit à 6,8 %, en raison notamment du très fort ralentissement de l'industrie automobile, dont les ventes viennent de tomber à leur plus bas niveau depuis vingt ans. De nouveaux licenciements vont être opérés, qui aggraveront un chômage sans précédent depuis la guerre : près de huit millions d'Américains.

De même, le pouvoir d'achat s'est dégradé en 1974 : les revenus nominaux ont augmenté de 9 %, alors que l'inflation atteignait 12 %. Un seul espoir apparaît dans cette série noire : pour la première fois depuis octobre 1973, les prix de gros ont baissé de 0,5 % en décembre 1974. En un an, toutefois, ils ont augmenté de 20,9 %, accroissement le plus élevé connu depuis 1946. Compte tenu des derniers résultats, un ralentissement de l'inflation pourrait se produire aux Etats-Unis, tandis que la baisse des taux d'intérêt, de plus en plus évidente, et les mesures fiscales du gouvernement contribueraient à une relance de l'activité économique.

Encore faudrait-il que le consommateur américain devienne plus optimiste. L'indice de confiance est tombé au plus bas niveau jamais atteint, et il est inférieur de 23 % au taux de l'année précédente. Il faudrait aussi que le programme de relance, qui se traduira par une hausse des prix de l'énergie et l'augmentation du déficit budgétaire, n'entraîne pas une nouvelle flambée d'inflation.

Les mesures proposées ont été accueillies d'une façon mitigée par les milieux industriels et commerciaux des Etats-Unis ; des protestations ont été émises par les producteurs d'électricité, les distributeurs de fuel, les sociétés de transport et les compagnies aériennes.

De toute façon, le programme ne pourra pas faire sentir ses effets avant plusieurs mois. Les Etats-Unis ont besoin de « remettre de l'ordre dans la maison », selon l'expression de M. Ford, afin de faire face à leurs responsabilités mondiales. Le même souci marque le programme énergétique du président, qui apparaît plus réaliste que celui de son prédécesseur. Il s'agit seulement à présent de réduire la dépendance des Etats-Unis en matière pétrolière, en augmentant la production nationale d'énergie et en freinant la consommation des citoyens par l'augmentation des prix et des taxes.

Reconnaître, à l'inverse de la formule rituelle depuis trente ans, que l'« état de l'Union américaine » laisse à désirer, parler de « rebâtir » la puissance politique et économique des Etats-Unis, comparer la situation présente au chaos de l'après-guerre, fût-ce pour proclamer qu'on relèvera victorieusement ce nouveau « défi », ce n'est pas, de la part du président Ford, se payer de mots.

Accusé de passivité face à la dépression que traverse son pays, c'est à la crise que le président a consacré les neuf dixièmes de son discours. Ses appels à la collaboration du Congrès ont — au lendemain de la mise au réfrigérateur du traité de commerce américano-soviétique — autant de poids et de portée que ses allusions à la « réalité vitale » de la coopération internationale.

Israël redoute les effets de la décision soviétique

De notre correspondant

Jérusalem. — En dépit de la remise en cause de l'accord commercial américano-soviétique et de l'aggravation de la tension sur la frontière libanaise, M. Ygal Allon, qui s'entretient à Washington avec les dirigeants américains, paraît conserver un certain optimisme sur les chances d'un « *arrangement* » avec l'Egypte. Le ministre israélien des affaires étrangères a décidé de prolonger son séjour dans la capitale américaine, et on laisse entendre que M. Itzhak Rabin pourrait convoquer dans la journée de ce jeudi 16 janvier son gouvernement en conseil extraordinaire.

Le raidissement soviétique inquiète fortement les Israéliens. L'espoir d'accueillir chaque année 60 000 immigrants pourrait s'effondrer, si du moins l'amendement Jackson est vraiment à l'origine de la rupture. Est-ce le cas ?

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Commerce et communication

Il vaudrait mieux que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. échangent des petites phrases, des remarques acerbes, voire des injures. Ce serait moins inquiétant que de les voir renoncer à un traité de commerce. Quand le commerce va, tout va. Les divergences idéologiques ont moins de complaisance que la nécessité vitale de s'approvisionner mutuellement.

C'est certainement une erreur d'exiger de son partenaire commercial l'adhésion à telle ou telle conception de la société, à telle ou telle morale.

Le négoce n'a ni odeur, ni opinion, ni morale. C'est pour cela qu'il est dangereux d'en faire son maître, mais c'est pour cela qu'il est commode d'en faire son langage quand il n'y a pas d'autre moyen de communiquer.

ROBERT ESCARPIT.

MALGRÉ LES DIVERGENCES ENTRE LES « NEUF »

Le gouvernement est résolu à majorer de 13,5 % les prix agricoles

Un mémorandum sur les aides nationales va être adressé à Bruxelles

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a reçu ce jeudi matin 16 janvier des délégations des quatre principales organisations agricoles (*Fédération de exploitants, jeunes agriculteurs, chambres d'agriculture, mutualité*). M. Giscard d'Estaing, qui a donné audience également jeudi au président des chambres d'agriculture, s'entretiendra vendredi matin avec les présidents des trois autres organisations. Ces rencontres ont pour but de préparer le mémorandum que le gouvernement fera parvenir à ses partenaires européens avant la réunion à Bruxelles, lundi et mardi prochains, du conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté. Elles font suite à l'importante déclaration que le chef de l'Etat a faite sur ce thème au conseil des ministres de mercredi.

De son côté, M. Chirac a confirmé son intention de garantir aux agriculteurs une augmentation de 13,5 % des prix agricoles en 1975. Jusqu'à présent les représentants professionnels restent réservés sur leur entrevue avec le ministre de l'agriculture, qui leur a exposé les raisons de l'attitude française à Bruxelles et leur a parlé des aides nationales (limitées par la réglementation européenne) qui pourraient leur être consenties. Des manifestations, d'ampleur limitée, ont eu lieu mercredi dans l'Hérault, le Gard et le Loiret.

La difficile négociation qui attend M. Bonnet à Bruxelles les 20 et 21 janvier et le malaise qui, dit-on, s'étend dans les campagnes — certains craignent une explosion de colère paysanne au printemps, — expliquent, sans aucun doute, à la fois les déclarations du président de la République au conseil des ministres du 15 janvier, et la concertation entreprise par lui-même et par son ministre de l'agriculture avec les représentants des quatre principales organisations paysannes.

Le souci réaffirmé par le gouvernement d'assurer aux agriculteurs français une évolution normale de leurs revenus en 1975, évolution que le premier ministre, M. Chirac, a traduite dès avant la première réunion du conseil des ministres agricoles de la Communauté, au début de cette semaine, par une promesse de hausse moyenne de 13,5 % des prix agricoles, ne correspond qu'en apparence avec les propositions de la Commission européenne de relever du même pourcentage les prix agricoles français.

Le différend entre le gouvernement français et la Communauté porte à la fois sur la traduction monétaire de la dépréciation du franc, par rapport à l'unité de compte européenne et sur la hiérarchie établie à Bruxelles entre les produits végétaux et animaux.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 33.)

LA RÉFORME FONCIÈRE

Les collectivités locales auraient un droit de préférence dans toutes les transactions immobilières

Une nouvelle réforme foncière, proposée par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a été examinée par le conseil des ministres.

Le projet de loi (le ministre en avait exposé les grandes lignes dans « le Monde » du 28 novembre 1974), dont les modalités pratiques doivent être mises au point d'ici à la fin du mois de mars, comprend trois dispositions principales : une limitation générale des densités de construction ; un droit de préférence sur les transactions immobilières accordé aux collectivités locales ; des mesures pour mieux protéger les sites et renforcer les droits des associations d'habitants.

Une attaque de front contre la spéculation

Après des années de tâtonnements, des dizaines de projets restés dans les cartons, va-t-on enfin juguler la spéculation foncière ? La réforme présentée par M. Robert Galley va plus loin que celle proposée par ces prédécesseurs au ministère de l'équipement, MM. Edgar Pisani, Albin Chalandon ou Olivier Guichard.

Grâce à une municipalisation partielle des droits de construire et à un droit de préférence accordé aux collectivités locales sur les transactions foncières et immobilières, des armes nouvelles sont données aux communes pour contrôler les *prix* du sol et l'urbanisation sauvage.

ÉTIENNE MALLET.

(Lire la suite page 9.)

MARINE-FIRMINY

- **Le gouvernement accepte la prise de contrôle par de Wendel.**
- **Le baron Empain gérera Creusot-Loire sans majorité.**

(Lire page 34.)

CARNET D'UN PÈLERIN DE LA MECQUE

Près d'un million de musulmans, dont un tiers de femmes, originaires d'Asie, d'Afrique et d'Europe — on comptait parmi eux quelque cinq cents Français — viennent d'accomplir le rituel pèlerinage à La Mecque, qui attire chaque année un nombre grandissant de fidèles.

Les Occidentaux ne savent pas grand-chose en général du déroulement de cette migration, où l'exploitation commerciale côtoie le dépouillement mystique et qui a, à chaque fois, ses morts, puisque aussi bien, en décembre dernier, une quinzaine de Comoriens y sont morts de faim.

Notre collaborateur Tahar Ben Jelloun, qui s'est mêlé à la foule des « hajjis », décrit, pour la première fois, ce qu'est le pèlerinage.

I. — L'éternel retour

De notre envoyé spécial
TAHAR BEN JELLOUN

La Mecque. — Avec la chahada (attestation de la foi), les cinq prières, l'aumône et le ramadan, le pèlerinage à la Mecque est un des cinq piliers de l'islam. Selon le Coran et la tradition prophétique, la foi musulmane l'implique. Il est cependant précisé qu'il n'est obligatoire que pour celui qui a les moyens financiers et physiques de l'accomplir : *« Allah a imposé aux hommes le pèlerinage à ce Temple à quiconque à le moyen de s'y rendre »* (sourate III, 91/97 ; trad. Blachère). En fait, quand on constate la misère physique et matérielle d'un grand nombre de pèlerins, il est évident que ce verset, s'il oblige les riches à accomplir ce devoir, ne retient pas les pauvres chez eux.

Il existe deux genres de pèlerinage : l'un mineur, appelé « Al 'Omra » peut être accompli à n'importe quelle époque de l'année ; l'autre, « Al Hajj », a lieu à un moment précis durant le mois sacré de Dhou Al Hijja (le douzième mois lunaire) ; plus exactement du 8 au 13. Il faut exprimer d'abord l'intention et la volonté d'accomplir le « hajj » ; se conformer ensuite aux canditions posées par l'Islam : être pubère ; avoir les moyens financiers (régler ses dettes ; laisser à sa famille de quoi vivre) ; être libre (c'est seulement en 1962 que l'esclavage fut aboli officiellement en Arabie Saoudite) ; être en possession de sa raison ; ne laisser aucun différend en suspens...

L'aventure commence à Djeddah, lieu de débarquement de tous les pèlerins, qui vont être pris en charge par une sorte de guide, qu'on appelle « moutawif » (qui fait faire les circumambulations autour du temple, la Kaaba ou Moualim (maître) Aucun pèlerin n'échappe à sa tutelle. En principe, chacun arrive muni du nom et de l'adresse d'un « moutawif » ayant servi un ami ou un parent. Le douanier désigne d'office un guide à ceux qui n'en ont pas. Groupés en corporation, les « moutawifin » détiennent par héritage le monopole de ce métier ; il faut une autorisation spéciale du ministère du pèlerinage pour échapper à leur réseau.

L'accueil est assez chaleureux. Le « moutawif », conscient de l'état de fatigue du voyageur, s'occupe des formalités d'entrée, de séjour et de déplacement. Il confisque le passeport, qu'il ne remettra au pèlerin qu'à la fin du rituel, et ce pour deux raisons : la première, avouée, est d'éviter les risques de perte ou de vol ; la seconde, tue, mais évidente, est d'avoir une garantie entre les mains en cas de non-payement de la prise en charge (entre 750 et 1 100 rials) (1).

(Lire la suite page 4.)

(1) Un rial vaut 1,20 F environ.

EN MARGE D'UNE EXPOSITION

Ecrivains d'Allemagne fédérale

Une exposition du livre allemand s'ouvre ce jeudi 16 janvier à Paris ; « le Précepteur », de Jakob Lenz, est joué à Gennevilliers avec un grand écho ; le Musée d'art moderne présente une rétrospective Wolf Vostell. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt vont bientôt se rencontrer.

Livres, théâtre, arts, politique, les échanges entre les deux pays se multiplient. Pourquoi ne pas jeter un pont aussi du côté de la littérature ? « Le Monde des livres » consacre aujourd'hui un supplément de cinq pages aux écrivains d'Allemagne fédérale.

Le romancier et critique allemand Dieter Wellershof, en définissant à grands traits la situation de ses pairs, et peut-être leur malaise, nous tend un miroir grossissant qui nous renvoie notre propre image.

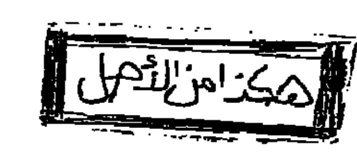
Des critiques français, Jean-Louis de Rambures, qui suit de Bonn la littérature allemande, Mme Nicole Casanova, qui l'enseigne à Paris, mettent l'accent sur quelques personnalités d'aujourd'hui et sur l'étonnante pépinière autrichienne, où l'Allemagne de l'Ouest recrute actuellement ses écrivains les plus prometteurs.

De ce côté-ci du Rhin, Henrich Böll, Günter Grass, Ernst Jünger, diversement appréciés dans leur pays, sont les noms qui retentissent encore le plus fort. Ayant à maintes reprises depuis son prix Nobel fait écho à l'œuvre et à la parole de Henrich Böll, nous ne l'avons mentionné ici que pour la place qu'il occupe chez lui et chez nous, mais, puisque nous visions à l'« échange », Michel Tournier, l'auteur du « Roi des Aulnes », a relu vingt ans après « le Tambour », de Günter Grass, où peut-être tout un courant de notre romanesque s'est renouvelé. Et Georges Gojat a piqué dans le « Journal » de Ernst Jünger les jugements que cet écrivain aristocratique a laissé tomber sur les auteurs français dont sont nourri... ses lectures.

Le hasard de l'édition a voulu que Thomas Mann, à travers le roman de son fils Klaus, qui sort en traduction la semaine prochaine, fût aussi présent dans ces pages. Il en fait éclater les limites, mais 1975 est l'année de son centenaire. Et son œuvre a été entre la France et l'Allemagne un haut lieu de rencontre.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire pages 17 à 21.)



ASIE

Indochine

Les républicains s'efforcent d'empêcher l'asphyxie de Phnom-Penh

Les républicains cambodgiens mettent en œuvre d'importants moyens pour empêcher l'asphyxie de Phnom-Penh. La bataille pour le contrôle du Mékong se poursuit, notamment à la hauteur de Néak-Luong, base stratégique située à 60 kilomètres en aval de Phnom-Penh. Les pertes paraissent être lourdes des deux côtés.

Les républicains héliportent des renforts prélevés dans la province maritime de Kampot, à Svay-Rieng, dans le Sud, et à Battambang, dans le Nord. Un avion civil, réquisitionné pour transporter des militaires, a été touché par la D.C.A. adverse non loin de Phnom-Penh. Le commandement a ordonné une opération de dégagement au nord-ouest de la capitale, afin d'assurer la protection de l'aéroport de Pochentong, par où arrivent les munitions et armes américaines. Si le Mékong demeure coupé par les révolutionnaires, seul l'accès à cet aéroport permettra d'approvisionner les troupes défendant la capitale.

D'autre part, le gouvernement a suspendu trois journaux qui avaient publié l'interview du prince Sihanouk à la télévision suédoise, dans laquelle le président du Front national uni affirmait que des dirigeants républicains étaient prêts à rejoindre son camp.

● AU VIETNAM DU SUD, le F.N.L. a tiré, jeudi, huit roquettes contre un faubourg de Saigon, touchant notamment un camp militaire. L'aviation pilonne toujours les zones tenues par le G.R.P. Une source militaire indique que la menace communiste sur la petite ville de Hoai-Duc, à 130 kilomètres à l'est de Saigon, est « levée ». En revanche, de durs combats ont lieu non loin de Hoai-Nhon, à 440 kilomètres au nord-est de Saigon.

Une bonne partie de la population de Tay-Ninh, au nord-ouest de la capitale, a abandonné la ville, craignant une offensive communiste. D'autre part, le gouvernement de Saigon dément catégoriquement les informations selon lesquelles M. Thieu aurait reçu 7 millions de dollars des Américains en échange de sa signature de l'accord de Paris.

● A HANOI, le ministère des affaires étrangères de la R.D.V. a répondu à la note américaine du 11 janvier en des termes développant les mêmes arguments que le G.R.P. (*le Monde* du 16 janvier). — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

LE G.R.P. VA OUVRIR A GENÈVE UN BUREAU DE LIAISON POUR LES QUESTIONS HUMANITAIRES

(De notre correspondante.)

Genève. — Le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud qui, contrairement à l'Organisation de libération de la Palestine, n'avait pas été admis à participer, l'an dernier, à titre d'observateur, aux travaux de la première session de la conférence diplomatique sur le droit humanitaire en temps de guerre, a de sérieuses chances de prendre part à ceux de la deuxième session, qui doit s'ouvrir à Genève le 3 février. Au cours de sa dernière séance hebdomadaire tenue le 15 janvier à Berne, le Conseil fédéral a autorisé — à la demande du secrétaire général de l'ONU, faisant suite à une requête du G.R.P. — l'ouverture à Genève d'un bureau de liaison de ce gouvernement pour les questions humanitaires. Cette conférence diplomatique est réunie à l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et, par voie de conséquence, de la Confédération helvétique, dépositaire des conventions humanitaires de Genève, élaborées par le C.I.C.R.

Le département politique fédéral (ministère des affaires étrangères) de Berne précise cependant que « *l'ouverture de ce bureau de de liaison n'implique pas une prise de position des autorités fédérales quant au statut international du G.R.P.* ».

* * *

Le parti démocrate kurde a entrepris des démarches semblables à celles du G.R.P. auprès de la conférence diplomatique et des diverses organisations internationales tenant leur assemblée à Genève. — I. V.

Philippines

LES REBELLES MUSULMANS INFLIGENT DE LOURDES PERTES A L'ARMÉE

Manille (A.F.P.). — Des rebelles musulmans armés de mortiers et de lance-grenades ont tué mardi 14 janvier les quarante et un soldats d'une patrouille, au cours d'une attaque contre un camp militaire dans le village de Tando-Patong, dans l'île de Jolo, à 900 kilomètres au sud de Manille, a annoncé mercredi une source militaire. Les forces rebelles qui ont attaqué ce camp sont estimées à environ quatre cents hommes. L'accrochage est l'un des plus meurtriers de ceux qui ont eu lieu depuis deux ans dans la province de Mindanao.

Lundi, sept soldats et un membre d'une unité d'autodéfense villageoise étaient tombés dans une embuscade et avaient été tués dans la province de Quezon, au nord-est du pays, indique une source militaire. Les assaillants feraient partie de la Nouvelle Armée du peuple (maoïste)

Cette nouvelle série d'accrochages survient au moment où le médiateur égyptien, le Dr Mahammad Al Tohamy, s'efforce de provoquer des négociations entre les rebelles et le gouvernement de M. Marcos.

● *M. Shigeri Hori*, l'un des dirigeants du parti libéral-démocrate japonais, est arrivé mercredi 15 janvier à Pékin. Il doit transmettre à M. Chou En-lai un message de M. Takéo Miki, premier ministre nippon, et exposer aux Chinois les grandes lignes de la politique étrangère de Tokyo, alors que vont reprendre les pourparlers préliminaires à la signature du traité de paix sino-japonais, et que le ministre nippon des affaires étrangères se trouve à Moscou. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le message du président Ford a été accueilli sans chaleur par les parlementaires

De notre correspondant

Washington. — « *L'état de l'Union n'est pas bon* », a déclaré, le mercredi 15 janvier, le président Ford au début du traditionnel message adressé chaque année par le chef de l'exécutif au Congrès à l'ouverture de la session parlementaire. Après avoir parlé des millions d'Américains en chômage, des effets négatifs de l'inflation et de la récession, du déficit budgétaire qui passera de 30 milliards à 45 milliards de dollars, etc., il dit encore : « *J'ai de mauvaises nouvelles, je ne m'attends à aucun applaudissement.* »

De fait, son discours, prononcé *sur un ton grave et même solennel*, ne provoqua que de faibles applaudissements, *venant surtout de ses* amis politiques républicains. Le message, il est vrai, n'apportait rien de vraiment nouveau et se limitait à donner des détails sur le programme d'action économique dont il avait révélé, lundi soir 13 janvier, les grandes lignes dans une allocution radiotélévisée adressée au peuple américain. Mais les premières réactions du Congrès à majorité démocrate indiquent que le Parlement n'acceptera pas si facilement la coopération, le nouveau « partnership » proposé au législatif. Certes un compromis semble possible entre les programmes économiques de la Maison Blanche et de la majorité démocrate, qui ont des objectifs communs, mais les démocrates souhaiteraient que les concessions fiscales décidées par le président Ford favorisent davantage les contribuables à revenus faibles ou moyens. De même ils s'opposent au plafond de 5 % recommandé par le président aux augmentations de paiement de la sécurité sociale, des traitements et pensions ainsi qu'aux divers programmes de dépenses fédérales.

L'augmentation du prix de l'essence, consécutive à l'imposition de diverses taxes, et évaluée à *un minimum de 10 cents par gallon* (4,25 litres), provoque beaucoup de mécontentement, puisqu'en fin de compte cette hausse aboutira à absorber les *revenus supplémentaires* obtenus par les réductions d'impôts. *Pour sa part, le président a demandé* l'autorisation de rationner l'essence *si les augmentations de prix ne permettent* pas de réduire, comme *prévu*, les importations de pétrole de 1 million de barils pour cette année, de 2 millions en 1976. D'autre part, un certain nombre de républicains de droite ont déjà dénoncé les énormes déficits budgétaires comme une « capitulation » devant *l'inflation*.

En dehors du Congrès, la réaction des syndicats est *négative*, *et dans* le milieux d'affaires nombreux sont *ceux qui ont exprimé leur doute, leur* réserve ou même leurs critiques sur le nouveau programme d'action économique.

A dire vrai, l'intérêt des observateurs *s'est concentré* sur la partie internationale du message présidentiel. L'abandon des engagements américains dans le monde, a dit le *président Ford, créerait de nouvelles* instabilités et des dangers qui *menaceraient* ensuite la sécurité même des Etats-Unis.

A la fin de son message, et pour mieux appuyer son appel au Congrès l'invitant à ne pas restreindre sa liberté d'action en matière de politique étrangère, le président ajouta au texte écrit de son discours un nouveau paragraphe.

« *Des restrictions législatives*, déclara-t-il, *conçues avec les meilleures intentions peuvent aboutir à un résultat opposé, comme nous avons pu le constater sur nos relations commerciales avec l'Union soviétique...* » Cette critique indirecte, mais très claire du sénateur Jackson et *de ses amis*, accompagna une mise en garde plus générale qui reprenait les arguments déjà exprimés par M. Kissinger.

HENRI PIERRE.

« L'état de l'Union n'est pas bon »

Voici les principaux passages du discours de M. Ford :

« L'état de l'Union n'est pas bon. Des *millions* d'Américains sont au chômage. Des millions d'autres souffrent de l'érosion monétaire causée par la récession et l'inflation. Les prix sont *trop élevés et les ventes stagnent*. Cette année, le déficit du budget fédéral atteindra environ 30 milliards de dollars ; l'année prochaine, il sera probablement de *45 milliards de dollars*. La dette nationale sera supérieure à 500 milliards de dollars. Notre capacité industrielle et notre productivité n'augmentent pas à une *cadence suffisamment rapide*. Nous sommes tributaires d'autres pays pour assurer nos besoins essentiels en matière d'énergie.

» L'objectif primordial de nos efforts en matière d'économie doit maintenant être l'emploi, qui prend dorénavant *le pas* sur l'inflation. Afin de stimuler l'industrie et le monde des affaires et de créer de nouveaux emplois, je propose une réduction fiscale de *16 milliards de dollars portant* sur un an. Les trois quarts de ce montant reviendront aux contribuables et un quart sera destiné à promouvoir les investissements dans les *entreprises*. *Le* remboursement dont bénéficieront les contribuables représentera 12 % du montant des impôts payés au titre de l'année 1974 — soit une réduction totale de 12 milliards de dollars le plafond du remboursement individuel étant fixé à 1 000 dollars.

» La réduction de la charge fiscale s'avère aujourd'hui indispensable si nous voulons inverser *la tendance de notre économie*. Mieux que toute autre mesure, une réduction fiscale offre la perspective de voir créer des emplois nouveaux. Malheureusement, le volume du *déficit* budgétaire s'en trouvera accru. C'est pourquoi il est plus important que jamais de prendre les dispositions nécessaires pour contrôler la croissance des dépenses fédérales. Une partie de nos problèmes vient de notre trop grande complaisance envers nous-mêmes. Durant des décennies, nous avons voté des crédits sans cesse croissants destinés aux allocations accordées par le gouvernement — et maintenant il nous faut payer l'addition. Nous avons accumulé tant de nouveaux programmes que le volume et la croissance du budget fédéral ont fini par acquérir une existence autonome.

» En prévoyant que le rythme actuel de développement automatique des dépenses fédérales se poursuive pendant *les quinze* prochaines années, le chiffre de ces dépenses, engagées au niveau fédéral, à celui des administrations des Etats et des collectivités locales, pourrait facilement représenter la moitié de notre produit national brut. En 1975, il n'atteint pas un tiers de notre P.N.B. »

M. Ford a poursuivi :

« Les perturbations économiques que nous connaissons à l'instar d'autres pays proviennent, en partie, du fait que le prix du pétrole sur le marché mondial a quadruplé l'année dernière. Nous ne pouvons cependant rejeter *toute la faute sur les pays exportateurs* de pétrole. L'attitude des Etats-Unis eux-mêmes est loin d'être irréprochable. Depuis des années, notre dépendance croissante à l'égard des sources étrangères de pétrole a accentué notre vulnérabilité, et nous n'avons rien *fait pour nous préparer à un événement* tel que l'embargo pétrolier de 1973.

» Au cours des années 60, notre pays avait une capacité de production *excédentaire* de pétrole brut dont nous pouvions faire bénéficier nos partenaires commerciaux chaque fois que les approvisionnements étaient perturbés. Cette capacité excédentaire nous permettait d'influer à la fois sur les approvisionnements et sur les prix du pétrole brut partout dans le monde. Elle neutralisait toute tentative visant à instaurer un véritable cartel, et le reste du monde était donc assuré de disposer d'approvisionnements pétroliers *suffisants à des prix raisonnables*.

» Au cours des années 70, notre capacité excédentaire a disparu et, en conséquence, la puissance latente du cartel pétrolier a pu se manifester pleinement. L'Europe et le Japon, tous deux largement tributaires des importations de pétrole, luttent actuellement pour sauvegarder l'équilibre de leur économie. Les Etats-*Unis eux-mêmes*, qui, pourtant, jouissent d'une autonomie beaucoup plus grande que celle de la plupart des autres pays industriels, ont été soumis à de graves pressions.

Des approvisionnements sûrs en matière d'énergie

» *Je propose un programme qui* permettra de reconstituer peu à peu la capacité excédentaire des Etats-Unis pour l'ensemble des ressources énergétiques. De cette façon, *nous pourrons garantir* à notre pays des approvisionnements suffisants et sûrs en matière d'énergie et contribuer à stabiliser la situation des autres principales nations industrielles du monde à cet égard.

» Mais les Etats-Unis, comme le reste du monde d'ailleurs, doivent faire face à de difficiles perspectives dans le domaine de l'énergie d'ici à 1985. Le programme que *je propose en vue de réduire* la consommation d'énergie et d'accroître la production nous imposera des sacrifices à tous. Nous avons tout particulièrement veillé à préserver l'équité, et je peux vous assurer que le fardeau ne pèsera pas plus lourdement sur ceux qui sont le moins à même de le supporter.

» *Je recommande* l'établissement d'un plan destiné à nous rendre invulnérables à l'arrêt des livraisons de pétrole étranger. Cela exigera des sacrifices, mais le résultat sera positif. J'ai fixé les objectifs nationaux suivants en matière d'énergie afin de garantir que notre avenir soit aussi sûr et productif que l'a été notre passé : tout d'abord, nous devons réduire nos importations de pétrole de 1 million de barils (1) par *jour d'ici à la fin de cette année* et de 2 millions de barils par jour à la fin de 1977 ; deuxièmement, d'ici à 1985, notre économie doit cesser d'être vulnérable aux perturbations suscitées par des fournisseurs étrangers ; troisièmement, nous devons développer notre technologie et nos ressources énergétiques afin que d'ici à la fin de ce siècle les Etats-Unis soient en mesure de satisfaire une part substantielle des besoins *énergétiques du monde* libre.

» Des mesures de conservation volontaires continuent à être essentielles, *mais nous* avons également besoin de programmes plus énergiques dans ce domaine et nous en avons besoin immédiatement. C'est pourquoi je fais usage *des pouvoirs présidentiels qui me* sont impartis pour augmenter le taux des droits sur tout le pétrole brut et les produits pétroliers importés. Les droits sur le pétrole brut augmenteront d'un dollar par baril le 1er février prochain, de 2 dollars par baril le 1er mars et de 3 dollars par baril le 1er avril. Je prendrai des dispositions afin de réduire les difficultés excessives que ces mesures pourraient faire peser sur certaines régions géographiques. Il s'agit là de mesures administratives provisoires. Elles seront abrogées lorsque la législation nécessaire aura été votée.

» Dans ce but, je demande au Congrès de voter, dans les quatre-vingt-dix jours qui viennent, un programme plus complet de taxes *sur l'énergie, comprenant :*

» — Des contributions indirectes et des droits à l'importation représentant un total de 2 dollars par baril, portant sur les produits pétroliers importés et sur tout le pétrole brut ;

» — La suppression des réglementations afférentes aux nouveaux gisements de gaz naturel et le vote d'un impôt indirect sur ce gaz ;

» — Le vote, d'ici le 1er avril, d'une taxe sur les super-bénéfices, visant à empêcher les producteurs de pétrole de réaliser des profits excessifs. En même temps, j'ai l'intention, en ma qualité de président, de prendre l'iniative de supprimer, à la date du 1er avril prochain, les mesures de contrôle des prix afférant au pétrole brut extrait sur notre propre territoire.

» Je suis prêt à faire usage de *l'autorité présidentielle* pour limiter les importations dans toute la mesure nécessaire pour assurer le succès de ce programme. »

Des mesures à long terme

M. Ford a également annoncé des mesures à long terme :

« Il ne suffit pas d'accroître les disponibilités d'énergie. Il est également indispensable que nous prenions des mesures complémentaires pour restreindre la consommation à long terme. C'est pourquoi je propose :

» — Une législation imposant des normes d'efficacité thermique pour toutes les constructions nouvelles aux Etats-Unis. Ces normes seront établies après des consultations préalables avec les architectes, les constructeurs et les travailleurs ;

» — Un nouvel abattement fiscal pouvant atteindre 150 dollars pour les propriétaires qui entreprennent des travaux d'isolation de leur maison ;

» — L'établissement d'un programme de conservation de l'énergie permettant d'aider les familles à revenus modestes à *acheter les fournitures nécessaires* à l'isolation de leur habitation ;

» — Une législation visant à modifier et à retarder de cinq ans l'application des critères de pollution automobile, de manière à nous permettre d'améliorer de 40 % d'ici à 1980 le rendement kilométrique par litre d'essence des voitures nouvellement construites.

» Ces propositions et ces mesures peuvent, ensemble, réduire notre dépendance à l'égard des sources étrangères d'approvisionnement énergétiques, de manière que celui-ci ne représente plus, en 1985, que de 3 à 5 millions de barils par jour. Pour rendre les Etats-Unis invulnérables aux perturbations intervenant à l'étranger, je propose une législation prévoyant des dispositifs susceptibles d'être mis en œuvre en cas d'urgence, ainsi qu'un programme stratégique de stockage portant sur un milliard de barils de pétrole destinés aux besoins intérieurs et 300 millions de barils réservés aux besoins de la défense.

» Je demanderai également les fonds nécessaires aux activités de recherche et de développement se rapportant aux programmes d'urgence. En ce qui concerne la production de combustibles synthétiques et d'huile de schiste, j'ai fixé à un million de barils par jour l'objectif à atteindre d'ici à 1985 et j'ai également prévu un programme de mesures comportant *diverses incitations* pour y parvenir.

» J'ai foi dans les capacités de l'Amérique. Au cours des dix prochaines années, mon programme prévoit : 200 centrales nucléaires d'importance majeure, 250 nouvelles exploitations charbonnières importantes, 150 grandes centrales alimentées au charbon.

» Trente nouvelles raffineries de pétrole ; vingt nouvelles usines *fabriquant des combustibles synthétiques* ; le forage de plusieurs milliers de nouveaux puits de pétrole ; l'isolation de dix-huit millions de maisons individuelles ; *enfin, la construction de millions* d'automobiles, de camions et d'autocars nouveaux consommant beaucoup moins de carburant. »

M. Ford a enfin déclaré que les recettes provenant de l'augmentation des taxes sur l'énergie devaient « revenir au peuple américain ».

« C'est pourquoi je propose qu'à *l'avenir les impôts sur le* revenu des particuliers soient réduits de 16 milliards 500 millions de dollars grâce à une augmentation de l'allocation versée aux personnes à revenus modestes et à une réduction des taux d'imposition. Cette réduction fiscale prolongée avantagera essentiellement les catégories de contribuables *dont les revenus sont faibles ou* moyens. »

M. Ford, pour finir, a annoncé que le taux de l'impôt sur les sociétés serait ramené de 48 % à 42 %

(1) Tous ces chiffres, exprimés en barils par jour, doivent être multipliés par 50 pour avoir des données en *millions de tonnes par an*.

● AUX ETATS-UNIS, le chef *des conseillers économiques du* président Ford, M. Alan Grennspan, estime que l'économie américaine se redressera pendant la deuxième partie de 1975, *mais qu'il ne faut pas* espérer voir le chômage se réduire rapidement à cette occasion.

S'adressant récemment à la *commission économique mixte* du Congrès, M. Greenspan a toutefois ajouté qu'il était encore très difficile de prévoir quand exactement interviendrait ce redressement et quelle en serait la vigueur. L'actuel ralentissement, « *qui va se prolonger pendant encore plusieurs mois* », commence, selon lui, à avoir un « *impact substantiel* » *sur le taux d'inflation*. — (A.F.P.).

LA REMISE EN

Tribune internationa

Oui au commerce
non à la discrimina

هكذا من الأصل

LA REMISE EN CAUSE DU TRAITÉ COMMERCIAL ENTRE L'U.R.S.S. ET LES ÉTATS-UNIS

Tribune internationale

« Oui » au commerce « non » à la discrimination

par SPARTAK BEGLOV (*)

LA conférence de presse de M. Kissinger du 14 janvier a confirmé ce qui était évident depuis plusieurs semaines déjà : l'attitude résolument négative de l'Union soviétique envers les nouveaux actes législatifs des Etats-Unis dans le domaine du commerce et des crédits. On souligne à Moscou que la logique et les principes sont de notre côté. Le développement d'un commerce mutuellement avantageux est incompatible avec des conditions politiques équivalant à une ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie.

Commentant les péripéties du passage du Bill sur le commerce dans les instances législatives des Etats-Unis, les observateurs soviétiques attiraient invariablement l'attention sur le fait que, dans les conditions de la détente qui s'accompagne de la normalisation des relations Est-Ouest dans tous les domaines, l'absurdité des anomalies discriminatoires devenait criante. Cela est notamment souligné par le grand intérêt manifesté au cours des dernières années par les milieux d'affaires les plus larges d'Amérique pour le développement du commerce avec l'Union soviétique. Et ce n'est pas par hasard que l'une des premières initiatives de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis fut la conclusion, en 1972, d'un accord commercial spécifiant d'une manière précise et non équivoque que chacun des gouvernements est tenu d'accorder sans restriction à l'autre partie la clause de la nation la plus favorisée. L'entrée en vigueur de cet accord était subordonnée à l'adoption de la nouvelle loi américaine sur la réforme du commerce. Mais, devenue un fait, dans sa forme actuelle — avec les amendements Jackson-Venik, — cette loi rendait caduc l'accord commercial.

Les amendements en question avaient, on le sait, pour effet de limiter l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée par les Etats-Unis à l'U.R.S.S. et autres pays socialistes à une durée de dix-huit mois et subordonnaient cet octroi à des questions n'ayant rien de commun avec les relations économiques. Comme le notent les organes de presse soviétiques, le sort du commerce et des accords de crédit était laissé à la discrétion de la « commission spéciale » du sénateur Jackson et de l'opinion qu'elle aurait dans dix-huit mois en ce qui concerne l'application de la législation soviétique, notamment sur la question du départ de citoyens soviétiques à l'étranger.

EN rendant publique, en décembre de l'année dernière, la lettre du 26 octobre de M. Gromyko à M. Kissinger, la partie soviétique donnait à entendre qu'elle rejetait catégoriquement toute interprétation (que le sénateur Jackson s'acharnait à accréditer) sous-entendant la possibilité d'assurances quelconques de la part de l'Union soviétique à ce sujet. De tout temps et dans toute la pratique juridique internationale, les questions d'émigration ont toujours relevé et relèvent de la compétence interne des Etats.

Donc, l'engagement américain initial, c'est-à-dire l'application d'un régime non discriminatoire en matière de commerce, se transformait en son contraire en prétexte à une intervention dans les affaires intérieures d'un autre Etat, soit en un acte discriminatoire sous une forme plus subtile. Comme le soulignent les observateurs soviétiques, il est parfaitement clair qu'un milieu d'hommes politiques déterminé des Etats-Unis ne conçoit pas le développement des relations avec les autres pays sans faire en sorte d'imposer ses préjugés politiques et ses intérêts égoïstes.

En même temps, il ne faut pas perdre de vue un autre facteur. Selon l'opinion unanime de tous les Soviétiques, opinion certainement partagée par la majorité des Américains sensés, le développement des relations soviéto-américaines dans le sens de la normalisation sur la base des principes de la coexistence pacifique, de l'égalité en droits et de l'avantage mutuel est le seul juste. Il répond aux intérêts vitaux des deux pays, aux intérêts de la paix mondiale. Bien des résultats tangibles ont déjà été obtenus dans cette importante direction de la politique, résultats qui ont également une influence positive sur la situation internationale en général.

LES différents domaines de l'accord — observation des principes de la coexistence pacifique, prévention d'une guerre mondiale thermonucléaire, limitation des armements stratégiques — constituent tous une contribution commune réelle de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis de nature à faire de la détente et de l'instauration des principes de la coexistence pacifique un processus irréversible et universel. La coopération mutuellement avantageuse qui se développe dans les différentes sphères de l'activité humaine a déjà apporté bien des fruits excellents. A Moscou, on attire par exemple l'attention sur le fait suivant : dans le domaine de la science, les représentants des deux pays, leurs insitutions scientifiques, offrent sans cesse de nouveaux modèles d'une coopération animée de la noble aspiration de servir les deux peuples et l'humanité tout entière.

Les relations égales en droit et admissibles, la recherche constructive de la solution des problèmes internationaux, constituent un bien précieux que les deux peuples — soviétique et américain — sont appelés à protéger et à développer au maximum. Tel est notre point de vue immuable. Vues sous cet angle, les tentatives de certains milieux des E...s-Unis qui s'accrochent à l'héritage de la doctrine de la « guerre froide », qui a fait faillite, de forger avec des éléments réactionnaires L...crites un « lobby » de l'antisoviétisme qui les aiderait à réduire à néant tout ce qui a été créé avec tant de peine au cours des dernières années sont d'autant plus inadmissibles pour les Soviétiques.

La coexistence pacifique et la coopération imposent des obligations identiques à chacune des parties. Le respect des bases des nouvelles relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis inscrit dans les documents c...muns fond... ...lics implique la nécessité et la corrélation des principes de la coexistence pacifique, en l'occurrence des principes du respect de la souveraineté, de l'égalité et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de façon qu'il ne soit plus permis de les commenter arbitrairement ou de n'en pas tenir compte.

LES observateurs soviétiques soulignent un autre facteur. L'« opération » effectuée avec le texte de la législation sur la réforme commerciale par le lobby antisoviétique aux Etats-Unis ne constitue pas seulement une a...einte grossière aux principes ci-dessus, atteinte incompatible avec les normes générales des relations internationales qui s'affirment maintenant dans le monde, mais porte aussi inévitablement atteinte aux intérêts des Etats-Unis eux-mêmes. Des aspects importants et prometteurs des relations des Etats-Unis avec le monde socialiste sont mis en danger au profit des sympathies ou des antipathies politiques d'un milieu déterminé de dirigeants. Dans une grande mesure, ces aspects importants et prometteurs commandent la recherche de facteurs de stabilité dans les relations économiques internationales, les questions de l'emploi, la compétitivité des firmes américaines, etc.

On est en droit d'espérer que le bon sens et le réalisme politique, qui ont été si utiles dans les changements positifs qui se sont produits dans les relations soviéto-américaines, prendront en définitive le dessus dans l'œuvre de l'élimination des obstacles qui se dressent encore dans la voie du développement d'une coopération active et mutuellement avantageuse dans tous les domaines entre les deux pays.

C'est dans cet esprit que l'on peut interpréter la partie de la déclaration de M. H. Kissinger à la conférence de presse du 14 janvier de cette année où il a souligné que son gouvernement « considérait et continuait de considérer que les relations commerciales régularisées et mutuellement avantageuses avec l'Union soviétique constituaient un élément important dans l'amélioration générale des relations », et qu'il utilisera pour cette amélioration tous les moyens existants, notamment qu'il cherchera à faire adopter une loi permettant l'établissement de relations commerciales normales.

(*) Commentateur politique de l'agence de presse Novosti.

Les Soviétiques reprochent au président Ford de n'avoir pas tenu les promesses de M. Nixon

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a annoncé, avec une relative discrétion, sa décision de ne pas faire entrer en vigueur l'accord de commerce conclu avec les Etats-Unis en 1972. Plutôt que de publier une information officielle, les dirigeants ont préféré diffuser des extraits des déclarations faites mardi à Washington par M. Henry Kissinger. C'est uniquement à travers les propos du secrétaire d'Etat américain que les citoyens soviétiques auront appris la décision prise par leur gouvernement pour protester contre les « *ingérences inadmissibles* » du Congrès dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

Cette volonté d'enlever tout caractère sensationnel à la nouvelle, correspondrait à l'intention de Moscou de ne pas interrompre totalement les échanges commerciaux avec les Etats-Unis. On peut trouver confirmation de cette intention dans le fait que la *Pravda* de ce jeudi 16 janvier publie la déclaration d'Occidental Petroleum, la firme américaine dirigée par M. Hammer, grand ami de l'U.R.S.S., annonçant « *sa volonté de poursuivre les relations économiques et commerciales mutuellement avantageuses avec l'U.R.S.S.* ». On fait également remarquer à Moscou que les échanges entre les deux pays ne sont déjà pas négligeables, bien que l'U.R.S.S. n'ait jamais bénéficié de la clause de la nation la plus favorisée : du 1er janvier au 31 octobre 1974, les Soviétiques ont exporté aux Etats-Unis pour 270 millions de dollars de marchandises (dont 77 millions de dollars de dérivés du pétrole) tandis que les Américains vendaient à l'U.R.S.S. pour 459 millions de dollars de produits.

Il est vrai qu'à cette époque l'U.R.S.S. bénéficiait déjà de crédits privilégiés de l'Export-Import Bank.

Il semble bien que ce sera plus le cas (même en ce qui concerne les 300 millions de dollars autorisés par le Congrès pour les quatre prochaines années), si l'accord de 1972 n'entre pas en vigueur. La suspension de cet accord entraîne, en effet, celle du compromis élaboré par Moscou et Washington pour le règlement des dettes contractées par l'U.R.S.S. pendant la guerre. Or l'Export-Import Bank n'a pas le droit d'accorder des crédits aux pays dont la situation financière, à l'égard des Etats-Unis, n'a pas été régularisée.

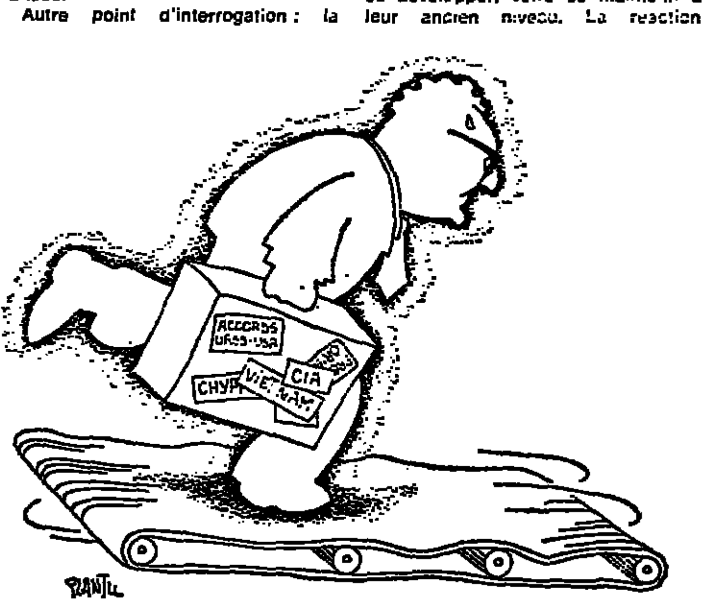
Autre point d'interrogation : la situation des bureaux des firmes américaines accréditées à Moscou. Cette accréditation renouvelable tous les dix-huit mois est en effet accordée en fonction d'un paragraphe de l'accord commercial de 1972. Il semble que, juridiquement, les autorités soviétiques auront le droit de refuser le renouvellement de cette accréditation lorsque se posera le problème. Cela ne veut pas dire, ajoute-t-on, qu'elles exerceront forcément ce droit.

Si les échanges se poursuivent, il est en tout cas exclu qu'ils puissent se développer, voire se maintenir à leur ancien niveau. La réaction soviétique — motivée en dernier ressort, semble-t-il, par le refus du président Ford d'opposer son veto à la loi sur le commerce — ne peut pas, de toute façon, favoriser la création d'un climat favorable à ces échanges. Les autorités de Moscou viennent déjà de prendre une décision significative en reportant, à l'automne prochain, deux voyages d'études que devaient faire des techniciens soviétiques aux Etats-Unis en février et mars prochains.

L'évolution des rapports commerciaux dépendra très certainement de celle des relations politiques. Ces relations ne cessent de se dégrader. En prive, les Soviétiques viennent de franchir un nouveau pas dans leurs critiques : ils reprochent au président Ford de ne pas tenir les engagements de Richard Nixon. Ce dernier, rappelle-t-on maintenant à Moscou, avait, en effet, promis à M. Brejnev d'user de son droit de veto contre la loi sur le commerce si celle-ci contenait des amendements inacceptables pour l'U.R.S.S.

Cette « *violation* » de l'esprit de la détente s'ajoute à beaucoup d'autres, selon les commentateurs soviétiques qui citent régulièrement les déclarations du secrétaire d'Etat sur la possibilité d'une intervention armée au Proche-Orient ainsi que le refus constant de Washington de réactiver la conférence de Genève. Ce jeudi matin, la *Pravda* publie, d'autre part, un long article consacré à la situation en Indochine : les Etats-Unis y sont ouvertement accusés de ne pas respecter « *les paragraphes de l'accord de Paris interdisant formellement l'importation d'armes au Vietnam du Sud, sauf pour remplacer pièce par pièce les armes défectueuses* ».

JACQUES AMALRIC.



(Dessin de PLANTU.)

M. COUVE DE MURVILLE : le vrai problème est au Proche-Orient.

« *Depuis mai 1972, date à laquelle MM. Nixon et Brejnev se sont rencontrés (...) pour décider (...) de se partager le monde, les (...) rapports entre Soviétiques et Américains ne sont plus du tout les mêmes* », a déclaré M. Couve de Murville mercredi 15 janvier au micro de Radio-France.

La décision de l'U.R.S.S. de ne pas appliquer l'accord commercial soviéto-américain est, a-t-il ajouté, « *un pas de plus dans ce changement évidemment motivé par des raisons de prestige et de dignité du côté soviétique* ». Pour le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, toute une série d'événements récents marquant la détérioration des rapports soviéto-américains tourne, « *coïncidence curieuse, autour du Proche-Orient* ». « *En définitive*, a-t-il ajouté, *ce problème central conditionne aujourd'hui les rapports entre les deux grandes puissances et par là, dans une certaine mesure, la situation générale et la paix du monde.* » Interrogé sur le rôle du Congrès dans cette affaire, M. Couve de Murville a dit : « *Il est clair que l'opinion américaine n'a pas accepté, et ceci se lie aux affaires du Proche-Orient, la politique de réconciliation et de coopération entre les deux grandes puissances.* »

AVANT LA VISITE DE M. WILSON A MOSCOU

Un journaliste soviétique laisse entendre que les Britanniques pourraient profiter de la querelle avec Washington

De notre correspondant

Londres. — Le journaliste soviétique Victor Louis, dont le rôle est parfois obscur, mais qui est considéré comme une sorte d'émissaire officieux au Kremlin, a fait des avances au premier ministre britannique qui doit se rendre en Union soviétique le mois prochain. Il a adressé à l'*Evening News* de Londres un texte annonçant que, à la suite des désaccords commerciaux entre Russes et Américains, la Grande-Bretagne pourrait développer ses échanges avec l'U.R.S.S.

Son article laisse quand même apparaître quelques inquiétudes. Il soutient évidemment que les dirigeants de Moscou ne sauraient admettre une « *intervention intolérable* » dans leurs affaires intérieures lorsque les Américains réclament des facilités d'émigration pour les juifs. M. Victor Louis n'en reconnaît pas moins que les citoyens soviétiques se posent quelques questions auxquelles il s'empresse d'ailleurs de fournir la réponse.

Selon lui, le Japon, la France et l'Allemagne de l'Ouest feraient déjà de bonnes affaires avec l'U.R.S.S. en lui fournissant même de l'équipement américain fabriqué sous licence dans leur pays. De plus, on ferait remarquer à Moscou que la Grande-Bretagne serait en mesure de fournir à l'U.R.S.S. des matériels « sophistiqués ». A cet égard, M. Wilson pourrait donc profiter de sa prochaine visite pour discuter une augmentation importante des échanges commerciaux entre les deux pays.

Il n'est guère douteux que le premier ministre britannique souhaite développer les rapports commerciaux. D'autre part, ce premier « sommet » anglo-soviétique depuis sept ans doit consacrer le dégel intervenu dans les relations entre Londres et Moscou. Des deux côtés cependant, on n'a pas encore complètement oublié les incidents d'il y a trois ans, lorsque Sir Alec Douglas Home fit expulser d'un seul coup plus de cent diplomates soviétiques.

Sur les grands problèmes posés par les rapports entre l'Est et l'Ouest, la Grande-Bretagne, même sous un gouvernement travailliste, continue de maintenir la plus grande prudence. Londres n'est pas prêt d'admettre que les négociations de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe auraient atteint un stade assez satisfaisant pour qu'on puisse déjà envisager une grande rencontre finale à l'échelon des chefs de gouvernement.

JEAN WETZ.

Selon le « New York Times »

LES ÉTATS-UNIS ET LA GRANDE-BRETAGNE BLOQUENT LA VENTE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE OUEST-ALLEMANDE A L'UNION SOVIÉTIQUE.

Selon le « New York Times », les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont protesté auprès de Bonn contre la vente d'une centrale nucléaire ouest-allemande à l'Union soviétique, et ont pratiquement bloqué la transaction.

La République fédérale envisageait, en effet, de vendre une centrale nucléaire à eau pressurisée de 1 200 mégawatts de puissance à l'Union soviétique. Cette centrale aurait été réalisée par la société K.W.U. (Kraftswerke Union) et installée près de la frontière soviétique pour qu'une partie du courant soit renvoyée vers Berlin-Ouest. Les Soviétiques auraient ainsi évité des sorties de devises et payé la centrale en fournissant du courant électrique à l'Allemagne.

Les règles du comité COCOM

Au cours de la visite du chancelier Schmidt à Moscou, en octobre 1974, un accord de principe avait été conclu sur ce point. Depuis les Américains et les Britanniques auraient fait jouer les règles du comité COCOM, qui prévoit que tout membre peut retarder ou bloquer une vente de matériel considéré comme stratégique. Les Etats-Unis avaient déjà bloqué la vente de certains gros ordinateurs à l'Union soviétique.

DIPLOMATIE

Les audiences de M. Giscard d'Estaing

LE NOUVEL AMBASSADEUR DE HONGRIE A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCE.

« *La politique de détente et de coopération avec les pays socialiste constitue l'une des orientations fondamentales de la diplomatie française* », a déclaré le président Giscard d'Estaing en recevant, mercredi 15 janvier, les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Hongrie, M. Peter Veress. Le président de la République, évoquant les travaux de la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, a ajouté :

« *La France et la Hongrie suivent avec attention les travaux qui se déroulent actuellement à Genève, et qui intéressent l'avenir de notre continent. Ces travaux, qui constituent une étape importante sur le chemin de la détente, vont dans le sens du renforcement des rapports entre les nations européennes. (...).* »

[M. Peter Veress est né en 1928. Après des études à l'Institut supérieur du commerce extérieur de Budapest, il entre en 1950 au ministère du commerce extérieur. Conseiller commercial à Damas de 1958 à 1962, puis à Tel-Aviv, il est nommé directeur au ministère. Il a participé à de nombreuses conférences internationales et a été nommé en 1971 vice-ministre du commerce extérieur, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination à la succession de M. Peter Mod.]

L'AMBASSADEUR D'IRAK REÇU A L'ÉLYSÉE.

Le général Amash, ambassadeur d'Irak, reçu mercredi 15 janvier par le président Giscard d'Estaing, lui a fait don d'une brique décorative babylonienne de l'époque de Nabuchodonosor. La conversation — a dit l'ambassadeur en quittant l'Elysée — a porté sur le renforcement des rapports franco-irakiens et le développement des relations franco-arabes.

[Né en 1924 à Bagdad, le général Saleh Mehdi Amash, après une carrière militaire, fut nommé ministre de la défense en 1963, puis, en 1968, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, avant de devenir, en 1970, vice-président de la République. Sa carrière de diplomate a commencé à Moscou, où il fut nommé ambassadeur en 1971, avant de représenter son pays en France à partir de mai 1974.

Le général Amash est aussi un poète et un grand sportif. Il est l'auteur d'un recueil de poésies en arabe, à paraître, et de plusieurs ouvrages politiques.]

● *A la suite de la « Libre opinion » de M. Henri Cartan* (*le Monde* du 28 décembre) on nous prie de préciser l'adresse du Comité pour la défense de Youri Chikhanovitch et de Leonid Pliouchtch : c/o Michel Broué, 18, rue du Général-Pajol, 77-130 Montereau.

EUROPE

Italie

Criminalité de droit commun et violence politique prennent des proportions alarmantes

De notre correspondant

Rome. — Devenue banale à force d'être dénoncée, « *la montée de la criminalité* » continue d'impressionner les Italiens. Le développement des *polices privées* dans une ville comme Milan, l'augmentation de 43 % de la vente de pistolets en un an, sont des signes qui ne trompent pas. Les statistiques publiées dans les diverses villes à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire ont, à vrai dire, de quoi inquiéter. De 1969 à 1973, les vols ont augmenté de 199 %, les enlèvements de 352 %, et sur cent auteurs de crimes ou de délits, soixante-quatorze restent impunis...

A Rome notamment, le quartier de la Gare centrale est devenu un vrai coupe-gorge après minuit. Quelques mesures *ont déjà* été prises dans la capitale en prévision de l' « *Année sainte* ». Mais on étudie encore le moyen de renforcer les services d'ordre par de nombreux policiers qui sont actuellement employés dans *des bureaux*. Il faudra obtenir, d'une certaine manière, l'accord de ces derniers, qui commencent à s'organiser et réclament le droit de former un syndicat. Les forces de sécurité voudraient *une prolongation* du délai de garde à vue, une accélération des procès en cours et une application plus sévère du code pénal. Hérité, pour une grande part, de la période fasciste, il a fait l'objet d'une *série de petites réformes qui le* font ressembler à un manteau d'Arlequin.

Le véritable événement, en Italie, est peut-être moins la montée de la criminalité que la prise de conscience du phénomène. La *multiplication des enlèvements* avec des demandes de rançons fabuleuses y a certainement contribué. Ne signalait - on pas récemment un enlèvement par jour en moyenne ?

Qui sont les auteurs de ces crimes ? La plupart courant toujours, il est bien difficile de le savoir. Amateurs alléchés par une activité lucrative et souvent impunie, « mafiosi » ayant besoin de beaucoup d'argent pour contrôler un marché international de la drogue dont plusieurs « cerveaux » se trouvent à Milan, ou militants politiques qui, par des enlèvements, entendent financer leurs organisations ou, simplement, alimenter *un climat de tension ?* « *Nous avons, sinon les preuves formelles, du moins la certitude absolue que toutes ces raisons ont joué ces temps derniers, ensemble ou séparément* », nous déclarait un responsable de la sécurité.

La hantise de l'attentat, qui se manifeste périodiquement en Italie, n'est malheureusement pas infondée. Plusieurs dizaines de bombes *sont signalées chaque jour* à la brigade antiterroriste par des coups de téléphone ou des lettres anonymes. Bombes imaginaires pour la plupart, mais qui mobilisent des hommes, retardent des trains, empoisonnent le climat.

La *violence* politique se manifeste de manière plus ouverte et plus quotidienne dans la capitale avec l'action de commandos néo-fascistes qui opèrent, surtout, *dans certains quartiers* résidentiels et dans les lycées. Le précédent ministre de l'intérieur, M. Taviani, réfutant la thèse des « *extrémismes opposés* », avait rendu *la droite* responsable de la violence. Sans être aussi net, son successeur, M. Gui, a reconnu, le 10 janvier, devant le Sénat, que la « *matrice fasciste* » des récents actes commis à Rome était « *nettement prédominante* ».

Avec détermination, un certain nombre de magistrats luttent *contre ce fascisme latent*. Malgré pressions et critiques — le procureur général de la Cour de cassation a accusé certains d'entre eux de « *faire de la politique* » — ils *tentent de démêler les nœuds* de la « *piste noire* ». Encouragés par le maintien en prison du général Miceli, ancien chef des services de contre-espionnage, ces juges, souvent jeunes, essaient de coordonner leur action. Ils trouvent *dans la presse un appui constant* qui les incite à répondre volontiers aux questions des journalistes. Le magistrat qui enquête à Rome sur le cas du général Miceli serait d'ailleurs menacé de sanctions disciplinaires pour n'avoir *pas respecté le secret de l'instruction*.

Les mandats d'arrêt ne se comptent plus. Au cours de la seule journée du 11 janvier, on a appris, d'une part, l'inculpation d'un officier de police, l'ancien *chef de la brigade mobile de* Brescia, et, d'autre part, l'arrestation, à Modène et à Terni, de six trafiquants d'armes, parmi lesquels un propriétaire terrien, le comte Gherardo Boschetti. Ce trafic colossal entre l'Italie et *plusieurs pays, dont le Ghana*, portant, selon le *Corriere della Sera*, sur quelque 900 milliards de lires, aurait eu pour but le financement du « *coup d'Etat* » manqué d'octobre 1974. *La Stampa* croit pouvoir affirmer, de son côté, qu'un certain nombre de ces armes — dont des avions français — auraient été fournies par un commerçant français titulaire d'une licence d'exportation.

ROBERT SOLÉ.

DONNANT SATISFACTION A ANKARA

Londres consent au transfert des Chypriotes turcs réfugiés sur la base d'Épiskopi

Les gouvernements de Londres et d'Ankara ont annoncé simultanément, mercredi 15 janvier, qu'à la suite d'un gentleman's agreement *un recensement aurait lieu, ce jeudi, parmi les quelque huit mille cinq cents réfugiés chypriotes turcs rassemblés, depuis l'été dernier, sur la base d'Episkopi, pour savoir s'ils désirent y rester ou s'ils préfèrent être transférés en Turquie, ce qui préluderait, pour beaucoup d'entre eux, à un retour dans la partie de l'île contrôlée par Ankara.*

Cette décision, accueillie à Ankara avec une grande satisfaction, suscite la colère du gouvernement de Mgr Makarios, qui a élevé mercredi une protestation officielle auprès du haut commissaire britannique à Chypre, Sir Stevens Olver.

De notre correspondant

Ankara. — « *La solution du problème chypriote est entrée dans une phase positive* », dit-on à Ankara. L'optimisme était de rigueur le mercredi 15 janvier dans les couloirs du ministère des affaires étrangères turc. Le gouvernement de Sa Majesté avait, la veille, consenti, après plusieurs mois d'hésitation, à libérer des milliers de Chypriotes turcs cantonnés *dans ses bases militaires et* à les laisser se rendre là où ils le voudraient, c'est-à-dire en zone nord — qui est sous contrôle turc — après un bref séjour en Anatolie.

Les démarches de plus en plus énergiques du gouvernement turc en vue d'obtenir la « *libération* » de ces quelque huit mille réfugiés retenus contre *leur gré, selon* Ankara, contrairement aux dispositions *de la convention de Genève*, auraient incité Londres à changer d'avis. Le gouvernement britannique, on le sait, avait, au cours des cinq derniers mois, *essayé de gagner du temps, afin* de ne pas indisposer les Chypriotes grecs, hostiles à tout transfert de population de l'île.

Le signe le plus encourageant *pour l'avenir, aux yeux des diplomates* turcs, est la reprise à Nicosie du dialogue entre les chefs des deux communautés de l'île.

On estime, à Ankara, que les deux parties cherchent à mettre entre parenthèses leurs divergences quant aux modalités de la solution, les dirigeants chypriotes grecs insistant sur une « *fédération de cantons* » et les Turcs sur une formule « *birégionale* ».

La possibilité du retour des réfugiés grecs dans le nord de *l'île serait pour le moment exclue*; le gouvernement turc s'y opposerait toujours.

De même, il ne serait pas question à l'heure actuelle d'une réduction des effectifs des « *forces de paix* » turques.

ARTUN UNSAL.

Allemagne fédérale

DÉCOUVERTE D'UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE DANS LE SECTEUR INFORMATIQUE D'I.B.M.

Karlsruhe *(A.F.P., A.P.)*. — Une affaire d'espionnage industriel vient d'être découverte en République fédérale. Dans une conférence de presse tenue à Karlsruhe, mercredi 15 janvier, le procureur fédéral, M. Siegfried Buback, a annoncé que douze personnes étaient soupçonnées *d'avoir remis à un pays* de l'Est des documents portant sur le secteur informatique d'I.B.M.

L'enquête a commencé le 22 décembre, à Francfort, lorsque deux personnes ont été *surprises* en train de prendre des microfilms des manuels d'entretien de cette firme. Neuf arrestations ont suivi à *Francfort, Solingen*, Krefeld et Stuttgart.

L'affaire aurait débuté au printemps 1973. Des bandes magnétiques, des photos de circuits, ainsi que certaines pièces étaient remises à des agents des pays de l'Est. *En échange, les membres* du réseau auraient reçu la somme de 272 000 marks (plus de 500 000 francs).

PROCHE-ORIENT

CARNET D'UN PÈLERIN DE LA MECQUE

(Suite de la première page.)

Les formalités, très nombreuses, peuvent durer de quatre heures... à quarante-huit heures. Des adolescents recopient en plusieurs exemplaires l'identité des pèlerins et le nom du « moutawif ». Cette lenteur d'une bureaucratie archaïque explique que l'aéroport de Djeddah soit un véritable campement, où des milliers de familles dorment, mangent, prient et attendent avec leurs bagages, et beaucoup de patience. Le pèlerinage ne peut commencer avant que les formalités, qui irritent nombre de pèlerins tant elles sont étrangères à *la nature de leur* quête, ne soient réglées.

La première étape du pèlerinage est une préparation à la sacralisation ; elle consiste, pour ceux qui arrivent à temps, à aller rendre un *hommage* au prophète Mahomet enterré à Médine (la Cité *illuminée*), à *425 kilomètres* au nord de Djeddah. Cet hommage, *qui n'est pas une obligation*, doit durer le temps de quarante prières, soit huit jours. Deuxième lieu saint de l'islam après la Mecque, Médine est particulièrement appréciée par les musulmans, non seulement parce que le tombeau du prophète s'y trouve, mais aussi parce qu'elle a été le lieu de refuge de Mahomet après qu'il eut quitté la Mecque. Beaucoup moins moderne que Djeddah, mais non moins animée, cette ville qui a échappé aux doigts du désert tourne le dos à la vie à chaque appel à la prière. Cette cité paisible, c'est un peu le monde qui se tait pour entendre une autre voix ; c'est un peu la foule de l'islam qui tend l'oreille pour surprendre le souffle d'un homme serein dans sa retraite, dans sa tombe. Médine s'installe durant le mois sacré comme un rêve partagé dans le cœur de chacun. Une beauté sans faste se lève avec le jour. Il est question d'une main heureuse, la main de Dieu, qui coiffe le ciel et rend intelligible une parole millénaire qui ne cesse de traverser les mémoires, et peu importe la langue.

Le pèlerinage, c'est d'abord cette familiarité avec la sainteté, cette approche du sacré, et la communion avec l'âme d'un prophète qui a su parler aux hommes, et les faire rêver. La visite de son tombeau à l'intérieur de *la* mosquée de *Médine* (Al Haram) est une épreuve, car *il faut repousser les gens qui se* bousculent et quitter la foule avant l'asphyxie. Certes, l'émotion défie toute organisation. Que de vieillards ont risqué leur vie pour toucher du bout des doigts le marbre de cette tombe ! Que de pèlerins ont éclaté en sanglots parce que, ce moment tant espéré était arrivé ! Nous en avons vu certains s'évanouir de bonheur, d'autres se replier sur eux-mêmes dans un coin, pour mieux « entrer » dans le silence et le recueillement. Le tombeau est d'une grande simplicité : quelques calligraphies. Des gardiens armés de bâtons repoussent la foule envahissante. Le temps s'efface. Seule compte la durée, ponctuée par les cinq prières. Des visites sont organisées pour suivre *les* traces laissées par le prophète, et partagées sa propre quête dans un mimétisme devenue une tra*dition*.

« *Labaïk Allahuma Labaïk* »

Le pèlerin quitte Medine en entrant dans un état de sacralisation (« ihram »), qui consiste à se dépouiller des habits cousus *de ce monde*, à se purifier en faisant les grandes ablutions et à exprimer, dans une prière, l'intention du « omra » ou du « hajj ». Il répète la formule de la « talbya » (la réponse à l'appel : « *Labaik Alluhuma Labaik* ») : « *Me voici, ô mon Dieu ! répondant à Ton appel, me voici, Toi, mon Dieu qui n'a pas d'associé, me voici, à Toi la louange, la grâce et la royauté, me voici...* » Recouvert de deux morceaux de tissu blanc sans couture et sans attaches, chaussé de sandales en plastique, il retourne à Djeddah, étape de transition, avant d'aller à La Mecque. Durant l'« ihram », le pèlerin est astreint à un régime de vie très particulier : il ne doit ni se raser, ni se parfumer, ni faire le mal (mentir, injurier, se mettre en colère, etc.), ni tuer des bestioles, ni aller à la chasse ; il doit aussi s'abstenir de toute relation *sexuelle* (ni *fiançailles* ni mariage ne peuvent être conclus en cette période), *oublier* son confort personnel et jusqu'à son *corps* (ne pas *se gratter*, par exemple). Seul l'esprit purifié est présent. Le corps, ce traître *qui* nous fait commettre tant de péchés, est recouvert de blanc.

L'« ihram » étant difficile à tenir srupuleusement jusqu'à la fin du pèlerinage, une dérogation est possible pour ceux qui désirent une interruption. Ainsi, après l'entrée à La Mecque — qui ne peut en aucun cas se faire en d'autre état que celui de l'« ihram » — et après le « tawaf al qodoum » (la *circumambulation* de l'arrivée), il est admis que le pèlerin *peut reprendre* ses habits et renoncer à la sacralisation pendant quelques jours. Cette interruption doit cependant être compensée par un sacrifice de bovins ou d'ovins le jour de l'Aïd al Kebir.

La première grande émotion est sans conteste provoquée par la visite du tombeau de Mahomet ; *la seconde, aussi profonde*, est ressentie à l'approche de la « *kaaba* », *site premier et primordial*, créé par Allah avant toute création *sur* la Terre, *et* qui est au centre de la grande mosquée de La Mecque aux sept minarets de 90 mètres chacun.

Mahomet a dit au sujet de la Mecque : « *Cette ville, Dieu l'a rendue sacrée le jour où il a créé les Cieux et la Terre, et elle est sacrée de par cet acte de la majesté divine jusqu'au jour du Jugement dernier.* » La Kaaba date du deuxième siècle après Jésus. C'est une bâtisse de 15 mètres de haut sur 12 de large, recouverte d'un tissu de brocart noir brodé de calligraphies. Elle contient la Pierre noire sacrée, qui est encastrée dans l'angle sud-est, à 1,50 mètre du sol. Dieu a exalté ce « *Temple servi* », ce « *lieu de visitation* » qui est « *un asile pour les hommes* ». Quant à la Pierre noire, elle est sacrée parce qu'elle a été préservée par l'ange Gabriel lors du Déluge qui emporta la première kaaba. Abraham reçu de Dieu l'ordre de *reconstruire la* maison sainte disparue. Quant il a eu besoin d'une pierre angulaire pour terminer cette maison, *l'ange Gabriel lui apporta* la Pierer noire qu'il avait gardée au *mont* Abu-Qubays. *Cela explique* que la résidence d'Abraham *(Maqam Sidna Ibrahim)* est à une dizaine de mètres de la Pierre noire, et que sa visite fait partie du rituel du pèlerinage.

Le tawaf autour de la *kaaba* consiste en sept circumambulations, avec récitation chaque fois qu'une prière, celle-là même que prononça Mahomet lorsqu'il intégra le pèlerinage de la Mecque à *l'Islam, en y apportant cependant* des modifications pour effacer la *trace du premier pèlerinage en ce* lieu qui était d'essence païenne. Depuis sa *sacralisation* (les lieux saints sont interdits à tout non-musulman) te sa récupération par l'Islam, ce pèlerinaga ne cesse d'être la réponse à l'ordre d'Allah, qui dit dans la Sourate II : « *Purifiez mon Temple pour ceux qui font la circumambulation,* (pour) *ceux qui font retraite pieuse*, (pour) *ceux qui s'inclinent et se prosternent.* » C'est en hommage à Adam (qui aurait, le premier, construit ce temple), à Abraham, à *Ismaël* et à Mahomet, qui chassèrent l'idolâtrie de ces lieux *et* prièrent un dieu unique, que les musulmans tournent autour de la kaaba aujourd'hui.

Un profond repentir

Le premier « tawaf » est celui qu'on entreprend en tenue d'ihram, quelques instants après l'arrivée à La Mecque. On entre dans la procession par l'angle est en prononçant « *Allah Akbar* » (Dieu est grand), formule suivie des prières de Mahomet. Le « moutawif » fait faire au pèlerin *ce premier « tawaf » ; il récite*, et le pèlerin répète après lui. L'ensemble de ces prières se résume dans une totale soumission de l'homme à Dieu. Cet homme, qui est venu, chargé de péchés et de souillures, se repentir *dans ces lieux sacrés*, cet homme faible, misérable, qui s'annule *devant la grandeur* et la *lumière* de Dieu, demande le pardon, la *miséricorde* et l'*absolution* : il demande à Dieu de lui faire éviter les supplices de l'enfer, et de lui faire mériter le paradis : « *O bienfaits dans ce monde ainsi que dans l'autre monde ; préserve-nous du châtiment du feu, mais nous entrer au paradis avec les innocents ; ô Toi le Très Cher, le Seigneur des mondes...* » (Premier tour.) La même sollicitude, la même soumission se retrouvent dans la prière des six autres tours.

Le pèlerin doit baiser la Pierre noire à chaque tour, comme il doit saluer le « maqam » d'Abraham reconnu comme le véritable père de l'Islam. Seules de très rares personnes arrivent à toucher la Pierre noire. Quand on pense qu'à chaque procession participent plus de cent mille personnes qui tournent avec difficulté, car chacune doit se *défendre* contre ceux qui poussent, et faire attention à ne pas piétiner ceux qui ont *le malheur de* trébucher, toucher cette pierre relève *de l'héroïsme. Nous avons* attendu, une fois, une heure très avancée *de la nuit pour* aller au temple, dans l'espoir de trouver une foule moins compacte et de pouvoir approcher la Pierre noire. Hélas ! D'autres avaient eu la même idée. Le temple ne désemplit jamais et certains y passent la plus grande partie de leur séjour à La Mecque.

Les personnes âgées ou malades peuvent faire le « tawaf » transportées sur un « mahmal » (sorte de palanquin) par deux porteurs. On a sauvé de la mort *in extremis*, en la tirant violemment vers l'extérieur, une dame qui s'était écroulée de fatigue ou d'émotion. Ce n'aurait pas été la première fois qu'un pèlerin serait mort piétiné par la foule ! Mais il faut dire que la mort est ici dédramatisée. Mourir à La Mecque est un honneur suprême pour nombre de musulmans.

Après la septième circumambulation, le pèlerin boit un verre d'eau du puits Zamzam, qui se trouve à *18 mètres* de la Pierre noire. Ce point d'eau aurait incité *à construire* la Kaaba *en ce lieu*. Cette eau a, pour les musulmans, des *vertus purificatrices*. Avant de se diriger vers Assafa et Al Marwa, situées à une centaine de mètres du temple, le pèlerin doit, en hommage à Abraham, faire une prière comportant deux prosternations. La quête entre Assafa et Al Marwa, deux collines distantes de 380 mètres, consiste à parcourir sept fois cette distance en prononçant les prières mahometanes appropriées. Cette quête ne peut être séparée du « tawaf » autour de la Kaaba, car il faut suivre l'itinéraire tracé par le Prophète. Cette course célèbre la légende d'Agar et de son fils Ismaël. Abandonné par Abraham, Agar fit sept fois le va-et-vient entre les deux collines jusqu'au moment où l'eau jaillit de Zamzam. Dieu répondit ainsi à son appel.

Le *déplacement* de la foule, évaluée à quatre vingt mille personnes, *se fait de manière* plus souple qu'autour de la Kaaba. *Néanmoins*, à chaque arrêt *sur* l'une des deux collines, il se produit des bousculades, particulièrement redoutées par les gens de faible constitution. A un certain moment, nous ne savions plus s'il fallait prier, résister aux bousculades, ou nous laisser emporter par un début de transe mystique collective. Les mêmes personnes qui ont recours au « mahmal » pour les processions autour de la Kaaba peuvent faire cette quête en voiture d'infirme, guidées par un apprenti Moutawwif dans un couloir réservé, au milieu du parcours. Cette épreuve terminée (elle a duré trois heures environ pour moi), le pèlerin a le choix entre abandonner ou garder l' « ihram ». Il attendra le *8* « dhou al hijja » pour reprendre le rituel du pèlerinage. Le reste du temps est entièrement consacré à la prière et au recueillement.

TAHAR BEN JELLOUN.

Prochain article :

LA QUÊTE DU PARDON ABSOLU



La visite de M. Allon à Washington pourrait constituer une étape importante dans la diplomatie des « petits pas »

Le second séjour, en un mois, à Washington du ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a débuté mercredi 15 janvier dans un climat d'optimisme prudent.

Après avoir entendu, dans la tribune d'honneur de la Chambre des représentants, le « message sur l'état de l'union » du président Ford, M. Allon a eu, dans l'après-midi, une première conversation avec M. Kissinger. Il devait rencontrer, jeudi matin, M. Schlesinger, avant de prendre part à un déjeuner de travail organisé par M. Sisco. Puis une seconde rencontre avec M. Kissinger devait précéder sa conversation avec le président Ford. M. Allon devait quitter Washington dans la soirée de jeudi pour regagner Jérusalem.

Au département d'Etat comme dans les milieux israéliens, on souligne qu'il ne faut pas s'attendre à des développements spectaculaires et immédiats à l'issue de cette visite, mais que celle-ci pourrait constituer, néanmoins, une étape importante dans la diplomatie des « *petits pas* » en direction de l'Egypte.

M. Herman Eilts, ambassadeur des Etats-Unis au Caire, qui a été rappelé « *en consultation* », constitue l'intermédiaire désigné pour transmettre éventuellement au président Anouar El Sadate de nouvelles propositions de « *dégagement* » dans le Sinaï.

Le projet initial présenté en décembre par M. Allon, et auquel Le Caire n'a pas réagi, ne constitue, souligne-t-on du côté israélien, qu'une base possible de discussion, et nullement un plan « *à prendre ou à laisser* ». Il prévoit un retrait de 30 à 50 kilomètres dans le Sinaï, qui laisserait aux mains des Israéliens les passes stratégiques et les puits de pétrole d'Abou-Rodeiss. La zone évacuée devant être démilitarisée. Le Caire serait invité à s'engager en échange à renoncer, pour une durée de cinq ans environ, à tout acte de belligérance envers l'Etat d'Israël.

Du côté américain, on ne cache guère que de telles exigences n'ont aucune chance d'être satisfaites et que des concessions plus substantielles de la part d'Israël seraient nécessaires pour que la négociation puisse reprendre.

* * *

Le président Sadate a réaffirmé mercredi, dans une interview publiée par le journal libanais *Al Nahar*, qu'il n'acceptera pas moins qu'un retrait israélien sur les fronts du Sinaï, du Golan et de Cisjordanie. « *Si rien ne se réalise dans un avenir très proche*, a-t-il dit, *nous irons à Genève avec les Palestiniens, et nous ferons tout exploser au moment que nous jugerons opportun.* »

Le chef de l'Etat égyptien a poursuivi : « *Nous n'abandonnons pas nos buts stratégiques lointains, mais nous n'en tenons pas moins à profiter des circonstances* ». Il a souligné à cet égard qu'il ne fallait en aucun cas refuser « *un territoire arabe restitué par l'ennemi* ». « *Nous voulons donner à la solution de paix toutes ses chances, entre les points de vue américain et soviétique, je continuerai à chercher à servir les intérêts de l'Egypte* », a-t-il dit.

« *Si Israël attaque la Syrie, et je m'y attends, l'Egypte interviendra immédiatement... Les Etats-Unis le savent et la Syrie devrait le savoir* », a déclaré, d'autre part, le chef de l'Etat.

A propos de la Syrie, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a déclaré, mercredi, qu'Israël n'évacuerait pas le Golan, « *même dans le cadre d'un traité de paix final* ».

M. BOURGUIBA CRITIQUE LE PROJET D'ÉTAT PALESTINIEN LAÏC

(De notre envoyé spécial.)

Tunis. — Je ne pense pas que le projet d'un Etat palestinien laïc, tel qu'il a été présenté par M. Yasser Arafat, devant l'Assemblée générale des Nations unies, constitue pour la révolution palestinienne « une carte gagnante », a déclaré en substance, lundi 13 janvier, M. Bourguiba. Le chef de l'Etat tunisien, qui recevait les vœux du gouvernement et du bureau politique du parti socialiste destourien à l'occasion du nouvel an de l'Hégire, a précisé que la création d'un Etat laïc impliquait la disparition de l'Etat israélien, *solution* inacceptable pour de nombreux pays. « Même la France, a souligné M. Bourguiba, s'est abstenue de voter en faveur du projet de résolution *présenté par les pays arabes*. Elle avait pourtant appuyé l'invitation faite à l'O.L.P. d'assister aux débats sur la question palestinienne. »

C'est la première fois qu'un chef d'Etat arabe critique ouvertement les *propos tenus par M.* Yasser Arafat. Les déclarations de M. Bourguiba interviennent peu après une longue visite officielle à Damas du premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira.

Dans son allocution, M. Bourguiba a, d'autre part, réaffirmé qu'il fallait « s'en tenir à la décision de partage de la Palestine adoptée par l'ONU en 1947, bien qu'elle soit injuste et que les Nations unies n'aient pas tenu compte à l'époque du point de vue de la population ».

D. J.

Des fedayin ont affronté

des commandos israéliens dans le sud

À TRAVERS LE MOND

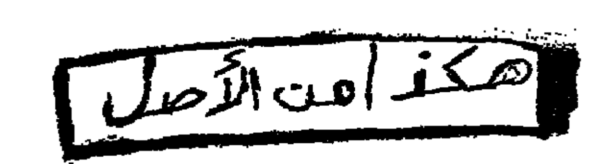
Chili

Rhodésie

Grèce







PROCHE-ORIENT

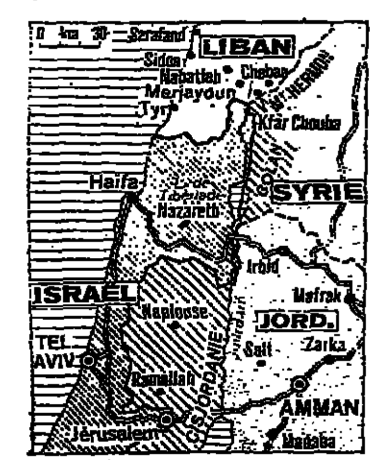
Des fedayin ont affronté des commandos israéliens dans le sud du Liban

Les forces israéliennes sont intervenues à nouveau tôt dans la matinée de ce jeudi 16 janvier dans le sud du Liban, à proximité du village de Kfar-Chouba, situé à environ 2 kilomètres au nord de la frontière israélienne. Un communiqué militaire publié à Tel-Aviv annonce que les soldats israéliens ont capturé un villageois dans la localité de Hamman et fait sauter un pont près du village d'El-Bariyeh, dans le but de gêner les mouvements de fedayin à proximité de la frontière.

Un porte-parole militaire indiquait peu après que l'artillerie et les chars israéliens avaient déclenché un tir de barrage sur le Fatahland (Arkoub) pour répondre à un tir nourri des fedayin. Le porte-parole a souligné toutefois qu'aucune action offensive d'envergure n'avait été entreprise jeudi matin par les forces israéliennes contre le Liban du Sud.

De notre correspondant

Beyrouth. — Pour la cinquième journée consécutive, le village de Kfar-Chouba, dans le sud du Liban, a été soumis, mercredi 15 janvier, au pilonnage nourri et quasi ininterrompu de l'artillerie israélienne. Des commandos israéliens transportés en hélicoptères ont fait irruption dans la localité et procédé à l'arrestation de plusieurs villageois, qu'ils ont soumis à un interrogatoire. Quatre de ces derniers ont été emmenés en Israël. Il leur serait reproché d'avoir porté secours aux fedayin palestiniens. Les militaires ont malmené aussi un groupe de femmes qui les avaient accueillis au cri de : *« Vive la résistance palestinienne ! », « Nous nous retrouverons bientôt à Tel-Aviv ! », « Le sionisme, le fascisme et le nazisme ne passeront pas ! »*



Contrairement à ce qui était le cas dans le passé, les fedayin s'opposèrent aux commandos israéliens. Auparavant, ils disparaissaient dans les forêts avoisinantes chaque fois que les Israéliens se faisaient annoncer par le tir de leur artillerie et l'intervention de leur aviation. Cette fois-ci, ils se sont retranchés sur les hauteurs, dans les environs du village. L'accrochage qui a suivi a fait deux tués parmi les villageois. Les Israéliens ont eu deux blessés, qu'ils ont évacués à bord d'un des deux hélicoptères utilisés pour leur expédition.

Tard dans la soirée de mercredi, l'agence d'information palestinienne Wafa annonçait que le camp de réfugiés de Rachidieh, proche de la ville de Tyr, avait fait l'objet d'un bombardement naval. On ne déplore que des dégâts matériels.

Les milieux politiques libanais et palestiniens se perdent en conjectures pour expliquer ces raids qui apparemment n'ont pas réussi jusqu'ici à intimider les guérilleros palestiniens, ni à provoquer l'exode des populations des villages frontaliers. Les observateurs des Nations unies durent intervenir mercredi pour obtenir un cessez-le-feu afin d'évacuer les blessés et les habitants qui ne sont pas en état de porter les armes. La solidarité entre les jeunes villageois et les fedayin inquiète le gouvernement de Beyrouth dans la mesure où les Israéliens pourraient en prendre prétexte pour occuper certaines régions frontalières. Pour les représentants de l'O.L.P. à Damas, le but des Israéliens serait de « tâter » le front libanais à un moment où il est question de l'éventualité d'une présence syrienne dans l'Arkoub, région tenue pour la plus menacée. M. Yasser Arafat, qui est attendu dans la capitale syrienne où il doit rencontrer le roi Fayçal, s'est rendu sur le lieu des combats. De son côté, le souverain saoudite a reçu, mercredi à Damas, M. Khaled El Hassan, l'un des chefs du Fath.

ÉD ARD SAAB.

Israël redoute les effets du différend américano-soviétique

(Suite de la première page.)

A Jérusalem, on a tendance à attribuer à des motifs intérieurs la décision de Moscou. On rappelle que les portes de l'Union soviétique ont commencé à s'ouvrir devant les juifs avant même qu'il soit question de l'accord commercial. En 1968, 230 personnes ont « *rejoint leur famille* » en Israël. En 1969, le chiffre des départs a atteint 3 019, pour retomber en 1970 à 994. C'est à partir de 1971 que le mouvement d'émigration a pris une ampleur considérable : il a atteint le nombre de 12 850. En 1972, il s'est élevé brusquement à 31 609, en 1973 à 33 444, pour redescendre en 1974 à 17 000.

La détente entre les Deux Grands, estime-t-on ici, a sans aucun doute créé un climat favorable à la libéralisation, dont les juifs soviétiques ont bénéficié. Quel sera l'effet du raidissement de Moscou ? Devant l'impossibilité d'avancer le moindre pronostic, les réactions d'Israël et de l'organisation sioniste mondiale demeurent modérées. Tout sera fait, assure-t-on, pour permettre aux juifs soviétiques qui le désirent de venir s'établir en Israël, et l'on se garde bien d'attaquer le gouvernement de Moscou.

Les menaces sur la détente provoquent en outre des craintes quant aux chances d'un règlement israélo-arabe. On se demande si les Soviétiques veulent encore laisser à M. Kissinger le soin d'essayer de rapprocher les points de vue d'Israël et de ses voisins. En tout cas, les nuages s'accumulent dans la région. Les opérations militaires israéliennes dans le sud-est du Liban deviennent systématiques et semblent devoir se poursuivre selon un plan précis qui viserait à démanteler le dispositif palestinien dans cette région.

Le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, a déclaré le 15 janvier que les bases palestiniennes du sud du Liban constituent « *une menace très concrète* » pour les agglomérations israéliennes de Galilée en raison des « *nouvelles initiatives* » prises par Damas. « *Le premier objectif des Syriens et des organisations palestiniennes,* a affirmé M. Pérès devant les étudiants de Haïfa, *est d'empêcher toute négociation en vue d'un accord entre Israël et l'Egypte. C'est à cela qu'ils s'emploient actuellement dans le sud du Liban.* »

De source militaire, on indique que des forces équipées de véhicules blindés légers et de canons anti-aériens, venues de Syrie, ont rejoint le « Fathland ». Il pourrait s'agir d'éléments de l'Armée palestinienne de libération (A.P.L.), qui est stationnée en Syrie et que l'état-major de Damas contrôle entièrement, ou tout simplement de soldats syriens. L'incertitude sur ce point explique peut-être que les forces israéliennes ramènent souvent de leurs incursions des personnes qui sont libérées après interrogatoire.

La présence de ces éléments venus de Syrie serait la raison de l'offensive menée actuellement par les forces israéliennes, offensive dont l'objectif, selon le général Gur, est « *de débarrasser de nouveau le « Fathland » des terroristes qui y sont revenus* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

AFRIQUE

L'indépendance de l'Angola sera proclamée le 11 novembre 1975

De notre correspondant

Alvor. — Le protocole d'accord entre le gouvernement portugais et les trois mouvements de libération définissant le processus qui mènent à l'indépendance de l'Angola a été signé le mercredi 15 janvier à Penina, dans l'Algarve, en présence du chef de l'Etat, le général Costa Gomes. Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, l'amiral Rosa Coutinho, haut commissaire en Angola, ainsi que les membres et les experts des quatre délégations assistaient à la cérémonie.

Le texte de l'accord a été lu par le ministre d'Etat, le major Melo Antunès, chef de la délégation portugaise, et le président du M.P.L.A., M. Agostinho Neto, a prononcé un discours au nom des trois mouvements angolais. Exprimant son admiration pour le « *quatrième mouvement de libération, le Mouvement des forces armées du Portugal* », M. Neto a réaffirmé « *le désir et la détermination* » de tous les mouvements nationalistes de « *défendre par tous les moyens les victoires déjà acquises* ». De son côté, le général Costa Gomes a annoncé que l'indépendance sera proclamée le 11 novembre 1975, et a rappelé que cette conférence a été réalisée avec « *une génération de retard par rapport au courant de l'histoire* ». Il a ensuite exhorté le peuple d'Angola, « *saturé par une guerre sans grandeur* », à donner le meilleur de lui-même pour que « *toutes les souffrances et tous les espoirs ne soient pas inutiles dans l'histoire de la grande patrie qui va naître* ».

Un gouvernement de transition sera installé jusqu'au 11 novembre, date des élections pour l'Assemblée constituante qui devra désigner le premier président de la République. Ce gouvernement sera dirigé par un collège comprenant un représentant de chaque mouvement nationaliste. Les trois membres choisis pourraient être MM. Lucio Lara (M.P.L.A.), Johnny Eduardo (F.N.L.A.) et Jorge Valentim (Unita).

Les autorités portugaises désigneront elles-mêmes les ministres de l'économie, des travaux publics, de l'habitat et l'urbanisme, des transports et communications. Les neuf autres ministères seront attribués de la façon suivante : intérieur, santé et affaires sociales, agriculture au M.P.L.A., information, planification et finances, justice au F.N.L.A., travail et sécurité, éducation et culture, ressources naturelles à l'Unita.

Les ministères les plus importants auront deux secrétaires d'Etat nommés par les deux mouvements non représentés par un ministre. C'est le cas, notamment, de l'information et de l'intérieur. Il est intéressant de noter que les forces de police ne dépendront plus du ministère de l'intérieur : elles seront dirigées par un commandement unifié de la police constitué par un représentant de chaque mouvement et dont la présidence sera exercée à tour de rôle.

L'intégration des forces armées et le départ des troupes portugaises ont suscité des discussions au cours de la conférence, et ces questions délicates ont été réglées de manière à assurer aux autorités portugaises un certain contrôle jusqu'à l'indépendance. Les troupes portugaises quitteront l'Angola en février 1976. Le commandement de cette armée sera assuré par une commission nationale de défense au sein de laquelle le Portugal sera représenté par un haut commissaire qui pourrait être le général Silva Cardoso. Il remplacerait ainsi l'amiral Rosa Coutinho, mis en cause par le F.N.L.A. L'amiral a joué un rôle capital jusqu'à la conférence de Mombasa. En effet, il aurait réussi à contrarier les manœuvres du général Spinola qui avait rencontré l'année dernière le président Mobutu, favorable au F.N.L.A., mouvement lié aux intérêts capitalistes dans cette partie de l'Afrique.

JOSÉ REBELO.

PRETORIA POURRAIT HATER LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT EN NAMIBIE

Johannesburg (A. F. P.). — L'accession de l'Angola à l'indépendance, le 11 novembre prochain, pourrait décider le gouvernement sud-africain à accélérer un règlement en Namibie (Sud-Ouest africain), territoire frontalier de l'ancienne colonie portugaise.

L'installation rapide d'un pouvoir stable et bienveillant en Namibie constituera un objectif primordial pour le gouvernement sud-africain, afin d'éviter que ce territoire ne serve de tremplin pour des opérations de guérilla contre l'Afrique du Sud.

Depuis le coup d'Etat de Lisbonne du 25 avril, plusieurs centaines de membres de la South West Africa People's Organisation (SWAPO) ont trouvé refuge en Angola, où ils militent contre le gouvernement de M. John Vorster.

Les responsables des mouvements de libération de l'Angola, futurs dirigeants à Luanda, n'ont jamais caché leur hostilité au régime de Pretoria et aucun indice ne permet d'affirmer, pour le moment, que cette hostilité s'estompera.

L'Angola, dont la direction sera confiée à des organisations rivales bien qu'officiellement réconciliées, risque de devenir un foyer d'instabilité, donc d'insécurité, pour l'Afrique du Sud, bien plus que ne le sera le Mozambique, où seul gouverne le FRELIMO.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA DÉCOLONISATION PORTUGAISE

L'accord sur l'indépendance de l'Angola constitue une nouvelle étape de la politique de décolonisation du Portugal depuis la parution de la loi du 19 juillet 1974 sur le droit à l'indépendance des territoires d'outre-mer.

Le 10 septembre 1974, la Guinée-Bissau a accédé à l'indépendance, à la suite de l'accord d'Alger du 26 août 1974.

Le 6 septembre 1974, l'accord de Lusaka a fixé la date de l'indépendance du Mozambique au 25 juin 1975.

Le 26 novembre 1974, l'accord d'Alger prévoit l'indépendance des îles de Sao-Tome et Principe pour juillet 1975.

Le 19 décembre 1974, l'indépendance des îles du Cap-Vert a été arrêtée au 5 juillet 1975, par l'accord de Lisbonne.

Les autres territoires portugais d'outre-mer sont Macao et l'île de Timor.

Maroc

LE ROI HASSAN II A SUBI UNE OPÉRATION

Rabat. — Le roi Hassan II a été opéré le mercredi 15 janvier par le professeur Jean Arnous, de Paris. Selon le bulletin de santé, cette intervention a été nécessitée « par la récurrence d'une infection qui avait justifié une opération en juillet 1965 ». A l'époque, il avait été question d'une lésion inflammatoire de la région ischio-rectale. Le souverain, a précisé un communiqué du ministère de la maison royale, « a décidé l'éradication définitive du mal » en raison de sa réapparition « de temps à autre ».

L'intervention a eu lieu dans d'excellentes conditions, ont indiqué les professeurs et médecins français et marocains réunis autour du professeur Arnous.

L'état du monarque est « entièrement satisfaisant ».

[Le professeur Jean Arnous, né le 27 juillet 1908 à Trélazé (Maine-et-Loire), est un spécialiste de l'appareil digestif. Après ses études à la faculté de médecine de Paris, il est interne des hôpitaux de Paris, puis chef de clinique à la faculté de médecine de Paris (1940-1941). Depuis 1950, il est médecin de l'hôpital Léopold-Bellan et, depuis 1969, professeur au collège de médecine des hôpitaux de Paris. Auteur de nombreux articles dans la presse spécialisée, il a aussi publié deux ouvrages consacrés à la chirurgie anale.]

Éthiopie

LE CHEF DE LA POLICE D'ÉRYTHRÉE REJOINT LA RÉBELLION

Addis-Abeba (*Reuter*). — Le chef de la police d'Erythrée, le général Goitom Gebre-Egzhi, qui avait disparu mardi 14 janvier à Asmara, a rejoint le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), à la suite d'une rencontre, la semaine dernière, avec l'un des chefs de ce mouvement, non loin de la capitale érythréenne.

D'origine érythréenne, le général Goitom s'était distingué dans le désert de l'Ogaden, au cours des combats qui opposèrent forces éthiopiennes et somaliennes au début des années 60, et avait été nommé chef de la police de l'Erythrée en octobre 1974. Il avait acquis une grande popularité dans la province, et sa nomination avait pour but, comme celle d'autres personnalités de même origine, d'atténuer les tensions en Erythrée.

En décembre dernier déjà, le général Nega Tegegne avait disparu de la province de Begemder, limitrophe de l'Erythrée et du Tigré, dont il était le gouverneur (1). De source informée, on déclarait récemment qu'il s'efforçait, depuis sa disparition, de lever sa propre armée pour lutter contre le gouvernement d'Addis-Abeba.

On aprend, également de bonne source, que le F.L.E. et le mouvement nationaliste rival, le Front de libération populaire (F.L.P.) sont parvenus, la semaine dernière, à un accord préliminaire qui devrait les conduire à surmonter leurs divergences.

(1) Notre envoyé spécial Jean-Claude Guillebaud (*le Monde* du 4 janvier 1975) signalait, de son côté, la dissidence de M. Mengesha Seyoum, gouverneur du Tigré, qui se serait réfugié dans un pays étranger.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- DES COUPS DE FEU ONT ETE TIRES contre le domicile de l'archevêque de Santiago, Mgr Raul Silva Henriquez, dans la nuit du 12 au 13 janvier. L'attentat n'a fait aucune victime. — (*A.F.P.*)

- LE GOUVERNEMENT a refusé de recevoir une délégation de l'Union interparlementaire qu'il avait d'abord acceptée, enquêter sur les conditions d'incarcération de dix-huit sénateurs et députés.

Grèce

- M. GEORGES PAPADOPOULOS, ancien président de la République, a refusé de déposer devant le juge Georges Voltis, commis à l'instruction pour haute trahison à l'encontre des auteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967. Il a remis au magistrat, qui s'était rendu dans l'île de Kea, lieu de sa détention, la déclaration suivante : « *Je refuse de déposer afin de ne pas m'associer à un acte remplaçant la justice par une disposition législative qui d'avance me qualifie de criminel.* » Il s'agit de la loi adoptée à l'unanimité par le Parlement grec faisant des « *événements* » du 21 avril 1967 un « *coup d'Etat* » et non une « *révolution* ». — (*A.F.P.*)

Rhodésie

- M. IAN SMITH a déclaré mercredi 15 janvier qu'il n'était pas question « *de remettre la Rhodésie à un gouvernement à majorité noire* » et que les chances de succès des négociations avec les leaders des mouvements nationalistes noirs étaient « *minces* ». — (*A.F.P.*)



OUTRE-MER

Nouvelles-Hébrides

Les entretiens de M. Stirn portent sur la réforme du statut de l'archipel

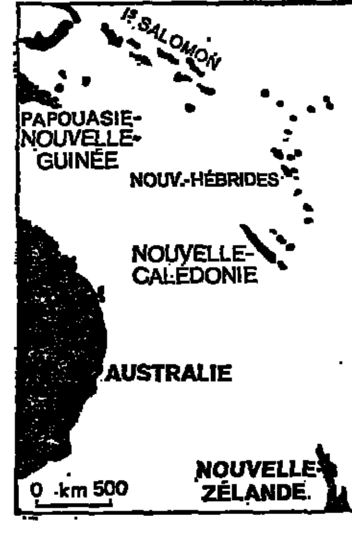
De notre correspondant

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, est attendu, samedi 18 janvier, aux Nouvelles-Hébrides, où il séjournera jusqu'au 20 janvier inclus. Il visitera Wallis et Futuna, du 21 au 23 janvier, et la Nouvelle-Calédonie du 23 au 29 janvier.

A Port-Vila, M. Stirn rencontrera son homologue britannique, miss Lestor, avec laquelle il a conféré, à Londres, en novembre 1974. Leurs entretiens porteront sur l'évolution du statut du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

Nouméa. — L'arrivée aux Nouvelles-Hébrides de M. Stirn, coïncidant avec celle de son homologue britannique, miss Lestor, est attendue *avec intérêt par la population*, qu'il s'agisse des Mélanésiens ou de la faible minorité de souche européenne. *Ils en espèrent une clarification* sur le plan politique, et la mise en œuvre de moyens suffisants pour permettre le développement du territoire.

Cet archipel de plus d'une vingtaine d'îles a une population de l'ordre de quatre-vingt-dix mille habitants — 92 % de Mélanésiens, 3 % d'Européens, le reste se répar*tissant entre différentes ethnies ori*ginaires du Pacifique. Port-Vila, la capitale administrative, avec sa rue commerçante d'un petit kilomètre de long, ses quelques centaines de *villas éparpillées* dans une nature



luxuriante, ses produits aussi chers qu'à Nouméa (alors que les salaires n'atteignent pas la moitié de ceux versés en Nouvelle-Calédonie), vit *au rythme du monde moderne des* affaires. On n'y compte pas moins d'une quinzaine de succursales de banques internationales, qui servent de refuge ou de relais aux capitaux *migrateurs. Mais la majorité* des Mélanésiens mènent une existence qui n'a guère varié au cours des siècles.

Le commerce extérieur de l'archi*pel, pour une population à peine* inférieure, est de l'ordre de 15 % de celui de la Polynésie française. Quant à la valeur des biens de consommation importés chaque année, elle avoisine 1 500 F par habitant aux Nouvelles-Hébrides, alors qu'elle approche 10 000 F en Nouvelle-*Calédonie !*

Les principales ressources exportables, après une tentative décevante d'exploitation du manganèse, sont le poisson, le coprah et, en faible quantité, *le café et le cacao*. L'élevage des bovins devrait connaître un essor, la viande pouvant être exportée vers les territoires français du Pacifique, et au Japon.

Les Anglo-Saxons sont fortement implantés dans le commerce. Les Français dominent nettement dans le *secteur agricole, ce qui constitue* d'ailleurs un handicap, car les revendications autochtones sont aussi vives dans ce domaine que sur le plan politique.

Depuis une décennie, la France a fait des efforts spectaculaires en matière scolaire, mais le retard à rattraper était *considérable*. Des mesures importantes sont prévues dans le domaine social : salaire minimum garanti, régime d'assurance contre les accidents du travail, régu*larisation* du *régime* des congés payés, formation professionnelle.

L'économie souffre de la tension *du climat politique. Elle* se caractérise par l'absence d'investissements locaux, la rareté des apports extérieurs, malgré l'attrait qu'offre ce paradis fiscal, le renchérissement du coût de la vie.

Le Royaume-Uni semblait vouloir *se dégager le plus rapidement* possible, estimant ses intérêts financiers garantis par un environnement essentiellement anglophone (Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji). Cela explique les propositions de réforme faites par les Britanniques, qui ont préconisé la transformation du *comité consultatif en assemblée* élue, et les pressions en vue de rallier à la cause de Londres l'élite autochtone de formation anglophone.

Jusqu'à présent, la France propo*sait de s'en tenir à la création de* municipalités à Port-Vila et à Santo, tout en multipliant les investissements publics, et en amorçant une politique de redistribution des terres aux *Mélanésiens*. Aujourd'hui, elle choisit, en réformant le vieux statut de l'archipel, de faire droit aux aspirations de la population.

Le statut des Nouvelles-Hébrides constitue un anachronisme unique au monde. Aux termes d'un protocole signé en 1914, et ratifié en 1922, la *souveraineté est exercée conjointe*ment par la Grande-Bretagne et la France, qui disposent d'une administration conjointe. Il existe deux monnaies, deux justices, deux *polices, deux services de santé, etc.* Les Mélanésiens n'ont ni citoyenneté ni nationalité : ils ne sont *« rien d'autre que des membres obscurs et démunis de l'espèce humaine »*, selon la formule de Vercors. Face aux deux cultures qui leur ont été imposées, ils se sont créés, au fil des ans, un langage particulier, le bichlamar, qui comporte un vocabulaire *restreint* à dominante anglaise, mêlé de quelques mots de français.

La visite des deux ministres devrait confirmer les décisions de la réunion de Londres de novembre dernier, et entraîner une modification profonde de la situation. Les deux gouvernements seraient d'accord pour instituer une assemblée élue au suffrage universel et une justice unique, et pour accorder un passeport aux Néo-Hébridais.

Ces mesures suffiront-elles pour apaiser les inquiétudes des uns et satisfaire les revendications des autres ? La politique consistant à ménager des étapes a provoqué, ces *derniers mois, des tensions politi*ques dans les deux communautés, les Mélanésiens craignant des opérations d'intimidation, les Européens des manifestations de rue, telle que *celle qui avait été organisée* le 23 juillet 1974 après un accident de la circulation (dont l'auteur était français et la victime mélanésienne). Cette peur réciproque est entre*tenue* par le *National Party*, qui réclame l'indépendance pour 1977 et s'efforce d'être la seule formation représentative des Mélanésiens. L'autre groupement mélanésien, le Na-Griamel, fortement implanté dans la région de Santo, présente les mêmes revendications que son concurrent, mais semble plus ouvert aux procédures d'évolution préconisées par la France.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



POLITIQUE

Socialistes et communistes dans le Nord

La région Nord-Pas-de-Calais, où communistes et socialistes sont fortement implantés, et de longue date, a toujours été pour la gauche une zone particulièrement sensible. La propension qu'a la population à s'engager dans de multiples associations s'est traduite, sur le terrain politique, par un militantisme supérieur à celui qui peut être enregistré dans les autres régions du pays. En outre, c'est par le Nord et le Pas-de-Calais que l'idéologie marxiste a commencé de se répandre en France, influançant profondément le comportement de la population ouvrière, lui donnant conscience de sa dignité puisqu'elle était présentée comme la classe libératrice.

Toutes ces caractéristiques, propres au Nord et au Pas-de-Calais, ont fait que la lutte entre socialistes et communistes correspond, dans ces départements, à une tradition profondément vécue depuis plus d'un demi-siècle. Les affrontements qui se sont produits dans les corons sont parfois allés jusqu'aux agressions physiques. Pourtant, entre les deux partis, ce lourd passé a créé comme une sorte de complicité. C'est que les fédérations départementales du P.C. et du P.S. de cette région savent qu'elles sont, les unes comme les autres, des fédérations ouvrières, ce qui maintient non seulement une certaine fraternité mais même une fierté réciproque. Ce qui explique aussi la virulence de la concurrence.

Depuis des années, le déclin inexorable de la S.F.I.O. se traduisait par une montée du P.C., qui en était arrivé à contrebalancer l'influence socialiste et qui, en particulier, s'était créé une sorte de monopole dans tous les secteurs où la récession économique était sensible. La conquête par le nouveau P.S. de couches de la population jusqu'alors influencées par la démocratie chrétienne a renversé le processus sans modifier sensiblement la composition sociologique du parti. Or il est capital, pour les socialistes comme pour les communistes, de s'assurer la primauté dans la population ouvrière, pour des raisons électorales, certes, mais aussi et surtout parce que l'échec de l'un ou de l'autre signifierait, dans cette région plus qu'ailleurs, l'échec d'une des idéologies de la gauche par rapport à l'autre.

Notre correspondant fait le point de la situation dans deux articles, dont nous publions aujourd'hui le premier.

THIERRY PFISTER.

I. - C'est à Lille que les éclats de la querelle ont été le plus bruyants

De notre correspondant

Lille. — L'euphorie d'une réception de juin 1974, où socialistes et communistes lillois trinquaient à l'union de la gauche, après une campagne présidentielle exemplaire, n'a duré qu'un court été. Dès la rentrée, des nuages se sont levés. Le P.C. a posé ses *« questions sérieuses »*. Le P.S., surpris, s'est interrogé et a répondu prudemment. Les déclarations ont succédé aux déclarations, les communiqués aux communiqués et, des explications, *on en est venu* aux propos aigres-doux. Ce débat qui, en dépit des précautions oratoires des uns et des autres, prend la tournure d'un duel, s'éternise. Plus de trois mois déjà, pendant lesquels tout a été *dit et redit dix fois*, au point que l'on finit par se demander si les mêmes mots ont pour tous le même sens.

Que le parti communiste se soit montré le plus ardent dans le débat n'est pas douteux : il a, dans le Nord, publié des textes dix fois plus abondants que ceux du parti socialiste. Mais c'est surtout à Lille que s'est développée l'opiniâtre contestation du P.C. M. Gustave Ansart, député du Nord, secrétaire fédéral et aussi membre du bureau politique du P.C., peut affirmer qu'il *« s'est toujours hissé au-dessus des questions de personnes et des rancœurs »*, il n'empêche que toutes ses attaques visent en premier lieu M. Pierre Mauroy. Ce dernier, député, maire de Lille, et surtout membre du secrétariat national du parti socialiste, par ses réactions plus ou moins vives, selon les cas, réplique directement à M. Ansart. Cent textes prouvent à l'évidence qu'il ne s'agit pas *« d'une querelle personnelle inventée par les journalistes »*.

Le fait est d'autant plus frappant *que nulle* part ailleurs dans la région les éclats de la querelle n'ont été aussi bruyants, au point que *le conflit à Lille est devenu* un phénomène national. Dans le Pas-de-Calais, M. Raymond Dumont, secrétaire fédéral du P.C., pose aussi les mêmes *« questions sérieuses »* à ses partenaires socialistes, mais on n'a pas encore vu M. André Delelis, député socialiste, maire de Lens — qui, lui aussi, gère la ville avec quelques centristes — bombardé de communiqués condamnant ses *« alliances avec la droite »*. A n'en pas douter c'est encore une fois à l'ombre du beffroi de l'hôtel de ville de Lille que se joue une partie délicate pour la gauche.

Les questions de M. Ansart sont celles de M. Marchais sur la fidélité au programme commun, l'action commune, le refus de *« gérer la crise »*. Quand M. Ansart s'adresse aux journalistes, il reprend à plaisir les déclarations de MM. Michel Rocard et Jacques Delors, que l'on croit sur parole, mais si MM. Mitterrand et Mauroy proclament leur attachement au *programme* commun, si le maire de Lille affirme : *« Aucun socialiste ne veut préparer l'union sacrée »*, le procès d'intention n'en est guère atténué pour autant. Quand M. Mitterrand, un samedi après-midi de décembre, rassemble plus de dix mille personnes dans le Pas-de-Calais et affirme qu'*« on ne trouvera pas de meilleure solution à la crise que le programme commun »*, cela n'atténue pas les griefs.

Le contrat de M. Mauroy

Pour le P.C., *« ce n'est pas en continuant à nier les problèmes que l'on contribuera à les résoudre »*. Il est vrai que des problèmes existent dans le Nord, et singulièrement au niveau de l'action commune.

M. Ansart a beau jeu d'accuser M. Mauroy de tenir un *« double langage »*, l'un à Paris, l'autre à Lille, *en mettant en avant* l'alliance des socialistes et des indépendants au sein du conseil *municipal* de Lille. M. Mauroy s'offusque qu'on puisse lui reprocher une telle chose. Il rappelle *qu'aux élections législatives* de 1967, dans la circonscription du Cateau, il s'est désisté pour le communiste qui l'avait précédé de quarante-deux voix seulement, alors qu'une exception en sa faveur avait été décidée au niveau national. Il précise qu'il avait préparé une liste socialo-communiste pour les élections municipales de 1971 dans cette même ville du Cateau... avant d'être appelé par M. Augustin Laurent à Lille. Dans la capitale des Flandres, la situation était différente. M. François-Xavier Ortoli, au nom de l'U.D.R., menait une campagne ardente, et l'on craignait fort que les socialistes ne perdent la mairie.

Le *programme commun* n'était pas signé alors. Le P.S. refusa l'alliance avec le P.C., et M. Augustin Laurent, en excellent tacticien, fit triompher sa liste avant de céder le fauteuil majoral à M. Pierre Mauroy.

Ce dernier affirme donc avec vigueur : *« Les communistes ont voté pour moi au second tour. Je suis aussi leur élu. Regrettent-ils que nous ayons battu M. Ortoli ? J'ai signé un contrat avec les Lillois, je dois respecter ce contrat. »*

M. Ansart souligne bien qu'il ne *demande pas que cette alliance* soit cassée avant les prochaines élections et qu'il s'agit, après *tout*, d'*« une question subalterne dans le grand débat qui nous occupe »*. Il n'empêche que régulièrement, aux mêmes arguments repris comme un refrain, le maire de Lille doit apporter les mêmes réponses. Il est vrai que quand il affirme son attachement au scrutin proportionnel contre *« la loi scélérate imposée aux villes de plus de trente mille habitants »*, les communistes préféreraient qu'il s'engage dès maintenant pour une alliance avec eux aux élections municipales de 1977.

Puis fut engagé le débat pour la participation du P.C. *« en tant que tel »* dans les commissions extra-municipales. Il se trouve qu'à Lille le haut comité de l'animation est formé de personnalités intervenant à titre individuel et non pas au nom d'une association ou d'un groupement. M. Mauroy a donc répondu, très administrativement, qu'il n'était pas *question d'accepter une re*présentation des partis politiques *« et en particulier du parti communiste »*. Lors de la réunion du haut comité, le 13 janvier, un des membres communistes — car des communistes y siègent — est intervenu. Ce qui a permis à M. Mauroy de préciser à nouveau le statut de cet organisme, en déclarant : *« Tous les Lillois qui sont décidés à travailler avec nous sont invités à le faire, et en particulier les communistes. »* Échanges subtils, on le voit.

Le quotidien régional du P.C. évoquant cette affaire, n'a pas repris les termes de *l'Humanité*, qui jugeait la réponse du maire *« insolente »*, mais il a négligé de *mentionner l'invitation à une ren*contre des deux sections lilloises, socialiste et communiste, *« pour examiner les implications politiques de la demande du P.C. »*, lancée par M. Mauroy. Pourtant, depuis la rentrée d'octobre 1974, aucun contact de ce genre n'a eu lieu à Lille, et le P.C. ne cesse de le déplorer.

A Lens, dans le Pas-de-Calais, par deux fois, pour se conformer aux directives nationales, la fédération socialiste a refusé une telle rencontre avec le P.C. Celui-ci a rejeté, en décembre, l'action unitaire pour l'emploi que les socialistes voulaient mener avec les organisations syndicales et les partis de gauche. Pourtant, la polémique n'a jamais été très vive.

Lors de l'ouverture de la session en cours du conseil général, la bataille des budgets départementaux *s'est* aussitôt engagée, comme dans tous les départements de France. La situation est la même à Lille et à Arras, dans deux conseils que les socialistes président. Dans la capitale des Flandres, les communistes ont proposé d'emblée cinquante millions d'économies. Les socialistes ont répondu en déclarant qu'eux aussi souhaitaient limiter au maximum la charge des contribuables et qu'ils étudieraient le budget dans ce sens. Le porte-parole du P.C., un peu trop vite semble-t-il, a approuvé alors chaleureusement le président du conseil général, M. Albert Denvers, député socialiste. Celui-ci *« manquait »* pourtant aux engagements pris, puisque M. Ansart a *tout* aussitôt redressé la barre en expliquant simplement la réaction de son collègue par ces mots : *« Notre camarade pouvait-il, une fois de plus, donner le spectacle public de la division ? »*

Cette querelle des conseils généraux ne serait pas sans conséquences dans le Nord et le Pas-de-Calais si l'attitude des communistes avait pour résultat de faire voter le budget par les socialistes et la majorité présidentielle. Les socialistes prendraient alors l'initiative de lancer à leur tour une campagne d'explication.

GEORGES SUEUR.

Prochain article :

LES VIEUX DÉMONS RESURGISSENT

« LA VIE NOUVELLE » RÉAFFIRME SON PLURALISME POLITIQUE

La Vie nouvelle, mouvement d'éducation populaire, dont l'ani*mateur national*, M. Philippe Warnier, avait signé l'appel de la « troisième composante » en faveur des assises du socialisme, précise qu'elle *« ne saurait, de toute évidence, fusionner en tant qu'organisation dans quelque parti que ce soit »*. La Vie nouvelle rappelle sont rôle particulier (*« sensibiliser ses militants à la dimension spécifique de leur existence »*) et sa stratégie *« fondée à la fois sur la nécessaire unité de la gauche et sur une politisation des luttes sociales dans une perspective d'autogestion »*.

Déclarant ne pas vouloir *« imposer une ligne politique précise à ses membres »* et vouloir rester un *« lieu de confrontation »*, la Vie nouvelle déclare à propos de ceux de ses militants qui ne souhaitent pas renforcer le P.S. : *« C'est leur droit strict d'avoir leurs thèses au sein du mouvement. »*

Voulant *« aider ceux de ses militants qui se sont sentis concernés »* à saisir ce qui lui est apparu *« une chance »*, la Vie nouvelle estime que malgré des aspects « négatifs », les assises du socialisme constituent *« un pas en avant positif dans la constitution d'une grande force socialiste autogestionnaire »*. La Vie nouvelle juge positive les grandes lignes du projet de société issu des assises (qui prévoit *« l'articulation constante entre mobilisation populaire et action gouvernementale »* et constitue *« un engagement irréversible dans l'union de la gauche aux côtés du P.C. »*) et *« la convergence des pratiques militantes »*. Elle se félicite également que *« le problème de l'articulation parti-forces vives »* ait *« avancé dans les textes et les esprits »*.

Considérant que les négociations entre les trois composantes *« permettent d'espérer que le congrès du P.S. sera une étape dans la constitution d'un parti engagé dans les luttes »*, la Vie nouvelle, ne désirant donner aucun *« conseil d'ordre tactique »*, souhaite que ceux de ses militants qui sont au P.S. ou s'apprêtent à y entrer contribuent à *« arrimer à gauche l'ensemble du parti »* et y *« favorisent le développement d'un pôle de gauche »*.

★ La Vie nouvelle, 73, rue Sainte-Anne, Paris-2e.

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué mercredi 15 janvier, au cours de la « Tribune libre » de TF 1, que si *« l'on poursuit la politique économique actuelle, on va vers une aggravation du chômage »*. *« Il faut des solutions énergiques »*, a-t-il ajouté.

M. ANDREANI EST NOMMÉ DIRECTEUR POUR L'EUROPE AU QUAI D'ORSAY

M. Jacques Andréani a été nommé, mercredi 15 janvier, directeur pour l'Europe au ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Emmanuel de Margerie, récemment nommé directeur des musées de France.

[Né en 1929, ancien élève de l'ENA, M. Andréani, après avoir été notamment en poste à Washington, à Moscou et à la délégation permanente de la France auprès de l'OTAN, dirigeait depuis *septembre* 1973 la délégation française à la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.). Il est remplacé dans cette fonction par M. Gérard André. Celui-ci conserve cependant son poste d'ambassadeur à Helsinki.]

Au conseil des ministres

LE PREMIER MINISTRE DÉMENT LES BRUITS RELATIFS A UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Au terme du conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 15 janvier au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a démenti, devant les journalistes, les bruits de remaniement ministériel qui couraient depuis la veille. « Toutes ces supputations sont ridicules », a dit le chef du gouvernement. « Il n'y a rien de vrai là-dedans. Ce sont des histoires de journalistes », a déclaré, de son côté, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, *ministre de l'intérieur*.

A l'issue de la réunion du conseil, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil des *Communautés*.

(Voir page 1.)

Sur la proposition du ministre de l'agriculture, le conseil a approuvé un projet relatif à la rémunération de certains personnels de direction des lycées et collèges *agricoles et des établissements* d'enseignement agricole spécialisés, de même niveau.

A la suite d'une communication du ministre de l'équipement, le conseil a étudié les *objectifs* généraux de la réforme foncière.

(Voir page 1.)

En l'absence du ministre des affaires *étrangères*, le premier ministre a fait adopter un projet de loi autorisant la création du Centre européen pour les prévisions météorologiques.

(Voir page 8.)

هكذا من الأصل

EN DÉPIT DE L'HOSPITALISATION DE M. MARCHAIS

La succession du secrétaire général du P.C.F. n'est pas ouverte

La décision prise, mercredi 15 janvier, par le bureau politique du P.C.F. d'assurer collectivement l'intérim de M. Georges Marchais, correspond à l'espoir des dirigeants du parti communiste de voir leur secrétaire général reprendre rapidement ses fonctions. Même si M. Marchais a pu rencontrer quelques difficultés avec ses pairs du bureau politique lors de la préparation du vingt et unième congrès, les divergences tactiques qui se sont alors manifestées n'impliquaient aucun changement d'homme à la tête du parti.

La manière de concevoir l'union de la gauche a, bien sûr, été révisée, et M. Paul Laurent a, dès mercredi, tenu à souligner que l'indisponibilité de M. Marchais n'entraînerait aucune modification dans la politique qui est appliquée depuis lors. Autant dire que la pression du P.C. sur ses alliés socialistes ne va pas se relâcher. M. René Piquet s'est, par exemple, employé à réfuter l'argument de M. François Mitterrand selon lequel la controverse actuelle est « utile à M. Giscard d'Estaing ».

Si, en définitive, l'incident coronarien dont a été victime M. Marchais se révélait plus grave qu'il n'est apparu au premier abord, et si le secrétaire général devait renoncer à ses activités, le parti communiste se trouverait embarrassé pour assurer une relève. La tâche est suffisamment écrasante pour que les personnalités susceptibles de l'assumer soient moins nombreuses qu'on ne pourrait l'imaginer.

En outre, personne, au sein du bureau politique, ne s'est préparé à une telle relève, même parmi ceux qui, dans la dernière période, ont critiqué tel ou tel aspect de l'action de M. Georges Marchais. Dans leur ensemble, les dirigeants communistes restent en effet convaincus du bien-fondé de la stratégie unitaire suivie et ne font pas mystère du fait qu'ils ne possèdent pas de formule de rechange, hormis la renonciation à la conquête du pouvoir.

Cette situation permet aux chefs de file de la gauche de conserver, dans la crise actuelle, un certain optimisme. Une rencontre est prévue, jeudi après-midi, entre dirigeants socialistes et communistes en vue d'arrêter une position commune pour le vote des budgets dans les six régions où la gauche est majoritaire. Ce premier entretien officiel depuis le début de la controverse prouve que socialistes et communistes ont le souci de maintenir leur confrontation dans certaines limites et d'éviter des ruptures publiques qui pourraient être irréparables. Les socialistes n'ont pas caché que si le P.C.F. rompait la solidarité de la gauche dans les institutions régionales (où la règle unitaire a toujours été appliquée, à la différence de ce qui existe dans les conseils municipaux) ils en tireraient les conséquences en retirant au P.C.F. les responsabilités qui lui ont été confiées. Il semble que l'on n'en arrivera pas là. — T. P.

Le Comité central se réunira les 20 et 21 janvier

Mercredi 15 janvier, en fin de matinée, le docteur Slama, assistant du professeur Bouvrain, qui dirige le service de l'hôpital Lariboisière, au sein duquel est soigné M. Georges Marchais, a donné quelques détails sur l'état de santé du secrétaire général du P.C.F. Il a précisé que M. Marchais « *a été victime d'un incident coronarien dont l'évolution est tout à fait normale* ».

Le docteur Slama a indiqué que M. Marchais devrait rester quelques jours en réanimation. « *Il est encore difficile de dire*, a-t-il ajouté, *s'il retrouvera des activités normales, nous en saurons davantage sur son état dans deux ou trois jours et nous publierons, à ce moment, un bulletin de santé.* » A la question « est-ce grave ? », M. Slama a répondu « non ».

Dès que, dans la nuit de mardi à mercredi, l'accident cardiaque du secrétaire général a été connu, le bureau politique du P.C.F a été convoqué. Il s'est réuni mercredi à 10 heures en l'absence de MM. Duclos, lui aussi hospitalisé, et Leroy, en voyage à Alger pour la journée où il doit rencontrer le président Boumediène. M. Gaston Plissonnier a rendu compte en fin de matinée des travaux du bureau politique. Il a indiqué que le bureau politique avait été « *informé en détail de l'état de santé de M. Marchais* » auquel il a transmis ses « *sentiments d'affection fraternelle* ». « *Des dispositions de travail ont été prises*, a-t-il poursuivi, *pour assurer le fonctionnement normal de la direction du parti pendant l'absence du secrétaire général. Très normalement le travail de la direction du parti et l'activité générale du parti continuent.* » Le calendrier des réunions du bureau politique (16 janvier) et du comité central (20 et 21 janvier) est inchangé. M. Plissonnier a refusé de répondre à une question sur la nomination éventuelle d'un secrétaire général adjoint.

[Le service dirigé à l'hôpital Lariboisière par le professeur Yves Bouvrain est le service de pointe le mieux équipé de la capitale pour les interventions qui suivent un accident cardiaque. La rapidité est, en ce domaine, déterminante. Récemment, le professeur Bouvrain a, dans une communication à l'académie de médecine, rappelé que la moitié des décès se produisent pendant les premières heures après l'attaque cardiaque. Le service du professeur Bouvrain est organisé précisément pour favoriser au maximum la rapidité d'intervention.]

LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F.

Le bureau politique compte en communiste, qui va collectivement assurer l'intérim de M. Georges Marchais, est composé de MM. Gustave Ansart (député du Nord), Guy Besse, Jacques Duclos (sénateur de la Seine-Saint-Denis, actuellement hospitalisé en raison d'une infection rénale), Etienne Fajon (député de la Seine-Saint-Denis), Benoît Frachon, Georges Frischmann, Paul Laurent (député de Paris), Roland Leroy (député de la Seine-Maritime), Henri Krasucki, René Piquet, Gaston Plissonnier, Claude Poperen, Georges Séguy, André Vieuguet et Mme Madeleine Vincent. M. Jacques Chambaz, député de Paris, est entré en outre au bureau politique en novembre 1974.

Ce bureau politique compte en outre trois membres suppléants : Mme Mireille Bertrand et MM. Jean Colpin et Guy Hermier.

M. PAUL LAURENT : la politique du XXIe congrès va se poursuivre.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, qui était interrogé mercredi 15 janvier à France-Inter a déclaré :

« *L'absence momentanée du secrétaire général sera évidemment ressentie durement, non seulement sur le plan du travail, mais aussi du point de vue de l'amitié, de l'affection. Cela dit, la vie politique continue et la mise en œuvre de la politique définie par notre XXIe Congrès vont se poursuivre comme avant la maladie de Georges Marchais.* »

En ce qui concerne les relations avec le parti socialiste, il a ajouté :

« *Le débat et l'action ne s'excluent pas, l'action est attendue avec une certaine impatience par ceux qui souffrent de la situation actuelle.* (...)

« *Aujourd'hui, la grande question qui est posée devant la gauche, c'est qu'elle consacre l'essentiel de ses forces à combattre les idées de la droite et à défendre la validité du programme commun, à gagner de nouveaux adeptes.* »

M. PIQUET : M. Mitterrand n'a pas répondu.

M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré mercredi 15 janvier au micro de France-Inter, en réponse à M. Mitterrand, qui a estimé que la controverse au sein de la gauche était « utile à M. Giscard d'Estaing » :

« *Débattre et discuter de questions aussi essentielles pour l'avenir de notre pays que celles posées par le parti communiste, ce n'est pas faire le jeu de Giscard d'Estaing. Ce qui fait le jeu de Giscard d'Estaing, de son gouvernement et des forces de la bourgeoisie en général, c'est, au contraire, le refus d'engager une action commune sur les grands objectifs du programme commun. C'est, en fait, le refus d'organiser systématiquement en tout lieu et en tout moment la lutte contre l'austérité et contre la politique gouvernementale actuelle.*

» *Mitterrand n'a pas répondu. Au-delà de la rondeur des propos, il n'a pas répondu aux questions réelles que nous avons posées publiquement. S'agissant du nécessaire combat contre la politique gouvernementale, du nécessaire combat pour la victoire du programme commun, donc pour le rassemblement d'énergies nouvelles autour de ce programme commun, François Mitterrand n'y a pas valablement et réellement répondu parce qu'aujourd'hui, dans la situation politique que nous connaissons, les paroles ne suffisent pas. Ce qui est décisif, c'est l'action et, mieux encore, l'action commune contre cette politique gouvernementale.* »

● *M. André Diligent*, ancien sénateur, porte-parole du Centre démocrate, a déclaré, mercredi 15 janvier dans une tribune libre diffusée par FR 3, que son parti a l'ambition d'être « *la colonne vertébrale du centre gauche* ». « *Nous ne sommes pas*, a-t-il ajouté, *les représentants du parti américain* (...), *nous ne sommes pas les godillots de quelqu'un, aussi prestigieux soit-il.* »

M. Giscard d'Estaing a fait prendre des nouvelles du secrétaire général du P.C.

Les visites à M. Georges Marchais demeurent toujours interdites, mais de nombreux messages de sympathie sont adressés au secrétaire général du P.C.F., qui est hospitalisé, depuis mardi soir 14 janvier, dans le service de réanimation cardio-vasculaire du professeur Yves Bouvrain, à l'hôpital Lariboisière. Le porte-parole du professeur, le docteur Slama, a indiqué, mercredi 15 janvier dans l'après-midi, que l'évolution de l'état de santé de M. Marchais allait dans un sens favorable, mais qu'il était encore trop tôt pour formuler un pronostic. Le patient, a-t-il ajouté, a une robuste constitution (M. Marchais n'est âgé que de cinquante-quatre ans). Il a sa pleine connaissance et s'entretient avec son médecin de choses et d'autres, sauf de politique.

M. Valéry Giscard d'Estaing a fait prendre des nouvelles de l'état de santé de M. Georges Marchais par son chef de cabinet, M. Philippe Sauzay. Quant au premier ministre, M. Jacques Chirac, il a formulé mercredi, devant les journalistes qu'il recevait à l'hôtel Matignon, des vœux pour le « *rétablissement rapide et complet* » du secrétaire général du P.C.F.

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de l'action politique, a déclaré pour sa part : « *La maladie de M. Marchais témoigne de la vie harassante d'un leader politique dynamique et dévoué à son parti. Etrange coïncidence, l'éloignement même momentané de la scène politique du principal artisan du rapprochement avec les socialistes va laisser le champ libre à ceux qui, au sein du parti communiste, s'y opposent. Cette maladie survient, d'autre part, au moment où la guerre froide risque de reprendre entre l'Est et l'Ouest avec toutes les conséquences qu'elle ne manquerait pas d'impliquer sur le plan intérieur en provoquant notamment des clivages au sein même du parti socialiste.* »

A gauche, le bureau exécutif du P.S. s'est associé aux vœux déjà émis par M. Mitterrand, tandis que M. Michel Rocard a déclaré :

« *Georges Marchais est un militant dont j'ai eu l'occasion d'apprécier toutes les qualités. Le mouvement ouvrier a besoin de tous ses hommes, et même si son indisposition est très passagère, comme je le souhaite beaucoup, elle frappe durement toute la gauche, d'autant plus que Georges Marchais joue personnellement un rôle considérable dans la lutte contre la politique du gouvernement actuel et dans l'évolution de l'union de la gauche.*

» *Je lui souhaite vivement un rétablissement complet et aussi rapide que possible* » Ce message, signalé par *l'Humanité* du 16 janvier, n'est cependant pas cité.

Parmi les très nombreux messages envoyés par des personnalités étrangères, on peut relever ceux de M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, des ambassadeurs de Roumanie et de Pologne, et de M. Sekou Touré, président de la République de Guinée.



Dans la presse quotidienne

L'HUMANITE : spéculations oiseuses.

L'Humanité critique ainsi les commentaires des journaux de mercredi, commentaires qui se retrouvent dans la presse de jeudi :

« *Avec un bel ensemble, certains commentateurs ont découvert des « raisons » — dont le faux sensationnel le dispute au mauvais goût — à la maladie de M. Georges Marchais.*

» (...) *A l'unanimité que certains réalisent sur des spéculations oiseuses relève, il est vrai, d'une* « étrange coïncidence ». *Celle qui réunit tous ceux, conscients ou inconscients, qui saisissent toutes les occasions pour tenter d'affaiblir le P.C.F.* »

LE FIGARO : risque de rupture.

« *La détérioration constante des relations entre le parti communiste et le parti socialiste risque d'atteindre le point de rupture maintenant que Georges Marchais, qui avait su nouer des liens personnels avec François Mitterrand et Robert Fabre, n'est plus là pour maintenir la polémique dans des limites acceptables.*

» *Circonstance aggravante : la dénonciation par l'U.R.S.S. de l'accord commercial américano-soviétique porte un coup très dur à la politique de détente Est-Ouest menée par Brejnev (lui aussi malade). Même s'il est vrai que les P.C. nationaux déterminent eux-mêmes leur politique, une telle situation ne peut manquer d'avoir des répercussions sur l'attitude de l'ensemble des partis communistes.* »

(PIERRE THIBON.)

LA LETTRE DE LA NATION (U.D.R.) : l'espérance de la gauche s'effrite.

« *Tout porte à croire que le repos forcé du numéro un communiste n'atténuera en rien la tension entre le P.C.F. et le P.S. D'autant que l'annonce faite par Kissinger de la dénonciation par Moscou de l'accord commercial soviéto-américain ne peut que renforcer les communistes dans leur position de raidissement en même temps qu'elle accrédite un peu plus la thèse de ceux — Mitterrand en tête — qui voient dans la politique de l'U.R.S.S. une des causes possibles — sinon principales — de la querelle engagée depuis octobre.* (...)

» *Huit mois après l'élection présidentielle, l'« immense espérance » de la gauche s'effrite ainsi au fil des semaines sous les regards ébahis de ceux qui avaient cru pouvoir transformer en victoire une défaite subie de justesse et qui assistent, impuissants, au spectacle de partis revendiquant ensemble le pouvoir mais incapables de s'entendre avant même d'y parvenir.* »

L'AURORE : comme M. Brejnev.

« *On peut — sans faire de roman — être aujourd'hui frappé par les parallélismes, les similitudes qui, depuis cette rencontre, marquent tant l'existence de Leonid Brejnev que celle de Georges Marchais.*

» *Tous deux sont dans l'impossibilité, relative ou totale, d'exercer leurs fonctions. Rien à Moscou n'indique que le secrétaire du parti communiste soviétique, astreint au « repos », a regagné le Kremlin. Depuis l'autre nuit, le secrétaire général du parti communiste français a été hospitalisé à Paris, victime d'un accident cardiaque.*

» *Tous deux ont eu, ces derniers temps, leur action politique critiquée, contestée, minée.*

» *De sorte que l'on peut se demander si l'accident de santé dont ils sont l'un et l'autre victimes — et c'est bien souvent le cas dans ce genre de maladie — ne résulte pas d'une usure autant morale que physique.* »

(DOMINIQUE PADO.)

NICE-MATIN : retour aux sources ?

« *Bien que les instances du parti communiste aient décidé que, jusqu'au rétablissement de son leader, la direction serait collégiale, on peut se demander si les doctrinaires ne vont pas chercher à amorcer un retour aux sources. L'avenir sur ce point est désormais fait d'inconnues : combien de temps durera l'immobilisation de Georges Marchais ? Pourra-t-il, à l'issue de son rétablissement, suivre le rythme d'une vie harassante, tant sur le plan physique qu'intellectuel ? Ne va-t-on pas, pendant son éphémère retraite, jeter de l'huile sur le feu et aggraver la querelle socialo-communiste ?* »

(ROGER BOUZINAC.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la personnalisation.

« *Que l'on puisse laisser dire que l'indisposition de Georges Marchais est de nature à infléchir les rapports entre le P.C. et le P.S. prouve à quel point la fragilité de l'union de la gauche est ressentie dans l'opinion. Voilà la rançon d'une trop longue et trop vive polémique.*

L'idée se trouve aujourd'hui accréditée selon laquelle cette union reposait essentiellement sur deux personnalités. C'est peut-être vrai, c'est même sûrement vrai : Georges Marchais et François Mitterrand n'ont pas peu contribué à créer et consolider le mouvement unitaire. Mais c'est également faux : celui-ci s'est cristallisé autour d'un authentique élan populaire. Le problème est maintenant de savoir si cet élan est plus fort que la volonté des hommes et des états-majors qui l'ont provoqué et qui, aujourd'hui, le freinent pour des raisons qui échappent au commun des électeurs. »

(PHILIPPE TESSON.)

EUROPE 1 : un tournant déjà pris.

« *Dans l'immédiat, je ne crois pas que l'effacement de Georges Marchais se traduise par de grands changements. Et ceci pour une raison très simple : le tournant politique a déjà été pris. Après la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, Georges Marchais a cru un moment que les grands progrès de la gauche impliquaient une ouverture plus large encore. Mais, dès l'automne, le P.C. a changé d'attitude : ce n'était pas un virage à 180 degrés, mais, disons, à 60 degrés : la ligne rose vif du programme commun n'est pas abandonnée ; mais le P.C. cherche à retrouver la première place.*

Incontestablement, son numéro deux, Roland Leroy, a joué un grand rôle dans ce renversement, pour l'instant plus tactique que stratégique. Mais Georges Marchais s'y est rallié, donc associé : il n'y a aucune raison que son état de santé en modifie sensiblement le cours. »

(ALAIN DUHAMEL.)

L'HOTEL MARIGNY SERA OUVERT POUR M. SADATE

M. Valéry Giscard d'Estaing offre un dîner privé à ses collaborateurs jeudi 16 janvier à l'hôtel Marigny, dont l'aménagement vient d'être terminé en face de l'Elysée.

Cet hôtel particulier, acheté par Georges Pompidou pour accueillir les hôtes du président de la République, sera la résidence de M. Sadate lors de sa visite à Paris le 27 janvier.

● *M. Sanguinetti* va s'installer prochainement dans un bureau loué rue de l'Université par le gouvernement. Il n'aura toutefois aucun titre officiel le rattachant au cabinet du premier ministre.

M. Chirac : la réforme de l'entreprise devra développer la participation

M. Jacques Chirac a reçu mercredi 15 janvier, à l'hôtel Matignon, les vœux des membres de l'Association de la presse ministérielle et de la presse étrangère. En réponse à Mme Micheline Basset, présidente de l'Association, le premier ministre a évoqué les problèmes de la presse en disant notamment :

« *Le gouvernement est en train de réfléchir aux problèmes d'adaptation qui se posent à la presse : problème des rapports entre journalistes et pouvoirs publics et aussi problème de l'information.* » M. Chirac attend le rapport sur la presse, que M. Jean Boinvilliers, parlementaire en mission, doit lui remettre dans trois mois.

Le premier ministre a ajouté : « *Toute dégradation de la situation de la presse, et en particulier de la presse écrite, est en outre une atteinte portée à la démocratie et sans aucun doute aussi une atteinte portée aux caractéristiques intellectuelles d'une nation.* » M. Jacques Chirac s'est ensuite longuement attardé avec ses hôtes et a répondu à leurs questions. Il a notamment évoqué les points suivants en ces termes :

● *Remaniement du gouvernement.* — Les rumeurs qui ont couru à ce sujet sont une « farce ». Elles sont « *dénuées de tout fondement* ». M. Chirac précise que pour la formation du gouvernement il « *répugne à toute idée de dosage politique et préfère réunir une équipe d'hommes choisis pour leurs capacités autour du Président de la République* ».

● *Réforme de l'entreprise.* — « *C'est une grande affaire, ma grande affaire. Les travaux de M. Sudreau sont positifs et intéressants. Son rapport, qui me sera remis à la fin du mois de janvier, sera publié immédiatement. J'ai demandé à M. Sudreau d'aller plus loin dans le domaine de la participation et de viser à une réforme ambitieuse élargissant les dispositions de l'ordonnance actuelle sur la participation.* »

● *La relance de l'économie.* — « *Une opération globale de relance, dès aujourd'hui, stimulerait l'inflation, mais pas l'activité économique. Il est à craindre qu'elle n'aurait pas d'incidence positive sur l'emploi, et probablement pas sur les investissements, mais que, en revanche, elle risquerait d'avoir un effet négatif sur les prix.* »

● *Le revenu des agriculteurs.* — « *L'évolution de leurs revenus doit suivre une ligne comparable à l'évolution des autres revenus. Pour parvenir à cet objectif, il faudra à la fois un effort sur les prix communautaires et un effort national en leur faveur, mais qui doit être conforme au traité de Rome. Une hausse excessive des prix risquerait d'aller à l'encontre des impératifs de la lutte communautaire contre l'inflation.* »

● *Prochains déplacements.* — Un conseil des ministres se réunira dans une ville de province avant le 2 avril. Vers le 15 mars, M. Chirac se rendra en Union soviétique, où M. Brejnev l'a invité. Il ira également en Roumanie, ainsi qu'au Sénégal, avant l'été, et fera un voyage officiel aux Antilles début 1976.

Le premier ministre doit se rendre à Marseille, puis, à la fin du mois de mars, dans la région Nord-Pas-de-Calais.

● *Le rôle de M. Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., sera, a dit M. Chirac, « *encourageant* ». Il souhaite, en effet, selon le premier ministre, « *participer à un effort d'approfondissement du gaullisme, et aussi de diffusion de la pensée gaulliste. Cette tâche convient à son indépendance* ». M. Chirac l'a assuré de « *son soutien et de son amitié* ».

dans le Nord

ont été le plus bruyants

LES VIEUX ... RESURGISSENT

POLITIQUE

LE PREMIER MINISTRE DÉMENT LES BRUITS DE ... UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

ARMÉE

M. Soufflet : il existe des problèmes nombreux et importants

Interrogé sur l'origine des manifestations de Draguignan et de Karlsruhe, au cours desquelles des soldats du contingent ont défilé dans la rue pour protester contre les conditions actuelles du service national, M. Jacques Soufflet a déclaré, mercredi 15 janvier, sur la chaîne télévisée Antenne 2 :

« *Les responsabilités, comme dans toutes choses humaines, sont très partagées. J'ai des responsabilités..., c'est certain. Peut-être n'ai-je pas senti à chaque instant exactement ce qu'il fallait faire. Mais peut-être que le commandement, aussi, partage un certain nombre de responsabilités. L'information par exemple, est très difficile à diffuser dans ce grand corps qu'est l'armée ; j'ai pu le constater tout récemment.*

» *Vous-même,* a-t-il dit en s'adressant au journaliste qui l'interrogeait, *vous portez des responsabilités. Il s'agit de traiter d'un problème de fond d'ordre national. Alors, il me semble que, quand on donne trop de publicité à un certain nombre de manifestations ou à un certain nombre de déclarations, qui vont contre l'institution même qui est au service de la nation, on porte tort à la nation elle-même.* »

Sur la chaîne télévisée TF 1, le même jour, le ministre de la défense a déclaré : « *A Draguignan, les manifestants ont mis en avant des brimades qui s'exerceraient dans l'armée ou aussi des manifestations de racisme alors que, à Karlsruhe, ils parlent surtout de permissions et de voyages gratuits pour ces permissions. Les phénomènes ne sont donc pas tout à fait identiques.* »

Le ministre a laissé entendre que des sanctions seront prises contre les soldats qui ont manifesté en République fédérale d'Allemagne.

« *Ce qu'il faut dire, et de la manière la plus objective et la plus franche, c'est qu'il existe des problèmes dans l'armée, à la fois au niveau des militaires de carrière et des appelés ; que ces problèmes sont nombreux et qu'ils sont importants ; que dès mon arrivée ici je leur ai accordé une importance prioritaire. Et puis voilà. Je n'ai jamais parlé de réforme pour les appelés ou les soldats du contingent. J'ai simplement pensé, après quelques semaines de réflexion, qu'il fallait améliorer d'une façon sensible les conditions d'exécution du service militaire, car j'ai constaté également que ce service militaire était admis par la quasi-unanimité, à la fois de l'opinion publique et surtout de l'opinion parlementaire* », a conclu M. Soufflet.

● *M. Pierre Villon*, député communiste de l'Allier, a posé, mercredi 15 janvier, au ministre de la défense une question écrite dans laquelle il lui demande « *quelles sanctions ont été prises pour empêcher la répétition des brimades de caractère raciste* » dont sont, selon lui, victimes les soldats originaires des départements d'outre-mer.

Le député communiste estime que les débats qui ont suivi la manifestation des appelés de Draguignan ont établi ces faits « indiscutablement ».

● *Le secrétariat national du P.S.U.* a publié, mercredi 15 janvier, une déclaration qui affirme que « *la lutte s'est intensifiée au sein de l'armée* », rappelle que « *plusieurs hommes sont encore emprisonnés* », et renouvelle le soutien du P.S.U. « *aux revendications et aux luttes des soldats, ainsi qu'aux soldats emprisonnés* ».

A Paris

LE COMITÉ DE SOUTIEN A UN INSOUMIS EST ATTAQUÉ PAR DES JEUNES GENS

Quatre personnes qui participaient mercredi soir 15 janvier, à Paris, dans le XIe arrondissement, à une réunion d'un comité de soutien à un insoumis ont été blessées à coups de matraques et de barres de fer par un groupe d'une dizaine de jeunes gens masqués. Ceux-ci ont également saccagé le local de l'association paroissiale, situé, 177, rue de Charonne, où se tenait la réunion. Mme Rémy, cinquante-quatre ans, mère de M. Bernard Rémy, déserteur amnistié, qui doit prochainement comparaître pour refus d'obéissance devant le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux, est au nombre des blessés.

Cette agression est revendiquée par le « Groupe d'intervention nationaliste », qui dans un tract marqué de la croix celtique, affirme : « *Nous défendons l'honneur de l'armée.* » Une personne se réclamant de ce groupe a déclaré dans un communiqué que « *les nationalistes ne toléreront plus que les agents de la subversion marxiste salissent l'honneur de l'armée française et tentent de briser son unité* », et que « *toute réunion antimilitariste sera désormais considérée comme une intolérable provocation qui ne saurait durer* ». Une réunion du comité antimilitariste (CAM) devait avoir lieu le même soir dans une salle voisine de ce local.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 15 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Conseil supérieur de l'armée de terre pour 1975.* — Sont nommés : vice-président, le général d'armée de Boissieu ; membre de droit, le général d'armée Vaillant ; membres, les généraux de corps d'armée Langlois, Vuillemet, Couloumme-Labarthe, Clave, Buffenoir, Toussaint, Favereau et Routier, les généraux de division Oddo et Virot.

● *Terre.* — Sont promus : *général de brigade,* les colonels Perier et Agostini. Est nommé directeur de l'intendance de la *première région militaire (Paris)*, l'intendant général de deuxième classe Gouriou.

Sont promus : général de brigade dans la deuxième section (réserve), les colonels Guillot, Denoyes, Vial, Rouquet, Claveau et Montchablon.

● *Conseil supérieur de l'armée de l'air pour 1975.* — Sont nommés : vice-président, le général d'armée aérienne Grigaut ; membre de droit : le général d'armée aérienne Mitterrand ; membres : les généraux de corps aérien Fabry, Loubet, Giraud, Rhenter, Saint-Cricq et Bret.

● *Air.* — Est promu : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Fleury. Sont nommés : commandant en second de la force aérienne tactique et la 1re région aérienne (Metz), le général de brigade aérienne Grouiller ; adjoint au général commandant la 2e région aérienne (Paris-Villacoublay), le général de brigade aérienne Churet.

Est réintégré dans les cadres, le général de division aérienne Cardot, mis en congé définitif du personnel navigant.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le général de brigade aérienne Christienne.

● *Conseil supérieur de la marine pour 1975.* — Sont nommés : vice-président, l'amiral Joire-Noulens ; membre de droit, l'amiral Iehlé ; membres : les vice-amiraux d'escadre Daille, Bourdais, Guillou, Sanguinetti et les vice-amiraux Le Franc et Caillot.

● *Marine.* — Est promu : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Menettrier. Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve), le contre-amiral Marie.

● *Armement.* — Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve), l'ingénieur général de deuxième classe Blin.

● *Gendarmerie.* — Est promu général de brigade dans la deuxième section (réserve), le colonel Maitrier.

ÉDUCATION

A PARTIR DE LA RENTRÉE 1975

Le secrétariat d'État aux universités veut diffuser des émissions de télévision

A la prochaine rentrée scolaire et peut-être même dès juillet 1975, des émissions universitaires devraient faire leur apparition sur les écrans de télévision. C'est du moins ce que cherche à obtenir le secrétariat d'Etat aux universités. Depuis plusieurs semaines déjà, des pourparlers ont été engagés avec les présidents des sociétés TF 1, A 2 et FR 3.

Le projet du secrétariat d'Etat aux universités est de réaliser des séries d'émissions, de 52 minutes chacune, diffusées au minimum une fois par mois à la télévision. Celles-ci ne prépareront pas à des examens mais viseront à « *élargir la culture générale des téléspectateurs* ». Déjà TF1 a donné son accord et envisage de diffuser des émissions le dimanche soir après 21 heures 30.

Le secrétariat d'Etat, n'ayant pas de crédits pour assurer de telles émissions cherche à négocier des coproductions avec les sociétés de télévision. Une telle solution lui permettrait de ne pas payer le temps d'antenne, dont le prix a triplé en deux ans pour atteindre 28 000 francs l'heure. La réalisation pourrait se faire dans les différents établissements publics dépendant du secrétariat d'Etat aux universités (Conservatoire national des arts et métiers, Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, Centre national de la recherche scientifique) ou par les sociétés de télévision. Le secrétariat d'Etat souhaite faire appel à des réalisateurs de renom plutôt qu'à des pédagogues.

Des contacts ont également été pris avec l'Institut de l'audiovisuel ; M. Atger, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des techniques et moyens audiovisuels, fait partie du conseil d'administration de cet établissement. L'Institut pourrait accepter des coproductions qu'il ferait diffuser dans la tranche horaire qui lui est réservée le dimanche à 22 heures sur TF1.

Bien que dans l'immédiat le secrétariat d'Etat n'envisage pas de créer une institution dans le genre de l'*Open University* anglaise, c'est-à-dire de dispenser sur les ondes nationales un enseignement universitaire aboutissant à l'acquisition de diplômes, il ne rejette pas le projet à long terme. Des discussions ont déjà été engagées à ce propos avec M. Raynaud, directeur de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME).

Des sociétés privées de production cinématographique seraient vivement intéressées par les émissions universitaires et ont déjà contacté le secrétariat d'Etat. Mais la nouvelle société de production d'émissions de télévision de M. Edeline n'a pas encore été sollicitée. — C. C.

● *Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public* (SNETAP), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, s'associe à la semaine d'action organisée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) du 20 au 24 janvier (*le Monde* du 16 janvier). Le SNETAP s'estime en effet « *pleinement concerné par les problèmes soulevés : budget, statuts et carrières des enseignants, place de la recherche* » et appelle ses sections de l'enseignement supérieur agronomique à prendre contact avec les sections SNE-Sup au plan local.

● *Le sort des « mathématiques de la décision » à Dauphine.* — Une délégation d'étudiants de « mathématiques de la décision » de l'université de Paris-Dauphine, en grève depuis le 6 janvier, a été reçue le 15 janvier par M. Jacques Béguin, conseiller technique au secrétariat d'Etat aux universités. La disparition prochaine des maîtrises d'université entraînerait en effet la suppression du diplôme sanctionnant leurs études à la fin du second cycle. Le secrétariat d'Etat a décidé de demander au président de l'université Paris-Dauphine, M. Paul Didier, de solliciter une habilitation pour une maîtrise de « *mathématiques et d'applications fondamentales* ».

SOCIÉTÉ

La loi sur l'interruption volontaire de la grossesse n'est pas contraire à la Constitution

décide le Conseil constitutionnel

Selon une décision du Conseil constitutionnel prise le 15 janvier 1975 et publiée au « Journal officiel » du 16, « les dispositions de la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse ne sont pas contraires à la Constitution ».

Cette décision fait suite à la requête en annulation déposée par quatre-vingt-un députés appartenant pour la plupart à la majorité (« le Monde » du 24 et du 25 décembre 1974).

Le Conseil constitutionnel fonde sa décision sur les considérants suivants, dont on lira ci-dessous le texte intégral :

« Le Conseil constitutionnel :

» Considérant que l'article 61 de la Constitution ne confère pas au Conseil constitutionnel un pouvoir général d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement, mais lui donne seulement compétence pour se prononcer sur la conformité à la Constitution des lois déférées à son examen ;

» *Considérant,* en premier lieu, qu'aux termes de l'article 55 de la Constitution : « Les traités ou » accords régulièrement ratifiés » ou approuvés ont, dès leur pu» blication, une autorité supé» rieure à celle des lois, sous » réserve, pour chaque accord ou » traité, de son application par » l'autre *partie.* » ;

» Considérant que, si ces dispositions confèrent aux traités, dans les conditions qu'elles *définissent*, une autorité supérieure à celle des lois, elles ne prescrivent ni n'impliquent que le respect de ce principe doive être assuré dans le cadre du contrôle de la conformité des lois à la Constitution prévu à l'article 61 de celle-ci ;

» Considérant, en effet, que les décisions prises en application de l'article 61 de la Constitution revêtent un caractère absolu et définitif, ainsi qu'il résulte de l'article 62 qui fait obstacle à la promulgation et à la mise en application de toute disposition déclarée inconstitutionnelle ; qu'au contraire, la supériorité des traités sur les lois, dont le principe est posé à l'article 55 précité, présente un caractère à la fois relatif et contingent, tenant, d'une part, à ce qu'elle est limitée au champ d'application du traité et, d'autre part, à ce qu'elle est subordonnée à une condition de réciprocité dont la réalisation peut varier selon le comportement du ou des Etats signataires du traité et le moment où doit s'apprécier le respect de cette condition ;

» *Considérant* qu'une loi contraire à un traité ne serait pas, pour autant, contraire à la Constitution ;

» Considérant qu'ainsi le contrôle du respect du principe énoncé à l'article 55 de la Constitution ne saurait s'exercer dans le cadre de l'examen prévu à l'article 61, en raison de la différence de nature de ces deux contrôles ;

» Considérant que, dans ces conditions, il n'appartient pas au Conseil constitutionnel, lorsqu'il est saisi en application de l'article 61 de *la Constitution,* d'examiner la conformité d'une loi aux stipulations d'un traité ou d'un accord international ;

» Considérant, en second lieu, que la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse respecte la liberté des personnes appelées à recourir ou à participer à une interruption de grossesse, qu'il s'agisse d'une situation de détresse ou d'un motif thérapeutique ; que, dès lors, elle ne porte pas atteinte au principe de liberté posé à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ;

» Considérant que la loi déférée au Conseil constitutionnel n'admet qu'il soit porté atteinte au principe du respect de *tout* être humain dès le commencement de la vie, rappelé dans son article 1er, qu'*en cas de nécessité et* selon les conditions et limitations qu'elle définit ;

» *Considérant* qu'aucune des dérogations prévues par cette loi n'est, en l'état, contraire à l'un *des principes fondamentaux* reconnus par les lois de la République ni ne méconnaît le principe énoncé dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, selon lequel la nation garantit à l'enfant la protection de la santé, non plus qu'aucune des autres dispositions ayant valeur constitutionnelle édictées par le même texte ;

» Considérant, en conséquence, que la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse ne contredit pas les textes auxquels la Constitution du 4 octobre 1958 fait référence dans son préambule non plus qu'aucun des articles de la *Constitution,*

» Décide :

» Art. 1er. — Les dispositions de *la loi relative à l'interruption* volontaire de la grossesse, déférée au Conseil constitutionnel, ne sont pas contraires à la Constitution. »

Mme VEIL : la loi entrera très vite dans les mœurs.

Interrogée jeudi matin au micro d'Europe 1, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a déclaré que la décision du Conseil constitutionnel ne l'avait pas surprise : « *J'ai toujours pensé que, juridiquement, la loi n'était pas en opposition avec la Constitution. Je crois que très vite elle entrera dans les mœurs dans l'esprit où elle a été conçue* », c'est-à-dire comme une « *loi de secours* » visant à rendre la situation de l'avortement en France « *moins dramatique* ». La loi, a annoncé Mme Veil, sera « *promulguée rapidement* », les décrets d'application étant déjà, quant à eux, en cours de préparation. Selon Mme Veil, ils pourraient être publiés avant la fin de ce trimestre.

Compétence restreinte

On glosera beaucoup sur la décision rendue le 15 janvier par le Conseil constitutionnel, compte tenu du caractère hautement politique et passionnel du domaine qu'elle concerne, du nouveau champ qu'elle ouvre au commentaire juridique. Dès à présent, toutefois, plusieurs « points forts » sont perceptibles. Le premier — le plus important — a trait à l'étendue de la compétence que se reconnaît le Conseil, le second à la valeur respective des traités internationaux et des lois internes à chaque Etat.

Il est de règle constante qu'une juridiction — ce qui est, quelles que soient ses particularités, le cas du Conseil constitutionnel — est juge de sa propre compétence. Celle que préside M. Roger Frey ne faillit pas à ce principe et y revient par trois fois.

Tout d'abord, selon une formule obscure aux termes de laquelle les dispositions de l'article 55 de la Constitution (disant que les traités sont supérieurs à la loi) « ne prescrivent ni n'impliquent que le respect de ce principe *(de supériorité)* doive être assuré dans le cadre du contrôle de la conformité des lois prévu à l'article 61 de celle-ci ». *En d'autres termes, s'il faut faire respecter la supériorité du traité sur la loi, ce n'est pas du ressort du Conseil constitutionnel. Celui-ci tire argument a contrario de l'article 61, qui ne mentionne pas explicitement les traités parmi les textes dont il doit examiner la constitutionnalité avant leur promulgation par le président de la République. N'est-ce pas sans lacune ?*

Cette juridiction précise encore sa position en affirmant plus loin que « le contrôle du respect du principe *(de supériorité des traités)* ne saurait s'exercer dans le cadre de l'examen prévu à l'article 61 ». *Encore plus crûment, la décision affirme qu'il* « n'appartient pas au Conseil constitutionnel, lorsqu'il est saisi en application de l'article 61 de la Constitution, d'examiner la conformité d'une loi aux stipulations d'un traité ou d'un accord international »

D'où vient que, analysant en un sens restrictif un texte — l'article 61 — qui n'est pas aussi net qu'on l'affirme, le Conseil se dérobe devant la compétence internationale qu'il aurait pu se reconnaître à l'occasion de ce dossier ?

L'autorité des traités

Deux ordres de considérations peuvent avoir joué.

L'une relève de l'examen des principes juridiques. Le droit international public — celui qui règle les rapports entre Etats — pose que le traité est supérieur à la loi. C'est ce que reprend la Constitution française dans son article 55 : « Les traités ou accords régulièrement ratifiés *(par le Parlement)* ont, dès leur publication *(au Journal officiel)*, une autorité supérieure à celle des lois *(c'est-à-dire toute la législation interne)* sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie. »

De cette restriction, dite « condition de réciprocité », *le Conseil tire la conclusion que le principe a* « un caractère à la fois relatif et contingent ».

Ce qui est au fond entériner sinon légitimer les violations internationales dont les Etats peuvent se rendre coupables : en quoi la France serait-elle tenue de respecter des textes que ses partenaires « oublient » (voir l'article de Roger-Gérard Schwarzenberg dans le Monde du 9 janvier) ?

En fait, le Conseil constitutionnel paraît avoir fait siennes les hésitations du Conseil d'Etat ainsi que l'ont montré plusieurs arrêts, certains récents, pour ce qui concerne la supériorité du traité, notamment lorsque celui-ci est antérieur à la loi — encore plus, lorsqu'il existe une divergence entre ces deux sources.

La décision prise mercredi, en définitive, concernait moins ce dernier sujet que l'extension du rôle du Conseil constitutionnel. Celui-ci s'en est tenu à une interprétation restrictive de sa compétence. Sans tomber dans l'ornière périlleuse d'un gouvernement de juges, il aurait pu être plus généreux pour lui-même.

PHILIPPE BOUCHER.

AÉRONAUTIQUE

Le gouvernement travailliste va nationaliser deux des principaux constructeurs britanniques

Londres (*A.F.P.*). — Le gouvernement travailliste de M. Wilson a annoncé mercredi 15 janvier qu'un organisme public, l'Office de l'aéronautique de Grande-Bretagne, prendra le contrôle des deux plus importantes firmes aéronautiques britanniques : British Aircraft Corporation (BAC) et Hawker-Siddeley, ce qui équivaut à une nationalisation de ces deux entreprises.

Le ministre de l'industrie, M. Anthony Wedgwood-Benn, a précisé que le futur Office de l'*aéronautique jouira* d'une certaine autonomie et que les interventions du gouvernement se *limiteraient aux orientations* générales de son activité et à la protection des investissements *publics. Le président* et les administrateurs de l'Office seront nommés par le gouvernement.

M. Wilson voudrait faire approuver ce programme de prise de contrôle de l'essentiel de l'industrie aéronautique en Grande-Bretagne par le Parlement avant les vacances de l'été.

Le gouvernement travailliste avait annoncé son intention de *nationaliser ce secteur* — ainsi que les chantiers navals et les terrains à bâtir — dans le discours du Trône au lendemain des élections législatives d'octobre 1974.

M. Wedgwood-Benn a expliqué que, depuis dix ans, l'Etat britannique avait dépensé l'équivalent de 2 500 millions de livres au profit de l'industrie aéronautique, à des fins civiles et militaires. « *Quand un secteur économique*, a expliqué le ministre, *est aussi dépendant du gouvernement, il est particulièrement nécessaire qu'un tel secteur rende des comptes à son gouvernement.* » Le ministre a indiqué que les porteurs d'actions des deux sociétés seront « *équitablement indemnisés* », mais il n'a pas précisé les bases de cette indemnisation.

La nationalisation de l'essentiel de l'industrie aéronautique a été accueillie par un concert de protestations de la part de l'opposition conservatrice. Le porte-parole des conservateurs, M. Michael Heseltine, ancien ministre de l'aéronautique, a affirmé que cette nouvelle « *fera la joie de tous les concurrents étrangers de la Grande-Bretagne* ».

En revanche, le projet gouvernemental ne peut que satisfaire la gauche travailliste, dont les relations avec M. Wilson se sont tendues ces derniers temps.

Rolls-Royce, la célèbre firme de moteurs d'avion qui construit également les réacteurs du Concorde avec la firme française SNECMA, est nationalisée depuis 1971. Le projet de M. Wilson ne concerne pas les autres entreprises aéronautiques, comme Westland (hélicoptères), Scottish-Aviation et Fairey-Britten-Norman (avions civils légers).

[British Aircraft Corporation et le secteur aéronautique de la société Hawker-Siddeley — qui a d'autres activités non concernées par le projet de nationalisation des travaillistes — emploient environ soixante-mille personnes et assurent 80 % environ du chiffre d'affaires global de l'industrie aérospatiale britannique. British Aircraft Corporation construit notamment le Concorde, le moyen-courrier Bac-111, le biréacteur d'appui tactique et d'entraînement Jaguar, le chasseur-bombardier biréacteur M. R. C. A.-Tornado à flèche variable et une série de missiles tactiques.

Hawker-Siddeley fabrique le moyen-courrier Trident, les avions civils HS-748 et HS-125, la voilure du moyen-courrier européen Airbus, l'appareil militaire à décollage et atterrissage verticaux Harrier, l'avion d'entraînement Hawk, l'avion de reconnaissance maritime Nimrod et des missiles tactiques.]



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE STATISTIQUE AMÉRICAINE

Les Français et le téléphone

Les Français sont, après les Américains et les Japonais, les plus grands utilisateurs du téléphone.

Selon les statistiques publiées par la compagnie américaine A.T.T. (American Telephone and Telegraph), les Américains ont passé en 1973 188 milliards de communications, soit quatre fois plus que les Japonais (45 milliards de communications durant la même année). Quant aux Français, on les crédite de 23 milliards de communications ; ils sont suivis par les Canadiens, 19 milliards, les Allemands, les Suédois et les Britanniques avec chacun 15 milliards de communications passées en 1973.

Les performances des Français sont d'autant plus méritoires qu'ils se trouvent dans le peloton de queue pour l'équipement téléphonique. Le nombre de téléphones par habitant y est le plus faible des grands pays industrialisés. La France disposait à la fin de 1973 de 21,7 téléphones pour 100 habitants, au lieu de 28,7 en Allemagne, 34 au Royaume-Uni, 35,4 au Japon, 52,3 au Canada, 61,2 en Suède et 65,5 aux Etats-Unis.

EMBOUTEILLAGE AUX CHÈQUES POSTAUX

Le syndicat C.F.D.T. des chèques postaux de Paris indique dans un communiqué, publié le 15 janvier, que « le trafic quotidien n'est plus écoulé dans les vingt-quatre heures, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'ensemble des usagers. « La dégradation du service rendu aux usagers, *indique encore le syndicat,* va de pair avec l'aggravation des conditions de travail du personnel. Les six mille suppressions d'emploi effectives à la fin de 1975 créent une situation telle que la plupart des services fonctionnent à raison de 50 % des postes occupes par du personnel formé. »

Devant le guichet

Les chèques postaux, comme le courrier, subissent les contrecoups de la grève des P.T.T. Cinq millions d'opérations sont en souffrance à Paris et la situation ne sera rétablie qu'au mois de mars, selon l'administration, qui s'efforce d'atténuer les inconvénients de ce retard pour les usagers. Elle a décidé, notamment, de donner une priorité aux virements de salaires, de pensions ou de retraites et de faciliter les retraits de fonds. Les files d'attente ne s'en allongent pas moins devant les guichets des chèques postaux, en particulier au bureau central de la rue des Favorites, à Paris dans le 15e arrondissement.

« *Des réclamations, nous en avons jusque-là* », l'hôtesse place la main à hauteur de sa frange pour indiquer le niveau atteint par cette crue. Une file d'usagers mécontents s'étire devant une jeune femme imperturbable qui les oriente en fonction de leurs difficultés. Tout le monde tient un chéquier à la main, des feuilles de salaires ou des avis de virement : on vient demander raison à la machine P.T.T. de ses retards et de ses erreurs.

« *On m'a viré une somme d'argent le 17 décembre et je ne vois rien arriver.* » Un numéro d'ordre est donné au malheureux client avec cette phrase de consolation : « *C'est un retard normal en ce moment.* » Une dame, qui se dit « *bien empoisonnée* », attend sa pension depuis le 4 janvier. « *Pour avoir droit à une avance maximum de 1 500 francs, vous devez nous fournir votre livret de pension et le dernier avis de crédit.* »

Tel autre a expédié, le 18 décembre, un chèque à porter à son crédit : « *Ça ne tardera pas à être inscrit sur votre compte. Vers le 17 janvier peut-être...* » Nombreux sont les usagers à court de formules : « *J'ai demandé un nouveau carnet depuis un mois. Pouvez-vous m'en établir un ?* » Oui, mais il faut compter deux heures. Innombrables sont les personnes qui viennent s'enquérir de leur situation financière : « *Dites-moi ce qu'il y a sur mon compte.* » « Guichet 25. »

Passer à la banque

« *Les choses vont mieux que pendant la grève,* constate un inspecteur des P.T.T. *Maintenant nous réglons tous les cas qui nous sont soumis, mais jusqu'au 1er janvier nous n'avions aucune directive des services centraux et nous avons dû parfois improviser.* » Certaines guichetières ont poussé la conscience professionnelle jusqu'à donner 100 francs de leur poche pour permettre à des retraitées en larmes de rentrer chez elles, bien que leur compte ne soit pas approvisionné.

Bien sûr, il y a des usagers qui menacent de fermer leur compte, pour protester contre ces atermoiements, mais « *pas plus que d'habitude* », dit l'inspecteur. « *Ils annoncent qu'ils vont passer à la banque, mais ils nous reviendront sûrement, car là-bas, on leur fera payer des agios s'ils se trouvent en débit.* »

Au-dessus des guichets, une publicité lumineuse n'en finit pas d'inviter les clients des P.T.T. à la prévoyance : « *Pensez à votre retraite...* » Rue des Favorites, il y a beaucoup de personnes âgées qui ne pensent qu'à ça.

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

LE GOUVERNEMENT GREC NATIONALISE LA COMPAGNIE OLYMPIC AIRWAYS

Le gouvernement grec a décidé de nationaliser la compagnie aérienne Olympic Airways, qui fut fondée en 1956 par M. Aristote Onassis. Le ministre de la coordination et du plan a précisé que la mesure est rétroactive au 1er janvier et que les détails de l'accord seront rendus publics ultérieurement, lorsque les experts auront estimé les biens de la compagnie, ainsi que le montant du dédommagement qui sera versé à son propriétaire.

M. Onassis avait dénoncé unilatéralement, le 19 décembre dernier, l'accord signé en 1956 et reconduit en 1968, qui lui assurait, jusqu'en 2002, le monopole d'exploitation des lignes aériennes grecques. Il s'était vu refuser par le gouvernement, au mois de septembre dernier, une détaxation du carburant et un prêt de 69 millions de francs à 2,5 % de taux d'intérêt.

Les avoirs de la compagnie, qui emploie huit mille cinq cents personnes, sont évalués à environ 4 milliards de francs. Sur une flotte le trente avions, vingt-sept appartiennent à des sociétés contrôlées par M. Onassis.

L'INDE ACHÈTE DES AVIONS AIRBUS POUR SES LIGNES INTÉRIEURES

New-Delhi (A.F.P.). — L'Inde a décidé d'acheter ferme trois avions européens de transport civil Airbus et de prendre une option pour deux appareils supplémentaires du même type, apprend-on mercredi 15 janvier de bonne source, à New-Delhi.

L'Airbus A-300, à la production duquel coopèrent les Français, les Allemands, les Néerlandais et les Anglais, est un avion moyen-courrier consommant peu de carburant et pouvant transporter près de trois cents passagers. Il a été estimé adapté aux besoins du pays, où les lignes intérieures couvrent de grandes distances et transportent un nombre élevé de passagers. C'est la compagnie nationale Indian Airlines qui sera vraisemblablement appelée à mettre en service l'Airbus et dont les besoins totaux sont évalués à une dizaine d'appareils.

URBANISME

Les dispositions du projet de loi foncière

Le nouveau projet de réforme foncière de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, dont les principes ont été étudiés par le conseil des ministres réuni le 15 janvier, devrait aboutir à un avant-projet plus détaillé d'ici à la fin du mois de mars. Un projet de loi sera ensuite déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, mais son inscription à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire n'a pas encore été décidée. Il remplacera le texte prévoyant la création d'une taxe locale d'urbanisation déposé en 1973 par M. Olivier Guichard, alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement. Le projet en cours de mise au point par M. Galley, comprend les trois volets suivants :

● **MUNICIPALISATION DES DROITS DE CONSTRUIRE : 2 milliards de recettes.**

Un plafond général fixé par la loi déterminera la limite de la densité de construction dont peut bénéficier un propriétaire. Si les règles d'urbanisme applicables admettent une construction plus dense, le droit de construire au-dessus de ce plafond légal devra être acheté auprès de la collectivité à une valeur proportionnelle à celle du terrain.

Par exemple, là où la densité — ou coefficient d'occupation du sol (COS) — est actuellement de 3 (c'est-à-dire permet de construire 30 000 m2 sur 1 hectare), le propriétaire bénéficie seulement d'un COS de 1, et peut construire 10 000 m2. Pour atteindre des densités dépassant 1 et allant jusqu'à 3, il devra acheter un droit de construire à la collectivité.

Le plafond pourrait varier selon les villes : par exemple, 1,5 à Paris, 1 à Rennes, 0,8 à Château-Thierry. Des dispositions transitoires sont étudiées pour que le changement par rapport à la situation actuelle ne soit pas trop brutal.

Les sommes payées par les propriétaires qui dépasseront le plafond légal seront versées aux collectivités locales, qui devront les dépenser pour créer des espaces verts publics ou acheter des terrains destinés aux logements ou aux équipements sociaux. Selon des premières évaluations, les sommes recueillies pourraient atteindre 2 milliards de francs.

Cette mesure a, selon le ministre de l'équipement, les avantages suivants : baisse de la valeur des terrains les plus chers ; suppression des espoirs de spéculation et de dérogation ; encouragement aux densités modérées et à la conservation du patrimoine ancien.

● **DROIT DE PREFERENCE : des achats au « coup par coup ».**

Dans les agglomérations de plus de 30 000 habitants, les communes auront un droit de préférence sur les transactions immobilières, sans limite de temps ou de prix comme dans le système des zones d'aménagement différé (ZAD) surtout utilisé à la périphérie des villes. Il s'agit de permettre aux collectivités d'acheter des terrains ou des immeubles au coup par coup, selon les opportunités et sans recourir à l'expropriation.

Ce dispositif permet, selon M. Galley, d'abandonner des opérations d'urbanisme trop lourdes au profit d'une succession d'opérations plus vite exécutées et ayant un pouvoir d'entraînement sur le secteur privé ; d'intervenir plus rapidement sur le marché ; de donner aux communes la possibilité de conduire directement une politique d'habitat social.

● **PARTICIPATION : un droit nouveau pour les associations d'habitants.**

D'autres dispositions, qui seront seront insérées dans le projet de loi, faciliteront la participation des habitants et simplifieront le droit de l'urbanisme. On peut citer notamment :

— Le droit reconnu aux associations de se porter partie civile à l'occasion des poursuites pour infraction au code de l'urbanisme;

— L'augmentation du montant des amendes et astreintes pour les infractions au code de l'urbanisme;

— L'ouverture d'enquête publique avant la création de zones d'aménagement concerté (ZAC) ;

— Le droit pour les propriétaires de terrains compris dans un périmètre d'utilité publique de mettre en demeure l'expropriant d'acquérir le bien en cause dans un délai de deux ans au lieu de dix ans actuellement ;

— La suppression des possibilités de constructions sans permis de construire dont bénéficient certaines administrations, comme les P.T.T. ou les aéroports, et de la réforme de 1970 — guère appliquée — qui avait remplacé la demande de permis de construire par une déclaration préalable ;

— La possibilité de regrouper des droits de construire pour protéger certains paysages (système du transfert de COS) ;

— Des pouvoirs plus étendus donnés aux préfets pour créer des périmètres « sensibles », c'est-à-dire non constructibles, pour mieux protéger les sites ;

— L'extension, après simplification, de la redevance pour espaces verts payée aux départements par les constructeurs.

UNE ATTAQUE DE FRONT CONTRE LA SPÉCULATION

(Suite de la première page.)

Spéculation et densification sont attaquées de front et non plus par le biais d'une fiscalité proportionelle à la valeur des terrains, comme cela était envisagé dans le projet de taxe locale d'urbanisation (T.L.U.) mis au point en 1973 par M. Guichard.

Les formules proposées par M. Galley s'inspirent de celles du programme commun de la gauche. Toutefois, les collectivités locales exercent leur droit de préférence en respectant le prix du marché et non pas comme le souhaite la gauche selon un prix « gelé » et fixé par l'administration. D'autre part, les recettes permettant de faire jouer ce droit de préférence proviennent des sommes que paieront aux communes les propriétaires qui dépasseront un seuil de densité fixé par la loi et non pas d'une taxe foncière calculée d'après la valeur des terrains bâtis et non bâtis. Le programme commun a pour objectif de faire sortir les biens fonciers de l'économie de marché ; le projet du gouvernement veut seulement donner aux maires des moyens d'empêcher les excès du marché.

M. Galley aura-t-il plus de chance que ses prédécesseurs ? Le gouvernement, dans son ensemble, acceptera-t-il de l'épauler en particulier à l'occasion de la mise au point détaillée du projet. Le Parlement votera-t-il le texte ? Le ministre se heurtera lui aussi — mais plus nettement encore en raison de l'orientation « socialisante » du nouveau projet — aux promoteurs et aux propriétaires à qui on a laissé depuis trop longtemps les mains libres pour spéculer. La volonté politique sera plus que jamais nécessaire pour faire aboutir ce projet, dont on dit toutefois qu'il a l'appui de l'Elysée.

ÉTIENNE MALLET.

ENVIRONNEMENT

LES RÉSULTATS DU CIANE

Le gouvernement renonce à protéger la mer

Le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE) s'est réuni le 15 janvier, pour répartir les crédits du Fonds interministériel d'action pour la nature et l'environnement (FIANE). Il ne l'avait pas fait depuis avril dernier, mais M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, avait annoncé que ce retard serait compensé par l'importance et la nouveauté des décisions prises.

On attendait en effet la définition d'une nouvelle politique de protection du milieu marin, assortie de moyens importants. Non seulement le ministère de la qualité de la vie serait désormais seul promoteur et responsable de cette politique, mais il devait fédérer sous sa houlette les divers organismes de recherche qui s'occupent de la mer, envoyer sur le littoral une demi-douzaine de fonctionnaires nouveaux — le délégué à la mer et aux océans — et même se voir doter un jour d'un corps de gardes-côtes, à l'instar des Etats-Unis. De tout ce dispositif, le gouvernement n'a pratiquement rien retenu. Les services de M. Jarrot établiront des normes et des règles pour la mer, et ils auront un droit de regard sur les laboratoires. Leur rôle s'arrêtera là.

Crédits « coups de pouce »

Le CIANE s'est donc borné, comme à l'accoutumé, à répartir des crédits « coup de pouce » d'une valeur totale de 60 millions. Ces incitations financières disséminées sur de multiples projets vont inciter les collectivités locales, les particuliers et les autres administrations à dépenser au total 400 millions. Les opérations ainsi lancées sont les suivantes :

● *Littoral :* construction de vingt-deux stations d'épuration, régénération de plusieurs étangs languedociens, nettoyages de plages sur la Côte d'Azur, lancement de sept études d'assainissement, création d'un camping de dissuasion aux Saintes-Maries-de-la-Mer, achat d'une presqu'île dans le golfe d'Ajaccio.

● *Eaux intérieures :* lancement d'un concours de modèles de petites stations d'épuration, construction de barrages sur la Vilaine, sauvetage de plusieurs lacs et rivières. Signature de trois nouveaux contrats de branche avec les féculeries, les levureries et les distilleries. Les unes et les autres vont dépenser 165 millions en quatre ans pour épurer leurs rejets.

● *Air :* création d'un réseau d'alerte contre la pollution atmosphérique à Paris, à Bordeaux, à Toulouse, à Lyon et à Roissy.

● *Déchets :* ramassage des carcasses de voitures dans deux nouveaux départements, ouverture de centres de traitement de déchets industriels à Lyon, à Fos et à Saint-Nazaire.

● *Bruit :* vingt et une brigades antibruit, fournies par la gendarmerie, s'ajouteront aux trente-sept déjà en service.

● *Villes :* aménagement du parc de la Courneuve et transformation de l'ex-poudrerie de Sevran (Seine-Saint-Denis) en espace vert. Amélioration du cadre de vie à Chambéry, Rochefort, Auxerre, Lille-Est et dans les zones minières du Nord-Pas-de-Calais.

● *Nature :* acquisition d'un massif boisé de 335 hectares dans le parc des Cévennes et construction de « portes » dans le parc des Pyrénées.

● *Carrières :* des périmètres d'exploitation et de réaménagement coordonnés seront délimités par les préfets. La redevance spéciale à ces zones, proposée par le ministère de la qualité de la vie, n'a pas été acceptée. Elle aurait permis de compenser, au bénéfice des communes, les nuisances entraînées par l'exploitation intensive du secteur et de financer les réaménagements nécessaires et l'achat des terrains.

En revanche, la taxe parafiscale, dont le principe a été approuvé le 28 novembre 1974, pourrait être appliquée à la fin de cette année. De l'ordre de 5 centimes la tonne de granulats, elle permettra de financer les études sur les ressources du pays et certains réaménagements expérimentaux dans les zones très dégradées.

● *Education :* des cycles de formation sur l'environnement seront organisés dans une dizaine de régions pour les élus et fonctionnaires locaux. Deux nouveaux centres permanents d'initiation à l'environnement (pour les jeunes) seront ouverts à Merlieux (Aisne) et à Sireuil (Dordogne). Enfin, huit chantiers de jeunes seront financièrement encouragés.

● *Recherche :* En liaison avec l'E.D.F., une expérience d'utilisation de la pompe à chaleur dans l'habitat est lancée. Création d'un groupe « *antigaspillage dans la consommation* » et d'un groupe de coordination interministérielle « *pour le développement du véhicule électrique* ».

BIENFAISANCE

UN CENTRE D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS ET UNE BANQUE DU VOLONTARIAT ONT ÉTÉ INAUGURÉS A PARIS.

Un centre d'études et d'informations du volontariat ainsi qu'une « banque » du volontariat ont été inaugurés, mercredi 15 janvier, à Paris (1). Créé à l'initiative de vingt-cinq associations d'entraide et de bienfaisance, le centre sera chargé de rassembler la documentation et les informations relatives au volontariat et de gérer toutes autres activités de nature à promouvoir ce volontariat. La banque, elle, ouverte tous les jours, y compris le samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sera mise à la disposition « *des personnes qui souhaitent s'engager dans une action bénévole non rémunérée et engagée au service de la communauté* ». Cette banque servira d'intermédiaire entre les organismes privés d'ordre social et culturel à but non lucratif, employant des volontaires et tous ceux qui souhaiteraient œuvrer dans ce sens.

Parmi les vingt-cinq associations groupées dans ce centre d'études et d'informations figurent notamment la Croix-Rouge française, le Secours populaire français, le Secours catholique, l'Association des paralysés de France, l'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux, l'Association pour le volontariat en Europe, Drogue et Jeunesse...

(1) 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

● *Le Père Gautier Pierre Dubois,* franciscain français, vient d'être nommé par Paul VI vicaire apostolique d'Istanbul et évêque titulaire d'Atenia.

Faits et projets

Circulation

● NOUVEAU PRESIDENT A LA PREVENTION ROUTIERE. — M. Henry Cuny, qui exerçait les fonctions de président de la Prévention routière depuis juin 1968, a donné sa démission. Il sera remplacé, à partir du 1er mars prochain, par M. Claude Raynal, président du groupement technique « Accidents » de la Fédération française des sociétés d'assurances.

Environnement

● LARZAC : C'EST TOUJOURS NON. — Le comité « Sauvegarde du Larzac », qui groupe le conseil général, divers syndicats et les organismes professionnels de l'Aveyron, exprime à nouveau son opposition à l'extension du camp militaire et son appui total aux cultivateurs.

P.T.T.

● CABLE TELEPHONIQUE ENTRE LE MAROC ET LE SENEGAL. — Les administrations des P.T.T. du Maroc et du Sénégal ont décidé de prolonger vers le sud jusqu'à Dakar l'actuelle liaison téléphonique sous-marine reliant la France au Maroc (Penmarch-Casablanca). La liaison Casablanca-Dakar doit être mise en service en avril 1977 et permettra alors l'échange de six cent quarante communications simultanées. Un protocole a en outre été signé qui prévoit le prolongement de ce câble transatlantique jusqu'à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Pêche

LES TERRE-NEUVAS PARTENT

Les chalutiers de grande pêche immobilisés à Saint-Malo, à Bordeaux et à Fécamp par suite d'une grève des équipages vont sans doute prendre la mer. Dans ce dernier port, trois bateaux sur cinq ont appareillé le 15 janvier.

Les armateurs ont accepté de verser intégralement aux marins la part de pêche qui leur revient après la dernière campagne en se fondant sur un prix fictif, dont les syndicats souhaitent qu'il puisse être éventuellement révisé.

Région parisienne

● LES ASSOCIATIONS ET M. GISCARD D'ESTAING. — Le bureau de liaison des associations de sauvegarde de Paris et de la région parisienne « *accueille avec intérêt* » la lettre adressée par le président de la République au premier ministre pour lui demander de mettre au point « une charte de l'aménagement de la région parisienne ». Il estime « *indispensable d'appliquer les engagements pris par M. Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle. Sinon les administrations : ministères, préfets, directeur de l'équipement, continueront, comme par le passé, à mener une politique de densification excessive de la région parisienne de saccage des sites et des espaces verts et de priorité à la voiture individuelle par rapport aux transports en commun.* »

● « MANHATTAN » N'EST PAS VENDUE. — La COGEDIM, promoteur de la tour Manhattan, à la Défense, dément que l'immeuble ait été acheté par le Koweït, comme l'annonçait le quotidien libanais *Al Anwar* (*le Monde* du 16 janvier). Des négociations sont toutefois en cours « *avec un pays du Golfe* » depuis plusieurs mois, mais elles n'ont pas progressé, affirme la COGEDIM. La tour Manhattan (100 mètres de haut), qui sera livrée dans une dizaine de mois, offrira 70 000 mètres carrés de bureaux répartis sur vingt-neuf étages.

● UN NOUVEAU JOURNAL DANS LES HAUTS-DE-SEINE. — Après l'article publié dans *le Monde* daté 12-13 janvier, M. Henri Ginoux, député centriste et maire de Montrouge, nous indique que la décision du conseil général des Hauts-de-Seine d'affecter des crédits à la création d'un nouveau journal dans les Hauts-de-Seine a été acquise par 25 voix pour (et non 26), 13 voix contre et 2 abstentions. Parmi les voix contre figure celle de M. Ginoux, qui pense « *qu'il est souhaitable de faire connaître à la population les réalisations de l'assemblée départementale, mais est persuadé que le vote de ce premier crédit de 1 850 000 francs devra être complété par d'autres crédits importants, dans le cours de l'année 1975, pour mener à bien l'information que s'est assigné la majorité départementale : six numéros de vingt-quatre pages tirant à cinq cent mille exemplaires.* »

JUSTICE

Le tribunal de grande instance de Paris rend quarante-six mille jugements correctionnels par an...

Malgré la bombe qui avait endommagé une heure et quart plus tôt les locaux de la Cour de cassation, M. Lecanuet, garde des sceaux, et Mm Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, ont assisté mercredi 15 janvier, au palais de justice de Paris, à l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance.

Dans son allocution, M. Jean Michaud, premier juge d'instruction, a fait le bilan de l'activité du tribunal au cours de l'année 1974.

Cette juridiction, comprenant trois cent soixante magistrats répartis en trente formations civiles et vingt formations correctionnelles, rend environ annuellement, avec l'aide de quatre cent cinquante secrétaires-greffiers, trente mille jugements civils, quarante-six mille jugements correctionnels et cent mille ordonnances.

En matière civile, un progrès est à signaler quant à la lenteur, maintes fois reconnue, de la justice, puisque le nombre d'affaires en cours s'est trouvé réduit en décembre 1974 par rapport à décembre 1973, 24 415 affaires ayant pu être *« évacuées »* au cours de 1974 contre 21 671 rentrées d'affaires nouvelles... résultat obtenu selon l'orateur grâce à *« l'utilisation des ressources nouvelles de la procédure »*.

Les justiciables apprécient, d'autre part, de plus en plus la procédure plus rapide du *« référé »* réservée aux mesures conservatoires d'urgence prises par un juge unique (sauf exceptions rarissimes) sans pouvoir préjuger du fond d'un litige ; de 1973 à 1974, le nombre des référés sur placets est passé de 7 351 à 8 703. Entre le 15 juillet et le 15 septembre 1974, le nombre fut de 1 111 contre 776 pour la même période de 1973. Dans le domaine, nouveau, des *« référés-provision »*, créés par un décret du 17 décembre 1973, 400 ordonnances ont été rendues en 1974.

M. Michaud a mentionné qu'un soin tout particulier était apporté à présent aux tentatives de conciliation de divorce, le juge conciliateur ayant désormais *« ... la possibilité de consacrer aux époux désunis un temps suffisant pour rechercher avec eux si une autre solution que la séparation définitive ne peut pas être trouvée, peut-être surtout pour dépassionner le conflit et rechercher les mesures précises qui s'imposent dans l'intérêt des époux et des enfants, avec l'aide précieuse du psychologue attaché à la chambre de la famille »*.

Même satisfaction manifestée par M. Michaud au sujet de l'aide judiciaire car « ... *les décisions du bureau ont notablement dépassé le nombre des demandes* » depuis septembre 1973.

En matière pénale, l'orateur a noté *« la multiplication des poursuites pour infractions aux lois sur les sociétés ou pour infractions fiscales »* : seize infractions en cours en 1970 pour fraude fiscale, deux cents fin décembre 1974.

Après avoir signalé les préoccupations d'actualité de l'opinion publique pour les problèmes de détention provisoire, M. Michaud a indiqué que le nombre de ces détentions supérieures à huit mois est passé de 423 au 30 septembre 1972 à 340 au 31 mars 1974.

Malgré tout, le tribunal de Paris est toujours surchargé, puisque le nombre des informations judiciaires ouvertes dans la capitale se maintient à 11 000 environ contre 50 000, à peu près, dans le reste de la France, alors que le nombre des juges d'instruction parisiens est le dixième du nombre total. Le nombre des jugements correctionnels parisiens est passé de 41 958 en 1973 à 44 566 en 1974, celui des procès-verbaux reçus par le parquet de 542 767 à 566 711 ; enfin, le nombre des chèques sans provisions traités s'accroît, chaque année, d'au moins 15 %.

L'ATTENTAT DU PALAIS DE JUSTICE A ÉTÉ REVENDIQUÉ PAR UN COMITÉ DE SOUTIEN AUX DÉTENUS DES GARI.

L'attentat qui a endommagé, mercredi 15 janvier, à 13 h. 45, la galerie Saint-Louis de la Cour de cassation au palais de justice de Paris (nos dernières éditions), a été revendiqué par un correspondant anonyme. Celui-ci, qui a téléphoné à l'agence France-Presse dans la soirée de mercredi, a prétendu appartenir à un organisme de soutien aux détenus des GARI (Groupes d'action révolutionnaires internationalistes), mouvement qu'il a appelé « Groupe autonome libertaire des usagers du tribunal » ; les initiales de cette organisation forment, en fait, un sigle qui rappelle approximativement le nom du juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat — M. Gallut — chargé du dossier des attentats commis cet été dans le sud-ouest de la France.

Le dépôt de la bombe avait été annoncé par téléphone, peu avant l'explosion, à l'agence France-Presse, au standard du palais de justice, au bâtonnier Lasserre et à un journaliste de la presse judiciaire.

Deux heures après l'attentat, leurs auteurs ont fait parvenir à l'A.F.P. le communiqué suivant :

« Après le refus par Lecanuet du statut politique pour les inculpés des GARI, nous nous voyons dans l'obligation de répondre par les moyens appropriés à cette intrusion manifeste de l'exécutif dans le judiciaire.

» En détruisant l'effigie de Saint Louis, image historique de la « justice » d'Etat, nous adressons une ferme mise en demeure au gouvernement, complice du franquisme, de rendre immédiatement aux camarades des inculpés les possibilités de se défendre politiquement. »

LA MORT DE JEAN-LOUIS PORTAL ET « LA TOTALE INADAPTATION DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE ».

Après la parution dans le Monde *du 12-13 janvier de l'information concernant « la fin de l'affaire de La Fumade », un lecteur de Marseille, M. Chapus, nous écrit :*

La mort injuste du jeune Jean-Louis n'est que le triste aboutissement d'une longue procédure immobilière qui fait ressortir la totale inadaptation de notre code.

Les poursuites sur saisie sont en effet laissées à l'entière discrétion des créanciers, qui, le plus régulièrement du monde, peuvent déposséder totalement des débiteurs de bonne foi mal avertis des arcanes de la loi.

Il faut savoir à ce sujet que les poursuites englobent assez souvent des immeubles dont la valeur est considérablement supérieure au montant de la créance et qui sont ainsi vendus pour des sommes ridicules, soumis qu'ils sont aux aléas d'enchères publiques.

Certes, il est permis au saisi avisé ou bien conseillé d'obtenir le sursis aux poursuites sur un ou plusieurs immeubles, mais, en cas d'inaction de sa part, le tribunal n'a pas le pouvoir de prendre d'office une pareille mesure et de défendre ainsi un débiteur malheureux contre un véritable abus de droit.

Il est donc urgent de revoir des textes législatifs inadaptés à la vie économique moderne et qui, au terme d'une procédure archaïque et onéreuse, conduite de bout en bout par les seuls créanciers, aboutissent — comme cela paraît être le cas pour la famille Portal — à la ruine des saisis pour le seul profit des marchands de biens et autres spéculateurs.

● *Incendie au commissariat de police de Clermont-Ferrand.* — Des membres des Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI) ont revendiqué, dans la soirée du mercredi 15 janvier, un important incendie qui a dévasté peu après midi un immeuble de la Cité administrative, rue Pélissier, à Clermont-Ferrand, où est notamment installé le commissariat central de la ville. Les dégâts causés par le sinistre sont considérables : ils pourraient atteindre plusieurs millions de francs.

● *Attentat à l'explosif contre le casino de Cassis.* — Un engin placé sur le rebord d'une fenêtre du casino municipal de Cassis (Bouches-du-Rhône) a fait explosion, mercredi 15 janvier, vers 4 h. 30, blessant légèrement le veilleur de nuit, M. Bosselini, et causant quelques dégâts dans l'établissement, dont le fonctionnement ne sera toutefois pas perturbé.

● *Une conférence-débat sur la condition des réfugiés en France.* — La CIMADE, France-Terre d'asile, le GISTI, le Mouvement d'action judiciaire et le Syndicat de la magistrature organisent, *« un an après le putsch du Chili »*, une conférence-débat le 16 janvier, à 20 h. 30, 3, rue de l'Abbaye, à Paris (6e) sur le thème : *« Les réfugiés en France, droit et pratique. »*

En Belgique

Le procès « par épisodes » des frères Melchior

De notre correspondant

Bruxelles. — Devant le tribunal correctionnel de Mons s'est poursuivi, mercredi 15 janvier, le procès des Trois Saints-Cœurs, une secte religieuse créée par les trois frères Melchior e qui est accusée d'avoir enlevé, en 1972, une jeune femme, Carmen Deverchin, mineure d'âge. Les frères Melchior avaient notamment annoncé à Carmen Deverchin que, *« véritable Vierge Marie du vingtième siècle »*, elle devait donner le jour, sans intervention, à deux enfants, un garçon et une fille, *« destinés à régénérer le monde »*. Il a fallu longtemps avant que le doute ne s'installe dans l'esprit de Mlle Deverchin, qui avait été entraînée en France, où elle célébrait d'ailleurs la messe, comme tous les autres membres de la secte.

Deux des trois frères Melchior comparaissaient mercredi, le troisième est en France. André et Victor Melchior sont défendus par Me Floriot.

Pour cette seconde audience, on a entendu non seulement le témoignagne de Carmen Deverchin, aujourd'hui mariée, mais surtout celui de Mgr Joseph Thomas, soixante-huit ans, vicaire général du diocèse de Tournai.

André Melchior lui avait parlé des messages divins reçus par son frère Roger. *« Je n'y ai pas cru,* dit Mgr Thomas. *Le représentant de Dieu sur la terre est le pape. On ne peut certainement pas considérer Roger Melchior comme un représentant du Saint-Père. »* Mgr Thomas condamne aussi le fait que Carmen Deverchin ait célébré la messe.

On a également évoqué le cardinal Suenens, primat de Belgique, à ce procès, parce que André Melchior l'imitait et accordait notamment son *imprimatur* pour la publication de certains ouvrages. Enfin, on a entendu un témoin qui avait connu André Melchior en faisant de l'auto-stop. Il a été ensuite conduit à Lourdes, et il a chanté des cantiques de Noël avec les membres de la secte ; selon ce témoin, les frères Melchior étaient entièrement désintéressés.

Le procès avait commencé le 6 novembre 1974 ; il continuera le 3 février prochain. — P. de V.

AU TRIBUNAL DE NICE

Un promoteur immobilier, M. Maurice Parucci est condamné à six mois de prison avec sursis

Nice. — Le promoteur niçois Maurice Parucci a été condamné, mercredi 15 janvier, à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Nice pour banqueroute simple. Cette condamnation marque le commencement de l'épilogue d'une carrière qui conduisit le fils d'un maçon piémontais à la fortune et aux honneurs avant que ne survienne la déconfiture la plus totale.

De notre envoyé spécial

Ce premier dossier publiquement ouvert devant un tribunal qui, en matière immobilière, peut se prévaloir d'une riche expérience portait essentiellement sur le fait que M. Parucci n'avait pas déposé le bilan de la Générale immobilière de la Côte d'Azur (GICA), société dont il était le président-directeur général, dans des délais acceptables après que cette entreprise eut cessé ses paiements. Le syndic de faillite, Me Jean-Claude Roaldès, vint tout d'abord préciser à la barre que l'actif de la société ne dépasserait pas 700 000 francs, alors que le passif atteindrait au moins 5 millions.

Second témoin cité, l'ancien chef comptable de la GICA, M. Robert Six, fit une fâcheuse impression ; cet homme de cinquante-cinq ans passa du côté des adversaires de M. Parucci en leur fournissant, avec la comptabilité qu'il détenait, un moyen supplémentaire de l'abattre. Jusqu'à ce jour, M. Six avait, au contraire, soutenu à ceux qui se montraient inquiets, à juste titre, des bruits qui couraient dans Nice sur la situation des entreprises de M. Parucci, que celles-ci se portaient bien.

« Un illusionniste pervers »

Le procureur de la République, M. Pagès, ne manqua pas de lui en faire le reproche avant d'admonester vigoureusement Maurice Parucci.

« *Vous êtes un commerçant remarquable,* dit le magistrat au prévenu, *et vous avez gardé ici des amitiés rassurantes. Cela tient peut-être à la bonté de votre cœur mais aussi à la facilité avec laquelle vous jongliez avec l'argent des autres. Car vous êtes un mauvais gestionnaire. Il y a dix ans, peut-être plus, quand je vous avais reçu dans mon cabinet, en tant que président des promoteurs venant solliciter un contrôle plus souple des activités de votre profession, j'étais déjà inquiet sur votre compte. On disait en ville : Parucci va sauter. Vos dons d'équilibriste vous ont permis de retarder cette échéance car, en inspirant confiance, vous attiriez les capitaux, et il y en a beaucoup sur la Côte d'Azur.* »

« *Vous vous êtes cru plus fort que vous n'étiez,* a ajouté le magistrat. *Optimiste, vous viviez d'illusions. Grisé par la ville où vous teniez le haut du pavé, adulé par les gens qui vous recevaient, vous auriez mieux fait de traiter de vos problèmes avec d'autres plus abrupts.* » « *Car,* dit M. Pagès, *je vous ai tendu la perche à deux reprises : souvenez-vous : j'ai demandé à la police judiciaire d'examiner vos affaires, de veiller sur votre singulier comptable. Je vous ai donné avertissement. Aujourd'hui encore, ce qui m'étonne, c'est que vous ayez pris, dans la situation où vous êtes, ce qu'il est convenu d'appeler des vacances de neige, et que vous voilà toujours aussi optimiste. Vous êtes, Parucci, un illusionniste pervers.* »

Après avoir toutefois reconnu que les constructions réalisées par M. Parucci avaient — quand elles étaient achevées — donné satisfaction, le procureur de la République réclama une peine de un an de prison avec sursis.

Le promoteur niçois, visiblement très ennuyé de se trouver là, entendit, la mine modeste, cette admonestation. C'est aujourd'hui un homme seul qui a repris du service comme courtier immobilier à Paris grâce aux quelques amis qui lui sont restés dévoués.

Parmi ces fidèles, son avocat, Me Yves Henri Bonello, fit observer au tribunal qu'en vingt ans Maurice Parucci a construit plus de cinq mille appartements. Tous livrés, tous achevés, dont les propriétaires sont satisfaits et en possession de leurs titres. « *Cela représente 1 milliard de chiffre d'affaires par rapport auquel le passif d'aujourd'hui est de 0,4 %,* fit observer Me Bonello. *C'est pas dans un domaine où le constructeur doit prévoir quatre années à l'avance ce qui va se passer. Nos gouvernants avouent eux-mêmes qu'ils ne peuvent faire de prévisions sérieuses au-delà de trois mois.* »

« *M. Parucci est le dernier promoteur,* reprit l'avocat. *Aujourd'hui, la construction est aux mains des banques. Et celles qui se sont associées à M. Parucci ont décidé de lui faire remise de ce qu'il leur devait. C'est le signe que les banquiers ne le considèrent pas comme un homme malhonnête, mais plutôt comme un gestionnaire maladroit.* »

Après un bref délibéré, le tribunal a donc condamné M. Parucci à six mois de prison avec sursis.

Le 19 décembre 1974, la 4e chambre du tribunal civil donnant satisfaction à l'un des bailleurs de fonds du promoteur, M. Laffont, ancien directeur technique de la GICA, qui lui avait prêté 250 000 francs en 1963 avec promesse d'une intérêt de 12 %, avait déjà condamné M. Parucci à verser à ce prêteur 650 000 francs. Le promoteur a fait appel de cette décision, dont le tribunal a demandé néanmoins l'exécution provisoire.

Ainsi, au terme de l'examen par la justice des deux premiers dossiers d'une affaire qui n'est pas close, M. Parucci se retrouve avec près de 6 millions de dettes. L'optimisme inaltérable que le procureur reprochait au promoteur sera, semble-t-il, bien nécessaire à ses créanciers.

MAURICE DENUZIÈRE.

A VERSAILLES

Le pasteur Andrew Parker s'est présenté au tribunal administratif

Fait assez exceptionnel, un ressortissant étranger, expulsé du territoire national le 21 septembre 1973, sur l'ordre de M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, a été autorisé à revenir en France. Pour trois jours... Il s'agit du pasteur écossais Andrew Harry Parker, ancien responsable du foyer de la mission populaire évangélique de Nemours (1).

A condition de ne faire aucune déclaration publique et de ne pas se rendre en Seine-et-Marne, M. Parker a pu en effet se présenter, mercredi 15 janvier, à l'audience du tribunal administratif de Versailles. La question était de savoir pourquoi, lors de sa comparution, le 14 septembre 1973, devant la commission spéciale d'expulsion, présidée alors par M. Maurice Gaucher, vice-président du tribunal de Melun, le pasteur britannique s'était vu refuser l'assistance, en tant que conseil, de M. Georges Velten, président de l'Association des pasteurs de France. Son avocat, Me Jean-Jacques de Felice, avait en effet renoncé à défendre M. Parker parce que cette même commission avait refusé d'entendre les témoins cités.

Devant le tribunal administratif de Versailles, M. Maurice Gaucher a une nouvelle fois soutenu que le pasteur britannique avait réclamé la présence de M. Velten non pas en qualité de conseil mais en tant que *« témoin muet »*. Les témoins qui, mercredi, ont été entendus — notamment l'abbé Duhamel, vicaire général de l'évêché de Meaux — ont soutenu le contraire, comme Me Philippe Waquet, avocat du pasteur britannique. Il s'agissait — fait également rare pour un tribunal administratif — d'une enquête à la barre. Le procès-verbal, qui sera transmis à toutes les parties, donnera lieu à une nouvelle audience, en principe avant la fin de ce trimestre.

(1) Le pasteur Parker a été expulsé de France en raison d'*« activités contraires à l'ordre public »*, après une procédure engagée sur les instances de M. Etienne Dailly, sénateur-maire de Nemours ; une lycéenne avait écrit dans le journal du foyer animé par M. Parker qu'elle avait *« envie de brûler les C.E.S. »*.

POLICE

DES « NOUVELLES FANTAISISTES » ?

Le ministère de l'intérieur dément la création de dix C.R.S. supplémentaires

Après l'annonce (*le Monde* du 16 janvier) d'un projet de la direction des C.R.S. prévoyant la création de dix nouvelles compagnies (comptant environ deux mille quatre cents hommes) pendant la période d'application du VIIe Plan, le ministre de l'intérieur a publié, dans la soirée du mercredi 15 janvier, un communiqué dans lequel il *« dément formellement les informations »* contenues dans l'article, ajoutant qu'*« il déplore la publication de nouvelles hautement fantaisistes »*. Le même communiqué précise pourtant que *« le ministre d'Etat a confié à l'inspection générale de l'administration une enquête sur l'origine de ces fausses rumeurs »*.

M. Michel Poniatowski ne veut donc pas créer de C.R.S. supplémentaires. M. Roger Gros, le chef du service des compagnies républicaines de sécurité, lui, le veut, ou, plutôt, le voulait. Il le souhaitait même si ardemment qu'il en a parlé, au cours des réunions des commandants de compagnies de la fin de l'an dernier, comme d'une chose pratiquement acquise. Il ne s'agissait même pas d'une vague promesse. Certains participants à ces conférences se souviennent encore de l'avoir entendu, tandis que les procès-verbaux de ces entretiens l'attestent formellement : « Il est prévu au VIIe Plan... Ceci reste d'actualité malgré les difficultés présentes. »

Cette contradiction entre le ministre de l'intérieur et un de ses hauts fonctionnaires appelle deux hypothèses :

— Ou bien M. Poniatowski revient soudainement sur un projet étudié sous son autorité,

— Ou bien le plan d'augmentation des effectifs a été élaboré sans qu'il en ait été informé. M. Gros aurait alors fait aux officiers de C.R.S. — inquiets de leurs perspectives de carrière — des promesses qu'il n'était pas assuré de pouvoir tenir. Pour sa part, et en attendant la conclusion de l'enquête administrative qu'il a ordonnée, le ministre de l'intérieur pourrait s'interroger sur l'action de l'état-major d'un service décidément coutumier du secret.

C'est en effet dans des circonstances analogues à celles d'aujourd'hui que fut connu, fin 1966, le projet préparé par le même état-major pour faire des C.R.S. un corps de professionnels du maintien de l'ordre matériellement privilégiés. Lorsque la presse le rendit public, il en était au stade de deux projets de décrets sans que le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Raymond Marcellin, ait jamais été informé de sa teneur. — J. Sn.

FAITS DIVERS

A Saint-Denis

DEUX OUVRIERS SONT ENSEVELIS SOUS UN ÉBOULEMENT

Deux travailleurs immigrés, MM. Mimoun Barzani, vingt-trois ans, de nationalité marocaine, célibataire, et Joao Alcino, vingt-huit ans, de nationalité portugaise, célibataire, ont été ensevelis, mercredi 15 janvier, sous un éboulement survenu dans la galerie d'un chantier, rue Charles-Michels à Saint-Denis (Seine-St-Denis).

Après quatre heures d'efforts — les deux ouvriers étaient pris sous des tonnes de madriers et de terre argileuse, à 22 mètres de profondeur, — les sapeurs-pompiers ont remonté le corps sans vie de M. Mimoun Barzani. Les recherches, entreprises dans des conditions très difficiles par une centaine de sauveteurs, continuent pour retrouver M. Joao Alcino.

● *Accident d'avion en Hongrie :* 9 morts. — Les neufs membres de l'équipage d'un *« Ilyouchine-18 »* de la compagnie hongroise *Malev* ont trouvé la mort, le mercredi 15 janvier, dans l'accident de leur appareil, qui s'est écrasé à l'atterrissage à l'aéroport de Budapest. Il n'y avait aucun passager à bord de l'avion. — *(A.P.)*

● *Un ouvrier, M. Leal Duarte Novo,* a été grièvement blessé, mercredi 15 janvier, par la chute d'un pan de mur en construction, qui s'est abattu sous l'effet du vent, à Longvic (Côte-d'Or). Ecrasé par les pierres, M. Novo a été hospitalisé à Dijon dans un état alarmant.

هكذا عن الأصل

DE NICE

M. Maurice Parucci ... de prison avec sursis

NOUVELLES FANTAISISTES?

l'Intérieur dément la ... C.R.S. supplémentaires

DIVERS

"Dans un incendie, le danger ne vient pas toujours des flammes."

UN incendie, ce n'est pas seulement des flammes. En se consumant, certaines matières dégagent des substances toxiques qui asphyxient avant de brûler. Parfois même, elles se mettent à fondre en gouttelettes incandescentes. L'incendie, quand on s'en préoccupe, il est en général trop tard. Pourtant, il y a certaines mesures de sécurité à prendre qui sont faciles à appliquer.

Comment la laine résiste-t-elle au feu?

La kératine, le principal constituant de la laine, est un des plus mauvais combustibles qui soient. La laine dégage peu de gaz toxiques. Elle se consume et ne fond pas.

Pour mieux informer le public des qualités de résistance au feu de la laine, la Woolmark a créé le label anti-feu naturel.

Toutes les moquettes portant ce label satisfont au niveau M3 des tests officiels de sécurité au feu.

Les moquettes Woolmark anti-feu naturel sont conformes aux *normes légales de sécurité imposées* dans la construction des lieux publics et des immeubles de grande hauteur en pose collée (décret sur la sécurité IGH et lieux publics - 1973).

Mais dans la vie quotidienne aussi on apprécie la résistance de la laine au feu : une cigarette qui tombe sur une moquette, ça arrive souvent. Sur une moquette de laine, elle se consume sans brûler. Un simple coup de brosse et la trace de brûlure s'efface. Au prix où sont les moquettes (quelle qu'en soit la matière), ce n'est pas à négliger.

Il est normal que l'on hésite entre deux moquettes pour des raisons de prix ou d'esthétique. On ne devrait jamais hésiter quand il s'agit de sécurité.



Woolmark anti-feu naturel. Parce que, naturellement, la laine résiste mieux au feu.



CARNET

Naissances

— M. J.-D. Mancini et Mme, née L. Attali, ont la joie d'annoncer la naissance de
Pierre et Raphaëlle,
le 10 janvier 1975.
79, rue Marcadet,
75018 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Paul Brogly,
M. et Mme Pierre Bazy,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Marie-Odile et Jean-Louis.

Décès

Docteur Sylvain BLONDIN

— Mme Jacques Lecasble,
Mme M. L. Blondin,
Ses sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part de la mort survenue le 8 janvier 1975, à son domicile, 17, boulevard Richard-Wallace à Neuilly-sur-Seine 92200, du
docteur Sylvain BLONDIN,
chirurgien honoraire
des hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie nationale de médecine,
ancien président
de l'Académie de chirurgie,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
à l'âge de soixante-treize ans.
L'inhumation a eu lieu, selon son désir, dans l'intimité de sa famille.

[Né le 24 juillet 1901 à Paris, le professeur Sylvain Blondin a fait ses études au lycée Carnot, puis à la faculté de *médecine de Paris.*

L'essentiel de sa carrière a porté sur la chirurgie des glandes endocrines et de l'appareil digestif. On lui doit notamment trois ouvrages dans ce domaine : « Chirurgie du corps thyroïde », « Chirurgie des surrénales » et « l'cte chirurgical ».

Chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, ancien président de l'Académie de *chirurgie. Il était membre* de l'Académie nationale de médecine.]

Pierre DAVID-WEILL

— Mme Pierre David-Weill,
M. et Mme Michel David-Weill et leurs enfants,
Mme Eliane David-Weill et ses enfants,
M. Roger Seligman, ses enfants et *petits-enfants,*
Mme Jean David-Weill,
La baronne de Bastard,
Mme Jean Lamblotte, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maxime Citroen et leurs enfants,
M. et Mme Roger Joisson,
ont la douleur de faire part du décès, survenu en son domicile, le *14 janvier 1975,* de
M. Pierre DAVID-WEILL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
commandeur des Arts et Lettres,
membre de l'Institut,
associé-gérant
de MM. Lazard Frères et Cie
Paris,
et de
MM. Lazard Frères and Co
New-York,
administrateur
de Lazard Brothers and Co Ltd,
Londres,
président du conseil artistique
de la Réunion des musées nationaux.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

(Pierre David-Weill, né le 8 mars 1900 à Paris, était âgé de vingt-sept ans lorsqu'il fut associé à la Banque Lazard Frères et Cie, après avoir suivi les *cours de la faculté de droit et fait des* stages à Londres, à New-York et à Madrid. A trente-neuf ans, il est mobilisé comme officier de cavalerie et commande un escadron.

En 1942, il se rend aux Etats-Unis et réside au siège de New-York de Lazard *Frères, aux côtés d'André Meyer.* En 1944, il *revient* en France, s'engage et participe aux combats de la Libération, puis il s'installe de nouveau à New-York jusqu'en 1958.

Il était le principal associé de la maison Lazard Frères and Co de New-York, Lazard de Paris, general-partner de administrateur de Lazard Brothers de Londres, membre du conseil d'admi*nistation de la Banque de Paris et des* Pays-Bas, de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, de Pechiney-Ugine-Kulhmann et de Rhône-Poulenc.

Grand amateur d'art dans la tradition familiale, Pierre David-Weill avait succédé à son père à la présidence du Conseil artistique des musées nationaux. Pendant plus de dix ans, il y a joué un rôle éminent et généreux, interve*nant le cas échéant pour la préemption* d'une œuvre d'art au bénéfice des musées, complétant, le plus souvent anonymement, l'achat de telle pièce d'un prix trop élevé pour les ressources des musées. Il a notamment donné un *Marquet* et des esquisses de Matisse au *Musée national d'art moderne,* vingt-quatre bronzes du Louristan au département des antiquités orientales, une très *importante* collection d'art chinois au musée Guimet, et a très souvent contribué à la restauration du château de Versailles, pour lequel il avait un faible particulier.

Grâce à ses amitiés, on peut dire que Pierre David-Weill a été l'artisan effi*cace de nombreuses et importantes* donations faites aux musées de France. à l'Académie des beaux-arts.

Il était membre du conseil d'administration de la Fondation nationale de la Cité universitaire et de l'Institut de recherche *sur* la leucémie ; il avait été élu en 1970 membre libre à l'Académie des beaux-arts.]

— MM. les associés-gérants,
MM. les gérants, directeurs, fondés de pouvoir et tout le personnel de la maison MM. Lazard Frères et Cie, ont la douleur de faire part du décès, survenu en son domicile, le *14 janvier 1975,* dans *sa soixante*-quinzième année, de
M. Pierre DAVID-WEILL,
membre de l'Institut,
associé-gérant
de MM. Lazard Frères et Cie
Paris,
et de
MM. Lazard Frères and Co
New-York,
administrateur
de Lazard Brothers and Co Ltd,
Londres,
président du conseil artistique
de la Réunion des musées nationaux.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

— Mme Dario Attal, pharmacien,
M. et Mme J.-C. Decoudun et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Attal et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Dario ATTAL,
survenu subitement le 13 janvier.
On se réunira à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e, le vendredi 17 janvier, à 13 h. 30. Inhumation au cimetière de Bagneux.

— M. Jean Bonnafour, son époux,
M. et Mme Gérard Bonnafour,
Mlle Isabelle Bonnafour,
Ses enfants,
M. et Mme Jean Touzel, ses parents,
Mme veuve Albert Bonnafour, sa belle-mère,
Les familles Touzel, Gimbert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean BONNAFOUR,
née Marie-Rose Touzel,
pieusement décédée le 14 janvier, à Paris 75004, hôpital de l'Hôtel-*Dieu.*
La levée de corps aura lieu le vendredi 17 janvier, à 9 h. 30, 25, quai de Corse, Paris-4e.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Rosières, 43800.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Firmin-Gillot,
75015 Paris.

— Mme Roger Brochot,
M. et Mme Dominique Brochot et Lorraine,
M. et Mme Alain Poinssot et Céline,
M. François Brochot,
Mme Georges Bellivier,
M. et Mme Michel Brochot,
Monique et Isabelle,
Mme Martial Bertin,
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement, de
M. Roger BROCHOT,
assureur maritime,
le 11 janvier.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.
Une messe sera célébrée à son intention le mardi 21 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme A. Chatanay,
M. et Mme Fort, née Chatanay,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à *Marseille, le 10 janvier* 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année, de
M. Antonin CHATANAY,
ancien secrétaire fédéral
de la *Fédération socialiste d'Alger,*
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance
(ancien interné résistant),
officier d'académie.

— Mme Jean-François Chivot, son épouse,
Laurent et Sophie *Chivot,* ses enfants,
M. et Mme Robert Chivot, ses parents,
Mme Maurice Helain, sa belle-mère,
Mme Etienne Mouquet, sa grand-mère,
Le docteur et Mme Jacques Pinaire, et leurs enfants,
Mlle Edith Chivot,
M. et Mme Rafael Martinez de Velasco et leurs enfants,
Mme François Raith et ses enfants,
M. et Mme Bernard Helain et leur fils,
Les familles Hermieu, Helain, Dauzat, Mouquet, Sibiril,
ont la douleur de faire part de la mort subite de
M. Jean-François CHIVOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
M.S. (université d'Illinois),
à l'âge de quarante et un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de *Neuilly,* 158, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.
35, rue Boileau,
75016 Paris.
44, rue Ybry,
92200 Neuilly.

— M. Richard Piani, président de la société La Cellophane,
La direction et le personnel de la division Films de Rhône-Poulenc,
ont le regret de faire part du décès de
M. Jean-François CHIVOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
Master os-Sciences
Chemical Engeneering
(Illinois, U.S.A.),
directeur de la recherche
de la division Films
de Rhône-Poulenc,
administrateur
de la British Cellophane,
survenu brutalement dans l'exercice *de ses fonctions,* le 14 janvier, à l'âge de quarante et un ans.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, le 17 janvier 1975.
27 rue de la Ferme,
92200 Neuilly.
Société *La Cellophane,*
110, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Aurélien DUPUY,
inspecteur général honoraire
de l'Education nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu à Nice, le 22 décembre 1974.
4, rue Clément-Roassal,
06000 Nice.

— Mme Paul Fieschi,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, dans sa soixante-treizième *année,* de
M. Paulin FIESCHI,
officier de la Légion d'honneur,
directeur du « Journal de la Corse »
et du « Petit Bastiais ».
Les obsèques auront lieu le mardi 21 janvier à Petreto-Bicchisano (Corse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 1er juin 1902, à Cetrato-Bicchisano (Corse), Paulin Fieschi, d'abord chargé à Paris, en 1945, de la publicité du « Journal de la Corse », *devient président-directeur général de ce* quotidien en 1956. Il prend également la direction-rédaction en chef du « Petit *Bastiais », poste qu'il abandonne en 1973.* Administrateur-gérant de l'imprimerie Siciliano et du « Journal de la Corse », directeur de l'agence Paul Fieschi (agence de presse et de publicité qu'il avait fondée), il était vice-président du Syndicat national de la presse périodique d'information générale depuis 1969.]

— La société Usinor a le regret de *faire part du décès de*
M. Marcello GUASTALLA,
président-directeur général
de la société Usinor-Italia,
survenu à Milan le 14 janvier 1975.
Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier 1975 à 8 h. 45 à Milan.

— Le conseil d'administration de la société Usinor-Italia a le regret de faire part du décès de son président-directeur général
M. Marcello GUASTALLA,
survenu à Milan le 14 janvier 1975.
Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier 1975 à 8 h. 45 à Milan.

— Mme Jean Karam et ses enfants : Joseph, Antoine et Albert,
Ainsi que leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean KARAM,
leur époux et père.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 16 janvier à 10 h. 30 en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

— Mme Mathieu Kirsch, son épouse,
M. et Mme Emmanuel Kirsch et leurs enfants,
M. et Mme Michel Fontès et leurs enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mathieu KIRSCH,
survenu le 14 janvier 1975.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 janvier à 15 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.
76, rue de l'Abbé-Groult,
Paris-15e.

— *Mme Albert* Koskas et ses enfants Alin, Hervé, Brigitte, Marseille,
M. et Mme Jules Koskas et leurs enfants, Arcueil,
M. et Mme René Gabison et leurs enfants, Paris,
Mme Jules Chemla, Marseille,
M. et Mme Jacques Chemla et leurs enfants, Marseille,
M. et Mme Henri Taïeb et leurs enfants, Marseille,
Le docteur et Mme Claude Chemla et leurs enfants, Marseille,
M. et Mme Yvan Chemla et leurs enfants, Marseille,
Le docteur et Mme Willy Chemla et leurs enfants, Marseille,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher
Albert KOSKAS,
ancien transitaire à Tunis,
leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié ; décédé après une *longue et douloureuse maladie,* le 15 janvier 1975, en son domicile, 29, boulevard Pasteur, à Marseille.
Les obsèques auront lieu le 16 janvier 1975, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les membres de la Commission d'études pour l'enseignement de la physique, chimie, technologie,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,
André LAGARRIGUE,
professeur
à l'université de Paris-Sud,
directeur
du Laboratoire de l'accélérateur
linéaire d'Orsay,
survenu subitement le 14 janvier 1975.
La *cérémonie* religieuse aura lieu dans l'intimité, le samedi 18 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.
92330 Sceaux.

— Le laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay a la douleur de faire part du décès de son directeur
André LAGARRIGUE,
professeur
à l'université Paris-Sud,
survenu subitement le 14 janvier 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le samedi 18 janvier à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.
92330 Sceaux.

— Les directeurs généraux et le personnel de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire *(CERN) ont le profond regret de* faire part du décès survenu à Paris le 14 janvier 1975 du
professeur André LAGARRIGUE,
membre de son comité des directives scientifiques.

— Nous apprenons le décès à l'âge de quatre-vingt-trois ans de
M. Robert LOISSE DE SOISEL,
ancien maître parfumeur,
ingénieur chimiste,
ancien combattant 1914-1918.
Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Vallier-de-Thiey, le 21 novembre 1974, dans la plus stricte intimité.

— Le président et le bureau de la Confédération générale des cadres (C.G.C.),
ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Bernard MULLER,
vice-président de la C.G.C.,
président du Syndicat national
des cadres et techniciens
de l'aéronautique (C.G.C.),
le 11 janvier 1975, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.
30, rue de Gramont,
Paris (2e).

— Mme Constantin Ocheff,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Constantin OCHEFF,
ingénieur I.C.T.,
survenu *le 12* janvier à Saint-Germain-en-Laye.
L'inhumation a eu lieu le jeudi *16* janvier au cimetière ancien de Puteaux.
3, rue de l'Ile,
78290 Croissy-sur-Seine.

— La direction et le personnel du Chromage industriel de Chatou vous font part du décès de leur ancien directeur
M. Constantin OCHEFF,
ingénieur I.C.T.,
survenu le 12 janvier 1975 à Saint-Germain-en-Laye.
L'inhumation a eu lieu le jeudi 16 janvier au cimetière de Puteaux.

— Les familles Vesperini, Gouin, Godeffroy,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Félix VESPERINI,
survenu accidentellement le 4 janvier 1975.
Les obsèques auront lieu le samedi 18 janvier, à 16 heures, au cimetière de Bagneux.
Est passé à l'Orient Eternel.

Remerciements

— Mme Gilbert Alexandre Nebout,
M. et Mme Michel Nebout,
M. et Mme Pierre Nebout,
M. et Mme Etienne Coson,
M. et Mme Jean-Claude Nebout,
Le docteur et Mme Thierry Nebout,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
colonel Gilbert Alexandre NEBOUT,
vous prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
M. Alberto ALFANDARI
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et qui restent fidèles à son souvenir.

— Le 19 janvier, pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Jean-Louis ROPERS,
président de tribunal
de grande instance de Créteil (94),
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée à *son intention.*

Avis de messe

— Une messe à l'intention du
comte Roger de SINETY,
décédé le 12 décembre 1974, sera célébrée le mercredi 22 janvier, à 18 h. 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 75016 Paris.

Communications diverses

— Devant le succès remporté par l'exposition Cabinets fantastiques, cette manifestation sera prolongée jusqu'au dimanche 19 janvier. Ouvert tous les jours de 11 heures à 22 heures, Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2 - Objets d'art XVIIIe et XIXe. Me Bondu.

S. 7 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8 - Livres : romans, histoire. Mme Vidal-Mégret, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 14 - Ameublt. Mes Boisgirard.

S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

BUREAU DE LA CHAMBRE NATIONALE DES COMMISSAIRES-PRISEURS EN 1975

Président : Me Bondu (Paris)
Vice-Président : Me Le Quemener (Lorient)
Rapporteur : Me Pescheteau (Paris)
Secrétaire : Me Guillaumot (Lyon)
Trésorier : Me Saint-Gal (Nantes)

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

José Cabanis face au duc de Saint-Simon

EH ! bien non ! Si prestigieuse, si rare que soit son œuvre, on ne lit pas beaucoup Saint-Simon, qui naquit il y a trois cents ans, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675.

L'état où se trouve l'édition des « Mémoires » le prouve. Des sept volumes parus dans la bibliothèque de la Pléiade, de 1947 à 1961, sous la direction de Gonzague Truc, la seule édition existant en librairie, tous ne sont même pas disponibles. Gallimard, il est vrai, en prépare une autre dans la même collection. Elle sera refaite d'après le manuscrit qui a mis si longtemps à nous parvenir (1850 environ), dans un état à peu près fidèle, alors que Mme du Deffand faisait déjà ses délices des copies falsifiées qui en circulaient.

La masse de l'œuvre explique en partie la pauvreté où nous sommes. C'est essoufflant de publier Saint-Simon. L'édition Boislisle (1879-1923), la seule à faire autorité actuellement, compte quarante et un volumes, tout compris évidemment.

Mais peut-on lire tout Saint-Simon ? On a tôt fait des anthologies des « Mémoires » qui s'y prêtent admirablement. Cette semaine, en 10/18, il en sort une nouvelle, choisie et présentée par Paul Galleret. Mais à ce pâté trop desossé et reconstitué, qui abolit la chronologie des textes, on préférera encore le « J'ai lu l'essentiel » (Flammarion, 1965), présenté par Geneviève Manceron et Michel Averlant ; il coupe dans les « Mémoires », il n'en modifie pas le déroulement.

Enfin, merveilleux cadeau d'anniversaire, le romancier José Cabanis ressuscite dans l'altitude de sa pensée le duc de Saint-Simon.

★ SAINT-SIMON L'ADMIRABLE, de José Cabanis, Gallimard, 328 pages, 31 F.

D'ENTRÉE de jeu, Versailles, labyrinthe inconfortable, son grouillement louche, ses intrigues, son espionnage, ses chausse-trapes... et, sur la bassesse de tous, la gloire du despote qui resplendit.

Dans ce livre qui est loin d'être une biographie (1), un portrait plutôt peint sur la sociologie d'un siècle, José Cabanis a préféré mettre la charrue devant les bœufs. Après tout, Versailles, c'est le terreau dont l'écrivain s'est nourri et c'est aussi la grande scène que les « Mémoires » nous ouvrent. Sur les origines familiales, sur les enfances du héros, sur sa personne, sa carrière, la suite, petit à petit, rappellera ce qu'il faut. Par exemple que les titres dont Saint-Simon est si fier ne sont que de fraîche date. Le duché pairie a été accordé au père par Louis XIII : on ne défend si âprement que ce qui n'est pas encore bien établi.

Ou encore — ce qui est un trait du caractère — qu'on ne s'imagine pas Saint-Simon jeune. Il rédige sur le tard, c'est vrai, des observations qu'il a commencé à noter dès vingt ans. On est presque surpris que ce témoin féroce de la cour de Louis XIV naisse seulement en 1675. Cette image vieillie qu'on a de lui n'est pas qu'une affaire de calendrier, elle vient d'une tournure d'esprit.

Une fois brossé le sombre décor, José Cabanis se saisit de son modèle, et d'abord par les petits côtés. Saint-Simon, qui a fait une œuvre si noire, n'est pas non plus un pur. Il fait partie du « monde abominable » qu'il a décrit. Il n'a même jamais pu s'en passer. Il a attendu du roi un rôle à jouer, des faveurs qui ont tardé à venir. Il était né vieux tout à l'heure, par nostalgie d'un temps révolu. Nous le soupçonnons maintenant d'être aigri.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 14.)

(1) Georges Poisson, conservateur du musée d'Ile-de-France, en a donné une, méticuleuse (Berger Levrault, 1973).

L'écriture, le go et la mort

Le dernier tournoi de Kawabata

★ LE MAITRE OU LE TOURNOI DE GO, traduit du japonais par Sylvie Regnault-Gatier, Albin-Michel, 214 p., 24 F.

J'APPELLE art abstrait authentique un univers parfaitement clos, où chaque détail renvoie à un tout univoque en un équilibre tendu à l'extrême de forces opposées. Ainsi une toile de Kandinsky ou de Poliakoff, ainsi *Marienbad* ou un film de Bresson. Ainsi *le Maître* de Kawabata, maître-livre, somme *métaphysique*, objet de méditation, testament politique d'une génération condamnée qui reconnait sa défaite, s'incline et disparaît. Prix Nobel de littérature en 1968, Yasunari Kawabata s'est suicidé quatre ans plus tard. *Le Maître*, ou *le Tournoi de go* est le reflet parfait d'une attitude philosophique face à la marche inéluctable du monde vers ce qu'on appelle le « progrès », et cela sous le couvert d'une métaphore d'une incroyable rigueur.

On commence à savoir en France ce qu'est le go, jeu d'origine chinoise transporté au Japon, où il connut son plein développement. C'est le combat que livrent, sur un échiquier formé d'une grille de dix-neuf lignes se coupant en trois cent soixante et une intersections, des pions blancs contre des pions noirs pour délimiter, chacun sous sa domination, les plus grands espaces vides possibles. J'y ai beaucoup joué. Et mal joué. Apparemment beaucoup plus simple que nos échecs, c'est en réalité un jeu d'une étonnante subtilité, dont les difficultés sont sans commune mesure avec le nombre finalement fort limité de combinaisons possibles aux échecs. Véritable sport intellectuel national, il fait au Japon l'objet de championnats spectaculaires qui sont suivis avec une passion auprès de laquelle l'enthousiasme pour les Six Jours ou pour le Tour de France dans ses années de gloire n'était qu'un murmure étouffé.

Tout le livre de Kawabata n'est que la minutieuse description d'un de ces tournois entre le maître japonais du jeu et un adversaire choisi après un an d'éliminatoires pour tenter de lui enlever son titre. A première vue, donc, un livre pour initiés, et dont l'intérêt pourrait sembler relatif à qui ne connaît pas le go. La traduction française ne comprend-elle pas en effet, comme l'original, une douzaine de schémas de jeu destinés à montrer les progrès de la partie ?

Il faut, il importe, il est absolument nécessaire de voir plus loin. Après quelques pages, les règles élémentaires du jeu apparaissent très clairement (1), et ensuite... Eh bien ! ensuite, c'est l'aventure. Où il faut, il importe, il paraît absolument nécessaire de se laisser emporter.

La démocratie à la japonaise et le lettré

D'abord, *le Maître* est une peinture « exotique » en tous les sens du mot. Kawabata nous montre une société qui nous est totalement étrangère, avec ses conventions, ses rites, son extraordinaire sérieux et ses moments d'une étrange poésie. Le narrateur du récit est un reporter : *le Maître* utilise l'artifice littéraire d'un reportage destiné au public japonais, mais nous pouvons y décrypter quelques-unes des lignes de force de ce que Barthes a appelé *l'Empire des signes*, et l'analyse en a pour nous la rigueur d'une fascinante expérience d'entomologiste.

Au-delà, *le Tournoi de go* est aussi le portrait bouleversant d'un homme, le Maître donc, l'ascète du jeu. Vieillard âgé d'environ soixante-dix ans, il mesure à peine 1,50 m et pèse 35 kilos. Il n'a vécu que pour le go. Il est entouré d'une cour respectueuse, jouit d'un prestige infini, mais le narrateur nous confie, à la fin du livre, qu'il n'a finalement connu que peu de joies. Et ce que Kawabata nous montre, c'est son dernier combat et son unique défaite. Malade, épuisé, il se traînera tout au long des six mois que durera ce tournoi illustre dans les annales du go, pour mourir, peu de temps après, vaincu, et, surtout, dépassé. Avec une infinie tendresse, l'auteur le peint jusque dans ses faiblesses, ses caprices, ses enfantillages de vieillard gâté, qui sait pourtant qu'il est perdu. Analyse psychologique délicate, en quart de teinte, *le Tournoi* se révèle ainsi un émouvant « art de mourir ».



(Dessin d'Orlic.)

Mais, surtout, le livre est une de ces grandes métaphores qui traversent l'espace et le temps pour témoigner, sous le langage de la fiction, d'une vérité, dont son auteur se sait le porteur inspiré. A travers l'affrontement de deux hommes, c'est à celui de deux générations et, plus encore, à celui de deux conceptions du monde que nous assistons. D'un côté, il y a le Japon ancien, celui de l'époque Meiji, tout attaché à ses traditions et à une certaine façon de voir la vie comme un art et l'individu comme une fin.

PIERRE-JEAN RÉMY.

(Lire la suite page 16.)

(1) Sur ces règles élémentaires, comme sur le go en général, on peut se reporter au *Petit traité invitant à la découverte de l'art subtil du Go*, où l'humour réuni de Pierre Lusson, Georges Perec et Jacques Roubaud instruit, comme on dit, tout en amusant (Ch. Bourgois, éditeur).

« Les Cahiers de la Petite Dame » (1929-1937)

GIDE COMMUNISTE OU LA TENTATION DE LA CONTRAINTE

Par Bertrand Poirot-Delpech

IL y a dans le bout de chemin de Gide avec le communisme un point essentiel dont ne suffit pas a rendre compte sa nature hérétique et versatile. L'idéal anti-individualiste et contraignant du bolchevisme étant intrinsèquement exclusif de son culte pour l'affranchissement total de l' « *irremplaçable* » moi, est-ce la foi révolutionnaire qui a eu raison chez lui de la ferveur libertaire, ou est-ce celle-ci qui a fléchi ?

Les grands connaisseurs de Gide sont excusables de ne pas avoir tranché. D'abord parce qu'ils se sont exclusivement, ou provisoirement, attachés aux années de jeunesse, comme Jean Delay et Pierre de Boisdeffre, mais aussi parce que manquaient jusqu'ici au dossier les confidences directes de l'écrivain, qui s'est bien gardé d'aller publiquement au fond de sa pensée que ce soit dans *Retour de l'U.R.S.S.* et *Retouches*, — à quoi s'applique son adage *l'écriture sert à masquer la pensée*. — dans le *Journal*, où il notait dès 1904 : « *Le nombre de choses qu'il n'y a pas lieu de dire augmente chaque jour*. — ou que ce soit devant des témoins intimes ou bienveillants mais trop impliqués dans l'affaire, comme Pierre Herbart et Maurice Sachs, dont les essais minimisent le cas de conscience posé.

Du fait de sa discrétion et de son incompétence présumées, Mme Van Rysselberghe, *dite* la Petite Dame, était la seule personne devant qui le néophyte de la politique pouvait s'ouvrir de ses doutes. *Il n'y a pas manqué*. De sorte qu'après avoir éclairé la pensée intime de son ami d'enfance entre 1918 et 1929 (1), celle qui était devenue la grand-mère de sa fille, puis sa voisine de palier au Vaneau », apporte des précisions décisives sur Gide « engagé ».

TOUT a été dit sur l'interpellation des artistes les plus jaloux de leur tour d'ivoire par la triple montée, à partir des années 30, des fronts populaires, des fascismes et de la guerre. Gide a bien des raisons de ne pas s'en détourner. Les conclusions naïvement mais fermement anticolonialistes de son voyage au Congo ont montré qu'il ne se désintéressait pas de la chose publique autant que le laissaient croire ses hymnes à l'épanouissement privé. Surtout, la soixantaine venue, il se trouve dans une espèce de vacance.

Sur le plan sexuel et affectif, ce ne sont que petites manigances aux aboutissements anodins (« *Il me faudra quitter la vie sans avoir rien compris au fonctionnement de mon corps.* ») A part les retours réguliers et régulièrement abrégés à Cuverville, où veille maternellement Madeleine, et la passion de père, désormais avouée, pour la petite Catherine, la vie de famille est etale. La création, enfin, marque le pas : hormis *Œdipe* et des brouillons de suites à *l'Ecole des femmes*, ces huit années d'avant-guerre se passent à des tâches « posthumes » avant l'heure : surveiller l'établissement des œuvres complètes et des traductions étrangères. La « fiction » ne l'intéresse plus. Plus que jamais, Gide remet ses projets, semble tourner en rond. Rien ne lui paraît plus captivant que la crapette, le yoyo et autres jeux de patience que ses hôtes de Moscou jugeront bien peu marxistes.

Dans le même temps, sa gloire est à l'apogée, donc tentante à rallier pour les jeunes militants de gauche d'alors. Sans les invites séduisantes d'Herbart, de Groethuysen et surtout de Malraux, qui le fascine, Gide n'aurait sans doute pas interrompu ses relectures et ses parties de cartes pour se jeter dans un combat auquel rien ne le destinait.

DE tous les écrivains qu'il va côtoyer dans ce nouveau rôle — Chamson, Guéhenno, Aragon, — il est le plus inculte et le plus ingénu politiquement. De Marx, il n'a lu que des « morceaux choisis » qui ne l'ont pas « *illuminé* », ni éclairé sur l'inflation — « *je n'y comprends rien* », — ni dissuadé de croire à une « *fatalité historique dont on connaît mal les éléments souvent impondérables* ». Il l'a écrit : ce n'est pas Marx qui l'a amené au communisme mais l'Evangile, donc avant tout une morale, et sans la spiritualité — ce « *charabia* » — qui retient les catholiques devant le saut matérialiste.

Sa sympathie pour la révolution bolchevique s'appuie en raison sur l'idéal d'égalité fraternelle et la suppression théorique de la famille, dont il a toujours attendu beaucoup. Quant aux atteintes à son sens de l'individu, il se dit convaincu qu'elles cesseront d'être nécessaires une fois assurés la réussite économique, la mécanisation, et le loisir à vocation culturelle, espoir suprême des intellectuels d'avant-guerre.

Mais la dialectique n'est pas son fort, ni l'objectivité. Ce qui entraine son « *adhésion amoureuse* », c'est la « *douleur* » que lui causent « *certaines injustices* », sa « *honte* » de s'occuper de littérature sans avoir jamais connu la « *gêne* », et sa répugnance à la « *bienveillance universelle* », où il voit une forme de « *gâtisme* ». Son indulgence devant les entraves à la liberté tient moins à une patience raisonnée qu'à une ambiguïté jamais levée. Héritée de l'éducation puritaine, la tentation de la contrainte reste chez lui aussi forte que celle de l'émancipation, et comme alternante, sinon alternative. Il le confirme à la Petite Dame : « *La liberté ne fait pas le bonheur... Je n'ai jamais été si heureux que sous la contrainte... Plus la contrainte sera grande plus l'individu sera fort.* » Jointe à la volupté de se désidentifier et de se perdre pour se retrouver, c'est cette nostalgie du carcan chrétien contre quoi « *regimber* », comme il aimait dire, qui en a fait un compagnon de route.

OH ! pas virulent, et vite incommode. S'il parle du capitalisme comme « *indéfendable* » et du « *bouleversement général* » comme « *seule issue* », c'est en privé. Publiquement, son engagement se limitera à deux voyages symboliques.

Le premier le mène à Berlin en janvier 1934, avec Malraux, pour demander la libération du militant communiste Dimitrov, acquitté mais toujours emprisonné après l'incendie du Reichstag. Ont-ils seulement rencontré Goebbels ? Jean Lacouture a probablement raison de mettre en doute là-dessus les dires de Malraux, car Gide n'en souffle mot à son retour (2). Sur le voyage de 1936 à Moscou, la Petite Dame n'a pas reçu davantage de confidences.

En revanche, elle a été mêlée au jour le jour à ses suites hésitantes et à ce qui a fait le quotidien de l'engagement politique de Gide : meetings envisagés puis décommandés, offres d'articles ou de signatures bientôt reprises, démarches de notables, dosages de délégations dignes des mondanités proustiennes, téléphonages, velléités amusées suivies de dérobades à l'infini.

L'auteur de *Retour de l'U.R.S.S.* a des motifs de déception qu'il objective. Alors qu'en partant il pensait n'avoir à déplorer que la répression de l'homosexualité, il se félicite en rentrant de n'avoir pas écrit à Staline à ce sujet. Dommage ! la lettre et l'éventuelle réponse eussent été savoureuses, « *parce que*, dit-il, *on est loin de compte* ». Les procès intentés à Moscou lui paraissent aussi *odieux* que celui du Reichstag. « *C'est la même chose*, confie-t-il, *et cela pose des questions terribles : la notion de parti supprime toute nuance.* » Et de s'interroger : « *Peut-on assurer le bonheur de tous au détriment de chacun ?* »

L'ARTISTE, aussi, retrouve ses méfiances premières et le culte de la différence qui l'opposait à Guéhenno. Comme avant son séjour en Russie, il pense de nouveau que « *les jeunes sincèrement tournés vers le communisme et vraiment artistes sont dans l'impasse, car ce qui les pousse vers leurs convictions est perdu pour l'art et inversement* » (mai 1933). Ou encore : « *On peut écrire spontanément une bonne œuvre révolutionnaire mais on est perdu si on écrit pour faire une œuvre révolutionnaire* » (décembre 1934). Mais les raisons de son recul relèvent, comme celles de son adhésion, d'une ambivalence fondamentale.

Dans un premier mouvement, il se sent tout émoustillé, comme par la rencontre d'un être ou d'un texte nouveau : « *La politique, mon petit, c'est passionnant* », claironne-t-il entre deux intrigues au téléphone. « *C'est d'un intérêt psychologique inouï* », dit-il encore. Il parle même de *tourbillon* et de *succulence !*

Ce dernier mot accolé à celui d'*action politique* donne la mesure du malentendu. Presque aussitôt qu'engagé, Gide renonce à la main tendue, avec des surprises de chat échaudé retirant sa patte. Il s'en veut de ses promesses, les nie. Plus on le presse, plus il fuit. Lui demande-t-on de préciser ses intentions de voyage en U.R.S.S. ? Il répond : « *J'ai l'intention d'aller partout !* », et il file en Afrique, oubliant qu'il a mis son hésitation, comme d'habitude, sur le compte de sa mauvaise santé. Que son dégagement fasse problème et puisse le faire traiter de renégat est au-dessus de son entendement.

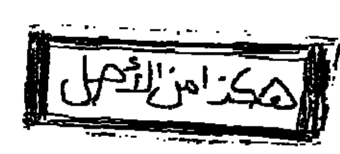
Sans doute a-t-il sous-estimé le retentissement qu'auraient ses attitudes. « *Ah ! l'heureux temps où je n'étais pas écouté* », se plaint-il, un peu tard, dans le *Journal* (16 mai 1936), et : « *Que l'on parle bien quand on parle dans le désert !* » Mais là encore, c'est toute sa personnalité qui éclate, cette fameuse *idiosyncrasie* qu'Herbart caractérisait assez justement par la *peur d'avoir raison*, autant que de *déplaire*, et où la Petite Dame dénote finement une inaptitude à poser les actes en leur entier. « *Son esprit pose toutes les données*, dit-elle, *et se refuse à la dernière opération.* »

DE là que, échappé des meetings surchauffés, et revenu des pétitions aussi vaines qu'épiques, le « Bypeed » rentre au « Vaneau », chausse quelque houppelande et quelque bonnet extravagants, pianote une valse de Chopin, ou pousse la porte de sa vieille complice en vue d'une évasion enjouée dans les cartes ou le dictionnaire. Valéry aidant, c'est l'occasion d'apprendre — le saviez-vous ? — que *posthume* n'est pas synonyme d'*après la mise en terre*, donc d'*après la mort*, mais... le superlatif de *postérieur*.

Tout cela est bien frivole et frileux, diront les intellectuels engagés et enragés d'aujourd'hui. Mais que font-ils d'autre que de suivre leur pente et leur plaisir, eux aussi ? Et quoi de moins futile, pour un écrivain, que d'en revenir, en toutes circonstances, à la *succulence* des mots !

★ « Les Cahiers de la Petite Dame » (1929-1937), Cahiers André Gide, Gallimard, 672 pages, 62 F.

(1) Premiers *Cahiers* parus en mars 1973. Voir *le Monde*, du 15 mars 1973.
(2) Dans *André Malraux*, le Seuil, 1973.



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Un récit de Josane Duranteau

MARGUERITE ET SA TRIBU

★ LA BELLE INDIENNE, de Josane Duranteau. Stock, 200 pages, 28 F.

LES cours d'eau de la mémoire ne frayent pas tous leur chemin dans la broussaille. Certains se dessinent nettement dans le paysage, comme en témoigne le récit de Josane Duranteau (1). L'auteur a creusé le lit de sa rivière dans le Poitou, en partant du lieu-dit « la Belle-Indienne ». Les berges en sont éloignées des fureurs, des tourments, des trop grands mystères. On s'y promène avec plaisir. Le classicisme de Josane Duranteau, son goût de la clarté, ne lui interdisent pas d'affirmer une voix souvent juste et singulière, d'une discrète mélancolie.

Elle fait, en quelque sorte, le récit de sa préhistoire ; elle ressuscite les fantômes les plus anciens de sa vie, les visages d'un passé qu'elle n'a pas vécu, mais qui l'a marquée, définie, qu'elle a emporté avec soi : sa grand-mère, dans les années 10, son père adolescent, ses oncles, ses tantes, à la même époque. « La tribu », dit-elle, a nourri sa mythologie d'enfant, mais elle la considère, ayant pris de la distance, avec un regard d'ethnologue.

Un visage domine, parmi ces fantômes exotiques, et suscite un joli portrait : Marguerite, la grand-mère institutrice, originaire de « la Belle-Indienne », qui est venue vivre à Poitiers, avec ses six enfants. Protestante, elle pratiquait, sans cesse, « l'exercice dur et salutaire de l'examen de conscience ». Sa morale était faite d' « un puritanisme farouche » et des vieilles vertus cartésiennes. « Altière et tyrannique », elle régnait, sans pitié, sur la tribu, n'admettant ni les fautes d'orthographe, ni les pensées douteuses, ni le laisser-aller du comportement. « Rire dans la rue, s'habiller de rouge, faire de grands gestes ou parler haut en public, c'était un signe de vulgarité impardonnable. »

L'auteur retrace, d'une plume alerte, les traits de cette petite-bourgeoise de province, éperdue de décence et de respectabilité. « La raideur », la rigueur de Marguerite, s'alliaient avec une estime inaltérable de soi-même.. Elle se considérait comme la gardienne des valeurs de l'esprit, des valeurs littéraires surtout. Elle enseignait à ses enfants le mépris de presque tout le reste de l'humanité. La famille vivait retranchée derrière cette carapace. L'institutrice refusait au monde extérieur, à l'histoire, aux temps modernes, l'entrée de sa maison. « L'étranger » ne saurait s'insinuer par aucune brèche. Et, de l'intérieur, nul ne s'évaderait. » Marguerite, à sa manière, construisait une utopie. Elle « protégeait ses fils et ses filles contre l'impureté générale du monde et la faiblesse du corps ». Mais la guerre et l'après-guerre allaient briser la carapace de la famille. Celle-ci serait dispersée, et Marguerite serait vaincue par le temps.

Cette chronique familiale est entrecoupée de séquences où la narratrice apparaît à diverses époques : on la voit, enfant, recevant les leçons de sa grand-mère et, plus tard, on l'aperçoit, écrivant son livre et le commentant. Josane Duranteau s'efforce, dans ces pages, de mieux préciser, d'élucider, ses rapports avec la vieille dame. Elle en parle avec une pointe d'ironie. Avec de la piété, aussi. L'institutrice lui a transmis son goût de la littérature, en guise d'héritage. Et l'écriture, sans doute, a répondu à la question qui angoissait, jadis, la narratrice : quand sa mère serait, « elle aussi, couchée, cachée dans la terre d'un cimetière », « l'abandonnerait-elle, comme tous les vivants abandonnent leurs morts ? » Ecrire, c'est ne plus trahir ses morts.

FRANÇOIS BOTT.

(1) C'est son troisième livre. Elle a déjà publié une biographie d'Albertine Sarrazin (J.-J. Pauvert) et un roman, *Josane* (Ed. Sarrazin).

VIENT DE PARAITRE

Poésie

CHARLES LE QUINTREC : *Jeunesse de Dieu*. — Un nouveau recueil de poèmes de l'auteur de *la Marche des arbres* et des *Noces de la terre*. (Albin Michel, 210 p., 40 F.).

Littérature étrangère

J. J. R. TOLKIEN : *Faërie*. — Trois nouvelles fantastiques et un essai sur le conte de fées. Par l'auteur du *Seigneur des Anneaux*, disparu en septembre 1973. Traduit de l'anglais par Francis Ledoux. (Bourgois, 214 p., 40,65 F.)

KAMALA MARKANDAYA : *le Lépreux dans la ville*. — Solitude indienne dans les faubourgs de Londres. Par l'auteur de *le Riz et la Mousson*. Traduit de l'anglais par Rosine Fitzgerald. (Laffont, coll. « Pavillons », 375 p., 39 F.)

VENIAMINE KAVERINE : *le Faiseur de scandales*. — De l'écrivain soviétique, auteur de *Devant le miroir*, publié en 1975, chez Laffont. Il s'agit, cette fois, d'un roman des débuts, au temps du formalisme et des frères Sérapion. Traduit du russe et annoté par Irène Sokolojorsky. (Champ libre, 350 p., 42 F.)

Religion

CHARLES WACKENHEIM : *Christianisme sans idéologie*. — Pour une « utopie prophétique ». (Gallimard, « Voies ouvertes ». 260 p., 36 F.)

Economie

RENE MAURY : *Pour comprendre la crise*... Et pour la maîtriser. Dix ans d'austérité. Par l'auteur de *l'Homme mystifié* et la *Société d'inflation*. (Albin Michel, 280 p., 39 F.)

Romans français

HENRI VIARD - DOMINIQUE EUDES : *la Cloche sibérienne*. — D'après le feuilleton télévisé de la première chaîne qui retrace la fameuse *Croisière jaune* des autochenilles Citroën, de Beyrouth à Pékin, en 1931. (Robert Laffont, 270 p., 26 F.)

EXBRAYAT : *Jules Matrat*. — La guerre de 1914 vécue par un paysan de la Loire et vue par l'auteur de *la Route est longue, Jessica*. (Albin Michel, 290 p., 29 F.)

DENISE COUTTES : *la Guerre à côté*. — Dans le Paris de l'occupation et dans le « milieu » des ateliers de Montparnasse. (Robert Laffont, 240 p., 25,20 F.)

LISA, LIU, GRO : *Toutes trois*. — Trois jeunes femmes étrangères : une Mexicaine, une Suédoise et une Norvégienne vivent en commun dans un Paris inconvenant et ont écrit, en un français cocasse, ce récit audacieux. (Le Seuil, 175 p., 28 F.)

Histoire

RAYMOND AUBERT : *Journal d'un bourgeois de Paris sous la Révolution*. — Une vision « réaliste » de la Révolution par un homme appartenant à la majorité silencieuse. (France-Empire, 630 p., 48 F.)

PAUL GAUDILLIERE : *L'enfer de 1914 et 1915*. — Des témoignages de chasseurs du 10ᵉ B.C.P., recueillis par l'un d'entre eux. (En vente chez l'auteur, à Louhans (Saône-et-Loire), C.C.P. 1676-57 Z Dijon, 24 F.)

Aventures

JEAN-PIERRE MILLET et OLIVIER STERN-VEYRIN : *le Grand Océan*. — Le voilier français, « 33 Export » dans la première course autour du monde. (Robert Laffont, 240 p., 31,80 F.)

GEORGES-HENRI SATGÉ : *Carnet de vol*. — Après trente ans de métier de pilote et plus de vingt mille heures de vol, Georges-Henri Satgé, commandant de bord depuis vingt-deux ans, en répondant aux questions que se posent les millions de voyageurs de l'air qui confient leur vie aux mains d'un homme, renverse bien des idées toutes faites et liquide opportunément quelques images d'Epinal. (Presses de la Cité, 192 p., 23,55 F.)

Société

DENISE BOMBARDIER : *la Voix de la France*. — Les Français et leur télévision vus par une journaliste canadienne. (Robert Laffont, « Libertés 2000 », 300 p., 31,80 F.)

EMILE POLLAK : *la Parole est à la défense*. — De l'affaire Dominici à celle de Puyricard en passant par « Mémé » Guérini, Michel Fauqueux : une frise balzacienne. (Robert Laffont, « Vécu », 330 p., 32,70 F.)

ANNE-MARIE VRY : *le Guichet*. — Le roman vécu d'une préposée d'un bureau d'aide sociale dans un arrondissement parisien : une mise en accusation. (Albin Michel, 190 p., 24 F.)

Sciences humaines

GERARD FOUREZ : *la Science partisane*. — Une mise en question de la « neutralité » de la pratique scientifique au sein des sociétés industrielles. (Duculot, 176 p., 31 F.)

MARION MILNER : *les Mains du Dieu vivant*. — A travers paroles et dessins, vingt ans de traitement d'une jeune femme schizoïde conduisent à de nouveaux résultats théoriques. Traduit de l'anglais par Roger Lewinter. Avant-propos de D. W. Winnicott. (Gallimard, « Connaissance de l'inconscient », 520 p., 69 F.)

Tricentenaire :

UN PORTRAIT DE JOSÉ CABANIS

(Suite de la page 13.)

Rancœur, passion, partialité... José Cabanis ne se fie pas trop à Saint-Simon historien, bien moins qu'Emmanuel Le Roy Ladurie, « dix-septiémiste » averti, qui montre ci-après le petit duc dévoilant, et avec quelle perspicacité, le jeu des partis à la cour. Même divergence entre eux quand il s'agit d'apprécier le politique. Peu s'en faut que Cabanis ne ratifie le jugement de Stendhal, qui est celui que la postérité a retenu : une tête étroite. Le démocrate, le progressiste, pour lui, c'est Louis XIV. Un jugement à faire sauter en l'air les historiens d'aujourd'hui, qui en ont beaucoup rabattu sur le compte du Grand Roi, sur le compte du Grand Siècle. Aussi estiment-ils Saint-Simon pour sa lutte contre l'absolutisme délétère d'un monarque. Et ils le voient un moment triompher. Cabanis, qui ne lui accorde aucune action dans son siècle, en fait un prophète, un voyant : la monarchie n'avait d'autre fondement que la « naissance » et les privilèges qui lui étaient attachés. Il voulait à tout prix sauver un régime.

Mais alors en quoi « Saint-Simon l'admirable » ? L'écrivain, bien sûr, si prompt à tranformer les gens de cour en bêtes qui font leur tour de piste dans ce « Versailles métamorphosé en cirque... le roi, majestueusement, tenant le fouet. » Mais l'art du visionnaire ne fait pas tout. Il y a ce « langage vrai » qui vient à Saint-Simon d'une qualité d'âme, de l'idée qu'il se fait de la vie : « Un intervalle entre la naissance et la mort », phrase-clé pour Cabanis, qui l'a placée en exergue de son livre.

On se réjouit d'habitude des méchancetés de Saint-Simon, et c'est là qu'on trouve l'explication de ses dons. Cabanis le cherche dans ses enthousiasmes et nous découvre ainsi ses exigences et son sens de l'absolu. Paradoxalement, par la magie de son style et de sa ferveur, il nous le fait sentir et goûter par ce qui, en lui, a été le plus décrié : sa pensée religieuse. « Quand il se met à parler du Saint-Esprit, disait de lui Montherlant, il devient imbécile. » A quoi José Cabanis oppose le « chant profond d'une œuvre » dont « la résonance, le sens et peut-être les plus grandes beautés sont d'ordre religieux ».

Tel est ce livre, lui aussi admirable, qui, partant du sordide, monte progressivement vers la lumière. Il est dramatique par l'espèce de conversion qui s'y opère. Non pas que Cabanis fasse de son héros un saint. Loin de là. Un ascète peut-être. Nullement en tout cas un homme occupé de frivolités. Tout y commence par des disputes de préséances, des bousculades avilissantes de tabourets autour d'un trône, et finit par des engagements sur la nature de Dieu et du service qu'on doit lui rendre. Jansénisme, quiétisme, gallicanisme, ces grandes querelles du dix-septième siècle sont le pendant de nos débats sur le sort de l'humanité et les moyens — marxistes, libéraux, anarchistes — de l'améliorer. Ce n'est pas pour rien que ce « Saint-Simon » s'achève sur un portrait de l'abbé de Rancé, le réformateur de la Trappe : le duc, qui l'avait aimé dans sa jeunesse au point de le faire peindre clandestinement par Rigaud, demeura étonnamment fidèle à ses enseignements.

José Cabanis n'écrit plus guère de romans. L'histoire semble le requérir (« Charles X, roi ultra », « le Sacre de Napoléon », ses dernières œuvres, et il prépare un « Louis-Philippe »). Elle le sert au mieux : un art à rapprocher de celui de Marguerite Yourcenar, où l'érudition, qui est grande, n'étouffe pas l'expression, la marque personnelle. Et lui aussi sert au mieux ses modèles. Qui, après avoir lu Cabanis, n'aura envie de relire Saint-Simon ?

JACQUELINE PIATIER.

A LA MANIÈRE DE...

L'écrivain malgré lui

LE style de Saint-Simon est si fortement « marqué » qu'il est difficile de l'aimer sans être tenté de le pasticher. Plusieurs s'y sont exercés : Marcel Proust autrefois, André Ribaud dans ses chroniques du *Canard enchaîné* intitulées : « la Cour ». Aujourd'hui, Jacques Cellard s'y est risqué à son tour.

TOUT entier aux affaires de son temps, qu'il ne savait (mais admirablement) que dans le détail du rang et la minutie des préséances, n'ayant été que fort tard et fort peu dans le secret du cabinet, très au fait du mouvement réglé des petits levers de Sa Majesté et nullement des plates mécaniques de la librairie, plus curieux de ce qui distinguait l'apanage de la pairie et le tabouret du fauteuil que des applaudissements du public, jusqu'à ne vouloir pas qu'on lût rien de lui de son vivant et longtemps après sa mort, le plus habile homme du monde à voir, à démêler les regards, à peser les silences, et le plus exact à conter ce qu'il avait vu et démêlé, M. de Saint-Simon savait qu'il écrivait et ne croyait pas qu'il écrivit.

Il n'avait de vrai souci que de la gloire de sa maison et la vit mieux assurée sur le tard par les petits papiers dont ses poches débordaient toujours et les gros cahiers qu'il brouillonnait inlassablement, à la fois comme choses de la plus grande conséquence et dont l'Etat dût s'inquiéter dans les siècles à venir, et comme de nulle conséquence dans la manière dont il les rapportait, que par ce qu'il avait engendré de descendants et qui faisaient en effet peu d'honneur à son sang au point que ses deux fils, courts de jambes comme bassets, en reçurent et en gardèrent le sobriquet. Grand écouteur et petit parleur, s'informant de tout et n'oubliant rien, au moins dans le cercle étroit auquel le restreignaient sa naissance et ses devoirs, il a eu à un degré prodigieux le talent si rare d'intéresser sans en prendre les moyens, talent qu'on ne connait guère avant lui et à ce point qu'à M. de Retz, après lui à M. Diderot et à M. Proust, encore que ces deux-ci auront l'avantage de composer à leur fantaisie les portraits et les actions dont ils faisaient ouvrage, au lieu que M. de Saint-Simon ne composait rien si ce n'est son humeur et ne fit jamais que rapporter à la diable et tellement quellement il en avait été l'acteur ou le témoin tout ce qui était tombé à l'à-plomb de son regard.

L'honnête homme de notre siècle s'étonnera de l'extrême liberté d'une plume aussi noble et de l'extrême jubilation qui saisit M. de Saint-Simon (lequel, quoique duc, ne fut jamais académicien et moins encore académique) à répéter le mot de M. d'Orléans, un peu en pointe de vin, portant à sa compagnie de seigneurs espagnols et de français « la santé du con capitaine et du con lieutenant », desquels le capitaine était, fort au su de tous, Mme de Maintenon et le lieutenant, la princesse des Ursins, lesquelles dès ce moment jurèrent la perte de ce prince qui n'en alla pas moins son chemin, riant longtemps apres de tout son cœur de ce mot terrible. M. de Saint-Simon n'eut que le style de son amusement et plus souvent de son indignation. Il ne sait ce qu'est syntaxe, ignore en quel ordre on doit ranger les pronoms, ne subordonne les propositions qu'à son bon plaisir et les verbes à sa rage de médire. Un frère ignorantin fait moins de fautes contre la règle de la langue en dix sermons que n'en commet en dix lignes cet écrivain malgré lui. Mais aussi, il y a dans dix lignes de M. de Saint-Simon plus de sang, d'humeur, de chyle et de bile que dans les dix volumes en prose de M. Boileau, historiographe du roi, et si plat qu'on bâille d'ennui à ouvrir seulement le premier ; et que, tout grammairien que je ne me pique pas d'être, je donne avec bien du plaisir une bibliothèque de morts pour quelques pages de ce vivant.

JACQUES CELLARD.
P.c.c.

— LES ECRITS DE SARTRE, la monumentale « bio-bibliographie commentée », publiée par Michel Contat et Michel Rybalka aux éditions Gallimard en 1970 fait l'objet d'une traduction américaine en deux volumes qui viennent de paraître à la Northwestern University Press sous le titre « The Writings of Jean-Paul Sartre : I. A Bibliographical Life. II. Selected Prose ». Cette traduction, due à Richard C. McCleary, comporte de nombreuses adjonctions et la bibliographie a été mise à jour jusqu'en 1973.

— LA CARICATURE D'ERNEST FLAMMARION, que nous avons publiée dans « Le Monde des livres » du 10 janvier, est due au célèbre dessinateur Emile Courtet, dit Cohl (1857-1938), et non Kohl, comme nous l'avons fâcheusement orthographié.

Une « quinzaine poétique » à Lyon

Lyon, capitale des poètes : la Compagnie du Cothurne y organise une « quinzaine » (15-25 janvier) consacrée à la poésie et à la chanson et placée sous la présidence d'honneur de Pierre Emmanuel.

Parmi les manifestations prévues, deux débats publics sur le thème « Poète et société », avec Bernard Pingaud, Jean-Pierre Faye, Henri Deluy, Gil Jouanard (le 22 janvier), et sur « La communication poétique », avec Georges Jean, Pierre Seghers, Luc Bérimont, P.-J. Oswald, Serge Brindeau, Jean Breton, Guy Chambelland... (le 24 janvier).

Une exposition de poésie murale et de poèmes-affiches se tient au Centre dramatique national de Lyon, Compagnie du Cothurne (8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon).

NOUS AVONS LU

« Paris Poubelle », de Georges Pillement

« S.O.S. Paris », que préside Henri Fabre-Luce, vient de décerner — pour la première fois — son prix littéraire à Georges Pillement pour son ouvrage « Paris-Poubelle » paru chez Jean-Jacques Pauvert — que présente ici Yves Florenne.

Georges Pillement, dans dix ouvrages, s'est fait l'illustrateur fervent et indigné d'un « Paris disparu » que nous avons presque toujours remplacé par la banalité, l'indigence, l'inconvenance, la médiocrité pâle ou agressive : par la non-architecture. Le massacre de la capitale (pour s'en tenir à elle) a commencé sous Louis-Philippe et a triomphé sous Haussmann, on le sait. Mais nous sommes en train de faire mieux encore : depuis cinquante ans, et à un rythme accéléré aujourd'hui, pour la seule circulation automobile des véhicules particuliers dans le centre, laquelle deviendra, de toute façon, impossible.

On trouvera ici le procès des affaires les plus célèbres, de « l'opération des Halles » à la destruction systématique des berges de la Seine. Et, beaucoup moins connus, les cinquante et un dossiers des édifices « jetés à la poubelle », en général par les pouvoirs publics ou avec leur accord, parfois clandestinement. Impartialement, pour nous consoler mais aussi pour mieux souligner la proportion dans ce bilan, Georges Pillement met en regard les quinze édifices, dont treize dans le Marais, « retirés de la poubelle ».

L'auteur, qui fut membre de la commission des sites (il avait proposé dès le projet de voie express rive droite le passage en tunnel sous la Seine, qui fut repris pour la voie rive gauche et, bien entendu, écarté) a pu mesurer l'impuissance de toute prise de position, de toute objection face à l'autorité. Un tel livre, pourtant, ne devrait pas être qu'une protestation vaine et une illustration mélancolique. Il pourrait contribuer, dans l'opinion, à une prise de conscience et à un mouvement contre le fait accompli et le fait du prince.

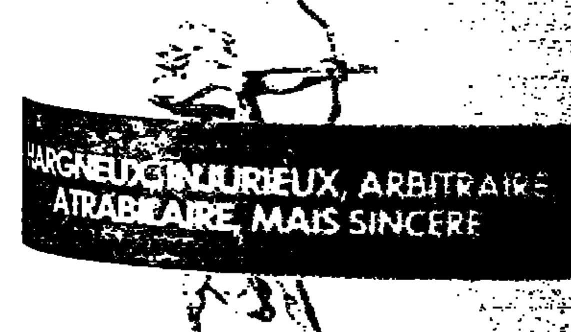
Y. F.

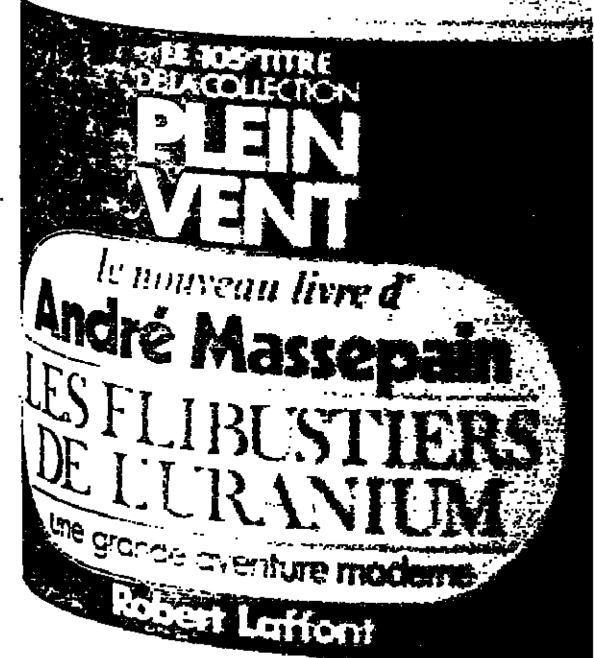
★ J.-J. Pauvert, 208 p., 78 illustrations, 54,60 F.

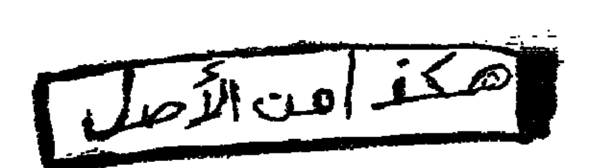
le duc de Sa

LA COUR









le duc de Saint-Simon

HISTORIEN ET HOMME POLITIQUE

LA COUR ET SES PARTIS

DANS les premiers mois de 1709, la France gèle, et la maison brûle. L'ennemi fait feu sur toutes nos frontières ; le grand froid de février durcit les fleuves et tue les semences. Guerre et famine... A la cour de Louis XIV, cependant, les trois cabales continuent leur manège, sous l'œil incroyablement perspicace du duc de Saint-Simon.

Cabale ou parti versaillais du roi Louis XIV *lui-même* : ou plutôt de sa femme, la vieille Maintenon (soixante-quatorze ans). Parti du *fils* légitime *du roi*, autrement dit *de Monseigneur*, et de sa maîtresse Mlle Choin, *dans* la résidence de Meudon. Parti enfin du *petit-fils* légitime du roi : le duc de Bourgogne, et sa duchesse ; avec eux, tous ceux qui se réclament de l'avenir qu'on prête à ce jeune couple. Je reprendrai, pour caractériser les *trois groupes* en question et *leurs hommes*, les termes *mêmes qu'emploie* Saint-Simon. Il y faudrait, pour bien faire, autant de guillemets que de mots.

La Maintenon, d'abord, précieuse et dévote. Empreinte d'un grand air de respect. Air devenu naturel à force de bassesse ; femme fausse par nécessité plus que par goût. Bigote. Se fourrant et se tortillant dans tout. Régnant par la religion sur un roi qui se prend pour un apôtre.

Aux ordres de la « vieille galante », les seigneurs de la guerre : ils dirigent les armées du roi, en zone rhénane et dans les Flandres. Vendôme, *grand général, sodomite* à la *chaise percée*, vient de disparaître en quelque trappe. Mais Harcourt, le maréchal-duc, depuis les bords du Rhin, où ses *soldats* se battent, a su garder l'oreille de la Patronne : Normand apoplectique, avare et *lucide*...

A l'étage suivant du tronc généalogique, *le* fils légitime du roi, *Monseigneur*, et sa *clique* de *Meudon*. L'homme est *gros*, *mais* pas enfassé. Tâtonnant toujours, par peur de la chute. Grand mangeur, comme toute la maison royale. Du sens, mais pas d'esprit. Son peu de lumières (s'il en eut jamais) fut éteint par le trop d'éducation. Il a pour toute lecture les nécrologies, et le carnet mondain de la *Gazette de France*.

Mlle Choin, maîtresse de Monseigneur, est une grosse *fille* écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit ; devenue, avec l'âge, grasse et puante. Mais modeste, vraie, désintéressée. Le clan de Monseigneur est aussi conforté *par* divers enfants, légitimes ou bâtards, issus de la Montespan, l'ex-amie du roi...

Troisième cabale, qui elle aussi forme une *petite* cour dans la *grande* : celle du duc de Bourgogne, le *petit-fils*, au troisième étage de la généalogie. Ce dévot terne est maniaque : il fait crever les guêpes ; il *écrase les raisins en rêvant*, il est amoureux de sa femme, duchesse de Bourgogne : séduisante et fantasque, elle nage, sans trêve, entre *trois cabales* et deux amants. Autour de ce petit-fils s'organise *donc*, en tiers parti, la grosse artillerie des ducs, des prêtres, des mandarins-bureaucrates. A eux *tous*, ils sont *le* pouvoir de demain. Que dis-je, le pouvoir d'aujourd'hui déjà. Car une bonne partie du *ministère* est dans leurs mains.

Leur « pilote », exilé en province, mais *actif*, c'est *Fénelon*, *dont l'esprit* est comme un *robinet* fleuri : il verse à chacun la dose voulue. Confesseur de *Louis XIV*, *le Père Tellier* investit lui aussi sur le duc de Bourgogne : c'est un prêtre *malfaisant*, né de la *lie du peuple* (lisez : fils de fermier). Les yeux méchants, il fait peur à tous. Même aux jésuites. L'autre grand soutien du petit-fils du roi lui vient de ses deux ducs attitrés : Chevreuse *et* Beauvillier, pleins d'idées, *que l'ami* Saint-Simon leur souffle, et réciproquement.

Au *milieu de* cette cour *trilobée*, voyant tout, furetant partout, sévit Saint-Simon, notre prodigieux observateur. *Grand* historien. Mais homme politique *aussi*. Et pas *seulement* sociologue lucide de la cour.

Après 1715, Saint-Simon influence, *quoi* qu'on en dise, le *gouvernement* de Philippe d'Orléans, régent du royaume, qui lui a *voué* longtemps — *non* sans rudes travers ! — une certaine amitié. Le petit duc a donc la possibilité pendant quelque temps *de prendre* part à *l'application* des plans et des idées qu'il défendait déjà au temps de la « tyrannie » louis-quatorzienne : l'équipe du Régent, avec ou sans notre mémorialiste, *réalise*, de façon souvent naïve, une tentative de libéralisme anti-autoritaire : sous l'égide de la haute *noblesse*, contre le despotisme des *bureaux* du défunt règne. C'est là toute l'ambiguïté de cet écrivain promu politicien pendant quelques années. Homme de sa caste, imbu d'histoire des aristocraties, le voilà pénétré, tout comme elle, d'un esprit de liberté et d'une volonté de participation aux décisions de l'Etat, qui ne doivent plus être le fait du prince.

La Régence, tellement « saint-simonienne » par tant d'aspects, c'est aussi la fin des sauvages déflations de l'époque Louis XIV. Abolies grâce au processus d'inflation mal contrôlé, mais très souvent positif, qu'instaure l'*expérience* Law. Enfin, Philippe d'Orléans et ses conseillers réalisent le vieux *programme* de Fénelon, l'ami de nos ducs : ils s'en tiennent dorénavant à la *paix*. La nation, *épuisée par un siècle et demi* de guerres intermittentes et folles, en avait *le plus* profond besoin.

Voir en Saint-Simon *un pur* réactionnaire parce qu'il est nobiliaire, *ou plutôt* ducal, *hostile* aux bâtards du roi jusqu'au *bout* des *ongles*, c'est oublier les caractères originaux de cette curieuse période. Le dix-*huitième siècle*, à la différence *du* dix-septième, est placé, après 1715, sous le signe de l'enrichissement *économique* et *de* l'*essor* des « lumières ». Or ces phénomènes sont inséparables de l'apogée des élites d'alors, qui incluent aussi la haute *noblesse* éclairée, même castillée

En ce sens, Saint-Simon n'est pas un *rétrograde*, il est tout simplement de son temps. Et, *même* dès *les* dures années 1690-1710, très en avance sur son temps.

E. LE ROY LADURIE.



« La Statue »
in. ALBUM SAINT-SIMON,
Iconographie réunie et commentée par G. Poisson
(La Pléiade, 1969).

Cérémonies pour un tricentenaire

La Société des Amis de Saint-Simon (château de Sceaux, 92330 Sceaux, ou directement chez son trésorier, M. François Formel, 21, avenue Montaigne, 94170 Le Perreux) fait célébrer le dimanche 19 janvier, à 11 h. 15, une messe en la chapelle royale du château de Versailles : motets de Charpentier et de Dumont.

D'autre part, un comité national organise, sous le patronage du secrétaire d'Etat à la culture, une série de manifestations.

Le 11 avril, un concert sera donné à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, paroisse de Saint-Simon, par l'Orchestre de chambre de la garde républicaine. Le même jour et le 12 avril, un colloque sur le mémorialiste se tiendra à Paris. Le 7 septembre, une journée commémorative aura lieu à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Un film documentaire sur Saint-Simon est en cours de réalisation.

ECHOS ET NOUVELLES

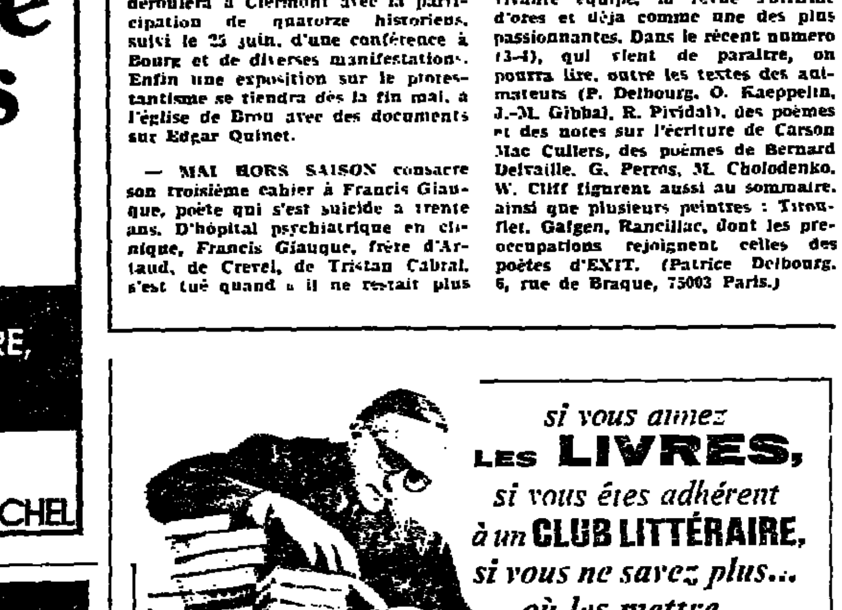
— LE CENTENAIRE DE LA MORT D'EDGAR QUINET (27 mars 1875, à Versailles) sera célébré par diverses manifestations à Bourg-en-Bresse, où il était né le 17 février 1803, et à Clermont-Ferrand. Le 18 mars 1975, à 20 h. 45, sera donné au Théâtre de Bourg une conférence par Mme Simone Bernard-Griffiths, *maître-assistant* de la faculté de Clermont-Ferrand, secrétaire du Centre de recherches révolutionnaires et romantiques.

Les 23 et 24 juin, un colloque se déroulera à Clermont avec la participation de quatorze historiens, suivi le 25 juin, d'une conférence à Bourg et de diverses manifestations. Enfin une exposition sur le protestantisme se tiendra dès la fin mai, à l'église de Brou avec des documents sur Edgar Quinet.

— MAI HORS SAISON consacre son troisième cahier à Francis Giauque, poète qui s'est suicidé à trente ans. D'hôpital psychiatrique en clinique, Francis Giauque, frère d'Artaud, de Crevel, de Tristan Cabral, s'est tué quand « il ne restait plus rien à accrocher au gibet de l'amour avorté ». Des témoignages, saluts de Georges Haldas, J.-P. Spilmont, Daniel Giraud « encadrent » divers textes de F. Giauque, dont un terrifiant fragment de « Journal d'enfer ». (Guy Benoît, 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet.)

— EXIT explore une certaine sensibilité urbaine actuelle, une certaine « situation » de l'individu d'aujourd'hui. Animée par une très vivante équipe, la revue s'affirme d'ores et déjà comme une des plus passionnantes. Dans le récent numéro (3-4), qui vient de paraître, on pourra lire, outre les textes des animateurs (P. Delbourg, O. Kaeppelin, J.-M. Gibbal, R. Pividal), des poèmes et des notes sur l'écriture de Carson Mac Cullers, des poèmes de Bernard Delvaille, G. Perros, M. Cholodenko, W. Cliff figurent aussi au sommaire, ainsi que plusieurs peintres : Titus-Carmel, Gafgen, Rancillac, dont les préoccupations rejoignent celles des poètes d'EXIT. (Patrice Delbourg, 6, rue de Braque, 75003 Paris.)





LETTRES ÉTRANGÈRES

LE DERNIER TOURNOI DE KAWABATA

(Suite de la page 13.)

De l'autre, il y a le Japon moderne — nous sommes en 1938, — où la vie devient un combat, et les règles de ce combat la véritable fin dont les hommes ne sont que les instruments. Et c'est là que le recours au go trouve sa signification.

Le Maître joue comme il vit, et sa partie est une œuvre d'art. Otake, son jeune adversaire, utilise toutes les règles, dont le fantastique développement du jeu a nécessité peu à peu l'établissement, dans le seul but de gagner. Les règles sont faites pour démocratiser le jeu, donner à chacun des chances égales. Autocrate, concentré mais insouciant, le Maître s'en moque, et elle le perdront. Ainsi, la démocratie à la japonaise — n'extrapolons surtout pas ! — écrase-t-elle le lettré, l'homme de l'art, l'homme marqué du signe du génie ou du sacré, pour lui substituer le monstre sacré, c'est-à-dire le simple champion, qu'elle engendre.

L'abstraction parfaite

Au niveau du langage, l'adéquation de l'intrigue et de ses signes au propos philosophique qu'elle illustre est d'une perfection absolue. Chaque coup de la partie, décrit avec précision, représente une progression dans la démonstration. Le « Noir 121 », par lequel Otake engage irrémédiablement le processus qui amènera la chute du Maître, c'est Pearl-Harbor. Le « Blanc 130 » qui scelle cette chute, c'est le suicide las et désabusé de Kawabata en 1972. Entre les deux, il y a eu chute d'un monde, et les coups accélérés de la fin sont le système rageur, conquérant, irrépressible, par lequel les masses victorieuses consolident leur puissance, éliminent définitivement les rêveurs et les sages — les pions blancs — de l'échiquier dévasté. Ainsi se crée, au seul niveau du langage donc, une manière de suspense dont le dénouement de l'écheveau parfaitement « extricable » de tous les coups joués représente la solution inéluctable — puisque donnée depuis le premier chapitre — d'une intrigue quasi policière.

C'est pourquoi, si une comparaison pouvait être tentée avec un ouvrage de littérature occidentale, on penserait aux *Gommes*, de Robbe-Grillet. Mais ici la question n'est pas de savoir qui sera battu, non plus comment le Maître sera battu, mais de nous démontrer, avec une rigueur mathématique, que l'art du Maître ne peut rien contre la société qui l'a récupéré et en a fait un produit de grande consommation. Et comme tout se fit sur l'à-plat d'un jeu par essence abstrait — un échiquier de go en cours de partie fait d'ailleurs penser à certains tableaux de Klee, — le livre tout entier bascule finalement du réalisme de convention des premières descriptions à l'abstraction totale des derniers coups et des derniers chapitres. Le roman fonctionne comme un jeu, et le jeu, ici, est fait de simples notations : couleurs, numéros, cases... Le rythme lui-même du roman se plie peu à peu à celui du jeu. Les courts chapitres, bien sûr, mais aussi l'analyse minutieuse des positions des pions, les rapides flash-backs sur l'ensemble de l'échiquier, l'insistance sourde avec laquelle reviennent certains détails, tant du jeu que de la physionomie ou du caractère des adversaires, sont déjà une partie de go, une stratégie destinée à faire du lecteur un joueur qui doit lui-même, s'il veut parvenir au bout du récit en le possédant entièrement, calculer ses coups, voire se défendre contre une tactique enveloppante qui n'est plus celle du Maître ou de son adversaire, mais celle de Kawabata.

Toutes les autres œuvres jusqu'ici traduites de Kawabata — notamment *le Grondement de la montagne* et *Pays de neige* — étaient certes empreintes d'une nostalgie à fleur de peau, d'un très grand charme fait de touches sensibles et émues, mais leur « poésie » avait je ne sais quoi d'un peu léger, de vaporeux mais vite dilué, peut-être dû, d'ailleurs, aux difficultés de la traduction. Seul *les Belles Endormies* était un livre vraiment troublant, parce que posant en termes ambigus le problème de l'érotisme et de la sénescence. Mais *le Maître*, c'est tout autre chose.

Une question cependant se pose et que je ne peux pas éluder : est-ce que ce n'est pas le recul qui est le nôtre, face à une œuvre encore une fois si totalement étrangère à nous, qui nous fait l'analyser tout à la fois comme un objet si totalement étranger en même temps que si proche des préoccupations littéraires qui sont les nôtres ? Faute de pouvoir y répondre vraiment, prenons le livre pour ce qu'il est, mince volume d'à peine plus de deux cents pages imprimées en gros caractères. Et on se trouve d'un coup confronté avec un prodige. C'est une manière de livre-objet, de défi, de remise en jeu du roman au nom du jeu. Tous les fantasmes de Kawabata sont présents, mais en transparence. Au-delà, c'est le royaume de la forme pure. Cette abstraction parfaite dont je parlais en évoquant Klee ou Kandinsky.

PIERRE-JEAN RÉMY.

Un romancier tchèque
LE PETIT MONDE DE VLADIMIR PARAL

★ TORNADE DANS UN BOCAL, traduit du tchèque par Claudia Ancelot. Gallimard. Coll. « Du monde entier », 206 pages, 29 F.

COMME celui de Don Camillo, le petit monde de Paral est très provincial. Etanche, ça rassure, avec un arrière-goût d'aquarium, saumâtre.

Une usine de produits chimiques, dans un grand centre industriel, en Bohême du Nord. Observés de près, huit spécimens de ce qu'on pourrait appeler la « médiocratie » agissante. Deux couples faits, qui se défont (cadres supérieurs), et deux couples à faire (jeunes laborantines et leurs fiancés). Intéressant quadrille, mû par un matérialisme mesquin et plutôt dévorateur.

Ce qui occupe les dames, en dehors de leur travail insipide, c'est la couleur des rideaux de la chambre, ou des éléments de cuisine, qu'il va falloir changer. Elles essaient bien de lire Kafka ou Beckett, mais, au fond, ce qu'elles préfèrent, c'est *Lucrèce Borgia* ou *les Amours de Napoléon (« se donnant corps et âme à l'empereur, elle était loin d'agir par calcul... »)*. En attendant, pour la midinette socialiste, à chaque jour de la semaine son menu. Et tous les lundis, on recommence.

Ce qui occupe les messieurs, en dehors de leurs multiples comités d' « *automation* » ou de « *rationalisation* » (!), c'est la doucéâtre fabulation, après le cinéma, sur les charmes de Brigitte Bardot ou d'Audrey Hepburn. De préférence Brigitte Bardot. Le plus triste, c'est que, pour aliénés, laminés, décolorés qu'ils soient, les poissons du bocal n'ont pas complètement perdu le sens du grand large. Mais ils ont peu d'espoir de connaître jamais la réussite créatrice, la plénitude amoureuse ou, simplement, une existence plus fantasque. Leur reste une carrière tout ce qu'il y a de besogneuse, une vie érotique atrophiée.

Un sexogramme malsain

Les deux couples de cadres supérieurs jouent ensemble aux cartes le dimanche après-midi. Voilà pour eux l'occasion de tricheries en diagonale, prometteuses de permutations — qui sait ? — moins furtives... Le vrai frisson de la semaine, en tout cas. Les deux autres partagent, à tour de rôle, la même chambre. Sexogramme plutôt malsain. Résultat : chacun des fiancés est hanté par la fille de l'autre. Evidemment.

Pourtant, l'évasion, la vraie, est impossible. On peut toujours s'offrir une fugue. Mais quoi ! Médiocrité pour médiocrité, quand on ne peut se payer le luxe d'un ouragan, d'une tempête mémorable, mieux vaut rester chez soi, au coin du feu, pour en rêver. La routine conjugale est plus confortable que les petites tornades. Et puis, qui a envie de contempler son propre néant, ses propres abîmes ? Les entrevoir suffit bien. Surtout quand on a le vertige. Et pas les moyens de ses tentations. Alors, ce que l'on peut faire de mieux c'est « *essayer d'examiner ce à quoi on va renoncer* ». Ça n'est pas si facile, mais c'est la morale de l'histoire.

Construire ou traduire avec des mots

Pour photographier ce petit monde très ordinaire, sans étoffe humaine ni culture, ces mentalités très ordinaires, Paral emploie un langage relâché, ordinaire. Privés d'imagination, de liberté, ses personnages se meuvent dans un vocabulaire limité. Les mêmes mots familiers (l'eau « gargouille » dans l'évier, on « s'envole » deux bières, etc.), les mêmes images *(« son attendrissant chapelet de vertèbres »)* scandent, comme autant de leitmotive, une chanson pas drôlette, et qui jamais n'a la puissance d'émotion d'une complainte, si elle en a la monotonie.

C'est que, tout au long du récit, les mêmes « scènes de la vie conjugale » succèdent aux mêmes « scènes de la vie professionnelle », selon un tempo qui va s'accélérant. L'impression générale est comparable à celle qu'on aurait à regarder un train électrique se propulser sur un circuit de plus en plus réduit. Une sarabande obligée, qu'on n'est pas mécontent de voir s'arrêter.

Ingénieur chimiste, Vladimir Paral avait trente-trois ans quand il écrivit, il y a dix ans, *Tornade dans un bocal*. Un regard jeune, un regard neuf sur la société industrielle et ses méfaits en Tchécoslovaquie, le pays qui dès avant la guerre était considéré comme la « petite Suisse » d'Europe orientale. Il est un peu agaçant, au moment où on le traduit pour la première fois en français, de voir présenter Paral comme un auteur de « *nouveau roman socialiste.* ». Comme s'il suffisait d'ôter les virgules et de structurer un texte selon une alternance régulière des motifs pour faire du nouveau roman ou du roman tout court, d'ailleurs.

Loin d'avoir la classe littéraire d'un Hrabal, d'un Kundera, d'un Vaculik — les grands prosateurs tchèques actuels, — c'est-à-dire d'un créateur qui construit avec des mots, Paral se révèle être plutôt un témoin qui traduit avec des mots. Et s'il entend, avec ce livre, montrer la sclérose de l'individu moyen dans une société bureaucratique, son enfermement dans des valeurs petites-bourgeoises, et s'il entend prouver que cette sclérose n'est guère différente en régime socialiste de ce qu'elle est en régime capitaliste, alors, oui, Paral a gagné.

FRANÇOISE WAGENER.

Le prix Nadal à un Argentin

L'écrivain argentin Luis Gasulla a reçu le 7 janvier, à Barcelone, le prix Nadal (le Goncourt espagnol) pour son roman Culminacion de Montoya, *encore inédit ; le montant du prix est de 200 000 pesetas (un peu moins de 16 000 francs). L'auteur, cinquante-huit ans, militaire de carrière, se définit comme autodidacte. Son roman relate, dans un climat de violence, l'histoire d'un militaire argentin qui, expulsé de l'armée à la veille du triomphe du général Peron, s'exile au Chili. Luis Gasulla est pratiquement inconnu en Espagne, le secrétaire du jury : M. Antonio Villanova, a précisé qu'il ignorait tout de lui, sauf sa nationalité.*



ÉCRIVAINS D'ALLEMAGNE

Une édition coupée en deux

LES EXPOSITIONS PASSENT...

ERNST JUNGER

ÉCRIVAINS D'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Une édition coupée en deux

A l'Allemagne coupée en deux correspond, sur le plan de l'édition, une situation où triomphe l'art de couper les cheveux en quatre.

Théoriquement, le lecteur de la République démocratique n'est pas autorisé à se procurer un livre quel qu'il soit paru en République fédérale. Le lecteur de R.F.A. peut, lui, acheter tous les livres parus en R.D.A. Mais il doit pour cela soit les commander auprès de son libraire, d'où une perte de temps, soit se rendre dans les librairies spécialisées (les « linke Buchhandlungen »), qui n'existent que dans certaines villes.

En fait, la réédition réciproque est de règle à l'Ouest comme à l'Est (où l'ouvrage est alors accompagné d'une préface et d'une postface explicatives). La loi de la R.D.A. stipule que les contrats doivent être obligatoirement conclus entre éditeurs, tout auteur y contrevenant étant passible d'une amende de 500 ostmarks. En réalité, les contrats entre auteurs de l'Est et éditeurs de l'Ouest sont pratique courante, les droits d'auteur compensant largement l'amende encourue. Le cas de Wolf Biermann, écrivain vivant à l'Est, où il ne peut ni publier ni paraître à la T.V., et auteur à succès à l'Ouest, est caractéristique. Grâce aux nombreux contrats conclus par Biermann avec les éditeurs de livres et de disques et les télévisions de R.F.A., il est l'auteur vivant qui fait rentrer le plus de devises en R.D.A. Si très peu de livres de R.F.A. sont republiés en R.D.A., les livres de R.D.A., dont aucun n'est interdit, sont fort à la mode en R.F.A.

La liste des auteurs publiés — ou interdits — de part et d'autre illustre encore mieux le byzantinisme et l'hypocrisie du système. De l'Ouest en Est, parmi les interdits : Grass, comme supporter du leader S.P.D. Willy Brandt (officiellement fêté comme le pionnier de la réconciliation); Böll, du jour au lendemain, pour avoir défendu Soljenitsyne ; Uwe Johnson, comme transfuge (tandis que Kipphardt, autre transfuge, était, quoique « persona non grata », néanmoins publié). On n'a pas le droit en R.D.A. de publier les poèmes d'Enzensberger, mais beaucoup d'essais paraissent sur lui.

En sens inverse, « Réflexion sur Christa T », de Christa Wolff, publié en tirage confidentiel puis interdit à l'Est, est un succès à l'Ouest. Quant au dernier roman de Stefan Heyme (R.D.A.), « Fünf Tage im Juni » (« Cinq Jours en juin »), consacré à la révolte ouvrière de Berlin, il est sorti en Allemagne-Ouest à la suite d'un accord officiel conclu entre l'éditeur de Berlin et Bertelsmann, tandis qu'entre-temps il était interdit en R.D.A.

JEAN-LOUIS de RAMBURES.

La patrie de Gutenberg

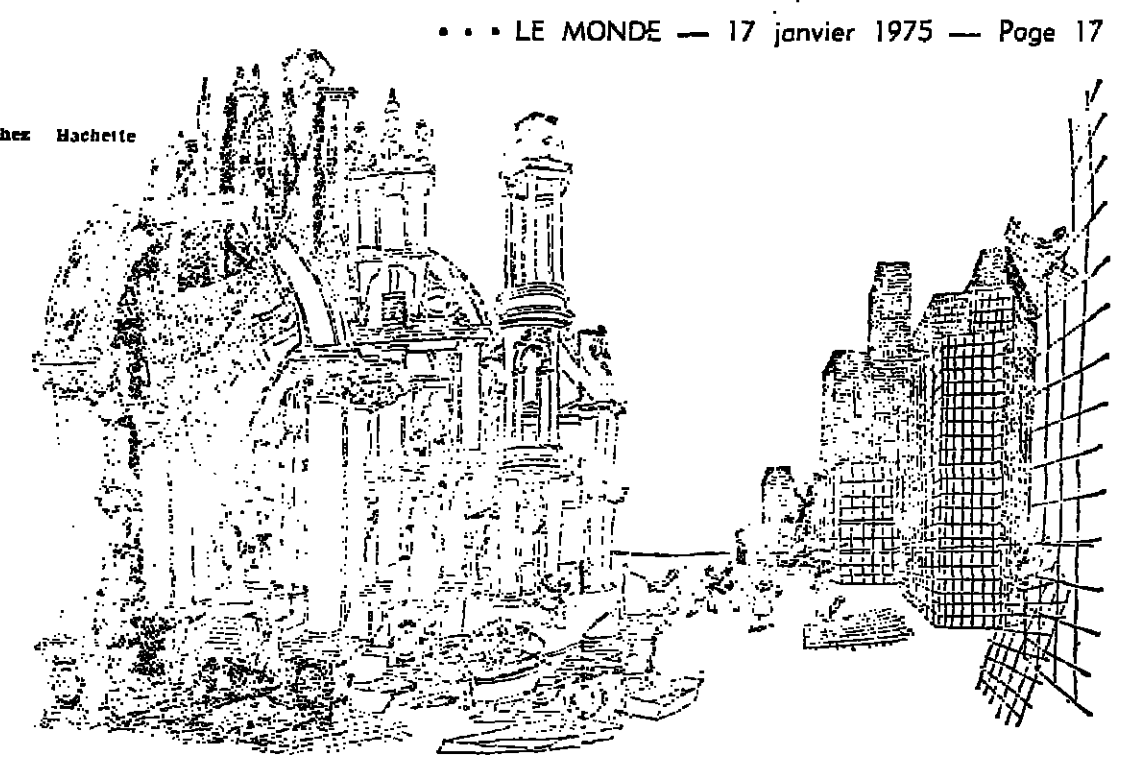
LA République fédérale d'Allemagne est l'un des tout premiers pays producteurs et exportateurs de livres. Avec près de quarante-cinq mille titres par an (rééditions et traductions comprises), un chiffre d'exportation de 408 millions de marks pour 1973 (les Etats-Unis et la France étant ses meilleurs clients) et environ trois mille huit cents cessions de droits à l'étranger, elle occupe une place prépondérante sur le marché européen et mondial. En comparaison, les chiffres avancés par la France sont inférieurs de moitié, parfois des deux tiers. Dans cet épanouissement, le rôle joué par la Foire de Francfort, rendez-vous international de toutes les professions concernant le livre, doit être rappelé. La patrie de Gutenberg maintient sa réputation.

Ce constat de satisfaction ne doit pas cacher les difficultés que rencontre l'édition en R.F.A. Depuis 1968, on a vu se multiplier les concentrations, les regroupements d'éditeurs : des maisons de moyenne importance, incapables de faire face à la concurrence, à l'augmentation des prix, de s'adapter aux techniques nouvelles de fabrication et de distribution, ont été absorbées par les géants. La pénurie de papier, la montée foudroyante de son prix, ont contraint l'édition à ne plus tenir compte que d'un seul facteur : celui de la rentabilité. Des licenciements, des suppressions de collections scientifiques et expérimentales ont accompagné cette « remise en ordre » exigée par la conjoncture économique. Le professeur André Stoll, de l'université de Francfort, souligne les dangers de cette situation dans sa préface au catalogue de l'Exposition du livre allemand qui est inaugurée aujourd'hui, à Paris, au Cercle de la librairie.

Cette exposition, reçue en France par M. Dupouey, directeur général du Syndicat de l'édition, a été conçue et organisée par le « Börsenverein des deutschen Buchhandels » (Cercle de la librairie allemande) avec le concours du ministère allemand des affaires étrangères et des centres culturels allemands en France (Goethe Institute). Placée sous le thème « Une société vivante », elle rassemble plus de trois mille livres et revues et présente un choix des œuvres les plus importantes et les plus récentes des écrivains, des critiques littéraires, des critiques d'art, des auteurs de bandes dessinées et de livres pour la jeunesse, des philosophes, des historiens, des sociologues, des théologiens et des scientifiques allemands qui font autorité. Un secteur, représentant plus de 10 % des livres exposés, est consacré aux traductions de l'allemand, aux travaux des germanistes français et à l'information sur la R.F.A. disponible en France.

Un bilan des « relations et des échanges culturels » entre les deux pays, depuis 1945, apparait ainsi à l'évidence, certes dans sa complexité et dans son imperfection, mais aussi dans sa réussite en maints domaines.

RENÉ WINTZEN.



★ RAUCH. « La Majorité silencieuse ». L'album vient de sortir chez Hachette Littérature.

UNE LITTÉRATURE A LA RECHERCHE DE SES RAISONS D'ÊTRE

par Dieter Wellershoff

DIETER WELLERSHOFF, né en 1935, vit à Cologne. Il a écrit des romans, des essais de théorie littéraire, des œuvres pour la radio et la télévision, et des poèmes. Son roman « Chasse à l'homme dans la campagne tranquille », qui, sous forme semi-documentaire, représente le combat d'un criminel pour l'existence et l'hystérie collective d'une chasse à l'homme, est paru en 1974 chez Grasset, dans la traduction d'Alain Coulon. Son roman « Un beau jour » est paru en 1969 aux éditions du Seuil. L'article de Dieter Wellershoff a été traduit par Nicole Casanova.

QUAND parut, en 1953, le roman de Heinrich Böll, *Rentrez chez vous, Bogner*, le critique de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* écrivit : « *Si un étranger me demande aujourd'hui ce qu'est la littérature allemande, je répondrai : Heinrich Böll.* » Après que Böll eut reçu le prix Nobel de littérature en 1972, on peut inverser les termes en toute vraisemblance : « *Si l'on demande à un étranger ce qu'est la littérature allemande, il répondra sans doute : Heinrich Böll.* » Qui d'autre pourrait-on nommer ? Il y a quelques années, c'eût été Günter Grass. Mais son rayonnement s'est affaibli en Allemagne, dans la mesure où il a renié ses débuts d'anarchiste pour se tourner vers un pragmatisme bourgeois, et accorde à la raison pratique une valeur officielle en politique, en sociologie et en morale.

Il me semble qu'aucun auteur allemand d'après guerre n'a obtenu un renom international comparable à celui de Thomas Mann ou de Bertolt Brecht, ces hommes d'avant la guerre. Le rôle et l'influence que briguait Günter Grass quand il essayait de faire fusionner la littérature et la politique, et tirait de son renom d'écrivain une autorité dans les affaires publiques ne seraient même plus possibles aujourd'hui.

Deux guerres mondiales et leurs conséquences, le nazisme et l'émigration de nombreux intellectuels, la division de l'Allemagne, l'infiltration dans la société de milliers de réfugiés des territoires de l'Est, le brassage de la rééducation démocratique, la rapide reconstruction industrielle, qui a recouvert d'un béton anarchique les restes des villes bombardées, cet amalgame, parfois imperceptible, a créé une société qui résiste mal aux façonnements de la technocratie.

Le programme de la télévision rassemble la nation chaque soir, mais les fruits de cette union sont consommés aussi vite qu'on les a présentés. Thèses, styles, œuvres, personnages, litiges, événements, apparaissent en quelques minutes au cours des programmes permanents, et disparaissent aussitôt. La production littéraire elle-même doit accélérer son débit pour obéir à la capacité des presses rapides et à la pression des intérêts. On voit augmenter le nombre des écrits éphémères et, de saison en saison, les œuvres de longue haleine (de la littérature classique, notamment) se retirent de la circulation.

Une critique irritée tente de suivre le cours de la production, mais, devant cet amas d'esquisses, elle ne peut guère qu'exprimer de fugitives impressions. Aucune esthétique ne fixe les normes, il n'y a que des essais d'orientation, plus ou moins compétents, qui se bousculent avec nervosité : depuis longtemps, ils sont incapables d'évaluer l'ensemble de la production culturelle et son manque de principes si bien organisé par les impératifs économiques.

Cette production, destinée à une croissance illimitée, brise les structures qui pourraient lui imposer des normes, comme autant d'entraves à son développement. C'est ce qui est arrivé avec la réforme technocratique des écoles et des universités, où l'on remplace l'acquisition d'un savoir culturel par des connaissances pratiques et l'entraînement au contact humain. Dans l'enseignement de l'allemand, la littérature a perdu ses droits traditionnels de préséance, et se voit de plus en plus refoulée au second plan par l'étude de textes publicitaires, d'articles de journaux, de discours et de produits de la littérature vulgaire.

On observe naturellement des phénomènes du même ordre dans d'autres pays d'Europe occidentale, mais ils y sont, considérablement, ralentis par la tradition culturelle. Pendant un assez long séjour dans une université anglaise, j'ai travaillé avec un groupe de jeunes germanistes qui connaissaient très bien la scène littéraire allemande. Ils étaient à la fois déconcertés par la discussion de principe que l'on mène en Allemagne, par ce combat général livré contre les différentes écritures et les concepts idéologiques. Une fois, devant un petit cercle, j'ai lu des poèmes. Le seul qui demanda à quoi servaient cette lecture et les poèmes en général fut un Allemand.

Les écrivains français dont j'ai fait la connaissance ces dernières années pensaient d'une manière moins pragmatique que les Anglais, mais ils argumentaient de façon purement littéraire, et recouraient moins à la critique idéologique qu'on ne le fait en République fédérale depuis des années. La réponse de Robbe-Grillet, quand je lui demandai sur quoi il fondait ses structures en labyrinthe, me semble caractéristique. Il dit simplement : je suis un artiste comme Flaubert, je fais quelque chose de nouveau. L'art et la littérature étaient pour lui des domaines autonomes à l'intérieur de la société, et n'avaient pas besoin d'être mis davantage en question. Un écrivain allemand ne peut entendre cette réponse sans envie, car il doit, lui, entraîné dans le sillage d'une crise fondamentale, dépenser une grande partie de son énergie à justifier son travail vis-à-vis de lui-même et des autres.

Et pourtant, le problème des raisons d'être de la littérature n'est passé au premier plan de l'actualité que depuis les années 1967-1968. Jusque-là, la littérature allemande de l'après-guerre pouvait se sentir soutenue par la société. Elle était chargée de dire que les Allemands se dissociaient du passé nazi et de la guerre, et de veiller d'un œil critique sur la nouvelle société qui venait de se former. Elle exprimait les angoisses collectives, émettait souhaits et réserves, racontait les songes. Böll, par exemple, en s'acharnant à défendre les valeurs humaines les plus proches, exprimait la méfiance de la petite bourgeoisie envers les structures abstraites de la société industrielle naissante. Grass transformait les provinces orientales allemandes, cet univers soustrait à l'expérience, en un fantastique paysage de souvenirs, lui adressait un adieu qui transportait l'objet perdu, pour le préserver, au royaume de l'imaginaire. Avec l'écriture hypothétique d'Uwe Johnson, le thème de la division de l'Allemagne devenait un état subjectif d'incertitude et d'oscillation, jusqu'à ce que le mur de Berlin ait rendu la séparation indubitable.

(Lire la suite page 18.)

THOMAS ET KLAUS MANN PRÉSENTÉS PAR MICHEL TOURNIER

PÈRE ET FILS

Premier coup d'envoi de l'année Thomas Mann dont 1975 marquera le centenaire, la traduction d'un roman de son fils Klaus, intitulé « Mephisto », qui doit paraître le 23 janvier chez Denoël. Nous publions ici des extraits de la préface de Michel Tournier.

TOUTE sa vie Klaus Mann fut le fils de Thomas Mann. Il l'a écrit lui-même avec une amertume résignée : la présence d'un père célèbre aide la carrière d'un jeune écrivain. Pendant les six premiers mois. Ensuite, et pour toujours, elle constitue un lourd handicap.

Ce ne serait rien encore s'il ne s'agissait que de carrière littéraire. Mais l'ombre d'un père génial n'a pas qu'une incidence sociale. Elle peut aussi peser sur la chair, le cœur, l'esprit du fils, et incliner son destin. Nous avons beau faire. Nous ne pouvons pas ne pas tenter de déchiffrer Klaus à la lumière de Thomas...

Quand on parcourt la vie de Thomas Mann — vie privée ou publique, peu importe, car la célébrité efface cette distinction — on est impressionné par la désespérante honorabilité de ce grand bourgeois. Sa vie est un modèle irréprochable, qu'on l'aborde sous l'angle professionnel, politique ou familial. Ce descendant d'une grande lignée patricienne de Lübeck n'avait qu'une « tare » aux yeux de ses concitoyens : sa mère était originaire d'Amérique du Sud. Moins audacieux que son propre père, il épousa lui-même toutefois une bavaroise et se fixa à Munich. On conviendra que pour un écrivain de génie ces infidélités à la ligne de la bourgeoisie hanséatique sont bien timides. Peut-être faut-il être sain comme l'œil, mari fidèle, bon père de six enfants et citoyen intègre pour accoucher d'un monde romanesque où grouillent l'inceste, l'homosexualité, le suicide, l'assassinat et toutes les plaies du corps — tuberculose, cancer et syphilis. Mais n'y a-t-il pas là une économie très calculée, un délicat équilibre qui risque de se rompre sur la tête du « fils » pour peu qu'il appartienne lui aussi à la race des écrivains ?

Soit par exemple le thème de l'inceste fraternel qui ne cessa de hanter Thomas Mann, qui l'aborde en 1905 dans sa nouvelle *Sang réservé* et le traite longuement dans son roman *l'Elu*, paru en 1951. Rien, dans la vie de l'auteur ne parait s'y rattacher. Pourtant sa femme, Katia Mann, avait un frère jumeau qui s'appelait Klaus et auquel — à en juger par les photos dont nous disposons — son neveu Klaus ressemblait de façon frappante. Le couple Katia-Klaus était si notoirement inséparable que la parution de *Sang réservé* provoqua un scandale et qu'il fallut retirer de la circulation les exemplaires de la revue *Neue Rundschau* où cette nouvelle avait été publiée.

Deux années séparaient Klaus, le fils de Thomas, et sa sœur Erika. Pourtant une tournée triomphale de conférences faite en commun aux U.S.A. en 1927 les fit connaître comme « les jumeaux Mann ». Ce voyage trouva sa relation dans un livre signé en commun, *Rundherum*, qui déborde de joie de vivre, de voir, de découvrir et d'apprendre. On ne peut le lire sans envier tant de bonheur partagé, tant de juvénile intelligence. Un couple béni, ces jumeaux Mann !

Au retour, Erika épousait l'acteur Gustav Gründgens, déjà célèbre pour son interprétation de Méphisto.

Ce fut certes un déchirement pour Klaus, et il serait facile de voir dans le roman *Mephisto*, qu'il écrivit en exil en 1936, un règlement de comptes avec le rival détesté. S'il en était ainsi le livre ne vaudrait rien et il ne ferait pas l'objet de réimpressions et de traductions quarante ans après. (...)

Situé à la charnière grinçante du réel (politique) et de l'imaginaire (théâtral), ce roman rejoint la relation subtile et dangereuse de la vie et de l'œuvre de l'écrivain à laquelle nous faisions allusion. Parce qu'il sut garder l'allure et la réserve d'un grand bourgeois nordique, Thomas Mann put laisser libre cours dans son œuvre à tous les démons de la chair et de l'esprit. Klaus Mann n'avait pas son génie, et son œuvre multiple, abondante, brillante, relève plus du témoignage que de la création. Mais on peut imaginer que sa vie éclatée, déchirée, haletante était une réponse à celle par trop maitrisée de son père. Thomas Mann n'avait jamais été jeune. Il incombait peut-être à Klaus Mann de ne pas pouvoir vieillir. Le suicide à quarante-deux ans de cet éternel adolescent balance étrangement la terrible et efficace maturité de son père.

MICHEL TOURNIER,
de l'Académie Goncourt.

Écrivains

UNE LITTÉRATURE A LA RECHERCHE DE SES RAISONS D'ÊTRE

(Suite de la page 17.)

La nouvelle littérature allemande fut considérée avec scepticisme par l'élite dirigeante de l'ère d'Adenauer. Ludwig Erhardt, son successeur à la chancellerie, au cours d'un éclat de colère public assez déplaisant, traita les écrivains de « bichons ». Mais enfin on avait des maisons neuves et de nouvelles usines. On voulait aussi une littérature, que l'on pourrait critiquer et exhiber au monde entier : ce fut l'œuvre du Groupe 47, qui couronna ainsi la reconstruction sociale.

Le Groupe 47 était à l'origine un petit cercle d'écrivains unis par des liens d'amitie qui, depuis 1947, se rencontraient deux fois par an, lisaient et discutaient leurs manuscrits. D'année en année, des auteurs de plus en plus nombreux s'étaient joints à eux, puis des éditeurs, des journalistes et des rédacteurs de mass media y vinrent à titre de temoins. Le groupe devint enfin une institution sans bases précises, qui inclut les deux tiers de la littérature allemande du moment. Il était également une force politique : on s'en apercut en 1962, lors de l'affaire du *Spiegel*. Les protestations du groupe détournerent une attaque de l'Etat contre la liberté de la presse.

Le Groupe 47 atteignit son point culminant quand il partit pour Sigtuna, près de Stockholm, sur l'invitation de l'Union des écrivains suédois. Deux ans plus tard, quand il accepta une invitation a Princeton, le scepticisme gagnait déjà du terrain. Les Etats-Unis étaient engagés dans la guerre du Vietnam. Pouvait-on se rendre là-bas ? La plupart s'y rendirent, quelques uns refusèrent. On projetait alors un voyage à Prague. Le groupe commença à passer pour la troupe littéraire ambulante du ministère des affaires étrangères. Sans le vouloir, mais non sans en être responsable, il faisait à present partie de l'« establishment » littéraire. La fin vint brusquement, un an plus tard, quand des étudiants contestataires engagèrent les écrivains à une action politique commune, et utilisèrent des combinés téléphoniques pour railler les hésitants.

Depuis 1967, la scène littéraire de la République fédérale a radicalement changé. La critique sociale, qui ne remettait pas jusqu'alors le système en cause, a été abolie par une critique qui, émanant d'étudiants contestataires, veut le faire exploser. La critique des textes, qui était habituelle dans le Groupe 47, est devenue une discussion tranchante, méthodologique et ideologique, qui secoue toutes les bases. Le groupe avait quelque peu fait illusion sur son unité réelle. A présent, on voyait s'accentuer les divergences.

Une littérature grotesque et fantastique, née des premières œuvres de Grass et Peter Weiss, continuait avec les livres de Ror Wolf, Gisela Elsner et Renate Rasp. Plus fermé, le groupe de la poésie concrète rassemblait les noms de Heissenbüttel, Gomringer et Mon, dont les sévères exercices formels furent repris avec des variantes par le groupe de Vienne, où Artmann, Rühm, Wiener et Bayer en firent la poésie de l'anarchie. Au milieu des annees 60, j'avais plaidé pour une écriture phénoménologique, concentrée sur les expériences personnelles de l'auteur. On lui donna, un peu par hasard, le nom de « nouveau réalisme ». Il y avait, d'autre part, surtout en poésie et dans les genres littéraires mineurs, l'influence du pop'art et, au théâtre, l'éclipse soudaine du théâtre de l'absurde et poétique au profit d'un théâtre documentaire. Il s'ensuivit bientôt quantité de littérature documentaire, des reportages, voire des enregistrements sur bande magnétique ou des pièces radiophoniques jouées en direct.

Aux côtés du Groupe 47 s'était formé le Groupe 61, qui renouait avec les traditions de la littérature prolétarienne, choisissait ses thèmes dans le monde du travail industriel et entreprenait une étude réaliste du milieu social. A partir de ce groupe se développèrent des « cercles du travail », dans lesquels des travailleurs et des employés essayaient de formuler eux-mêmes leurs expériences. C'était une variante de cette littérature ouverte à tous et non professionnelle qui, à l'aide d'enregistrements sur bande magnétique, recueillait d'innombrables confessions, venues surtout d'existences marginales. Ainsi essayait-on de toutes parts de faire éclater les frontières de la littérature, de rendre publics des domaines jusque-là réservés, et, au moyen de documents objectifs ou de témoignages subjectifs, de fonder une nouvelle authenticité.

Cette esquisse laisse bien des aspects de côté : par exemple le passage de la critique linguistique, s'exprimant à l'aide de collages, à la satire documentaire ou à des genres mêlant le document et la fiction. Ou encore les recherches d'écrivains isolés comme Thomas Bernhard et Arno Schmidt, la littérature du groupe Agitprop et les divertissements autour des formes littéraires vulgaires.

Cette pluralité peut faire croire qu'à tous ces différents essais, à toutes ces formes variées, préside la même inquiétude, le même doute sur la valeur de l'œuvre. Auprès de la science et des mass media modernes, la littérature a-t-elle encore une chance de s'affirmer comme une forme valable d'expérience ? Qui atteint-elle encore, à quel effet peut-elle prétendre ? On ne cesse pas de poser ces questions, et il n'est pas rare qu'on leur donne des réponses négatives, comme l'a fait en 1968 la revue *Kursbuch*, dirigée par Hans-Magnus Enzensberger. Celui-ci accusait la littérature d'être superflue, socialement inutile, et même nuisible en tant que produit de remplacement, dérivatif ou alibi. Seuls, les textes qui préparaient immédiatement à la vie politique possédaient une valeur sociale.



« Le Best-Seller » par A. Paul WEBER, in KRITISCHE GRAPHIK, éd. Hoffmann und Campe.

Enzensberger a, depuis longtemps, abandonné ces positions. La critique littéraire marxiste a elle-même révisé son attitude hostile à l'art. Mais les technocrates de la réforme culturelle, les directeurs de programmes de mass media et des trusts de l'édition se sont appropriés les thèses qui concluent à l'inutilité de la littérature, et ils ont partout restreint l'espace qu'ils voulaient bien lui accorder.

Certes les écrivains se sont organisés et se sont réunis en un syndicat pour défendre leurs intérêts contre l'industrie de la culture. Mais ce n'est pas de cette manière qu'ils influenceront les changements structurels qui menacent la littérature. En ce moment précis, il semble bien que les mass media accentuent leur mainmise. Plusieurs maisons d'édition ont été amenées à publier les souvenirs des stars de cinéma et de télévision. Comme le vedettariat est toujours la meilleure des publicités, ces titres remplissent la liste des best-sellers. En outre, récemment, les stars des mass media se sont mises à écrire des romans. L'industrie de la culture interprète, à sa manière commerciale, la pensée progressiste selon laquelle chacun doit pouvoir s'exprimer et écrire.

Ainsi voit-on revenir à l'actualité une vieille discussion entre deux émigrants de l'école de Francfort. Walter Benjamin avait espéré qu'avec le développement des moyens techniques de reproduction, un nouvel art démocratique, un art des masses, se développerait. Adorno avait au contraire décrit l'industrie de la culture comme une nouvelle puissance aliénante. Il affirmait que l'esprit ne pourrait hiberner que dans l'œuvre d'art fermée sur elle-même et destructrice.

Si l'on ôte à cette thèse son noyau utopique, on perçoit sa parenté avec la conception pessimiste de l'histoire émise par le critique conservateur Arnold Gehlen. D'après Gehlen, les pays industrialisés se trouvent dans une phase post-historique. Toutes les idées sont formulées, toutes les formes sont à la disposition de tout le monde ; ce qui viendra à présent ne sera plus que perfectionnement technique et variation. Si l'on considère la scène littéraire actuelle de la République fédérale, les trois thèses semblent vérifiées.

DIETER WELLERSHOFF.

HEINRICH BOLL, BEST-SELLER 1974

SUR la liste des best-sellers de R.F.A., le dernier roman de Heinrich Böll (186 000 exemplaires en quatre mois) dispute aux Mémoires de l'actrice Lily Palmer la première place.

« Die verlorene Ehre der Katharina Blum » (« l'Honneur de Katharina Blum »), qui s'inscrit ainsi dans une longue liste de succès (« Rentrez chez vous Bogner », « les Enfants des morts », « Où étais-tu Adam ? », « les Deux Sacrements », « la Grimace », « Portrait de groupe avec dame »), n'est pas, il s'en faut, le meilleur livre de l'auteur allemand de l'après-guerre le plus lu dans son propre pays et le plus traduit dans le monde.

Il a soulevé néanmoins les passions sur les bords du Rhin. S'attaquant, à quelques semaines de l'ouverture du procès de « la bande à Baader », aux procédés employés par une certaine presse pour entretenir l'hystérie collective dans l'opinion publique, il mettait en cause sans équivoque la « Bild Zeitung », journal du groupe Springer qui, en 1972, l'avait comparé à Goebbels.

***Seule riposte jusqu'à ce jour du groupe Springer : un article intitulé « Requiem pour Heinrich Böll » et paru dans la « Welt ».* L'auteur Hans Habe, porte-parole virulent de l'extrême droite, entreprend d'y démontrer comment Böll a derrière lui un brillant avenir et comment il l'a perdu.**

Trois prix Nobel

TROIS écrivains nés en Allemagne ont obtenu le prix Nobel de littérature depuis la guerre : le premier, Hermann Hesse (1946), avait acquis la nationalité suisse, le second, Nelly Sachs (1966), la nationalité suédoise.

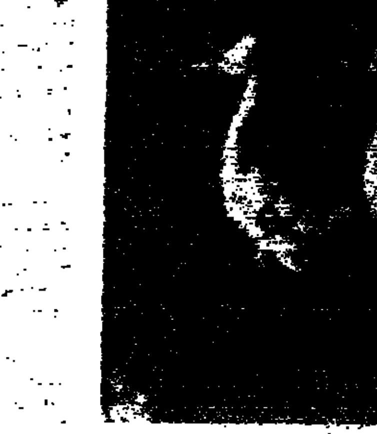
Le troisième, Heinrich Böll, né à Cologne en 1917, peut être considéré comme le porte-parole des écrivains allemands de l'après-guerre. Il succède ainsi directement à Thomas Mann (1929).

Son élection a une importance politique : à travers Böll, c'est l'écrivain allemand qui est réhabilité dans son propre pays. Plus encore, ce sont les *efforts accomplis depuis « l'année zéro »* par le Groupe 47 pour créer de toutes pièces une nouvelle littéraire qui trouvent leur consécration internationale.

d'Allemagne

REFLETS

le fleuve puissant de Siegfried L



Écrivains d'Allemagne fédérale

REFLETS DE LA DIVERSITÉ

Le fleuve puissant de Siegfried Lenz

Si l'on veut établir une carte de la géographie littéraire allemande, il faut marquer d'un large trait bleu ce fleuve qui entraîne trois cent mille lecteurs avec *la Leçon d'allemand*, deux cent cinquante mille déjà avec *Das Vorbild (le Modèle)*, s'étend sur sept recueils de nouvelles, un volume d'essais, quatre pièces de théâtre et sept romans. Des populations de jeunes se sont fixées auprès de lui ; il est leur maître, comme Hermann Hesse a pu l'être pour une autre génération. Ce fleuve traverse les paysages du Nord, de Lyck, petite ville de Poméranie, où Lenz est né en 1926, jusqu'à Hambourg, devant les rives plates de l'Elbe, où le port s'ouvre sur les cinq parties du monde. Dans l'œuvre de Lenz, on rencontre parfois le Kenya, ou la Sicile. Mais son inspiration la plus forte, il la doit aux territoires du Nord. De tous les auteurs allemands, c'est lui qui nous vient du plus loin. Très lu, très étudié dans les pays scandinaves et anglo-saxons, Siegfried Lenz, qui parle huit langues nordiques et ignore le français, nous paraît plus septentrional que Günter Grass, pourtant né à Dantzig.

Pour se familiariser avec lui, il faut tenir compte de cet éloignement, comprendre les différences de rythme et de lumière. Déjà, la France manifeste de meilleures dispositions à son égard. Il existe une excellente traduction de *la Leçon d'allemand* (1), histoire de l'interdiction de peindre infligée au peintre Nansen par les nazis. L'œuvre a été présentée à la télévision, et mise au programme de l'agrégation. Lenz, invité en France, va se rendre dans différentes universités de province, et sera au mois de mars à Paris. Cet homme, ouvert et vif, observateur et sensible, devrait prendre enfin dans nos lectures le rang qui lui est dû.

Car il pense juste. Le tableau qu'il donne de l'Allemagne est ressemblant. Il la connaît bien. Il participe à la vie politique du pays. Il a soutenu Brandt aux côtés de Günter Grass. Après des débuts pénibles dans l'Allemagne de l'après-guerre, où il vécut en étudiant pauvre, il décide d'écrire, « pour comprendre ». Et, ce qu'il voulait comprendre, c'étaient les raisons qui mènent toute destinée humaine à l'échec, les relations entre la faute qui est infailliblement la cause de cet échec et le règlement de comptes final : *Brot und Spiele (Du pain et des jeux)*, *Das Wrack (l'Epave)*.

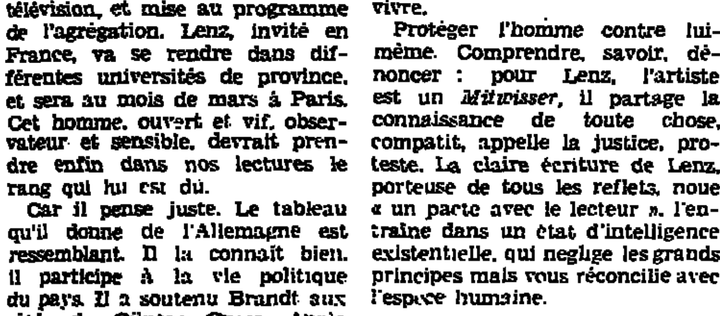
Dans *la Leçon d'allemand*, Nansen semble pour la première fois échapper à cette fatalité. Et si *Das Vorbild* confirme l'aversion de Lenz envers tout dogmatisme (quatre pédagogues chargés d'établir un « livre de lecture » où la jeunesse trouverait des modèles, échouent dans leur mission), Lenz y établit davantage encore, devant la courbe descendante de la vie, l'importance de la lucidité et du courage. La prochaine œuvre de Lenz, qui porte le nom d'un village, *Bollrup*, aura pour cadre son pays natal, la Masurie, où triomphe un empirique bonheur de vivre.

Protéger l'homme contre lui-même. Comprendre, savoir, dénoncer : pour Lenz, l'artiste est un *Mitwisser*, il partage la connaissance de toute chose, compatit, appelle la justice, proteste. La claire écriture de Lenz, porteuse de tous les reflets, noue « un pacte avec le lecteur », l'entraîne dans un état d'intelligence existentielle, qui néglige les grands principes mais vous réconcilie avec l'espèce humaine.

NICOLE CASANOVA.

(1) Laffont, 1971.

Toute l'œuvre de Lenz est éditée chez Hoffmann und Campe, à Hambourg.



Un nouvel humanisme :

DIETER KÜHN, HUBERT FICHTE

D'UN côté, l'Iroquois à la cour d'Angleterre. De l'autre, une confession d'une sincérité sauvage. C'est Voltaire et Rousseau, dira-t-on. La comparaison est possible. Ces auteurs encore jeunes — ils sont nés en 1935 — reprennent des des thèmes ou des traditions venus du Siècle des lumières. Qu'y a-t-il de commun entre des êtres formés par des civilisations différentes, demande Dieter Kühn ? Et Fichte, dit-on en Allemagne, a donné le livre « *le plus sincère qui ait jamais été écrit* ».

« *Au printemps 1710, des officiers anglais amenèrent d'Amérique du Nord en Angleterre quatre chefs de tribu iroquois pour leur faire visiter le pays.* » Ainsi commence, et se définit tout entier, *Festpiel für Rothäute* (Festival pour Peaux-Rouges), le dernier roman de Kühn. C'est *l'Ingénu*, bien sûr, mais ici l'ironie voltairienne est isolée, arrachée au fil du récit. Une tierce personne, qui se nomme Sir Charles Cotterel, désigne sur des maquettes, du bout d'une baguette en bois, des figurines de plomb, qui vivent, au conditionnel, l'amusante aventure possible.

La vérité, c'est le combat social, toujours présent dans l'œuvre engagée de Dieter Kühn. Devant l'Angleterre à la fois misérable et perdue dans de trop savants imbroglios politiques, les Iroquois se taisent. Peints, silencieux, ils font des gestes dont personnes ne nous explique la signification. Ils arrachent la jarretière d'une fille, boivent de l'eau-de-vie, se révoltent une seule fois. Mais l'impérialisme anglais les efface de la Terre et ils sont à la fin réduits à n'être plus que « les portraits de gens morts il y a longtemps ».

Hubert Fichte, dans son plus récent ouvrage, *Versuch über die Pubertät* (Essai sur la puberté), cherche à définir son propre moi et à établir des relations amoureuses avec le monde. Or, il est « *un hybride de première catégorie, né hors mariage et pédéraste par-dessus le marché* ». Et le monde vers lequel il se dirige avec cette volonté d'amour est atroce, d'une horreur à la Gottfried Benn, rempli de cadavres disséqués, d'immondices et de tortures. Tout est décrit dans ce livre, et avec quelle puissance verbale : scènes d'initiation sado-masochistes, orgies, gérontophilie, coprophagie. Le leitmotiv répète : « L'homme n'est rien ». Pour compliquer les choses, le temps choisi est celui de la puberté, où la magie de l'enfance, pour celui qui n'assimile pas la métamorphose, devient perversion. Et pourtant : « *...Si j'aime une seule créature, que ce soit un pivert ou un arbre, il faut que je les aime toutes* », dit Fichte.

Voilà son projet, d'une générosité sans mesure. En le lisant on croit qu'il le réalise, on croit à cet amour.

Dieter Kühn et Hubert Fichte valent tous deux pour leur relation loyale avec l'être humain et leur emploi communicatif de l'écriture. N'est-ce pas aujourd'hui une manière de révolution ?

N. C.



« Les oies, au pas ! », par A. Paul WEBER. In KRITISCHER KALENDER, éd. Bruckmann.

Dieter Kühn a déjà écrit une nouvelle, « N », deux romans, « Ausflüge im Fesselballon » et « Die Präsidentin », « Siam-Siam, ein Abenteuerbuch », et des essais. Il est édité par Suhrkamp Verlag, Francfort.

Hubert Fichte est l'auteur d'un recueil de nouvelles, « Aufbruch nach Turku », de trois romans : « Das Waisenhaus », « Die Palette », et « Detlevs Imitationen « Grünspan », et des « Interviews aus dem Palais d'Amour », etc. Il est édité par Hoffmann und Campe à Hambourg.

Aucun d'eux n'est encore traduit en français.

Le groupe de Stuttgart et Ludwig Harig

LE Groupe de Stuttgart en Allemagne, quelques membres de l'Ecole de Vienne, Tel Quel *en France, est-ce la littérature de l'avenir ou la préciosité du temps présent, nos Gongora, Marino et Voiture ? Auteur de* Max Bense, *physicien et philosophe, le groupe de Stuttgart rassemble Helmut Heissenbüttel, Jürgen Becker, entre autres, et l'instituteur sarrois Ludwig Harig, traducteur de Raymond Queneau. L'écriture ici est connaissance de l'acte littéraire, elle s'analyse en se déployant, s'autocritique, joue comme l'enfant unique, toute seule avec elle-même.*

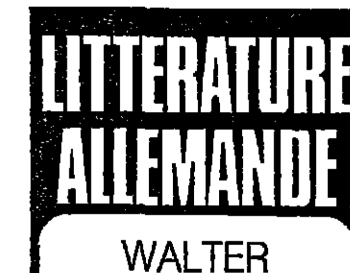
Dans son Manuel de conversation à l'usage des membres, *Ludwig Harig part d'un vieux manuel destiné à enseigner le français, où la famille Dupont dialogue avec l'Alsacien Fritz Mickel.* « Le bureau de M. Dupont est jaune. La corbeille est jaune. Le livre d'Alice est bleu. » *A partir de quoi on démontre l'ambiguïté du langage, car je peux bien écrire la « chaise », mais « le mot chaise n'a pas de pieds, pas plus que le mot table n'a de tiroir ». On parcourt alors ce que Jean-Pierre Richard nommait, d'après Pic de La Mirandole, l' « échelle d'Osiris », au long de laquelle on déchire le corps d'Osiris pour le recomposer ensuite « avec l'énergie d'un Phébus au sein d'une unité nouvelle ».*

Harig étant un joueur hors pair — lisez la partie de skat érotique — le livre éclate en désastres voulus et en prodiges. « Le la les/l'aux du des », *bien sûr, mais aussi :* « Maître et saigneur de moutons trottinent unis dans le chant du souvenir » *Ce que Harig nomme l' « élément lumière » justifie la lecture de ce livre, le sauve de l'autisme menaçant pour en faire un brillant manuel de conversation poétique.* — N. C.

(1) Traduit par Jacques Legrand, éd. Belfond, 1973.

Ludwig Harig est édité chez Carl Hanser, Munich. Son dernier livre s'intitule « Allseitige Beschreibung der Welt zur Heimkehr der des Menschen in eine schönere Zukunft ». (Description multiple du monde pour un retour de l'homme à un plus bel avenir.)





Écrivains d'Allemagne

REFLETS DE LA DIVERSITÉ

L'INVASION AUTRICHIENNE

« IL n'y a pas plus de littérature autrichienne qu'il n'y a de littérature prussienne ou bavaroise », déclarait le poète Stefan George. Un demi-siècle après ce jugement catégorique, une génération de romanciers autrichiens avec Peter Handke et Thomas Bernhard a pris la relève de la génération allemande des Böll, Günter Grass et Uwe Johnson... Au théâtre, des auteurs dramatiques nés en Autriche, comme Wolfgang Bauer, Harald Sommer ou Frantz Xaver Kroetz, monopolisent les scènes, de Munich à Berlin et à Hambourg. Dans le domaine lyrique, c'est une Autrichienne, Ingeborg Bachmann, qui, dès son premier recueil poétique paru en 1953, *Die Gestundete Zeit* (« le Délai de grâce »), jusqu'à sa mort en 1973, exerce une *primauté incontestée.*

A ce point, on peut se demander si la littérature allemande n'a pas délaissé les bords du Rhin pour s'élaborer sur ceux du Danube. Ce jugement, certains critiques de l'Allemagne occidentale n'hésitent pas à le prononcer, mais il doit être nuancé. Aujourd'hui comme hier, en effet, les écrivains autrichiens (beaucoup ont d'ailleurs choisi de s'installer en R. F. A. ou même en France comme Peter Handke) n'existent qu'à travers l'Allemagne, ses éditeurs, ses critiques et son public.

Le raz de marée autrichien apporte aussi une révolution littéraire. C'est la victoire de la recherche formelle et linguistique, dont l'ancien empire des Habsbourg s'était fait une spécialité (Hofmannsthal en est l'exemple), sur l'engagement prôné dans l'Allemagne de l'après-guerre. C'est la revanche tardive des linguistes de l'école viennoise de Wittgenstein sur les marxistes de l'école de Francfort.

Peter Handke

« Hitler, Auschwitz, Berlin, bombe au napalm, tous ces mots sont inutilisables parce que trop politiques », écrit Peter Handke dans un essai intitulé non sans provocation *« Je suis un habitant de la tour d'ivoire »... « La littérature n'a pas pour but de définir ce qui a une signification politique, mais au contraire de s'en libérer... Il s'agit de briser la vitre du langage et non de regarder le monde à travers elle. »*

Pour n'avoir pas connu l' « année zéro », l'Autriche a fait l'économie d'une littérature des décombres. Ses écrivains, fidèles à la tradition qui veut que l'Autrichien, plutôt que de s'opposer à la société, s'efforce d'en démonter les rouages, se lançaient avec la « Wiener Gruppe » (1959-1964) dans une révolution du et par le langage. C'est *H.-C. Artmann qui, dans une « proclamation en huit points »*, déclare que l'on peut être poète sans avoir écrit une seule ligne et organise, à travers Vienne, des manifestations poétiques d'essence surréaliste. C'est Gerhard Rühm qui, transposant dans la composition littéraire les principes de la musique sérielle viennoise, élabore une poésie concrète et acoustique de type lettriste. C'est Oswald Wiener qui, choisissant pour mot d'ordre la déclaration de Wittgenstein « les frontières de mon langage constituent les frontières de mon univers », se fait le pionnier d'une gigantesque aphasie. C'est surtout Konrad Bayer, cherchant à dépasser les notions de temps et d'espace par la drogue, l'extase, et finissant comme jadis tant de romantiques allemands par le suicide.

Bien des courants qui règnent aujourd'hui sur la littérature d'outre-Rhin — que ce soit la gymnastique linguistique chère à Peter Handke à ses débuts, le flot verbal de Thomas Bernhard, sans oublier la mode des pièces en dialecte et les « Antiheimatromane » de G.-F. Jonke, dernier-né de la nouvelle vague autrichienne — descendent en ligne directe ou indirecte des expériences de la « Wiener Gruppe ». Mais il s'agit d'une influence posthume. A la différence du « Groupe 47 », devenu très vite l' « establishment » littéraire de l'Allemagne du miracle économique, les écrivains de la « Wiener Gruppe », globe-trotters et polyglottes (Artmann parle une dizaine de langues dont le malais et le gallois), ouverts à toutes les influences (Lautréamont, Raymond Roussel, le surréalisme et le structuralisme seront révélés par l'Autriche à la R.F.A.), ont été dans leur pays sans audience et, comme des poètes maudits, se sont dispersés en 1964.

Paradoxalement la floraison littéraire de l'Autriche de l'après-guerre est apparue dans une des sociétés le plus traditionalistes, le plus attardées, le plus fermées (par frivolité plus encore que par allergie) à toute littérature tant soit peu dérangeante. Cet anachronisme propre à l'Autriche fournit à certains écrivains comme Thomas Bernhard à la fois le climat et le thème de leur œuvre. *« Nous sommes Autrichiens »*, déclare ce dernier, présentant sa pièce *Der Ignorant und der Washnsinnige* (« l'Ignorant et l'Insensé »). *« Nous sommes apathiques, notre vie n'est faite que de désintérêt pour la vie. Nous n'avons rien à raconter, sinon que nous sommes pitoyables. Ce que nous pensons a été pensé par d'autres. Ce que nous ressentons est chaotique, ce que nous sommes est confus. »*

Cette situation explique que la deuxième génération des écrivains autrichiens ait éclos dans une multitude de cénacles provinciaux, à Salzbourg, à Linz, et surtout à Graz, nouvelle pépinière au confluent des triples influences germaniques, slaves et latines, autour du « Forum Stadtpark », fondé en 1960, et de la revue *Manuskripte*.

La percée sur le marché de la R.F.A., c'est un auteur alors inconnu de vingt-quatre ans, Peter Handke, sorti lui aussi du « Forum Stadtpark », qui, en 1966, va l'accomplir par une contestation : en osant pour la première fois traiter de « bonzes séniles » (sic) les écrivains du « Groupe 47 ».



RAUCH. In « la Majorité silencieuse ». (Hachette littérature.)

Ce qui caractérise l'œuvre de Handke, trouble-fête devenu quasiment du jour au lendemain un phénomène littéraire (ses tirages dépassent aujourd'hui ceux de Günter Grass), c'est une application si radicale du positivisme linguistique de Wittgenstein qu'on a pu se demander si l'auteur, n'ayant plus rien à dire, ne finirait pas par se taire : de fait, à la dernière page de *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty* (Gallimard), les mots font place au dessin. Dans son dernier livre *Als das Wünschen noch geholfen hat* (« Quand les souhaits servaient encore à quelque chose »), le texte se réduit à de courtes phrases contenant chacune un fait illustré par une photo.

Thomas Bernhard

Partant lui aussi de Wittgenstein, Thomas Bernhard, qui apparaît après Handke, quoique plus âgé, *aboutit à des résultats radicalement* opposés : le fait même qu'il n'a rien à dire constitue le thème intarissable de son œuvre. A la fois irritante et fascinante, celle-ci se déroule dans les Alpes autrichiennes dont les paysages et les êtres (infirmes, malades mentaux, criminels) semblent sortir des visions d'épouvante du peintre Matthias Grünewald. Sous la forme de monologues plus longs à chaque livre (*Gel, Perturbation, la Plâtrière* ont paru chez Gallimard), cette œuvre est une réflexion ininterrompue sur la désagrégation physique et existentielle.

L' « establishment » littéraire allemand a réagi avec un certain déplaisir à l'irruption inattendue, dans un paysage qu'il s'était acharné à assagir, de toute cette linguistique, de ce structuralisme, de cette déraison, de cette inquiétude métaphysique « made in Austria ». Dès 1970, Martin Walser prend la tête du « Literaturkampf » anti-autrichien et accuse plus spécialement Peter Handke d'avoir créé avec *Kaspar* une pièce antisocialiste, car, précise-t-il, dénoncer le piège des mots, c'est ébranler le matérialisme dialectique de Hegel, édifice construit précisément avec des mots.

Cependant, à la littérature allemande, qui était repliée sur elle-même à force de vouloir surmonter son passé, qui avait perdu son pouvoir de fascination européen à force de donner congé à l'intériorité, qui, à force de se vouloir moraliste, sombrait dans le manichéisme, les écrivains autrichiens ont beaucoup apporté. Ils ont apporté l'ouverture aux recherches étrangères, la magie du style, l'assurance que tout ne se réduit pas à l'opposition des bons et des méchants mais qu'en chaque être, comme l'a montré le Viennois Freud, sous des pulsions contradictoires, le bien et le mal coexistent. Ils sont peut-être *les derniers écrivains métaphysiciens.*

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

« Le Tambour » relu par «



d'Allemagne fédérale

ÉCHANGES

« Le Tambour » relu par « Le Roi des Aulnes »

EN 1959, un grand scandale éclata dans la ville hanséatique de Brême. Chaque année, le sénat de la ville remettait un prix littéraire à un écrivain proposé par un jury de critiques et d'hommes de lettres. Or, cette année-là, les édiles se crurent obligés de récuser le choix de ce jury. C'est que ce choix s'était porté sur un gros roman plein de blasphèmes et d'obscénités, mettant en cause la religion, la patrie et l'amour conjugal. Titre : *le Tambour de tôle*. Auteur : Günter Grass.

Aussitôt traduit sous le titre abrégé *le Tambour*, il connut un succès considérable en France (1). Le recul de quinze années permet aujourd'hui une lecture mieux pondérée. Le doute n'est pas permis : l'œuvre majeure de Günter Grass reste l'une des plus significatives de toute la production allemande d'après-guerre. Ses aînés — comme Heinrich Böll — et ses pairs — comme Siegfried Lenz — ayant entre-temps élargi et précisé leur registre, on mesure mieux par contraste la force de provocation du *Tambour*. Dans un paysage littéraire riche mais aux lignes un peu molles, il se dresse solitaire comme une monumentale et grimaçante idole barbare. Il ne risque pas de passer inaperçu. Certes, la solitude de Grass doit quelque chose au grand massacre dont il est l'un des rescapés. « Notre génération manque de concurrence », dit-il lui-même. Pourtant, les paradoxes accumulés par *le Tambour* sont tels qu'ils avaient peu de chances de se retrouver une seconde fois sur une même tête.

Né à Dantzig — devenue depuis Gdansk — dans cette défunte Prusse-Orientale, hautaine province nordique du Reich, haut lieu du protestantisme, où le philosophe Kant inventa la morale en 1788, Günter Grass est catholique et se soucie de l'impératif catégorique comme d'une guigne. Il est petit, brun et râblé — physiquement un vrai bougnat de la race de Pierre Laval, — il a épousé une Suissesse et roule ses cigarettes lui-même. Bouillant partisan de Willy Brandt, les campagnes électorales l'ont vu vendre des journaux à la criée dans les rues.

L'odeur de Dantzig

A l'époque où il écrivait *le Tambour*, la mode était à Kafka, aux apologues intemporels et non situés perdus dans des limbes un peu flous. Rien de semblable dans *le Tambour*, fiction profondément enracinée dans une terre natale. Quiconque a vécu à Dantzig retrouve son atmosphère et comme son odeur dans ces pages. Quiconque a traversé les champs prussiens et poméraniens reconnaît la vieille paysanne qui fait cuire des pommes de terre sous la cendre au seuil du livre, tel un frontispice signé Käthe Kollwitz. L'épicerie de Mazerath, où l'on vend des anguilles fumées et de la poudre effervescente à la framboise, est impensable ailleurs que dans cette Allemagne du Nord des années 30.

Cette force évocatrice doit peut-être quelque chose au registre plus matériel que formel dont use l'auteur. Günter Grass, avant d'écrire, a été tailleur de pierre, puis sculpteur — et le nain Oscar du *Tambour* taillera des pierres tombales et posera nu dans des ateliers de Düsseldorf. De cette première vocation, il a gardé le goût des volumes, des masses, des substances, du grain et de la chaleur des matériaux, lesquels l'emportent toujours chez lui de façon frappante sur les formes et même les couleurs. *Le Tambour* est une œuvre toute en ronde bosse.

Ce parti pris matériel n'est pas sans rapport avec le gauchissement que Grass inflige à la grande tradition du roman allemand d'« éducation » (Bildungsroman) qu'il poursuit cependant à sa façon. L'idée de raconter une guerre par la bouche d'un enfant, d'un innocent, est à la base du roman le plus illustre du genre, le *Simplicissimus*, de Grimmelshausen (1669), chronique picaresque de la guerre de Trente Ans. Le *Wilhelm Meister*, de Goethe, le *Henri d'Ofterdingen*, de Novalis, et, plus près de nous, *la Montagne magique*, de Thomas Man, nous font suivre les progrès d'un jeune homme, frais émoulu de l'enfance et qui « apprend » la vie, souvent à ses dépens.

Le nain, la dérision

Il y a de cela dans *le Tambour*, mais le narrateur est un faux enfant, un nain. L'immense dérision de ce roman d'« éducation », c'est qu'Oscar est bloqué dans sa croissance, il n'apprendra jamais rien. Il est tel à la dernière page que nous l'avons découvert à la première. C'est ce qui donne à toutes les scènes auxquelles il est mêlé un son mat, sans écho, une lumière sans ombre, d'une impitoyable précision, une atmosphère bouchée, sans horizon, tous les traits d'un monde sans espoir. Cette absence d'écho — particulièrement étrange dans une chronique où l'enfance et l'adolescence se déroulent sur un fond historique tourmenté — définit le type caractérologique du « primaire », psychologie à retentissement court, qui sacrifie le passé et l'avenir à la plénitude du présent.

Cette minutie dans la reconstitution *hic et nunc* et cette esthétique primaire pourraient aboutir à un roman délibérément privé de dimension historique et de signification politique, une sorte d'idylle à rebours où les grands problèmes et les bouleversements des temps seraient noyés dans un inventaire morose et méticuleux des vicissitudes de la situation. Il n'en est rien, et l'une des réussites de Grass est justement de faire passer tout le nazisme, la guerre et l'effondrement du III[e] Reich à travers le témoignage de son minuscule héros — sans qu'aucun autre narrateur intervienne jamais, sans jamais sortir des limites étroites de cette grenouille humaine.

Nous assistons à l'assaut donné en septembre 1939 à la poste de Dantzig, où se sont retranchés une poignée de Polonais. Nous nous promenons avec Oscar sur les blockhauss du mur de l'Atlantique, nous sommes témoins de l'entrée des premiers soldats russes dans Dantzig en flammes. Mais toujours Oscar est là pour dénuer chaque tableau de tout lyrisme, de toute grandeur wagnérienne, et c'est surtout l'imprégnation de la petite bourgeoisie par l'idéologie nazie, la consanguinité entre le nazisme et la mentalité d'une certaine couche de la population qui sont rendues de façon magistrale.



Günter Grass, vu par David Levine.
Copyright Opera Mundi et New-York review of books.

IL est vrai que cette parcimonie délibérée des angles et des cadrages s'accompagne d'un ressort féerique, magique, qui apparente *le Tambour* aux contes de Perrault et de Grimm.

Oscar n'est pas un être tout à fait naturel. Son infirmité date d'une chute dans les escaliers de la cave de ses parents, dont on ignore si elle fut volontaire ou fortuite. C'est peut-être simplement un enfant qui a refusé de grandir. Sa taille le met à l'abri des dangers de la guerre et de la méchanceté des hommes, et lui confère l'immunité des innocents et l'impunité des bouffons. Il s'exprime sans cesse sur un tambour d'enfant en tôle — dérision des fastes militaires du III[e] Reich.

Les vitres, coupes, miroirs et vases volent en éclats à sa voix, ce qui donne à Günter Grass l'occasion de forger le mot *zersingen*, l'un de ces néologismes, hélas ! intraduisibles (briser-en-chantant), dont la langue allemande a le secret.

Ce mélange de réalisme plat — et même aplati — et de féerie noire est superbement explosif à condition que l'auteur respecte scrupuleusement un assez subtil dosage, ce qui n'est pas toujours le cas. Il y a des pages où la combinaison fait long feu. Il reste que Grass a mis au point un fantastique sordide, dont la force destructrice fait merveille. Il serait facile de trouver des antécédents à ce courant. Il importe plus de reconnaître ce que lui doivent des œuvres contemporaines, comme par exemple celles de René-Victor Pilhes, et singulièrement son roman le plus fort, *le Loïm*.

MICHEL TOURNIER,
de l'académie Goncourt.

(1) Editions du Seuil.

Ernst Jünger et les Français

EN 1910, à quinze ans, Jünger vint en France par le système alors tout nouveau de l'échange. Dès son premier livre, il est évident que l'auteur d'*Orages d'acier* est familier de notre langue et que, suivant un goût qui ne passera pas, il recherche avec prédilection les locutions et les mots les plus expressifs, pittoresques ou précieux.

Si son œuvre d'entre les deux guerres n'ignore pas notre littérature — il fut attentif au mouvement littéraire et artistique de l'époque, — c'est le séjour en France, dans le Paris des années 41-44, qui semble avoir réveillé son intérêt pour elle. Mis à l'écart de l'armée en 1944, il continuera dans sa maison de Kirchhorst ses lectures abondantes et variées. De cet échange constant avec les écrivains français le *Journal* (1) porte maints témoignages.

Critiques

C'est avec une froide lucidité qu'il exprime ses réserves sur ceux qu'il considère comme des littérateurs.

« *Lecture : Anatole France,* Sur la pierre blanche... *Une telle prose se lit deux fois plus vite que toute autre — ne serait-ce que parce qu'en elle chaque terme est à sa place logique. C'est là son défaut, c'est là son mérite.* » (I, p. 52.)

Après quelques lignes très dures tombe la conclusion sur *Faustine* d'Edmond de Goncourt.

« *Le « faisandage » y est poussé fort loin, ce qui n'est supportable que dans les descriptions où la force conduit encore la plume.* » (I, p. 123.)

Jünger semble plus à l'aise avec les contemporains. Toutefois, les jugements sur Montherlant, Cocteau et Gide sont nuancés à l'extrême :

« Les Jeunes Filles... *Le froid esprit d'observation au milieu même de la fascination amoureuse... L'alliage réussit rarement, car ces deux composantes s'entre-détruisent si la nature ne les réunit d'une façon tout à fait particulière.* » (I, p. 174.)

Jünger note, après la « première » de *Renaud et Armide* au Théâtre-Français :

« *... Un talent comme celui de* Cocteau *permet bien d'observer comme le temps le prend dans ses lacets cruels pour le ramener à la substance. Le don magique gagne ou perd en force selon les domaines qu'il touche. Dans leurs couches les plus pauvres, il tend à l'acrobatie, à la bouffonnerie.* » (II, p. 29.)

Sur Gide. Le passage commence comme un pastiche :

« *Continué le* Journal de Gide, *dont la lecture m'a fatigué (...). Ce trébuchet de peseur d'or qui est son oreille, ces balances où s'équilibrent les mots et les phrases de sa prose, ne sont qu'un don, une conséquence de cette vertu [le sens de la justice] dont les racines sont profondes et qui confère à son détenteur une importance plus que nationale.* » (II, p. 249.)

Jünger semblait capable de sentir l'étrange poésie du *Grand Meaulnes*, et pourtant :

« *... Un de ces rameaux desséchés par où le romantisme atteint le vingtième siècle.* » (II, p. 226.)

Affinités

Nul ne s'étonnera qu'apparaisse ici le nom de Malraux :

« *Je le tiens pour un des rares observateurs dont les yeux soient ouverts sur le panorama de guerre civile du vingtième siècle.* » (I, p. 68.)

Quelques lignes sur Saint-Simon et une comparaison dure pour Stendhal, qu'il admire cependant :

« *... L'esprit de ce prince a quelque chose de tout à fait moderne ; la cour est décrite comme une grande molécule de chimie organique (...). Auprès de lui, des observateurs bien plus récents, comme Stendhal par exemple, font figure d'amateurs.* » (II, p. 244.)

Les références aux poètes sont nombreuses, mais passagères. Dans *le Cœur aventureux*, publié en 1929, l'influence des symbolistes et des surréalistes est discrète mais visible. Le côté « immonde » de Baudelaire ne le laisse pas indifférent :

« *Quelque peu feuilleté ensuite* le Spleen de Paris... *Dans l'épilogue la dernière strophe :*

« *Je t'aime, ô capitale infâme !...* » *exprime un sentiment que je connais bien : le plaisir supérieur que l'on prend aux choses vulgaires...* » (II, p. 131.)

Découverte

La rencontre entre Jünger et Léon Bloy est superficiellement une ironie de l'histoire. En fait, les correspondances sont profondes jusque dans les divergences.

A propos de *la Porte des humbles* :

« *La lecture me réconforte en dépit de ses attaques maniaques et dépourvues de discernement contre tout ce qui est germanique... Mais je crois cependant avoir appris à apprécier l'esprit des hommes même quand leur nature diffère de la mienne et à considérer au-delà des frontières et des oppositions, leur être même.* » (4 octobre 1942.)

« *J'y ai trouvé (dans les* Histoires désobligeantes*) la phrase suivante qui exprime l'une des pensées fondamentales des* Falaises de marbre :
« *... J'avais déjà le pressentiment*
» *que ce monde était formé à*
» *l'ignoble image des équarrissoirs.* »
(23 janvier 1943.)

Avec l'approche de la catastrophe finale qu'il a prévue de longue date, la lecture de l'Ecriture se fait plus fréquente et celle de Bloy l'accompagne. « *Bloy est pareil à un arbre qui, plongeant sa racine dans les cloaques, porterait à la cime des fleurs sublimes.* » (28 octobre 1944.)

C'est par le mépris du « monde moderne » comme par la recherche d'une haute spiritualité que Jünger se sent proche d'un Léon Bloy par ailleurs si différent de lui. Le 4 décembre 1944, il note : « *Peut-être comprendrai-je Bloy au nombre des auteurs auxquels je me propose de consacrer une étude en hommage de gratitude spirituelle.* »

GEORGES GOJAT.

(1) Deux volumes, Julliard, 1951-1953.

PETIT GUIDE PRATIQUE DE L'ÉDITION « BELLETRISTRIK »

MUNICH

CARL HANSER VERLAG (1928) (1). — Une double spécialisation : la littérature (notamment les classiques allemands et étrangers) ; l'essai (notamment l'anthropologie). Une collection vedette : la Reihe Hanser : fiction et grands courants (sociologie politique...) dans le vent.

DU COTE FRANÇAIS : Eugène Ionesco, Robbe-Grillet...

PIPER VERLAG (1904). — Un secteur littéraire caractérisé plutôt par la qualité que par la quantité. Délaisse actuellement la littérature pour l'art et l'essai. Une collection de poche (« Roter Schnitt ») consacrée aux auteurs contemporains.

DU COTE FRANÇAIS : Le Clézio, les débuts de Claude Simon...

ROGNER UND BERNHARD (1968). — Un tout petit éditeur, le premier à avoir révélé le surréalisme français. Prépare l'édition complète de l'œuvre théorique de Georges Bataille.

DU COTE FRANÇAIS : Aragon, Bataille, Leiris, Breton, Desnos, Artaud, Raymond Roussel, Jarry, Deleuze.

FRANCFORT

INSEL VERLAG - SUHRKAMP VERLAG (1899). — Une direction commune. L'Insel est spécialisée dans les classiques anciens et modernes. Suhrkamp publie beaucoup de jeunes auteurs (Handke). Collection vedette, « Edition Suhrkamp » : plus de cent titres (fiction-sociologie) au catalogue.

DU COTE FRANÇAIS : Valéry, Proust, Roland Barthes.

FISCHER VERLAG (1908). — Le découvreur de Tolstoï, Zola, Ibsen, l'éditeur de Thomas Mann. Acheté récemment par Holtzbrinck, d'où le départ de l'ensemble littéraire. Un programme provisoirement en veilleuse.

DU COTE FRANÇAIS : René Char, Malraux, Robert Pinget...

HAMBOURG

HOFFMANN UND CAMPE VERLAG (1781). — L'éditeur du post-romantisme (Heine et le mouvement « Jeune Allemagne »). Aujourd'hui : Siegfried Lenz.

DU COTE FRANÇAIS : Michel Tournier...

ROWOHLT VERLAG (1908). — A lancé en R.F.A. le livre de poche (la célèbre collection « Ro Ro Ro » qui, éditée au départ en format journal et sur machine rotative, révéla le roman américain). Un programme très varié. Une faiblesse du côté des auteurs allemands. Délaisse actuellement le secteur littéraire.

DU COTE FRANÇAIS : Sartre, Camus...

BERLIN

KLAUS WAGENBACH (1964). — Nettement engagé pour la gauche révolutionnaire. A publié les écrits de la « Bande à Baader ». Une structure originale : tous les employés, polyvalents, ont un pouvoir de décision. Les manuscrits sont choisis à l'unanimité. Une collection littéraire, « Quart Hefte », lance en poche des inédits d'écrivains contemporains.

DU COTE FRANÇAIS : Boris Vian, Aimé Césaire, Michel Foucault.

COLOGNE

KIEPENHEUER UND WITSCH (1947). — L'éditeur de Heinrich Böll et du « nouveau réalisme de Cologne ».

DU COTE FRANÇAIS : Marcel Aymé, Jean Giono, Claude Lévi-Strauss...

DARMSTADT

HERMANN LUCHTERHAND VERLAG (1924). — Un secteur littéraire séparé géographiquement du reste de la maison. Un auteur vedette : Günter Grass.

DU COTE FRANÇAIS : Claude Simon...

SALZBOURG

RESIDENZ VERLAG (1956). — Le principal découvreur des écrivains autrichiens, de la « Wiener Schule » à Thomas Bernhard. Publie exclusivement des œuvres originales. Assume le rôle ingrat de relais avant la reprise en main par l'édition R.F.A.

AU CATALOGUE DES ÉDITEURS FRANÇAIS

Malgré certaines lacunes, parfois incompréhensibles, la littérature allemande ancienne et moderne est bien représentée dans l'édition française contemporaine. Il n'est pas possible, ici, d'en dresser le bilan exact et total : un panorama rapide suffira à marquer et souligner cette présence. Il faut préciser, d'abord, que les œuvres des auteurs allemands ne sont que très rarement rassemblées chez un même éditeur. Généralement, elles s'inscrivent dans des catalogues divers. Ainsi trouve-t-on les ouvrages de Thomas Mann partagés entre quatre éditeurs principaux : Fayard (« la Montagne magique », « la Mort à Venise », etc.), Albin Michel (« le Docteur Faustus », « les Confessions du chevalier d'industrie Félix Krull », etc.), Gallimard (les « Lettres », « Joseph et ses frères », etc.), Grasset (« Mario et le le magicien », « Sang réservé », etc.). Il en va de la même façon pour Ernst Jünger : Gallimard (« les Falaises de marbre », « Jeux africains », etc.), Christian Bourgois (« Orages d'acier », « Chasses subtiles », etc.). La Table ronde (« la Paix », « le Lance-pierre », etc.), Grasset (« Rivarol »), et d'autres encore. Pour Hermann Hesse, en revanche, la presque totalité de ses ouvrages traduits en français ont paru chez Calmann-Lévy.

GALLIMARD. — De la philosophie (avec Heidegger, et la grande entreprise des « Œuvres complètes » de Nietzsche) jusqu'à la poésie (avec Trakl, par exemple). Nous y découvrons Ludwig Wittgenstein, l'école de Francfort, les « Correspondances » de Freud. Parmi d'autres traductions importantes, Peter Handke, Joseph Roth, Thomas Bernhard, Uwe Johnson. La Bibliothèque de la Pléiade possède en deux volumes une « Anthologie des romantiques allemands » et on attend le mois prochain l'édition des « Œuvres complètes » de Novalis.

LE SEUIL. — Les romans de Günter Grass, d'Alfred Andersch, d'Heinrich Böll, le théâtre d'Ingeborg Bachmann et de Peter Weiss. Un choix important, en deux volumes, des proses et des poèmes de Rainer Maria Rilke. Cette maison a publié également Luise Rinser dont les Editions des femmes ont mis en vente, il y a peu, le « Journal de prison ».

DENOEL. — Dans la collection des Lettres nouvelles que dirige Maurice Nadeau, les « Livres de lecture » de Helmut Heissenbüttel et les deux tomes des œuvres de Walter Benjamin : « Mythe et Violence » et « Poésie et Révolution ». Les « Essais sur Bertolt Brecht » de Walter Benjamin ont paru chez François Maspero, qui est également (entre autres) l'éditeur de la récente anthologie des « Expressionnistes allemands » de Lionel Richard.

CHRISTIAN BOURGOIS. — Le théâtre de Peter Handke, les écrits politiques de Rudi Dutschke, un volume de Hans Magnus Enzensberger, dont les « Poèmes » sont chez Gallimard.

AUBIER MONTAIGNE. — L'effort de ces éditions qui publient en bilingue des textes classiques, plutôt rares, est à signaler. Récemment deux publications importantes, « l'Assassinat d'une renoncule », une nouvelle de Döblin, l'auteur de « Berlin Alexander Platz », réédité il y a quelques années chez Gallimard, et la première traduction d'un choix de textes de Kurt Tucholsky, ce satiriste qui, contraint à l'exil par le nazisme, se suicide en Suède en 1935. Ce poète tendre et violent avait écrit les chansons les plus célèbres des années folles. En langue allemande ses œuvres dépassent les six millions d'exemplaires.

Les revues françaises

Les périodiques français consacrés aux questions allemandes sont de trois types : les uns, purement universitaires et dédiés à la littérature ou à l'histoire : « Etudes germaniques », rédacteur en chef Pierre Grappin (éditions Didier), « Recherches germaniques » (une fois par an, université de Strasbourg) ; les autres, de pure information, « Correspondance franco-allemande » (bulletin bi-mensuel édité par Mme Marguerite Chartrette, 168, rue de Javel, Paris-15[e]) ou « Pariser-Kurier » (rédacteur en chef Albert Preuss, 42, avenue George-V, Paris-8[e]).

La troisième catégorie comprend des revues paraissant de quatre à six fois par an et dont les dossiers concernent toutes les disciplines, notamment politiques et économiques.

DOCUMENTS (50, rue de Laborde, Paris-8[e]), fondée en 1945, a pour nouveau rédacteur en chef Jean-Paul Picaper. René Wintzen en est directeur littéraire. Il a, dès leurs débuts, attiré autour de cette revue Heinrich Böll, Günter Grass, Paul Schallück, qui en sont demeurés très proches.

LA REVUE D'ALLEMAGNE (3, quai Koch, Strasbourg), éditée par l'université de Strasbourg, comprend notamment dans son comité de rédaction MM. François Dreyfus et Alfred Grosser.

ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI (rédacteur en chef M. Félix Lusset, 108, avenue Foch, 95220-Herblay), fournit une documentation critique prononcée et traite largement les sujets concernant la République démocratique allemande.

(1) Les dates sont celles de la fondation de la maison.

LA GRÈCE ANTIQUE

Entretien avec J.-P. Vernant et J. Bottéro

DIVINATION ET RATIONALITE : on les tient d'ordinaire pour incompatibles. Entre la prédiction de l'avenir ou l'interrogation du destin et la cohérence des raisonnements logiques, tout semble s'opposer. La naissance de la raison, croit-on, c'est d'abord le refus de tous les modes de pensée liés à l'art divinatoire.

Les travaux récents d'un groupe de chercheurs spécialistes des sociétés anciennes démontrent le contraire. Loin d'être incompatible avec la science, l'oracle peut l'accompagner, la précéder ou la provoquer. Deux des auteurs de l'ouvrage, Jean-Pierre Vernant et Jean Bottéro ont bien voulu répondre à nos questions. De Vernant, nous connaissions une belle série d'études sur la Grèce (les Origines de la pensée grecque, *aux PUF :* Mythe et Pensée chez les Grecs : Mythe et Société en Grèce ancienne, *chez Maspéro). Ces livres établissaient déjà que le lieu de la Grèce est en train de changer et que les éclairs dont s'illumine l'Ionie au septième siècle avaient été précédés d'autres lumières fusant sur toute l'Asie antérieure.*

Jean Bottéro a signé dans Divination et Rationalité *une longue, profonde étude sur la Mésopotamie. Ses conclusions — mais on en dirait autant des analyses de Vandermeersch ou de Gernet sur la Chine — confirment les travaux de Vernant : la lecture des « traités » de divination mésopotamiens démontre qu'une rationalité fonctionne en Mésopotamie, et qu'elle occupe le cœur de cette société, de ses institutions et de ses pouvoirs.*

L'ouvrage déborde donc la seule interrogation sur les techniques oraculaires. Il aboutit à un remaniement profond de toutes les images que nous nous formions de l'Antiquité. Sur la mappemonde des temps préhelléniques, des archipels longtemps indiscernables, ceux de la rationalité, commencent d'émerger.

Comment raisonnaient les oracles...

★ **DIVINATION ET RATIONALITE, par J.-P. Vernant, L. Vandermeersch, J. Gernet, J. Bottéro, R. Crahay, C. Brisson, J. Cartier, D. Grodzynski, A. Retel-Laurentin. Travaux du Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes. Le Seuil, Coll. « Recherches anthropologiques », 352 p., 45 F.**

JEAN-PIERRE VERNANT. — Ce que nous saisissions mal, dans la divination hellénique, c'est la manière dont elle s'inscrit dans la vie de la cité. Nos documents nous en présentent en effet deux images contraires : la première nous montre les oracles occupés à distribuer des réponses précises à des demandes concernant des décisions d'ordre pratique. *Mais, dans* la tradition littéraire, la divination ne se borne pas à choisir clairement entre deux options celle qui doit être retenue comme la meilleure. Elle prétend connaître à l'avance l'avenir, le prédire. Et cet oracle prédictif s'exprime dans une formule non plus claire mais énigmatique et obscure, comme l'avenir lui-même. Faute de pouvoir *résoudre* ces problèmes nous avons alors demandé comment la divination fonctionnait en d'autres cultures, en *Chine et* en Mésopotamie surtout, qui pratiquaient un art divinatoire bien plus élaboré et dont nous possédons de belles archives.

● *Et la divination grecque s'est trouvée éclairée par la Chine, la Mésopotamie ?*

— Une grande différence est apparue : la Chine et la Mésopotamie sont des peuples de l'*écrit*. Ils écrivent depuis le troisième millénaire, quand la Grèce ne s'y met qu'au huitième siècle et adopte alors un type d'écriture qui, par son caractère phonétique, apparaît comme le prolongement direct de la parole. De là *découlent des conséquences* en tous domaines, mais d'abord dans la divination, ou plutôt dans ce problème des relations entre divination et rationalité.

Dans les grandes civilisations scripturales, comme en Chine et en Mésopotamie, toute connaissance *s'exprime par une construction* graphique qui nomme la chose et en même temps exprime l'essence de la chose. La pensée est de type graphique. Déchiffrer l'univers, c'est lire les signes qui se trouvent dans un foie, dans les astres, partout. La conséquence est qu'il n'y a aucune rupture entre la lecture d'une tablette et celle du monde, de son destin.

Il y a *convergence* rigoureuse entre la pensée divinatoire et l'ensemble de la pensée de ces sociétés (médecine, droit, etc.). Il est donc exact que la rationalité s'inscrit dans le développement même de ce qui a été préparé par la divination. Avec cette autre conséquence : les hommes qui possèdent la science de l'écriture, les scribes, sont ceux qui peuvent dé*chiffrer le monde, donc qui pos*sèdent le « savoir » et qui occupent, de ce point de vue, une position centrale dans la société.

● *Ces traités de divination mésopotamiens fournissent-ils des réponses nettes ou bien ambiguës ?*

JEAN BOTTERO. — Ils forment moins un code divinatoire qu'un recueil de cas, tirés de longues *observations* des coïncidences. Une casuistique. Une jurisprudence. Par exemple, la naissance d'un mouton à deux têtes annonce une rébellion contre le roi. Le travail du devin consiste à adapter ce cas exemplaire, ce modèle, au cas particulier de l'individu qui, *hic et nunc*, s'interroge sur son avenir. Il le fait à la suite d'un calcul, d'un travail rationnel. Il s'agit d'une science positive, qui se conçoit elle-même comme science. Aucune part à l'ambiguïté.

● *Au contraire de la Grèce ?*

J.-P. VERNANT. — Prenons le cas où l'oracle, au lieu de répondre par *oui* ou par *non*, prédit l'avenir. Il le fait dans une formule si énigmatique qu'on n'en peut comprendre le sens qu'après que l'événement s'est produit. A l'opposé de la Chine ou de la Mésopotamie, la Grèce ne déchiffre pas des signes oraculaires comme on épellerait les caractères d'un alphabet. Elle interprète une formule ambiguë. Certes, il arrive que l'oracle soit interprété par des voies rationnelles ; ainsi, par exemple, quand la Pythie fait savoir qu'Athènes ne pourra arrêter les armées de Xerxès que grâce à un « mur de bois » ; Thémistocle, réfléchissant sur cette formule, comprend que le « mur de bois » doit être une « muraille de vaisseaux ». *Mais nous sommes dans* l'Athènes du cinquième siècle, si rationalisée déjà qu'il advient que l'oracle oral se trouve attiré dans le champ de la rationalité nouvelle, celui du débat politique. L'assemblée discute de l'oracle comme elle le ferait d'un projet de loi quelconque. Cependant, pour l'essentiel, dès que s'affirme en Grèce un savoir scientifique, une *epistemê*, *la* rupture est consommée avec les formes de la pensée oraculaire. La science grecque s'établit en se séparant de la divination, contre la divination, au contraire de ce qui se passe ailleurs.

● *Cette Mésopotamie imprégnée de rationalité, c'est une conclusion insolite. Avait-elle été déjà pressentie ?*

JEAN BOTTERO. — Vous savez, les études mésopotamiennes sont nées dans les langes de la philologie. Si ardu était et, le *plus souvent,* demeure le déchiffrement de tablettes, qui sont rédigées les unes en akkadien, les autres en sumérien (aussi éloignés que le chinois et le français), qu'on édite des tablettes mais on n'engage que lentement la réflexion historique.

Sans doute soupçonnait-on qu'une ligne génétique relie la Mésopotamie à la Grèce, par le relais hittite, et depuis la publication par R. Labat du célèbre *Traité akkadien de diagnostics et pronostics médicaux*, on pouvait mesurer combien Hippocrate devait à la médecine orientale ; mais aujourd'hui, après étude en profondeur de la divination, il faut parler d'une filiation plus directe, plus cohérente. Après ce travail comparatiste, il n'est plus possible de croire au « miracle grec ». C'est une image vermoulue. Les Grecs n'ont pas surgi comme une foudre dans la nuit. *Ils ne sont pas apparus soudain* comme des hommes rationnels dans un monde de primates.

J.-P. VERNANT. — Pas de « miracle grec » en effet, pas plus que de miracle *chinois*, égyptien ou babylonien. Et rien de sacrilège en cet avis. Les Grecs, eux-mêmes, n'avaient-ils pas conscience de leur immaturité par rapport aux grandes civilisations de l'écrit. Ce qui n'est pas réduire ou estomper l'originalité grecque. Au contraire, en se transportant des sociétés de l'écrit à cette culture orale, où l'adop*tion de l'écriture à date* tardive introduit une série de mutations profondes, les problèmes vont se poser et se résoudre en termes inédits. Un autre type de pensée va se former.

Ce qui s'est passé, et qui impose le retour incessant aux Grecs, c'est que les Grecs ont dû refaire le chemin, mais à leur façon, et en multipliant les cassures, les ruptures, les décollages. On assiste à une fantastique accélération : songez qu'Hésiode c'est le septième et Aristote le quatrième et, dans cette petite plage de temps la Grèce invente le politique, l'histoire, la tragédie, la philosophie, *une forme neuve* de science : bref, l'identité grecque dont la marque est peut-être, précisément, cette stupéfiante capacité de métamorphose, ce sens du mouvement et de l'avenir, cette intelligence comme ruse, et adaptation à un réel qui n'est que son propre devenir. De sorte que l'étude comparative, bien loin d'affadir la singularité grecque, la souligne. Mais en même temps montre que la Grèce a eu des prédécesseurs, que le caractère oral de sa culture la contraint à faire subir des remaniements fondamentaux à l'héritage reçu de l'Orient, et qu'enfin la raison — ou plus justement *une* raison, est née non point en Grèce et au septième siècle, mais en d'autres terres, un ou deux millénaires plus tôt.

Propos recueillis par
GILLES LAPOUGE.

L'INTELLIGENCE DE LA RUSE

★ **LES RUSES DE L'INTELLIGENCE — LA METIS DES GRECS, de Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant. Flammarion, « Nouvelle *Bibliothèque scientifique* », 329 p., 58 F.**

LES commencements de Mètis, première épouse de Zeus, sont très décourageants. A peine *est-elle grosse* d'Athéna *que son* puissant mari la gobe. Cet incident interrompt sa carrière de déesse. Il est vrai qu'elle en entame une autre, sous la forme d'un nom commun : en grec, la mètis désigne une manière singulière de connaître le monde. Rusée, pratique et souple, la mètis se moque de la logique et du calcul exact. Elle leur préfère la feinte et l'astuce, la fraude parfois, l'affût, le leurre.

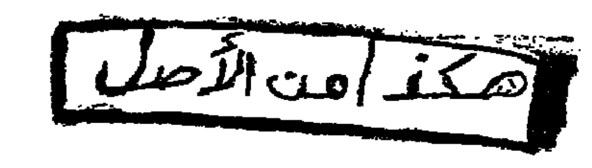
Il est curieux qu'une déesse aussi dégourdie se soit laissé sur*prendre. Mais c'est que Zeus n'est pas le premier* venu. Au surplus, une fois engloutie dans les entrailles du dieu, Mètis va le contaminer. Zeus devient lui-même Mètis. Il sera ruse superlative, éveil incessant, *roublardise, prévision et métamorphose. Autant de talents dont il aura* bien besoin : exposé à la mouvance et aux surprises du devenir, il aurait vite fait de trébucher s'il ne recevait l'assistance de cette intelligence fluide comme le temps, rouée, experte en masques et en retournements.

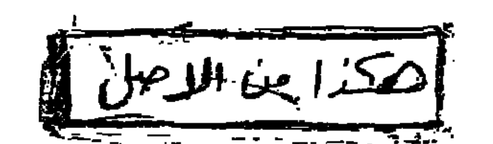
On se demande comment l'immense travail accompli par la mètis a pu échapper aux historiens de la Grèce. Il faut dire qu'après son malheur initial, elle a été frappée d'un second coup, bien plus tard, le jour où Platon l'aperçoit. Le philosophe ne porte aucune tendresse à *cette forme un peu sauvage de l'intelligence, et qui s'en étonnerait ?* Fanatique de l'intemporel et des essences, ennemi du devenir comme du multiple, du contradictoire et de l'instable, du vague, de l'oblique, Platon va *foudroyer la mètis. Il lui ferme au nez la porte de la science* et la voici interdite de séjour, vouée à la clandestinité, ce qui du reste ne l'embarrasse guère.

Depuis, comme nous sommes très respectueux de Platon, nous ignorons la mètis, c'est-à-dire l'une des couleurs fondamentales de la Grèce. Elle est aux aguets dans Athéna, Hermès ou Ulysse ; elle souffle une malice à Héphaïstos quand celui-ci découvre que sa femme, la belle Aphrodite, fornique avec Arès ; elle conseille les sophistes, les *navigateurs*, les médecins, *les politiques* et les tisserands; elle inspire les animaux malins, comme le *renard*, ou informes, comme le *poulpe* (véritable métaphore de la mètis, aporie de la mer, sans *haut ni bas, sans début ni fin, tentaculaire et labyrinthique, capable* de s'effacer lui-même dans la nuit qu'il fabrique). La mètis enfin apprend aux chasseurs à lier le gibier dans leurs filets, au vannier à tresser l'osier en forme de cercle (le cercle étant comme le poulpe, sans début ni fin).

Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant ont résolu de débusquer la mètis des profonds repaires où elle se cache. Ils nous entraînent dans une admirable traque à travers des paysages familiers, ceux de la Grèce, qui, soudain, se métamorphosent. Des figures noyées montent au jour. Des histoires perdues se recomposent : sous la Grèce de nos souvenirs scolaires, une autre Grèce se dessine en transparence, le long des chemins d'ombre et de silence qui balisent les inextricables territoires de la mètis.

G. L.




هكذا عن الاصل


NTIQUE
t et J. Botte

INFORMATIONS PRATIQUES

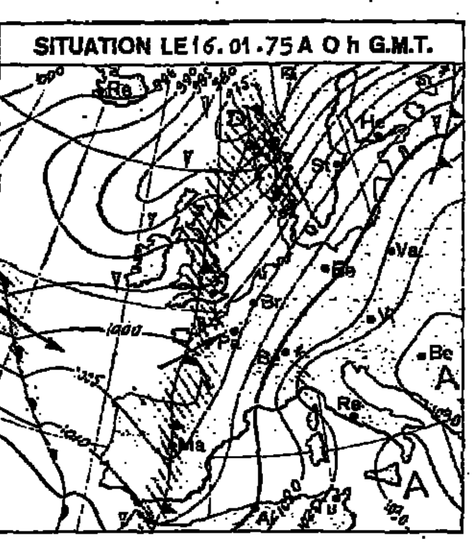
loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

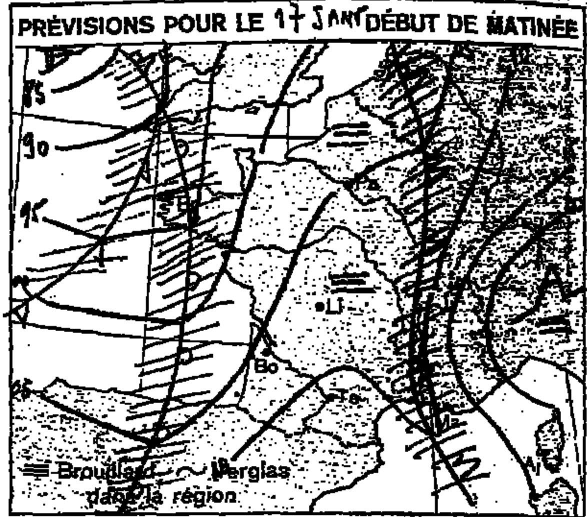
Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F
1	01	tous signes	100
	461	tous signes	200
	521	tous signes	200
	1 111	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 881	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 511	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	18 021	cancer	1 500 000
		autres signes	15 000
2	5 082	verseau	5 000
		autres signes	500
	18 022	cancer	12 000
		autres signes	500
3	3	tous signes	50
	43	tous signes	250
	0 003	gémeaux	5 050
		autres signes	550
	4 263	bélier	5 050
		autres signes	550
	6 143	lion	5 250
		autres signes	750
	18 023	cancer	12 050
		autres signes	550
	05 173	taureau	100 050
		autres signes	5 050
	10 953	vierge	100 050
		autres signes	5 050
4	804	tous signes	200
	4 014	taureau	5 000
		autres signes	500
	4 924	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 974	balance	10 000
		autres signes	1 000
	18 024	cancer	12 000
		autres signes	500
	23 244	poissons	100 000
		autres signes	5 000
	24 824	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
	37 634	capricorne	100 000
		autres signes	5 000
5	635	tous signes	200
	1 365	balance	5 000
		autres signes	500
	18 025	cancer	12 000
		autres signes	500
	14 605	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
	24 865	cancer	100 000
		autres signes	5 000
6	36	tous signes	100
	096	tous signes	200
6	756	tous signes	200
	2 836	sagittaire	5 100
		autres signes	600
	1 796	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	18 026	cancer	12 000
		autres signes	500
7	137	tous signes	200
	5 497	capricorne	5 000
		autres signes	500
	9 107	poissons	5 000
		autres signes	500
	2 697	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	7 577	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	18 027	cancer	12 000
		autres signes	500
	05 397	bélier	100 000
		autres signes	5 000
8	0 438	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	5 058	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 568	lion	10 000
		autres signes	1 000
	18 028	cancer	12 000
		autres signes	500
9	9	tous signes	50
	499	tous signes	250
	3 629	scorpion	5 050
		autres signes	550
	9 859	vierge	5 050
		autres signes	550
	8 569	taureau	10 050
		autres signes	1 050
	18 029	cancer	12 050
		autres signes	550
	04 099	sagittaire	100 050
		autres signes	5 050
	04 499	lion	100 250
		autres signes	5 250
	06 609	verseau	100 050
		autres signes	5 050
0	5 500	cancer	5 000
		autres signes	500
	18 020	cancer	12 000
		autres signes	500
	13 370	balance	100 000
		autres signes	5 000

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 15 JANVIER 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 22 JANVIER 1975 A PARIS (8ème) 20 rue La Boétie — 2°

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 janvier à 0 heure et le vendredi 17 janvier à 24 heures :

Circulant dans un flux de sud à sud-ouest, des perturbations océaniques atteindront la plus grande partie de la France.

Vendredi 17 janvier, une première perturbation pluvieuse se désagrégera sur nos régions de l'Est et du Nord-Est et sera suivie sur les autres régions d'une légère baisse des températures. Des brouillards nocturnes *et matinaux se dissiperont progressivement* sur le Bassin parisien, le Centre et le Sud-Ouest. De nouvelles pluies débuteront en Bretagne et s'étendront ensuite jusqu'à *la frontière* belge, tandis que des éclaircies assez belles se développeront l'après-midi de l'Aquitaine au golfe du Lion.

Les vents, de sud ou de sud-ouest, seront localement forts dans le Midi méditerranéen ; ils seront généralement faibles ou modérés ailleurs, mais tendront à se renforcer près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, où de violentes rafales sont à craindre. Malgré une matinée plus fraîche que les précédentes, les températures demeureront relativement élevées.

Jeudi 16 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 003,5 millibars, soit 752,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Biarritz, 20 et 10 degrés ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 11 ; Dijon, 15 et 11 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 14 et 10 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille, 15 et 13 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 16 et 9 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 11 et 0 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 17 et 13 ; Ajaccio, 19 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 10 degrés ; Athènes, 15 et 8 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Les Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 8 et 5 ; Genève, 9 et 0 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, 2 et 0 ; New-York, — 3 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 8 et 3 ; Téhéran, 4 et — 4.

Concours

● *L'école régionale des beaux-arts d'Orléans* organise, à partir du 20 janvier, des concours pour le recrutement de cinq professeurs : un professeur de graphisme-publicité, un professeur d'illustration, un professeur d'art plastique (chargé de la coordination du département art) et deux professeurs d'art plastique *premier cycle* (graphisme, couleur, volume).

★ Renseignements et inscriptions à l'Ecole régionale des beaux-arts, 2, rue de la Bibliothèque, 45000 Orléans (tél. : 62-45-21, poste 641).

● *La Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.)* va recruter, en 1975, des animateurs socio-éducatifs et culturels, pour leur confier — après formation — la direction de M.J.C. dans différentes régions. Deux sessions de concours de recrutement seront organisées : l'une dès ce mois de janvier, l'autre au mois d'avril (inscriptions avant le 15 mars).

★ F.F.M.J.C., 15, rue La Condamine, 75017 Paris.

Stages

● *Université de Paris VIII-Vincennes.* — Stage « Expression musicale » à l'intention des enseignants (préélémentaire, élémentaire et second degré) tous les mercredis de janvier 1975 à juin 1975, de 10 heures à 13 heures.

— Stage « Formation de formateurs en espagnol » tous les mercredis après-midi, de 14 heures à 17 heures, à partir du mercredi 26 février 1975.

★ Renseignements et inscriptions : université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris, Cedex 12. Tél. 808-96-70, poste 389.

LA FRANCE DEVRAIT RATIFIER PROCHAINEMENT LA CONVENTION CRÉANT LE CENTRE EUROPÉEN DE PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 15 janvier, a adopté un *projet de loi autorisant la ratification* de la convention prévoyant la création du centre européen de prévisions météorologiques. Ce projet de loi devrait être présenté aux assemblées lors de la prochaine session parlementaire française.

Cette convention, signée à Bruxelles le 11 octobre 1973, a pour but de créer un centre international (1) de météorologie doté des puissants moyens de calcul trop coûteux pour chaque pays européen *pris isolément. On espère ainsi parvenir*, vers 1985, à établir pour l'ensemble de l'Europe des prévisions météorologiques raisonnablement sûres à l'échéance de dix jours. De telles prévisions à moyen terme, impossibles actuellement, seraient, en effet, très utiles à divers secteurs économiques (agriculture, construction, énergie, transports, etc.).

Le centre européen de prévisions météorologiques sera installé en Grande-Bretagne près de Reading, *ville située à une soixantaine de* kilomètres à l'ouest de Londres.

Le budget global prévu pour le centre de prévisions météorologiques est de 990 000 F pour 1974, 4 millions 875 000 F pour 1975, 9 millions 476 000 F pour 1976. La participation française se monte à 20 % du budget total.

(1) Dix-huit pays ont signé la convention : les neuf du Marché commun, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Turquie et la Yougoslavie. La Norvège a renoncé à participer à l'opération.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 janvier 1975 :

UN DECRET

● Portant nominations de membres du Conseil supérieur de l'éducation nationale.

DES ARRETES

● Fixant la liste des académies dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes étrangères à la session de 1975 du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;

● Fixant la répartition des cotisation des assurances maladie, maternité, invalidité, décès, et de l'assurance des accidents de travail et des maladies professionnelles pour l'année 1974.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la *neige en haut des pistes ouvertes.*

ALPES DU NORD

L'Alpe-d'Huez : 100-400 ; Bellecombe-Crest-Voland : 35-100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 100-270 ; Chamonix : 45-400 ; Chamrousse : 55-90 ; Châtel : 25-250 ; La Clusaz : 45-350 ; Combloux : 25-200 ; Le Corbier : 25-210 ; Courchevel : 134-200 ; Les Deux-Alpes : 45-250 ; Flaine : 130-290 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 50-110 ; Les Gets : 35-200 ; Grand-Bornand : 25-160 ; Les Houches : 35-140 ; Megève : 40-200 ; Les Ménuires-Val-Thorens : 60-150 ; Méribel : 50-195 ; Morzine-Avoriaz : 10-350 ; La Plagne : 140-202 ; Pralognan : 70-130 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 90-190 ; Samoëns : 20-200 ; Thollon-les-Mémises : 50-110 ; Tignes : 155-250 ; Val-d'Isère : 150-360 ; Valloire : 35-180 ; Villard-de-Lans : 15-70.

ALPES DU SUD

Auron : 5-15 ; Isola 2 000 : 25-50 ; Montgenèvre : 35-70 ; Orcières-Merlette : 5-60 ; Pra-Loup : 5-60 ; Valberg : 5-15.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 10-30 ; Barèges : 30-80 ; Cauterets-Lys : 50-100 ; Font-Romeu : 20-30 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 15-150 ; La Mongie : 25-100 ; Saint-Lary-Soulan : 40-70.

JURA

Métabief : 10-50 ; Les Rousses : 10-80.

VOSGES

Gérardmer : 10-30.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 052

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III		■	■		■				
IV							■		
V			■						
VI				■					
VII	■					■		■	
VIII	■								
IX							■		
X			■		■				
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Brûlé par ceux qui l'adorent. — II. Semble préserver les yeux de toute sensation de froideur ; Sigle d'une généreuse administration. — III. Dans le nom d'une station balnéaire d'Italie. — IV. Ménage la chèvre et le chou ; Très exposé. — V. Marque le début d'une interminable série ; Sont donc arrivées les premières. — VI. Possessif ; Individus. — VII. Pièce à conviction. — VIII. Sur le point de partir. — IX. Coin très humide ; Titre abrégé. — X. Champion ; Change d'un jour à l'autre. — XI. Mode de règlement.

VERTICALEMENT

1. Il est prudent de se mettre à plusieurs pour l'achever ; S'admire mieux de haut. — 2. Article ; Gigantesques. — 3. Abréviation ; Parure vespérale de certaines marquises. — 4. Appartient à l'histoire ; Dénotent une culture très insuffisante. — 5. Elle est au courant (épelé) ; Qui se tordent facilement. — 6. Combattent les miasmes ; Chantait. — 7. Verte, par définition ; Démonstratif inversé. — 8. Endurera donc d'interminables tourments ; Soumet à de délicats attouchements. — 9. Se déposent en couches plus ou moins épaisses.

Solution du problème n° 1 051

Horizontalement

I. Sagesse. — II. Avalanche. — III. Iota. — IV. Sie ; Va ! ; AV. — V. Iraient. — VI. Urne ; Se. — VII. Ale ! ; Et. — VIII. Salissant. — IX. Moite ; Usé. — X. No ! ; Ures. — XI. Tentures.

Verticalement

1. Saisie ; SM. — 2. Avoir ; Saône. — 3. Gâteau ; Lion. — 4. Ela ; Irait. — 5. Sa ; Venise. — 6. SN ; Anées ; Ur. — 7. Ecu ; Aure. — 8. Sensés. — 9. Serviettes.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

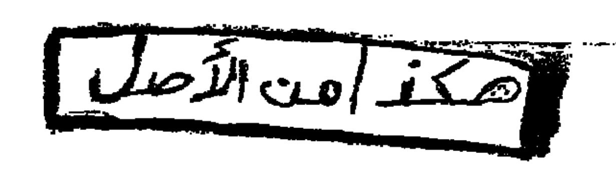
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



RADIO-TÉLÉVISION

VU

DES JOURNALISTES ET UNE FEMME

Il n'est pas facile, il n'est pas courant pour un acteur connu de s'engager politiquement. On pourrait compter sur les doigts d'une main ceux qui — au mépris d'un contrat — ont mis leur temps, leur talent, leur argent, au service d'une cause. A distinguer bien entendu de la croisade au bénéfice d'une œuvre. C'est pourtant à quoi s'emploie, pratiquement seule de son espèce, Jane Fonda. Elle milite depuis des années en faveur de la paix au Vietnam. Elle dénonçait le soutien militaire, elle dénonce l'aide financière apportée pas son pays au général Thieu. Elle va plus loin, elle va au Vietnam, elle y reste neuf mois, elle en revient avec des notes, des chiffres, un film — il servait mercredi d'introduction au débat de Point sur la 2.

Cette lucidité, ce courage, cette abnégation entêtée, on devrait l'en féliciter et, songeant à l'influence, même inconsciente, de semblables prises de position sur l'opinion, lui en savoir gré. Pas du tout. On en sourit, indulgent, amusé : caprice de femme, de vedette. Serait-elle plus âgée et moins cotée qu'on l'accuserait — on ne s'en est pas privé pour Melina Mercouri — de se faire de la publicité.

C'était sensible mercredi soir à l'écran. Au lieu de lui poser des questions comme c'est l'habitude, les journaliste : Jean Lacouture (le Nouvel Observateur) *et Pierre d'Harcourt* (l'Aurore), *des hommes forts de leur expérience, de leur connaissance du terrain et du sujet, soucieux, semble-t-il, de donner un peu de sérieux à l'émission, y allaient chacun de leurs déclarations. Ils ne sollicitaient pas son opinion sur les chances de voir respecter les accords de Paris, ils nous livraient la leur. Elle ne manquait certes pas d'intérêt, mais enfin ça n'est pas pour eux que nous étions là. Fort heureusement, s'il ne craignait pas de l'interrompre en l'appelant avec une familiarité paternelle par son prénom, Jacques Sallebert rendait à temps régulier la parole à son invitée. Ce temps nous a paru court. Et on se demandait quelle aurait été l'attitude de ces messieurs si, au lieu de Jane Fonda, il s'était agi, mettons, de Yves Montand.*

CLAUDE SARRAUTE.

Les « mini-journaux » de FR 3 ont la plus jeune équipe de rédaction

La troisième chaîne FR 3 se tient à l'écart du duel que vont se livrer les journaux télévisés des deux premières chaînes, à 20 heures, chaque soir.

« *Les trois mini-journaux que nous avons à réaliser*, dit Claude Lefèvre, trente et un ans — chef d'une rédaction de dix membres, dont la moyenne d'âge est de vingt-six ans, — *doivent être différents de ceux de nos deux grands rivaux. Pas question de leur faire concurrence... Mais nous devons donner une information complète, concise, très concise même, car la brièveté de nos éditions — cinq minutes seulement avant 19 heures et avant 20 heures — exige qu'on aille à l'essentiel. Avec dix minutes en fin de soirée, on pourra faire quelque chose de plus original.*

» *L'essentiel, ce sera précisément le sujet important que nous pourrons annoncer avant les deux autres chaînes, même si ça n'arrive pas tous les jours.*

— Vous êtes ancien chef du Bureau régional d'information de Nantes, pensez-vous utiliser les stations de province plus couramment ?

— *A priori, nous recevrons favorablement ce qu'elles nous enverront, car c'est dur de travailler dans les régions, vous savez... En ce qui concerne la grande région parisienne, nous consacrerons une édition par semaine à certains sujets d'actualité qui mériteront d'être développés.*

» *De même, nous réserverons, le dimanche soir, une autre édition hebdomadaires aux problèmes des DOM-TOM*, en collaboration avec *nos stations d'outre-mer, sans verser forcément dans le folklore.*

— Avez-vous l'équipement technique suffisant pour faire vos « journaux » ?

— *Nous démarrons avec les moyens du bord. Ainsi, après avoir dû quitter le studio de la Maison de la radio pour nous installer ici* (le centre Devèze), *nous manquions d'un magnétoscope. En attendant* son installation, *nous avons demandé à la station de Lille de nous prêter un car vidéo qui va stationner pendant trois semaines auprès du studio pour nous permettre de travailler.*

» *D'une manière générale, nous fonctionnons en pool technique avec la station régionale Paris-Ile-de-France.*

» *Enfin, nous avons un accord avec les deux premières chaînes pour utiliser éventuellement certaines de leurs séquences filmées. C'est l'amorce de la création d'une agence d'images entre les trois chaînes.* »

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX.

Licenciements de journalistes à Radio-Luxembourg

● Quatre journalistes de Radio-Luxembourg (R.T.L.) ont été avertis verbalement — mais la décision paraît arrêtée — qu'ils étaient licenciés. Il s'agit de MM. Julien Besançon, rédacteur en chef (responsable du « Journal inattendu »), Alain Cancès (grand reporter), Hervé Vernay et Dominique Champot.

A l'issue de l'assemblée générale des rédacteurs, qui s'est tenue mercredi 15 janvier, les délégués du personnel et les délégués syndicaux d'entreprise ont manifesté « *leur émotion* » devant des licenciements qui « *ne paraissent jusqu'à present justifiés ni par la situation économique de l'entreprise, ni par des raisons de compression de personnels, ni par la mise en cause de la compétence professionnelle des intéressés.*

» *Devant cet état de fait*, poursuit le communiqué, *les journalistes de la rédaction se considèrent comme mobilisés et se réuniront de nouveau le 16 janvier afin de déterminer des formes d'action.*

» *Ils chargent leur comité d'entreprise et les délégués syndicaux d'entreprise d'obtenir dans les plus brefs délais des explications de la direction et de lui demander de surseoir aux licenciements envisagés* ».

D'une chaîne à l'autre

« Mektoub » a été coupé

● Ali Ghalem, réalisateur du film *Mektoub ?*, diffusé mardi 14 janvier sur Antenne II au cours de l'émission « Les dossiers de l'écran », a protesté contre des coupures pratiquées dans son film, par les responsables de l'émission, avec l'accord de son producteur, M. Robert de Nesles : « *Ce n'est pas par hasard*, fait remarquer Ali Ghalem, *si ces coupures ont englobé toutes les scènes dans lesquelles les intérêts des travailleurs immigrés sont expliqués et bien défendus.* »

M. Caillavet demande la convocation d'urgence de la délégation parlementaire sur le programme minimum

● M Henri Caillavet, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a demandé, en sa qualité de rapporteur pour avis au Sénat du budget de l'information, de la presse et de la radio-télévision, la convocation d'urgence de la délégation parlementaire permanente chargée de suivre des dossiers de l'information et de la télévision.

Le sénateur du Lot-et-Garonne considère en effet que les instructions données par le porte-parole du gouvernement, M. Rossi, sur le « programme minimum » aux présidents des sociétés chargées du programme font apparaître *a priori* une remise en cause du recours à la grève.

L'autonomie accordée aux trois chaînes ne saurait en effet, estime le rapporteur ébrécher cette liberté fondamentale qu'est le droit constitutionnel de grève.

Un « Sept d'argent » pour le journal d'Antenne 2

● Le premier prix « Sept d'argent » a été décerné cette semaine par l'hebdomadaire *Télé 7 Jours* au journal d'Antenne 2, dont la direction est assurée par Jacques Sallebert.

Ce prix sera attribué chaque mois à l'émission, à l'équipe, à l'acteur ou au créateur qui aura le plus mérité de la télévision, et, chaque trimestre, un « Sept d'or » sera attribué à la chaîne jugée la meilleure.

TRIBUNES ET DÉBATS

● JEUDI 16 JANVIER : *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat du parti socialiste, répond aux questions d'E. Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20 ; *la F.N.S.E.A.* expose son point de vue en « Tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40 ; *M. Jacques Barrot* (secrétaire d'Etat au logement, secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès) est l'invité de la tibune libre que TF 1 diffuse au cours de son journal de 20 heures

● VENDREDI 17 JANVIER : *M. Jean-Pierre Chevènement* s'entretient avec G. Leroy à propos de son livre *le Vieux, la Crise et le Neuf* sur A 2 à 18 h. 45 ; *la C.F.D.T.* a une « Tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40 ; Bernard Pivot interroge des écrivains : « *Mais où est donc passée la droite ?* » sur A 2, à 21 h. 40.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 16 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « Le Procès ». Réal. H. Bromberger, avec B. Fresson, D. Briand, J. Darche.
Par gros temps, au large de Marseille, la « Marie-André » barrée par le capitaine Gaillard harponne l' « Andromède ». Naufrage. Enquête. Jo va-t-il perdre son honneur de marin et son navire ?
21 h. 25 Magazine de reportages : Satellite, de J.-F Chauvel.
Une étude sur la psychologie du chômeur et, en marge de la conférence de Genève, un bilan sur Israël, diplomatiquement isolé et menacé par le « complexe de Samson » ; un entretien exclusif avec M. N. Rockefeller, vice-président des Etats-Unis.
22 h. 15 Musique . Récital du jeune pianiste François Kerdonkuft.
A l'occasion de l'année Ravel qui commence.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional artistique.
14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les coulisses du métro
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Pandora ».
19 h. Jeu . Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Dramatique . Coup de pouce, de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais, avec M. Max, Ch. Barbier, J.-F. Poron.
A la cite campanière vivent Adrien Bidon, soixante-dix ans, et Yves, quarante ans, deux sculpteurs méconnus. Un homme d'affaires et sa ravissante épouse habitent un immeuble qui surplombe les ateliers. Un jour, on trouve Yves assassiné.
22 h. 5 Documentaire : L'histoire de l'Angleterre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la F.N.S.E.A.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et Pierre Vignal.
20 h. 35 Un film, un auteur : « Un cerveau de 1 milliard de dollars », de Ken Russell (1967). Avec Michael Caine, K. Malden, Ed. Begley, F. Dorléac.
Michael Caine, ancien espion anglais désabusé, détective privé à lunettes, va livrer un colis d'œufs en Finlande et se trouve jeté dans une aventure insensée. Les agents secrets mis à nu.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « L'Homme le plus honnête de Baltimore », de L. Corosi, avec S. Jenev, P. Bonzans, Y. Farvel, P. Olivier (réal. Ph. Guinard) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre ; 23 h. 25, Curieux destins.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Au studio 105. Orchestre de chambre de Radio-France. Dir. J. Mercier, avec D. August, pianiste : « Concerto no 1 en sol » (Pergolèse), « Concerto en si bémol majeur pour orchestre à cordes » (Puccini), « Malédiction » (Liszt), « Symphonie no 9 en ut majeur » (Mendelssohn) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe Dharma ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

VENDREDI 17 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »



19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 32 Film : « Jenny », de Marcel Carné (1936), avec R. Rosay, A. Préjean, Ch. Vanel, J.-L. Barrault.
Le premier film de Marcel Carné et sa première rencontre avec Jacques Prévert. Etude de mœurs et drame passionnel. Françoise Rosay, femme vieillissante, dirige une maison de rendez-vous et entretient un homme plus jeune qu'elle, dont sa fille — sans rien savoir — tombe amoureuse. C'est le réalisme français d'avant-guerre.
22 h. 10 Histoire du cinéma français. Présent. A. Panigel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Homicide et vieilles dentelles. »
18 h. 45 Le livre du jour : Georges Leroy s'entretient avec M. Jean-Pierre Chevènement, auteur du livre : « Le vieux, la crise et le neuf ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 30 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Enrico Macias.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Mais où est donc passée la droite ? » (sous réserve).
22 h. 50 (★) Ciné-club : Docteur Jekyll et M. Hyde, de Rouben Mamoulian (1931), avec F. March, M. Hopkins, R. Hobart, H. Herbert (v.o. sous-titrée, N.).
La meilleure adaptation de la nouvelle de Stevenson. Impressionnante transformation de l'honorable docteur Jekyll en horrible M. Hyde ; poésie morbide des bas-fonds de Londres à l'époque du puritanisme victorien.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la C.F.D.T.
20 h. 35 Westerns, aventures, films policiers : « Bandolero », d'A. McLaglen (1968), avec J. Stewart, D. Martin, R. Welch, G. Kennedy, R. Diaz.
James Stewart prend la place d'un bourreau du Texas pour délivrer son frère condamné à mort (Dean Martin). Il accompagne celui-ci, avec sa bande, dans sa fuite vers le Mexique. Le shérif poursuit tout le monde, les bandoleros mexicains s'en mêlent et l'on assiste à un « à la manière de John Ford » trop prétentieux pour être réussi.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Patrice Galbeau reçoit le recteur Robert Mallet ; 21 h., Entretien avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h. 25, Demain la paix ? par J. Loisy : Essai de conclusion, avec J. d'Ormesson.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec le concours de Nicanor Zabaleta, harpiste : Gavotte et menuet de la « Partita en mi majeur » (Bach), « Variations sur un thème suisse » (Beethoven), « Sonate » (Viotti), « Air et variations » (Krumpholtz), « Sonate » (Albeniz), « Danses » (Granados), « la Légende du château Maure » (L. Chavarre), « Danza della Pastora » (E. Halffter), « Chanson de la nuit » (C. Salzedo) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.



Le théâtre de la Nouvelle-Comédie annonce qu'il donnera à partir du 17 janvier, pour une série de 30 représentations exceptionnelles, LE PRINCE TRAVESTI de MARIVAUX dans une mise en scène de Daniel MESGUICH.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Les Iks »

Les Iks sont une tribu de l'Ouganda. Jusqu'en 1946, ils vivaient de la chasse et de la cueillette. Ils avaient un langage, une religion, des règles de vie précises. Cueillette et chasse respectaient *spontanément* plusieurs lois visant à ne pas endommager la flore et la faune.

En 1946, le gouvernement de l'Ouganda transforma le territoire des Iks en un parc national. Les Iks n'avaient plus le droit d'être chasseurs-collecteurs. Ils devaient, en très peu de temps, et par la *force, devenir agriculteurs.*

Ils ne le purent pas. Tout en eux s'y opposait. Séquestrés sur des terres peu cultivables, guettés par les gendarmes, ne pouvant plus se nourrir par *leurs techniques* habituelles, ils perdirent assez vite leurs forces, puis l'esprit. Leurs clans familiaux se désunirent. Ils perdirent aussi en grande partie l'usage de la parole. Ils se mirent à mourir de faim.

Un ethnologue anglais, Colin Turnbull, alla habiter chez les Iks pour observer leur désarroi. Il a écrit un livre effrayant dont la traduction a paru aux éditions Stock : *Un peuple des montagnes* (*le Monde* du 8 novembre 1973).

Peter Brook avait connu Turnbull à Oxford. Il a eu l'idée de porter son livre au théâtre. L'adaptation a été faite en partie par *Colin Higgins, l'auteur de Harold et Maude.*

La valeur du nouveau spectacle de Brook tient avant tout à la qualité du travail qu'il a accompli avec les acteurs.

Ceux-ci sont allés vivre longuement en Afrique. Ils ont appris quels sont les objets usuels. Ils savent s'en servir. *Ils peuvent* construire une case. Mieux : ils savent comment un habitant de l'Ouganda marche dans la montagne, comment il s'assied, comment il parle.

Les spectateurs n'assisteront pas à une singerie d'Africains. Plutôt à une fusion, à un mimétisme *fidèle et* calme. C'est une démonstration d'amitié, de communion, faite avec simplicité. Les acteurs parlent la langue ik comme si c'était leur propre langue.

Grâce à Brook et à son équipe, le théâtre s'avère ici un moyen de connaissance très délicat. Les acteurs sont tellement assimilés au mimétisme des Iks que le sol du théâtre est devenu vraiment un village ougandais. C'est très curieux : ceux qui ont séjourné dans la brousse de ce pays, mais aussi *dans* d'autres *campagnes* africaines, retrouveront jusqu'à l'illusion du silence, des couleurs de l'air, propres à ce continent.

Avec à-propos, Brook s'est arrangé pour que ce soit surtout l'ethnologue anglais qui soit l'oiseau rare, l'objet de curiosité.

Nous avons donc, avec *les Iks*, un emploi intelligent, à la fois l'acte théâtral.
modeste et actif, altruiste, de

Brook n'a pas évité deux écueils. Il n'a pas dépassé ou résolu les défauts du livre de Turnbull, dont les intentions ne sont pas claires. Il n'a pas non plus complètement résolu les difficultés propres à toute adaptation de livre : plusieurs faits sont trop vite montrés, il faut avoir lu le livre pour en saisir les sens divers, et l'adaptation retient d'abord les *détails* frappants, « parlants », qui sont dès lors placés sous un jour un peu faux, un peu criard, mais il est vrai que l'ensemble de la conception « brookienne », de la mise en scène, du travail d'acteurs, corrige cet appauvrissement du texte initial.

Les Iks sont donc, après *Timon*, une seconde réussite de l'équipe Brook. Précisons que l'affluence des spectateurs dans ce théâtre, l'une des plus fortes à Paris, tient *à la disposition des lieux*. L'architecture n'est pas abstraite et rebutante comme dans tant de salles nouvellement construites. Chaque spectateur n'est pas douloureusement recroquevillé dans un fauteuil trop étroit, comme dans tant de salles anciennes. On est assis normalement, même si les bancs du parterre sont un peu rustiques, la lumière est calme et égale, il y a un contact très proche entre les acteurs et les gens. C'est dans cette salle qu'aujourd'hui, de très loin, le public est le mieux disposé à participer au travail théâtral. Tout cela, c'est Peter Brook qui l'a voulu. Il est souhaitable que d'autres responsables suivent son exemple.

MICHEL COURNOT.

★ Bouffes du Nord, 20 h. 45.

Musique Pop

LA NOUVELLE TOURNÉE EUROPÉENNE DE LED ZEPPELIN

Ce qui frappe toujours chez Led Zeppelin, c'est le climat créé par une machine de rock qui éclate d'une puissance encore jeune et qui a ses moments de poésie et de lyrisme. Chacun des quatre membres du groupe, formé voici aujourd'hui sept ans, est en soi un rouage essentiel, déterminant dans l'originalité propre de Led Zeppelin. Et il y a dans cette musique comme une alliance de l'âme et du cœur, avec une belle et vaste intelligence de la technique, grâce à quoi coule le plus naturellement du monde un rock élaboré et fin, où l'humour, éventuellement, peut jouer un rôle.

Ce qui apparaît, bien sûr, au premier plan, c'est le dialogue du guitariste Jimmy Page et du chanteur Robert Plant. Musicien utilisant les dernières trouvailles électro-acoustiques, capable de conjuguer superbement les mélodies les plus délicates avec le rock « dur », émotionnellement intense, Jimmy Page a une façon bien à lui d'exposer le thème, de s'y attarder un peu avant de se lancer dans un discours où les idées se poussent les unes les autres, où les grands mouvements lyriques cèdent brusquement la place à de brèves crépitations, à un déchaînement dévastateur. La voix et la gestuelle de Robert Plant achèvent de donner à l'ensemble une irrésistible impression de pureté.

Led Zeppelin ouvrait, dimanche soir, au Forest National de Bruxelles une nouvelle tournée européenne qui ne passera pas cette année par Paris. Le groupe a joué un certain nombre de titres composés pour le prochain album, donnant parfois le sentiment de chercher à sortir du chemin où il s'est jusqu'ici installé, bien conforté, même si les tentatives n'aboutissaient pas de manière évidente.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les disques de Led Zeppelin sont distribués par W.E.A. Filipacchi.

SPORTS

BASKET-BALL

EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE

L'expérience a fait défaut au Mans pour combler son handicap contre Split

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Les basketteurs du Mans n'ont pu réaliser contre les joueurs du Jugoplastika de Split la même performance qu'avaient accomplie les footballeurs de Saint-Etienne contre les représentants de cette station balnéaire de la côte dalmate. Vainqueurs de dix points (74 à 64), ils n'ont pu complètement remonter le handicap de seize points (94 à 78) concédé au match aller.

Pour obtenir leur qualification en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de Coupe, il faudrait que les Manceaux, dans les prochains matches de leur poule de quart de finale, battent le Virtus de Bologne, et que ce club italien batte, à son tour, le Jugoplastika de Split. Le Spartak Leningrad, sur sa réputation, semble à l'abri de toute défaite.

Décidément, les coupes européennes sont des épreuves très spéciales. Les basketteurs du Sporting Club moderne du Mans auront appris, à leurs dépens, que l'expérience est peut-être un atout déterminant dans ce genre de compétition.

Peter Skansi, l'entraîneur du Jugoplastika de Split, avait bien gardé son secret jusqu'au coup d'envoi : Rato Tvrdic, le meneur de jeu de son équipe et de la formation nationale yougoslave, ne pouvait pas participer au match retour par suite d'un lumbago. De plus, Damir Solman, le virtuose de l'ensemble, récemment sélectionné en Coupe d'Europe, souffrait d'une tendinite et souhaitait ne pas jouer. Si on ajoute que les deux hommes avaient réussi respectivement trente-quatre et trente-trois points au match aller, on mesure mieux la chance qui s'offrait ainsi aux basketteurs du Mans.

Même diminués, les Yougoslaves firent pourtant preuve tout au long du match d'une lucidité, d'une intelligence tactique qui justifient leur victoire sur l'ensemble des deux rencontres. Maîtres sous les panneaux, grâce aux 2,09 m. de Jerkov, bien secondé par Krstulovic (2,03 m.) et Grlin (2 m.), les basketteurs de Split savaient qu'il leur suffisait alors d'empêcher King d'ajuster ses tirs à mi-distance pour réduire à néant l'efficacité des Manceaux.

Artistes inimitables quand ils opèrent à leur rythme, les basketteurs yougoslaves allaient avoir une mauvaise surprise à la reprise. Abandonnant leur défense de zone pour l'offensive constante, les Manceaux marquaient 10 points consécutifs en deux minutes. Relâchant à peine leurs efforts, ils comblaient presque leur handicap de 16 points à neuf minutes de la fin.

Pourtant, dès cet instant, les chances du Sporting Club moderne du Mans paraissaient bien compromises. Emportés par leur jeunesse et leur inexpérience, piégés peut-être par le métier des Yougoslaves, les basketteurs manceaux avaient accumulé les fautes. Lamothe devait d'abord quitter le terrain, suivi bientôt par Gasnal et Conter.

A l'image de Solman, rentré pour les neuf dernières minutes, les Yougoslaves gardaient la balle et obligeaient leurs adversaires à commettre de nouvelles fautes. Ainsi les basketteurs de Split marquaient-ils leurs 17 derniers points sur coups francs et les Manceaux, peut-être pour n'avoir pas su doser leurs efforts, laissaient passer une chance qu'ils ne retrouveront pas de sitôt en Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

● *A Rotterdam*, en match « aller » de la Coupe d'Europe des clubs champions, Rotterdam a battu Berck par 94 à 84.

Automobilisme

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Quatre-vingt-seize équipages ont pris le départ

Quatre-vingt-seize équipages ont en définitive pris le départ du 43e Rallye de Monte-Carlo. Dix-sept sont partis de Varsovie, vingt de Stockholm, quatre d'Athènes, neuf d'Agadir, et quarante-six de Monte-Carlo. Le premier abandon important — bielle coulée — a été celui de l'Italien Ballestrieri (Lancia Beta), qui comptait dans l'équipe officielle de ce constructeur.

D'un sport à l'autre...

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Deux représentants français, Anne-Sophie de Kristoffy, chez les dames, et Patrice Macrez, chez les messieurs, ont pris la première place du Tournoi international junior de Megève après les figures imposées.*

TENNIS DE TABLE. — *L'Inde a exclu Israël et l'Afrique du Sud des championnats du monde de tennis de table, qui doivent commencer le 6 janvier à Calcutta. Selon un porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, cette décision est conforme à la politique suivie par le gouvernement de New-Delhi à l'égard de ces deux pays.*

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Musique

De Stockhausen au rock

● Leur groupe porte un nom velléitaire : Can. Ils sont quatre. Skolimovsky leur a confié la musique de son film « Deep end », et Fuller celle d'« Un pigeon est mort dans Beethovenstrasse ». Ils donnent, pour la première fois, un concert à Paris le 17 janvier, au Bataclan, puis s'en vont en tournée en France pendant un mois.

* * *

● A dix huit ans, Irmin Schmidt composait ; à la manière de Bartock, Prokofiev, comme un élève de conservatoire. A Dortmund, on lui avait enseigné le cor et le piano. A vingt ans, il dirigeait, fondait le New Music Ensemble, puis s'en allait à Cologne suivre les cours de Ligeti, de Berio, de Stockhausen. Prix du meilleur jeune chef d'orchestre allemand ; séjour aux Etats-Unis ; rencontre de Steve Reich et Terry Riley. L'Opéra d'Aix-la-Chapelle lui offrait à son retour une place de chef des chœurs. Il composait encore.

« Pourquoi ? Pour qui ? Je suis chez moi ; à table, j'ai des idées. Des idées métaphysiques, littéraires, théoriques. Un jour, je me dis : je suis un musicien avec un corps. Je veux faire de la musique avec mon corps, et pas seulement avec ma tête. »

A trente-sept ans, Irmin Schmidt joue de la rock-music. Il porte des lunettes bleues, triture un piano électrique, invente du blues cosmique ; il chante et se sent plus musicien que jamais. Il a quitté la musique savante, sans remords. Avec lui, Michael Karoli, violon électrique, guitare, chant, Holger Czukay, guitare basse électrique, et Jaki Liebezeit, percussion, forment le groupe Can.

* * *

● « Avant, je m'en foutais, j'avais le public dans le dos. Avec le rock, c'est différent. Les rapports sont autrement plus étroits. En Allemagne, quand on dit la « mode », ça signifie toujours quelque chose de dégoûtant. Pour moi, la rock-music, c'est la mode devenue système de communication. Superficielle ? oui, et par définition, comme un vêtement sur la peau. Ce système est suffisamment ouvert pour réunir un groupe humain. Il y a une base de communication immédiate, quelques clichés musicaux rudimentaires que tout le monde comprend. La rock-music inclut tout, la manière de vivre, les signes extérieurs, blue-jeans, cheveux longs, mode Jésus... Les signes changent tous les trois ans, mais ils créent des clichés, et ce sont ces clichés qui caractérisent une époque. En Occident, chaque geste culturel est provisoire. Rien n'est plus provisoire que la rock-music.

» Vers les années 50, les syndicats en Allemagne ont essayé de faire des festivals pour les ouvriers avec les productions de la bourgeoisie. D'ailleurs, on n'a rien inventé d'autre, on fait aujourd'hui la même chose. C'est clair : si les travailleurs comprennent les produits culturels de l'histoire des derniers deux cents ans, ils peuvent être intégrés dans le système. Or ce qui est nécessaire maintenant, c'est que les masses élaborent leur propre culture.

» La rock-music est fondamentalement la musique que chacun peut faire. Elle n'a pas besoin de compétence. Elle vit à la surface. N'y cherchez aucune philosophie. Elle n'en a pas. »

L. D.

Cinéma

« IL ÉTAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD »

On n'applaudit plus au cinéma depuis longtemps. Alors, pourquoi la plupart des séquences de ce film-anthologie, à la gloire des comédies musicales de la Metro Goldwyn Mayer, provoquent-elles des applaudissements spontanés ? Retrouvailles avec un passé enchanté, découverte émerveillée d'un monde où tout est joie de la danse et des chansons ? Sans doute. Mais c'est aussi que la notion de divertissement prend ici son sens le plus total dans l'expression de talents qu'on n'a plus l'habitude de trouver, où que ce soit, en si grand nombre.

Car *Il était une fois à Hollywood* est une super-revue de music-hall cinématographique. Les enchaînements en sont assurés par des acteurs célèbres et vieillis dont, contrairement aux critiques et aux cinéphiles, le spectateur innocent — et heureux de l'être — ne voit pas les rides mais seulement le prestige inentamé, vérifié par ces images d'il y a vingt ou trente ans. L'anthologie réalisée par Jack Haley Jr pour le cinquantième anniversaire de la firme au lion rugissant n'est pas une œuvre nostalgique, le « film-rétro » de l'année, mais une vraie rétrospective historique, vouée à l'exaltation d'un genre cinématographique qui, à un certain moment, ne pouvait plus aller plus loin dans l'invention qu'il n'était allé.

Rétrospective historique en ce qui concerne évidemment la seule M.G.M. Si on cite ses premières expériences — simple théâtre photographié — des débuts du parlant, il n'est pas fait mention ici de ce qui s'est passé pendant les années 30 à la Warner Bros, où régnait Busby Berkeley, ou à la R.K.O., où régnaient Fred Astaire et Ginger Rogers. Or, historiquement, Berkeley avait tout inventé avant tout le monde et Fred Astaire, avec ou sans Ginger Rogers, avait créé son propre style et son propre univers. La M.G.M. peut être fière d'avoir affirmé sa spécialité dans le « musical » en couleurs au cours des années 40-50, mais elle ne s'intéressa à Berkeley et à Astaire qu'à partir de l'époque où ils sont arrivés sur ses plateaux. Les présentateurs : Frank Sinatra, Elizabeth Taylor, Mickey Rooney, Gene Kelly, Donald O'Connor, Fred Astaire, James Stewart, etc., usent toujours du superlatif lorsqu'ils parlent de la « maison » et de ses vedettes, mais ils ne vont pas servir la renommée des firmes concurrentes ! Warner Bros et R.K.O. devraient maintenant penser à présenter leurs propres anthologies.

La rétrospective Metro est extrêmement bien composée (encore qu'elle oublie Janette Mac Donald dans les films de Lubitsch et Robert Z. Leonard). Elle est extrêmement bien composée parce qu'elle contient plusieurs petites rétrospectives à l'intérieur de la grande, ce qui accentue les lignes de force historiques : Judy Garland et Mickey Rooney, au temps de « la famille Hardy » et des comédies musicales chantant l'adolescence, morceaux choisis de Fred Astaire et Gene Kelly qui se répondent ou correspondent, importance d'Esther Williams — la seule nageuse d'Hollywood — surtout dans les fabuleux ballets nautiques réglés par Busby Berkeley, Judy Garland à nouveau, lorsqu'elle est devenue star à part entière, et c'est Liza Minnelli qui la présente, comme si elle était vivante, associant son père dans le même hommage.

N'en déplaise aux cinéphiles, le cinéma d'auteurs (celui de Donen et Minnelli) n'est pas élevé sur un piédestal. Les metteurs en scène font partie de la grande famille des exécutants techniques. On ne les oublie pas mais on met l'accent sur le style de la maison — un style qui a suivi la même ligne, le même esprit depuis *le Grand Ziegfield* de 1935, en s'enrichissant d'année en année — et sur les stars. La Metro, c'est Hollywood, et, d'un chapitre à l'autre de cette merveilleuse anthologie du divertissement musical, le style et l'esprit de la M.G.M. ne subissent aucune baisse de prestige. Ce qu'on trouvait autour des numéros de Peter Lawford et June Allyson n'aurait peut-être pas grand succès aujourd'hui Mais un tableau pittoresque s'intègre habilement à l'ensemble. Et, bien que cela dure deux heures et demie, c'est trop court.

Belle démonstration de la force d'Hollywood, aujourd'hui comme hier. Car il ne suffit pas de réunir des extraits de films anciens — et déjà amortis — pour attirer les foules et pour leur plaire. Il faut aussi avoir au plus haut point le sens professionnel du spectacle. C'est une leçon.

JACQUES SICLIER.

★ Cluny-Ecoles, Normandie (v.o.) ; Bretagne, Caméo, Cyrano (Versailles), Artel (Nogent) (v.f.).

Variétés

SERGE LAMA

Sur l'écoute d'une chanson, un jour, on le croit débarrassé du fantôme de Brel dans la manière de dramatiser une chanson, de la chanter de façon théâtrale, exaltante. Il est bien évident pourtant que c'est cela qui crée encore aujourd'hui l'illusion pour beaucoup. Serge Lama, certes, a d'incontestables qualités. Le courage de s'être construit lentement, patiemment, imperturbablement, ce qu'on appelle une carrière en dépit des blessures de la vie. Le goût de la bravade qui le fait chanter un instant sans micro dans l'immense salle du Palais des Congrès. Un métier solide, acquis en dix ans, passés aussi à fabriquer des centaines de chansons pour lui et les autres. Une force de conviction, enfin, d'autant plus étonnante que les textes paraissent la plupart du temps écrits à plat, noyés dans la banalité et les clichés surplombés de curieuses boursouflures.

Malgré le succès, le triomphe populaire, Lama reste un laborieux qui parvient parfois à des réussites, par exemple, quand il évoque le plus Jacques Brel *(D'aventure en aventure)*, ou quand la violence le prend à propos d'Edith Piaf. Mais pour qui n'est pas dupé par une dramatisation, comme appliquée pour pallier l'absence d'un véritable univers avec de l'espace, cela laisse parfaitement indifférent. — C. F.

★ Palais des Congrès, 21 h.

Visites, conférences

VENDREDI 17 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 1, avenue d'Iéna, Mme Lamy-Lassalle : « Palais du Conseil économique et social ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., entrée du château, Mme Vermeersch : « Souvenirs du Consulat et de l'Empire au château de Malmaison ». — 17 h. 15, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Exposition Ingres, Géricault, Delacroix ». — 18 h. 30, Grand Palais : « Exposition David et Delacroix » (l'Art pour tous).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris) — 15 h., portail de l'hôtel des Invalides : « L'Empereur et la Grande Armée » (M. Banassat). — 15 h. 30, sortie métro Pont-Marie : « Ile Saint-Louis » (Mme Camus). — 14 h. 30, 73, boulevard Haussmann : « Un rêve à la Huysmans, chez Trousselier » (Mme Hager). — 15 h., 12, avenue Alphand : « La clinique de chirurgie esthétique » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie ; philosophie religieuse appliquée ; méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientologie de France), entrée libre. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin est-il hérétique ? » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Petraton : « Valasquez ».

Expositions

La « Suite prussienne » d'Ipoustéguy

Un titre musical, Suite prussienne, *pour le travail d'une année (1973-1974) passée à Berlin par Ipoustéguy. Deux cents dessins, dont un peu moins de la moitié évoque, chez Claude Bernard, une sorte de point d'orgue dans l'œuvre d'un des meilleurs sculpteurs d'aujourd'hui.*

Après les deux lourdes années (1970-1972) consacrées à l'Homme forçant l'unité, *énorme ensemble d'acier coulé de plusieurs tonnes destiné à l'Institut de recherche nucléaire de Grenoble, Ipoustéguy, répondant à une invitation du Deutsche Akademische Austauschdienst, accepte de donner un temps de silence et de méditation. Cette parenthèse, qui reste fertile, est marquée par une renonciation, sans doute provisoire, à la « signification ». Certes, le sens de l'âpre message ne cesse pas de résonner, mais l'éloquence véhémente, le phrasé romantique, ne sont plus délibérément mis en jeu. Toutes imprécations cessantes, l'attention se porte sur cette étrange masse d'os et de chairs en un certain ordre assemblés qu'est le corps de l'homme*

Faut-il croire qu'Ipoustéguy, passant au dessin, retrouve simplement, avec le très beau talent qu'on lui connaît, les secrets des meilleurs praticiens du nu ? La Suite prussienne *n'a pas l'accent tranquille d'un fruit traditionnel dû à un an de repos du guerrier. Le dessin ne s'y intéresse pas aux bonnes réponses, mais à de nouvelles questions.*

Il ne s'agit donc pas d'un album de représentations humaines, mais des phases d'un interrogatoire minutieux où le détail hypertrophié masque le tout. Nous n'avons jamais qu'un aspect et il faudrait dire qu'un instant furtif où, du reste, l'image, partielle, est parfois difficile à reconnaître. On cherche les yeux de l'autoportrait perdus dans du papier froissé ou le bord d'un torse « froissé » sur un drap non moins « froissé ». En effet, la description, atteinte de positivisme, s'attaque au corps pour lui faire dire son mystère en le démystifiant a priori *: il est systématiquement « déshumanisé », traité sans aucune des habituelles politesses qui l'isolent dans des schémas connus.*

La limite désacralisée de la peau protectrice ne se découpe plus en silhouette privilégiée, sur un fond terne ou sur des objets soumis. Ses masses, traitées comme les autres, moutonnent dans une démocratie optique. Elles se noient volontiers avec celles d'autres corps, humains (multiples de visages ou de genoux) ou non (fauteuil, vêtement, lit, paysage).

Les dessins ne sont plus des nus mais des morceaux de l'étendue corporelle. C'est dire que toute obscénité est absente de la Suite *: le détail d'un sexe n'est qu'un accent facultatif sur le drap froissé. Ipoustéguy le prouve dans un dessin voisin qui ne retient que l'effet abstrait des pliures. C'est dire aussi que ces corps ou ces fragments de corps sont dotés de situations (généralement voisines de l'inertie, pour ne pas dire de la mort) mais évitent le geste, le mouvement, l'attitude dits « humains ». Ils y gagnent un fascinant poids de choses : les effets de la pesanteur leur sont appliqués généreusement.*

Les torses ont du mal à se rapprocher de la station droite. Tout retombe ou s'affale volontiers. Beaucoup de « dormeuses *». Au plus des «* liseuses *» aux chairs lourdes, aux ventres mous, aux cuisses superbement gonflées d'admirables blancs.*

On reconnaîtra facilement à l'immobile monumentalité, à la densité de la présence, au goût d'un luxueux et furtif équilibre de la plastique, les vertus de la nature-morte.

L'art d'Ipoustéguy ne perd ici rien de la puissance du sculpteur. L'enquête sur le corps-objet s'éclaire beaucoup dans la série des études Portrait de Mme S. *où l'analyse de plus en plus fine et serrée du visage souligne bien la présence du squelette et l'équivoque masque-de-rire-masque-de-mort. Le travail d'interrogation se révèle tout particulièrement poussé par une analyse graphique d'une provocante efficacité, quand, au niveau de l'œil, un regard noir sort de l'orbite vide.*

Ipoustéguy méditant ou non réussit toujours à provoquer un certain frisson. Mais quand l'un des corps de la Suite prusienne *tend à s'humaniser jusqu'à la station droite comme la* Brune berlinoise, *il atteint tout naturellement un maintien dans l'angoisse, une manière d'être lourd en cessant, une fois, d'horripiler, qui rappellent, pour une imaginaire confrontation, une des* Madeleines *de Georges de La Tour.*

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts.

Petites nouvelles

■ La comédienne Renée Passeur, veuve de l'auteur dramatique Steve Passeur, est morte ce jeudi à Paris ; elle était âgée de soixante-dix ans. Actrice de boulevard, dans le registre de Suzy Prim, sous le pseudonyme de Renée Veller, elle avait débuté avec Jouvet, et jouait une quarantaine de rôles à la scène avant son mariage. Ensuite, elle était devenue une personnalité parisienne, remarquée dans les premières pour ses tenues extravagantes, ses immenses traits fardés, ses chapeaux. Elle apparaissait épisodiquement au cinéma, notamment dans « Chiens perdus sans collier » et dans « les Liaisons dangereuses 1960 ».

■ La Maison de la culture de Rennes organise un Festival international de café-théâtre du 11 au 23 février. Au programme, des spectacles montés par des troupes françaises et étrangères (Angleterre, Japon, Finlande et Belgique).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : la Belle au bois dormant (gala)
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Chaillot (Théâtre de la Renaissance), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Rosa Duran ; 20 h. 30 : Turcaret.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube
Atelier, 21 h. : Avron et Evrard.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Dr Hero.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma, clowns ; 22 h. : Bernard Lavilliers.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge
Poche - Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sadd.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.
Théâtre de la Cité internationale, La Galerie, 21 h. : Oreste. — Le Jardin, 21 h : Mary Faith Roads. — La Resserre, 21 h. : Comédie imaginaire ; Chansons vécues.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre-en-Marche, 20 h. 30 : la Pastorale des santons de Provence.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : Grimm, contes. — Grande salle, 21 h. : la Doublure.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 13, 21 h. : Frédéric Baptiste, mime.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus débile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 45 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h 45 : Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Teca et Ricardo.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h 30 : Sélénite nid d'espions.
Le Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : la Guérite.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Crime et Châtiment
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Station Champbaudet. — Petite salle, 21 h. : Hamlet.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stephan Reggiani.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h. 30 : Revue
Espace Tribüche, 20 h. : Ricet-Barrier.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h 15 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports, 20 h. 30 : Alan Stivell.

La danse

Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten.
Théâtre de la Ville, 18 h 30 : Rosa Duran et le Cuadro Flamenco de Zambra.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J. Mercier, sol. D. August, piano (Pergolèse, Puccini, Liszt, Mendelssohn).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Philippe Ganter, piano (Schubert).
Salle Cortot, 20 h. 45 : P. Devoyon, piano ; R. Fontanarosa, violoncelle (Mozart, Beethoven, Franck, Brahms).

Jazz et pop

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Emmanuel Booz.
Nouveau Carré, 21 h. : Jam au Carré.

Jeudi 16 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Romance of happy valley, de D. W. Griffith ; le Pauvre Amour, de D.W. Griffith ; 18 h. 30 : les Charmeurs innocents, d'A. Wadja ; 20 h. 30 : Uccellacci e Uccellini, de P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : le Limier de J. L. Mankiewicz.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Templiers, 3e (272-94-57) ; Sèvres, 7e (734-63-88) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It.-Fr., v.f. en relief) : Mery, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (brés., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Ermitage 8e (359-15-71).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), A partir de 15 h. 30)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., **, v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense) (778-29-34).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois Babord, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Scala, 10e (770-40-00).

Les films nouveaux

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD, film américain de Jack Haley Jr, rétrospective des films musicaux d'Hollywood. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)
UNE PARTIE DE PLAISIR, film français de Claude Chabrol, avec Paul et Danièle Gégauff. — Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR, film français de Robert Benayoun, avec Jane Birkin. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
L'HOMME DU CLAN, film américain de Terence Young, avec Lee Marvin, Richard Burton. — V.o. : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO, film français de Catherine Sota, avec Rufus, Romain Bouteille, et le Café de la Gare. — La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'HOMME DU FLEUVE, film français de Jean-Pierre Prévost, avec Jean-Luc Bideau. — Le Seine, 5e (325-92-46), Grand-Pavois-Tribord, 15e (531-44-58).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR, film russe d'Otar Iosseliani. — V.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15)
LA TARTE VOLANTE, film italien de Lino del Fra. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
A partir du 17 :
LES MONGOLS, film iranien, de Parviz Kiniavi. — V.o. : Studio Gît-le-Cœur 6e (326-80-25).
HARRY AND TONTO, film américain de Paul Mazursky, avec Art Carney. — V.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29), Arlequin, 6e (548-62-25), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Plaza 8e (073-74-55).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) (225-47-19).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'au 16) ; Bonaparte, 6, (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gaieté, 14e (326-99-34) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68)
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Dominique, 7e (551-04-55).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet (11e) (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Cambronne 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A.) (**) v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

Les festivals

DESSINS ANIMES ET CIE (Fr.) — Studio République, 2e (805-51-97) : t. l. s. sauf mar. à 20 h. et 22 h.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Dingue du palace.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : les Quatre Cents Coups.
POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : les Rois du rock.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39) : Regain.
SERIE NOIRE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Sherlock Holmes ; 16 h. et 20 h. : le Privé ; 18 h. : Klute ; 22 h. : Détective Privé.
FANTASTIQUE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-50-50), 14 h. : l'Etrange histoire du juge Cordier ; 16 h. et 20 h : Au rendez-vous de la mort joyeuse ; 18 h. et 22 h. : Théâtre de sang.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 11e (805-51-33) : Concert pour le Bangladesh
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : High Sierra.
BILLY WILDER. — V.o., Action Lafayette I, 9e (878-80-50) : Assurance sur la mort.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Pink-Floyd à Pompei ; 14 h. : Quatre garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Help ! ; 17 h. 15 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let It Be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Wattstax.
MARLON BRANDO. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Un tramway nommé Désir.

Les séances spéciales

ADALEN 31 (Suède) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Gramont, 2e (742-95-82) V et S., à 20 h.
LES CARABINIERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
LA CHINE (Fr., It., All.) : Seine-Studio, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sf dim.).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sf dim.).
IF (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM A DEUX VOIES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
MASH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-80).
PIERROT-LE-FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 18 h., 20 h., 22 h.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine 6e (325-85-78).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Pigozzi 14e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh 16e (224-14-08)
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MAISON DES SEPT PECHES (Ang., v.o.) : Mac-Mahon, 7e (380-24-81).
PICKPOCKET (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

De Dietrich

Division Equipement Chimique

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplôme d'ingénieur chimiste, ingénieur génie chimique ou technicien supérieur chimie.

Conviendrait candidat trentaine, minim. 5 ans expérience dans poste similaire ou conduite unité production ou groupe études engineering.

Bonne présentation, facilité contacts haut niveau, sérieux et méthodique.

Assurera sous cond. collaborateur qualifié prospection et suivi d'affaires clientèle industries chimiques, pharmaceutiques, alimentaires et bureaux engineering du Bassin Parisien.

Base et moyens d'intervention : nos bureaux, 2, rue de Léningrad.

Nécessité habiter région parisienne et disposer voiture pour déplacements fréquents.

Statut cadre. Fixe mensuel et remboursement frais réels sur justifi.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
DE DIETRICH & Cie
Direction du Personnel
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

recherche pour PARIS

ADJOINT à CHEF de PUBLICITÉ

pour prospection
auprès de sociétés électroniques.

Envoyer C.V. et prétentions sous numéro 88.621, Contesse Publ., 20, av. Opéra 75001 Paris, qui tr

Imprimerie SIM - PARIS recherche

CHEF COMPTABLE
DIRECTEUR FINANCIER

Il devra prendre en main toute la comptabilité, gérer la trésorerie, fournir les informations pour la gestion, préparer et contrôler les budgets.

Il aura une bonne formation générale et comptable de base (niveau supérieur), une solide expérience concrète de la comptabilité et de la direction d'une cellule comptable.

Adresser C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Dépt recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, ss réf. n° 1.081.

JEUNES INGENIEURS, UN DOMAINE NEUF : "QUALITY ASSURANCE"

Une nécessité née dans le nucléaire : garantir la qualité et la fiabilité. Pour cela il faut notamment apprécier chez les fournisseurs l'ensemble des procédures d'organisation et de réalisation à toutes les étapes de la vie d'un produit, des études à l'exploitation. Puis en contrôler l'application. Donc une fonction impliquant de nombreux contacts et déplacements.

Une fonction à développer dans le nucléaire, là où les systèmes de qualité doivent être infaillibles. Le meilleur cadre pour valoriser votre expérience de quelques années de la vie industrielle. Si vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Réf. M4

INGENIEUR. TRAITEMENT DE DONNEES DEVENEZ LE SPECIALISTE NUCLEAIRE

La "Quality Assurance" est un domaine d'application privilégié du traitement des données : collecte des données, conception des moyens de traitement pour déterminer et localiser les écarts au niveau des composants, sous ensembles et ensembles du coeur nucléaire.

Une fonction de spécialiste au sein d'une équipe qui se crée, Pour un jeune ingénieur formé aux techniques statistiques et informatiques.

Réf. M5

Ecrivez à : TOUR FIAT 10 - Service Emploi Orientation - 2, Avenue du Général Leclerc - PARIS DEFENSE - CEDEX 16

Société nationale de constructions métalliques S. N. Métal « Engineering »

RECHERCHE :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Dans les spécialités suivantes :

— Construction de matériel de manutention mécanique et mécano-soudé.
— Construction en charpente métallique.
— Construction en chaudronnerie-tuyauterie automatique et asservissement hydraulique pneumatique.
— Automatismes et asservissement électrique.
— Installation de broyage, criblage, divers matériaux.
— Techniques, contrôle et métallurgie en soudage divers métaux.

Ecrire à SN Metal Engineering
B.P. 53, HUSSEIN-DEY - ALGER

emplois régionaux

LEADER EUROPEEN

recherche

Responsable du Personnel

pour ses Unités de Production décentralisées
(200 kms Ouest Paris)

En accord avec la Direction, le candidat retenu assurera tous les aspects de la fonction (politique salariale, relations syndicales, formation, recrutement etc...)

Goût des relations sociales et expérience dans la fonction souhaités.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à No 88004 Contesse Publ. 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

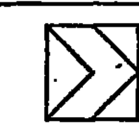
recherche

UN CHEF DE PRODUCTION

pour une usine d'électronique professionnelle de
L'OUEST DE LA FRANCE

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR
A.M., E.C.P., X, ou équivalent
ayant déjà une bonne expérience de la PRODUCTION.

Discrétion assurée. Ecrire n° 88.602, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.



PRIMISTÈRES FÉLIX POTIN

demande :

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

- Licence en Droit
- Bonne expérience au sein d'une société, notamment dans :
  — DROIT COMMERCIAL,
  — DROIT IMMOBILIER,
  — RÉDACTION D'ACTES,
  — ANALYSE JURIDIQUE.

30 ans minimum.
Très sérieuses références.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prétentions à : B.P. 29 - 93122 LA COURNEUVE.

IMPORTANTE SOCIETE DE PREFABRICATION LOURDE

en expansion recherche

POUR SON SERVICE COMMERCIAL EXPORT

INGENIEUR

(A & M - ETP ou équivalent)

ayant déjà quelques années d'expérience dans le bâtiment, le sens de la gestion et du suivi des affaires, le goût des négociations extérieures à des échelons élevés.
Il aura à seconder le chef du service dans l'administration des affaires, puis à traiter lui-même entièrement de certaines d'entre elles.

Anglais indispensable - Espagnol souhaité.

Poste basé à PARIS comportant des déplacements à l'extérieur.

Adresser CV sous référence 21.020 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

BANQUE DE DÉPOTS

recherche
POUR ROUEN

SECOND D'AGENCE ADMINISTRATIF

— Connaissant crédit entreprises
— 30 ans minimum
— 8-10 ans de banque
— Niveau classe IV
— Salaire intéressant
— perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo et prétentions s/n° 13576 B à
BLEU 17, rue Lebel
94 Vincennes, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉCANIQUE LOURDE SUD BRETAGNE

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

TITULAIRE DU C.E.S. DE MEDECINE DU TRAVAIL

AYANT 2 A 3 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions à N° 77.252, PUBLIALE B.P. 153-02 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

recherche

POSITION 3
AM, ESE, ENST
POUR DIRIGER
GROUPE ETUDES SYSTEME HARDWARE

Salaire annuel 100.000 F

Adresser C.V. détaillé, C.G.P., 35, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION DES ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES ET SPATIAUX

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(E.N.S.T. - CENTRALE - E.S.E. - E.N.S.I. ...)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Pour ses laboratoires d'études et matériels électroniques aéroportés (électronique digitale ou analogique, U.H.F., etc.).

Ecrire au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF, ou téléphoner à M. BEAUGRAND, 655-44-22.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉPARATIONS NAVALES

région Normande cherche pour son Service
Navires Étrangers

1) TECHNICIEN MARINE

CONFIRME - 30 ans minimum.
Parlant couramment anglais.

2) INTERPRÈTE

Bilingue ANGLAIS ou ALLEMAND
ayant notions TECHNIQUES

Pour ces deux postes, notions de langue RUSSE appréciées.

Ecr. C.V. et prétentions, sous le numéro 88.547, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Cherchons

PERSONNALITÉ DYNAMIQUE
qui a fait preuve de qualités d'animateur et d'homme d'action comme

DIRECTEUR

de notre imprimerie dans le Midi (Côte d'Azur).

Imprimerie typo et offset, composition plomb et Diatype.
Nombre d'employés : environ 50.

Demandons connaissances techniques, commerciales et de gestion, et expérience solide des affaires de la branche.

Connaissance parfaite du français et de l'allemand indispensable, anglais souhaitable.

Adresser votre lettre de candidature C.V., photo à :
M. J. H. Ruegg, Verlag Moderne Industrie S.A., Case postale, CH-8050 Zurich (Suisse) Tél. 01/46-81-40.

Société pétrolière

recherche

pour ses chantiers sahariens :

Techniciens

réparation et entretien des appareils de cabines géologiques.

Expérience professionnelle exigée : 5 ans.

Géologues

de surveillance géologique : niveau Ingénieurs ou licenciés en géologie.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions à

ALCORE S.A.
10, rue du Sahara
HYDRA - ALGER - ALGÉRIE

Grand Service Public

recherche

cadre

Dégagé obligations militaires

Formation: Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent. Rompu aux méthodes commerciales, à la promotion de vente, et aux statistiques.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
PUBLIPRESS (sous Référence N° 8720)
31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris -

Marque réputée d'articles de sport VAL DE LOIRE

recherche un cadre de haut niveau (HEC ou équivalent, 30 ans minimum) pour être à la fois

L'ADJOINT DIRECT DU P.D.G. et le DIRECTEUR DU MARKETING

Excellente rémunération, voiture.
Adr. C.V. manuscrit, photo (ret.) prétentions à :
AGENCE MAX DUFOUR 6, rue de Lisbonne 75008 PARIS
(sous réf. MX/181), qui transmettra.

CARNAUD BASSE-INDRE

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

(Arts et Métiers, E.C.A.M., I.C.A.M., E.N.S.M., I.N.S.A.)

— intéressés par mise au point machines et essais ;
— Affectation dans l'une des usines du groupe réparties diverses régions France ;
— Bonnes connaissances anglais lu, écrit, parlé exigées.

Adr. candidature, C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à Direction Forges de Basse-Indre, 44610 Indre.

Etablissement enseignement supérieur

Etablissement enseignement supérieur recrute urgent attaché administratif niveau deux certificats de licence ou diplômes comptabilité.
Renseignements à U.P.A., rue Massenet, 44000 NANTES.

VILLE DE LANNION (22300)

recrute

UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

des services administratifs de la Mairie
par recrutem. direct (mutation) ou, à défaut, par voie de concours sur titres.

Dépôt des candidatures à M. le Sénateur-Maire, mairie de LANNION pr 15 fév. 1975 dern. délai.



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

DIRECTEUR DEPARTEMENT AGRO-INDUSTRIEL

Assumant la responsabilité et l'animation des fonctions de création, mises au point industrielles et commercialisation de matériels techniques relatifs à l'industrie des corps gras.

Expérience de l'engineering et de la production de matériels mécaniques et chaudronnés souhaitable.

Langue anglaise indispensable.

Adresser CV sous référence 30.614 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

CHEF DE COMPTABILITÉ

Un groupe tertiaire d'importance nationale exerçant son activité dans des secteurs très divers de l'économie

recherche

POUR LUI CONFIER LA RESPONSABILITE DE L'ENSEMBLE DES OPERATIONS COMPTABLES ET DE TRESORERIE DU GROUPE

Un Cadre d'un niveau supérieur

sanctionné par un diplôme, ayant une expérience professionnelle lui ayant donné l'habitude du commandement et des responsabilités et connaissant bien les méthodes modernes de gestion.

La rémunération sera fonction de l'importance du poste et du niveau du candidat.

Adresser lettre manuscrite, photo et curr. vitae indiquant *prétentions* à PARFRANCE, n° 1.087, 4, rue Robert-Estienne, PARIS (8e), qui transm.

MATRA

recherche pour sa Filiale Organisation et Engineering

DEUX INGENIEURS

— *le premier poste conviendrait à un ingénieur* de formation E.N.S.I.A.A. ou AGRO ayant deux à trois ans d'expérience dans le secteur Agro-Alimentaire en tant que responsable d'exploitation ou d'Ingénieur d'Etudes d'Engineering.

— *le second poste à un ingénieur de formation* CENTRALE, ARTS et METIERS ou AGRO possédant 3 ans d'expérience comme organisateur de la distribution.

Adresser CV manuscrit et prétentions à

COFRAT 7 Boulevard Romain Rolland PERI-SUD. 92120 - MONTROUGE

HARBRIDGE HOUSE PARIS

recherche

MANAGEMENT CONSULTANT

Harbridge House est une société *internationale* de conseil.
Nos bureaux européens sont à Londres, à Francfort et à Paris.

Notre expansion en Europe et au Moyen-Orient *nous conduit à rechercher*, dans le secteur privé ou public, un consultant français pour le bureau de Paris :

- 28 ans minimum.
- Au moins 3 à 5 ans d'expérience professionnelle de préférence dans le domaine des techniques de gestion quantitatives (gestion de projets, systèmes, corporate planning, marketing, audit, contrôle budgétaire).
- Expérience de la formation.
- Anglais courant.
- Diplôme français + M.B.A. ou équivalent.

Envoyer votre curriculum vitae à
HARBRIDGE HOUSE s.a.r.l.,
37, avenue George-V, 75008 PARIS.

BANQUE PRIVÉE

Filiale d'un important groupe financier recherche pour son Siège

UN CADRE

Niveau Chef d'Agence
pour service exploitation

- Solide formation juridique.
- Bonne expérience crédits.

Situation d'avenir dans service en développement.

Ecrire avec C.V. et photo (ret.), sous numéro 92.146. PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

UNE SOCIÉTÉ DE CRÉATIONS AUDIOVISUELLES

bien implantée sur le marché, recherche pour ÉLARGIR son service commercial des :

ATTACHÉS COMMERCIAUX

LES CANDIDATS DEVRONT :

- *Habiter Paris ou la proche banlieue ;*
- Avoir une culture générale leur permettant de négocier à un niveau élevé ;
- Avoir une expérience de la vente ;
- Etre âgés de 25 ans minimum ;
- Rémunération fixe + commission.

Les perspectives d'avenir pour des candidats de valeur seront étroitement liées à leurs capacités.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et photo à Mme VERGNON, 71, rue du Moulin-de-Pierre, 92140 CLAMART, *qui transmettra.*

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT
2.500 Personnes, recherche

ADJOINT AU CHEF DE PERSONNEL

Connaissances juridiques

Expérience dans un poste similaire ou moins important souhaitée.

Env. curric. vitae à n° 88241, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra

---

LABORATOIRE DE RECHERCHES ET D'ESSAIS
Paris, Banlieue Est
engage en qualité

D'ADJOINT AU DIRECTEUR

INGENIEUR QUALIFIE très expérimenté, ouvert aux techniques modernes, notamment en physique expérimentale, autant que possible polyvalent. Connaissance de l'anglais utile mais non indispensable. Le poste exige de plus le sens de l'organisation et le souci de l'efficacité alliés à l'aisance dans les contacts humains.

La formation spécifique sera assurée sur place. La situation est très stable, susceptible de déboucher sur une promotion importante dans l'avenir.
Age minimum : 40 ans.

Adresser C.V. manuscrit complet et détaillé avec photographie récente, en précisant les référ., aptitudes et qualifications particulières, prétentions, disponibilité à No 88.652, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour mission longue durée auprès gouvernement *AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE*

UN EXPERT

EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE qui sera chargé de la régionalisation du développement industriel et de l'expansion de la petite et moyenne industrie au niveau régional et local du pays.

Les candidats devront avoir une formation supérieure Grandes Ecoles - D.E.S. et une expérience de quelques années.

Adr. C.V. manusc., photo s/réf. CIM (à ment./envelop.) à *EMPLOIS ET CARRIERES,* 30, r. Vernet, Paris-8e, q. tr.

ENTREPRISE T. P. BANLIEUE SUD recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS ADMINISTRATIVES

pour s'occuper :
— Marchés et contrats.
— Contentieux.
— Assurances.

Ce poste nécessite :
— Une formation sciences *économiques ou équivalent.*
— Une expérience dans les Travaux Publics.

Adr. C.V. complet à : S.T.O., 11, rue Géricault, 75016 PARIS.

SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES Importance moyenne PARIS-17e, appartenant à un groupe important, recherche :

Jeune DIPLOME

formation JURIDIQUE, et si possible comptable. Pouvant s'occuper des problèmes administratifs et de gestion du personnel, *assurer la supervision* des services comptables.

Ecrire avec C.V. et prét. à No 88.582, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet Expert-Comptable (17e) recherche

REVISEURS

2 ans expérience. Tél. 766-58-20.

Très important fabricant de matériel de camping rech.

DIRECTEUR D'USINE

responsable du fonctionnement et de la gestion d'un groupe d'usines de confection (300 personnes). - Le candidat devra *avoir une bonne expérience* du commandement et si possible du textile ou de la confection. Résidence : vallée du Rhône. Situation d'avenir pour candidat ayant forte personnalité. *Adresser candidature,* avec C.V. et prétentions, à : STE 4 C.E. M. SPITZ, 31, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

Société d'expertise comptable PARIS (17e) recherche

COMPTABLE

pour poste d'ASSISTANT BSEC, BTS, DECS ou équival. Poste évolutif pour élément dynam. ayant sens des respons. Adr. C.V. manuscrit et prétent. à *M.* LEPRINCE, 29, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour son département APPLICATION - MARQUE NF

INGENIEUR ou CADRE ADMINISTRATIF

30 ans min. Expérience profess. appareillage domestiq. appréciée. Anglais utile. Il s'insérera dans une équipe chargée des questions techniques et administratives de certification de conformité aux normes.

Ecrire au Service du personnel Tour Europe Cedex no 7 92080 PARIS - LA DEFENSE.

Entreprise métallurgique quartier OPERA recherche

COMPTABLE

DEUXIEME ECHELON
35 ans minimum
Libre rapidement
EXPERIMENTE(E)
Bonnes connaissances prix de revient appréciées.

Ecr. avec C.V. et prét. no 88.513, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL EN FORMATION PERMANENTE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de métier, connaissant l'animation et la formation, ayant une expérience pratique de l'entreprise, ayant une expérience confirmée de la vente de contrats de formation et de l'animation d'une équipe de vendeurs.

INGÉN. D'ÉTUDES

Vendeur confirmé ayant une expérience pratique de la prospection, de l'élaboration et de la négociation de projets. Ayant une expérience pratique de la formation. Discrétion absolue assurée.

Ecr. no 90.745, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Société recherche pour animer ses laboratoires :

RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT FERMENTATION

CADRE BACTERIOLOGISTE.

Très au courant des problèmes de mutation et sélection des souches. *Essais pilotes en fiches* et en cuves. Envoyer C.V. et photo sous no 12.279 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, q. t.

VIIIe SUR PARC MONCEAU nurse J.F. expérim. de préfér. parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans, à temps plein, logée, nourrie. Réf. exigées, très bons gages. Se prés. de 9 h. à 17 h. à Mme MICHEL C.C.T., 2, bd *Magenta,* 10e, Téléph. le matin 208-71-48.

ECOLE CENTRE PARIS rech. PROFESSEUR DE FRANÇAIS qualifié. Téléphone : 387-36-49.

Importante société minière d'Afrique noire francophone

recherche pour son centre de formation

ANIMATEUR DE FORMATION

Ingénieur diplômé grande école ayant expérience ou vocation administrative pour les problèmes de formation professionnelle en milieu industriel. MISSION : définition organisation, coordination et contrôle de l'ensemble des objectifs et des programmes de formation au centre et dans les services. Animation d'une équipe de dix collaborateurs.

Conditions d'implantation matérielle et géographique *de tout premier ordre.*

Envoyer C.V. prétentions-références à : no 8.312 PUBLIPRESS 31, boulevard Bonne - Nouvelle 75082 PARIS, Cédex 02 *qui transmettra.*

LEVALLOIS
SOCIETE IMPORTATION *ET DISTRIBUTION* PETIT APPAREILLAGE ELECTRIQUE en forte expansion effectif 40 personnes offre situation stable à :

ADJOINT DIRECTEUR GÉNÉRAL

minimum 30 ans le candidat sera plus spécialement chargé des problèmes financiers, administratifs, trésorerie et achats.

Expérience poste similaire. Anglais indispensables. Autres langues souhaitées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et indication dernière rémunération à : **B.E.O.** (réf. 6.098), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

EUROLINGUA
No 1. La traduction de qualité, rech. traducteurs réviseurs, angl., allem., ital., néerland., danois : vers. et thème, trav. int. et suivi. Ne pas tél., ne pas se prés. Adr. C.V. EUROLINGUA, 12, r. Chabanais, 75002 PARIS.

IMPORTANT CABINET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

2 EXPERTS COMPTABLES ou MEMORIALISTES

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Société J. FRINAULT et Cie 20, av. J.-Janin, 75016 Paris.

Sté FRANCO - MAROCAINE liée à important groupe Français en électronique recherche

1 TECHNICIEN SUPERIEUR en ELECTRONIQUE

Diplômé, 5 ans d'expérience en contrôle, mesures et fabrication TV noir et blanc. SITUATION CADRE Connaissance anglais et TV couleur appréciées.

Le candidat aura la responsabilité d'un service technique en liaison avec le chef de fabrication. Situation intéressante. Résidence CASABLANCA

Env. C.V. détail. + photo. *1er contact Paris, discrét. assur.* no 87.076 CONTESSE Publicité .. *v.* Opéra, Paris-1er, qui tr.

Institut aménagement et urbanisme de la région parisienne rech. :

INGENIEUR spécialiste des questions d' **ENVIRONNEMENT**

chargée d'étudier et de promouvoir un système intégré de résorption des déchets urbains. Formation ingénieur grandes écoles (ou équivalent) complétée par une formation dans les domaines de l'écologie, d'aménagement et de l'économie.
Expérience mini. de 2 ans sur les problèmes d'environnement. Ecrire avec C.V. et photo, à *I.A.U.R.P. Service du Personnel,* 21-23, rue *Miollis,* 75732 Paris Cédex 15

ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION CONTINUE recherche pour Paris

CADRE JURIDIQUE

27 ans minimum
IL DOIT POSSEDER :
— Une expérience des problèmes de formation continue ;
— Le sens des relat. humaines ;
— La pratique des interviews.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 7.020, à J. MANZIONE, 10, r. de l'Evangile, 75018 PARIS, qui transm.

Jeune METREUR qual. peint. pour Vanves (92170). — Ecrire no T 63.873, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), avec C.V. et prétentions.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL EN FORMATION PERMANENTE
recherche

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Connaissant les organismes de formation permanente.
— *Interprofessionnels ;*
— Administratifs et para-administratifs ;
— Syndicaux.
Et pouvant justifier d'une expérience confirmée de la négociation de projets auprès de ces organisations.

Discrétion absolue assurée.

Ecr. no 90.744, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

La Direction générale des Télécommunications recherche pour le développement de la formation à la gestion *de ses cadres*

1 INGENIEUR GDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE ou CADRE de niveau équivalent

ayant plusieurs années d'expérience en enseignement de la gestion ou conseil en organisation, ou fonction analogue en vue *de participation à l'élaboration* et à la mise en place d'un plan de formation.

Ecrire à D.E.S.T., S.E.E.G., pièce A 408, 46, *rue* Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13, ou téléph. au *589 - 66 - 66,* poste 497.

ENSEIGNANTS SANS POSTE

Ne gaspillez pas vos connaissances et vos qualités pédagogiques à des tâches sans *intérêt...*
Vous avez de l'énergie, le goût des contacts humains
Devenez DELEGUE CULTUREL auprès de notre clientèle
— Voiture indispensable
POSTES et REMUNERATIONS *à la mesure de vos capacités.*
Ecrire en joignant C.V. à O.P.F. (no 1.642), 2, r. de Sèze, PARIS (9e), qui transmettra.

Ingénieur agronome demandé *pr* activité technico-commerciale en Afrique noire, vente produits phytosanitaires réputation mondiale. — Ecrire sous référ. 1.787, à P. LICHAU S. A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Rech. PROFESSEUR ANGLAIS seconde à terminale, 12 h. hebdo, 3 matinées + 1 après-midi. Téléphoner entre 17 h. et 18 h. et journée samedi : 243 - 53 - 80.

COMPAGN. ASSURANCES rech. PROGRAMM. SYSTEME

D. O. S. - V. S.
Langage assembl. P.L. 1.
Env. C.V. et prétent. no 1.973, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

GROUPE DE CONSTRUCTION RECHERCHE POUR *SA FILIALE PROMOTION*

RESPONSABLE DES PROGRAMMES IMMOBIL.

PARIS et R. P.
H.E.C., E.S.S.E.C. ou *équival.,* 30 ans minimum.
Il sera chargé de :
— La coordination et de la gestion des opérations immobil. ;
— La direction des opérations secteurs habitation et burx.

Il doit posséder :
— Une expérience dans la promotion immobilière ;
— Une connaissance bancaire et juridique.

Envoyer C.V. *détaillé,* photo, prétentions sous référence 5.016 à J. *MANZIONE,* 10, rue de l'Evangile, 75018 PARIS, qui tr.

Ch. EDUCATEURS-BACHEL. pour travail en milieu ouvert, *éducation surveillée,* Vitry, 15, rue Constant-Coquelin. Tél. : 680-13-56/681-23-60.

Technicien pour construction appareils et mesures en physico-chimie pr gr. recherches. *Adr. C.V. M. Renon, Ecole des Mines,* 75272, PARIS CEDEX 06.

Import. sté d'assistance technique rech. pour l'un de ses établissements au *Moyen-Orient,* Chef comptable. Profil : homme célibataire, 30 ans min., diplômes et expérience demandés, sérieuses références professionnelles exigées. - Nombreux avantages.
Env. C.V. à COFRAS/Direction financière, 32, r. de Lisbonne-8e.

Groupement professionnel artisanal cherche SECRETAIRE ADMINISTRATIF ayant de préférence exp. syndicale, bon rédact. avec espr. de synthèse, connaiss. fiscalité, *droit, quest. soc., qualités* ordre, dyn., dévouem., sens des resp., élocution facile, dispon. pr déplacement périod. Ecr. av. C.V., photo et prétentions à LELEU, 188, av. Daumesnil, Paris-12e, qui transmettra.

Cabinet expertise comptable propose poste stagiaire, travaux diversifiés, collaboration ultérieure possible. — Ecrire avec C.V. à D. MIROUX, 9, rue Hemet, 93300 AUBERVILLIERS.

travail à domicile

Offre

Centre Doc. rech. TITULAIRE LICENCE ou MAITRISE spécialiste en océanographie ou *physique de l'atmosphère.* Conn. anglais (versions) si poss. allemand, pour travaux à domicile. Adr. C.V. bureau 107 CNRS, 26, rue Boyer, Paris-20e.

emplois féminins

mafia

maïmé arnodin, fayolle, international, associés
agence de publicité.

Recherche très bonne conceptrice-rédactrice
3 ans d'expérience minimum en agence.
Téléphoner pour rendez-vous :
255 41 92.

mafia 24, rue ravignan 75018 paris.

SOCIETE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONALE PARIS (5e) recherche

SECRÉTAIRE CADRE

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS pour son

PRÉSIDENT

Nous souhaitons confier ce poste à une personne dynamique, sans technicité particulière, possédant une excellente frappe et pratiquant la sténo française : elle devra avoir séjourné durant plusieurs années aux Etats-Unis ou être de langue maternelle anglaise.
Adr. C.V. en joignant une photo et en indiquant vos prétentions sous no 12.308 M, à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

SECRETAIRE COMMERCIALE

très active, recherchant initiative et responsabilité. Capable gestion important personnel de bureau.

Références complètes exigées. ECRIRE : SECRETEL, 11, *rue Michel-Chasles* (12e).

COIGNET

Entreprise de bâtiment et T.P., 11, av. *Myron-T.-Herrick* (8e), *recherche* pour son Directeur général

J.F. SECRETAIRE

STENODACTYLO de haut niveau.
Ecr. avec C.V., référ. et prét.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

cours et leçons

Jne ens. sup. donne cours part. MATH ts nivx. Tél. : 033-08-94.

sports loisirs

SEJOURS AU SOLEIL
Tunisie : inter saison
7 jours : 850 F.
Baléares : inter saison
7 jours : 650 F.
Tél. : 385-38-32 — Lic. A 620.

perdu-trouvé

Perdu le mardi 14 janvier près de l'aéroport du Bourget, grand chien noir, poils demi-longs, genre groenendael, répondant au nom de Spidl. Collier *chainette deux rangs et* collier noir anti-tiques. Forte récompense. KLE. 18-83.

proposit. com. capitaux

Ex-commerçant, *47* ans, rech. pour *région* Centre Collab. avec cabinet imm. en qualité négociateur ou agt commercial propriétés et terrains. Ecrire : HAVAS BOURGES no 9 717.

Rech. *Reprise* de Sté Import-Export. Ecr. (79) Lebeuf, 6, pl. Madeleine, 75008 Paris, qui tr.

Pouvant investir jusqu'à 1 million, prendrait majorité active dans Sté indust. ou nég. saine néces., av. bonne rentab. Denis 74250 Juffly. Tél. (50) 39-41-94.

occasions

A vendre équipement compl. de photocompo (1 unité *photo AM-725* av. transfo. et régulat., 1 disq. Univers 55-56-65, 1 boîte émett., 2 boîtes récept., 1 enroul.-déroul, 1 processor, 3 clav. justifiant, *5 boîtes de chasse,* 1 correcteur de bande, 1 perfo électr. pour correct., program. et duplicat., 7 tab. lumineuses av. châssis, 1 tab. stat. deb., 1 phototitreuse Storomat avec 5 polices, 1 photocopieur électrostatique).
Prix : 210.000 F, conditions de règlement à débattre. Les personnes intéressées pour part. seulem. peuvent contacter. Tél. : *535-47-64.*

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

autos-vente

UNE
MERCEDES BENZ B.M.W. - DATSUN
SE VEND - SE REPARE - S'ACHETE AU

PAX

Conditions spéciales sur nos voitures neuves.
Choix exceptionnel de très belles voitures garanties.
EXPOSITION : 133 r. de Rome
37 r. Dulong 17ème
267. 48. 96. +

boxes-autos

A vendre PARKING excellent emplacement, rond-point des Champs-Elysées. Tél. : 359-27-54.

A vendre : boxes fermés et parkings couverts sous import. centre commercial (asc.) à CLICHY-SUR-SEINE. Possib. 50 % créd. J.-L. SICNA Tél. : 267-58-24 et 267-58-25.

deux roues

A vdre Laverda 750 1971. Très bon état. Prix 6.000 F. M. Lemeur, 100, av. Gl-Leclerc, 75014.

demandes d'emploi

EXPERT IMMOBILIER

32 ans, confirmé dans les problèmes techniques, financiers, administratifs et de gestion. 4 ans expérience dans banque spéc. Crédits promoteurs. Sens de l'organisation et contacts à tous niveaux. Excell. connaissance allemand/anglais *Recherche situation dans groupe* Financier ou Immobilier international

Ecrire no 2.224, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

ESSEC

39 ans
Anglais, Espagnol courants, 6 ans expérience.
ANIMATION COMMERCIALE
GESTION P.M.E.
Réseau vente — Marketing
Etudie toute proposition région TOULOUSE

Ecrire no 90284 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE

Gestion interne
55 ans.

— Formation supérieure juridique et économique ;
— spécialiste de l'organisation, de la comptabilité analytique, du contrôle de gestion.

Ecrire no 2.222, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Infirmière diplômée d'Etat. Expér. médecine du travail. Accept. poste dans entreprise. Ecr. No 6.640 « le Monde » Pub., *5, r.* des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., lic. de Géologie, bonnes bases de mathématiques, intéressée par travaux de STATISTIQUES, cherche emploi offrant perspectives d'avenir Paris ou Val-de-Marne. Ecr. sous No 88.603, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

E.S.C., 27 a., lib. O.M., expér. prof., 2 a. rech. sté moyen. suscept. off. carrière gest. financ. ou contr. gest. Lib. rap. Ecr. No T 063 869, Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur,* Paris-2e.

Import-Export.
J. H., 25 a., biling angl. D.U.T., expér. commerce international, ch. place cciale export. Tél. : 685-31-89.

J. H., 22 a., cél., dég. O.M., maîtr. géologie, ch. emp. France ou étranger, lib. de ste. Ecr. BRIOT Ph., 42, rue des Saules-Clouet, 93100 Montreuil.

ETUDIANT DROIT ANGLAIS. *Habitant en France jusqu'en* octobre, recherche emploi. Ecrire HAVAS LYON 3762.

J. H., 26 a., DES dr. aff. et dip. jur. cons. entrep., rech. poste juriste cabinet ou entrep. Ecr. LEPRINCE, 15, r. du Premier-Sut, 61300 L'AIGLE ou tél. 13-36.

J. H., 25 ans, dég. oblig. milit., bac + licence droit, anglais ch. situat. active commerce ou industr. Voyagerait. Excel. réf. et moralité, famille très *travailleur.* Ecr. *Didier Château,* 6, rue Daubigny, 75017 Paris.

Directeur Entreprise T.P. Adduction eau Assainissement, 26 ans, expér. ch. poste à resp. techniques. *France, Etranger.* Ecrire D *6728* Havas Bordeaux.

Employé transit, dég. O.M., ch. pl. export, 793-67-77. M. MARTIN.

J. H., 25 a., dég. O.M. sc. po. niv. E.N.A. et D.E.S. sc. éco. ch. empl. préf. aménagem. *du* Territoire ou études éco. Guy de Lassus, 39, av. *Mozart,* Paris-16e.

Ing. ORG. DIRECT. - ENTREP. CONFECTION masc.-fém. 15 a. exp. ch. sit. en rap. rég. indif. Ecr. No 2.190 « le Monde » Pub., *5, r.* des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pharmacienne, IPI, cosmétol., 24 a., b. angl., ch. sit. rég. paris. Catherine Saboya, 14, bd Cotte, 95880 Enghien-l.-B. Tél. 964-50-61.

Infirmière, 23 a., diplômé d'Etat 1973, Bac D, Anglais, Italien, *notions espagnol,* ch. situation intéressante. Horaire et salaire décents. — Ecrire : no 63.843, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE SPECIALISTE
EXPORT 49 ans Brevet TCI
Diplômes chbres de commerce britannique et espagnole. Expérience confirmée, ch. poste correspondant à qualification. Libre immédiatement. Ecr. no T 63.852 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.H. - 25 ANS
DIPLOME ECOLE DE COMMERCE IPAG (Institut de préparation à *l'administration et à la gestion*) cherche EMPLOI COMMERCIAL Région indifférente. Ecr. No 6.636 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

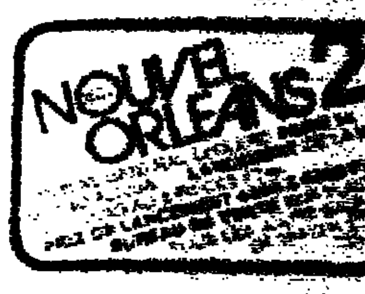
J. H., 25 a., sciences Po.-Eco.-Fi. angl. cour., dég. O.M., ch. empl.

COURSIER
Banq., agent de change, sté indust., étud. ttes prop. sér. Ecr. No T 063 867, Régie-Presse, 85 bis, *rue Réaumur,* Paris-2e.

traductions

Demande

J. F. Française
LICENCIEE CHINOIS
(séjour 2 ans) + ESPAGNOL et ANGLAIS ch. tous travaux *traductions ou corrections.* Ecr. no 88.376 Contesse Publicité 20 av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

Vds chbre individ., 13e, imm. récent. — 336-39-86, après 19 h.

CONTRESCARPE, 2 P., téléph., grenier : 175.000 F. - 887-26-76.

Rue du Pont-Neuf, 3 P., cuis., bains, chff. centr., 5e ét., asc., plein soleil. Tél. : TUR. 97-81.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 4 Pièces aménagées. 222-37-12.

Rue Jacob, H.P. 18e s., duplex, 5e ét., 110 m², liv. 50 m², 2 ch., cft, ptres, cheminée. 742-02-44.

C.-Lemoine, Panthéon, ODE. 95-10 Triplex, 60 m², lux. aménagé. Immeub. caract., calme, soleil.

Près Odéon, 9, rue Dupuytren, raviss. 2 Pièces, tt conft, tél., soleil. Sam.-dim.-ldi, 13 à 17 h. ODE. 95-10. — MED. 44-48.

CHATELET. — Superbe studio, tout confort, refait neuf, affaire exceptionnelle. A saisir. Tél. : 033-56-72 et 379-29-15.

RUE GUENEGAUD Petit studio, douche, wc, kitchenette, 70.000 F. Tél. : 325-49-71.

DAUMESNIL Immeuble récent Standing Except. STUDIO 52 m², balcon, gd cft. 179.000 F. Crédit possib. Apr. 14 h. ldi-vdi : 67, r. Picpus

14e Près PARC MONTSOURIS Imm. 69. Gd living + 3 ch. 154 m² + terrasse av. chb. 90 m² + studio serv. + 2 boxes. Prix except. 700.000 F. - 522-13-09.

NATION S/avenue et jardin Imm. p. de t. récent Living double, 3 ch., tt confort, standing. Urgent. - 628-79-40.

PL. ALIGRE S/place et cour Imm. p. de t., 3e ét., entr., sél. dble, ch., tt cft, exposit. sud. 200.000 F. 343-62-14.

2 P. confort (15e) - 135.000 F. Tél. 237-62-50 ou 60

12e LEDRU-ROLLIN - Sur av. Imm. p.d.t. stand. Ent., sél. dble, 2 ch., cuis., chff. cent., tt cft, urgent. 343-62-14.

17e AVENUE NIEL Bel immeuble 2 P., entrée, cuis., wc, bains, dressing, chauffage central, Mitoh. REFAIT NEUF. 157.000 F Vue sur jardin Vendredi-samedi 14 à 18 h : 6 bis, rue de Fourcroy, ou propriétaire : 277-75-68

Près PL. DES VOSGES. Charm. STUDIO sur belle cour 17e cuis., s. bns. 325-49-71

Région parisienne

Palaiseau. 20 minutes Paris. Mo, Part. vd direct. 4 P. EXCEPT. Placez vos meubles et vivez tout à proxim., confort total. Une affaire à saisir : 200.000 F. Téléphone : 590-83-51.

ASNIERES. Imm. neuf, 3 P., tout conft + park. : 187.000 F. KIJOXSON : LAB. 13-09.

ST-MANDE BOIS. Tr. bel imm. récent, standing Beau séjour dble, 3 ch., s. de bs, s. d'eau, 2 wc, balcons, parking. Prix intéressant. - Tél. 343-62-14.

MARLY-LE-ROI Proximité Cces Gare à 10 min. APPT, séjour, 3 ch. = 60 m². Vue dégagée s/jardin. cft. 135.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

ST-GERMAIN 6' R.E.R. Os résidence tr. gd stand., 5 pces. tt cft. gd liv., 3 ch., 2 bns, 150 m² habit. + 20 m² loggia, box, cave. Prix 650.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou - 976-30-02

locations non meublées

Offre

PARIS (19e) 25-29 RUE DES LILAS LIBRE DE SUITE SANS INTERMEDIAIRE 2 Pièces, 45 m², 748 F, charges 164 F, parking 96 F ; 3 Pièces, 62 m², 967 F mensuellement, charges 226 F, parking 96 F.

PARIS (20e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent, tout confort : 2 Pièces 42 m², loyer 906 F, charges 181 F, parking 120 F ; 3 Pièces 71 m², loyer 1.187 F, charges 241 F, parking 120 F. s'adresser à la gardienne, au : 21, rue du Repos. — 797-71-14. Mo PHILIPPE-AUGUSTE.

Importante société loue SANS INTERMEDIAIRE Appartements neufs, tout conft. PARIS (XIXe) 36-40, rue du Pré-Saint-Gervais, face Métro Place des Fêtes : 5 Pièces, 100 m² loyer mensuel 1.300 à 1.400 francs. Charges environ 22 % en sus. Parking 110 F. Renseignements sur place (appartement témoin) de 14 à 18 heures.

PARIS (XIIe) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort : 2 P. 51 m², 844 F, charg. 195. 4 P. 89 m², 1.335 F, charg. 357. 5 P. 94 m², 1.360 F, charg. 360. PARKING EN SUS 80 F. S'adresser au régisseur, au : 46, RUE DE FECAMP. Téléphone : 344-12-15.

VIIIe - PRES PARC MONCEAU Propriét. loue, 3e ET., 4-5 P., 116 m², cuis., 2 bns, conft, tél., 2.300 F. Libre le 1er février. 4, rue Messine. Tél. : 267-46-73.

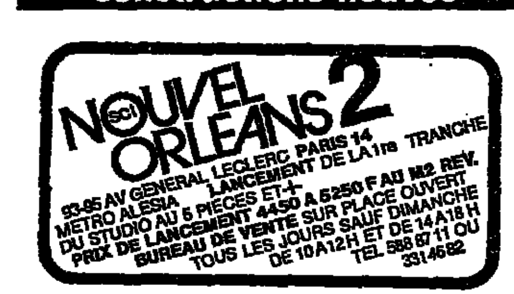
IXe Résidentiel Magnifique appt en duplex 6 pièces principales - 1er niveau + atelier artiste et 3 chbres 2e niveau, 280 m², 2 lignes tél., profess. lib. poss. 4.300 F net. - 820-88-74.

17e RESID, beau 5 P., 180 m², TEL., Imm. STAND. BON ETAT. 2.900 F. - 704-86-18.

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25

Centre Nation : 346-11-74

Centre Maine : 734 17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

TROCADERO

Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN

RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.

PRIX FERMES DE 1974

Livraison 1er trimestre 75

Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-32-20 et 622-16-08.

15e PRES METRO

PETIT IMMEUBLE STANDING Reste 3 STUDIOS Livrables immédiatement IGE 11, rue de Téhéran 924-75-16 ou 08-02

CHATOU CARRIERES-SUR-SEINE

« VIVRE A DEUX » DANS 46 M2 « H.O. » Nouvelle formule de 1-2 P., av. 1 emplacem. voit., 167.004 F.

LIVRAISON MARS 75

« LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, A CHATOU, de 10 à 12 h. et 14 à 18 h., le sam., mardi + dim. après-midi.

H. LE CLAIR. — ELY. 49-36.

CHAMPS-ELYSEES 11, RUE DE BERRI

STUDIOS, 2 et 3 PIECES

6 PIECES, 7e étage, 168 m² TERRASSE 100 m2

TRES GRAND STANDING

PRIX FERMES et DEFINITIFS

Finitions en cours Bur. de vte s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf merc.)

P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt, près NATION. - Téléphone : 343-62-14.

Urgt. rech. gds appts 7e, 8e, 16e et 17e. KIJOXSON, LAB. 13-09.

immeubles immeubles

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT recherche **sur PARIS et RÉGION PARISIENNE** en vue investissement **IMMEUBLES LOCATIFS TERRAINS ou PROGRAMMES COMPLETS** en toute propriété **80 à 120 appartements** prêts à être lancés ou déjà lancés

Faire offre : M. DE CASSON, 10, rue Jean-Richepin (16e).

RECH., PAIEMENT COMPT. : Immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préf. burx. O. F. I. M. P., 25, rue Marbeuf. Tél. : 225-09-21 et 359-82-67.

MARAIS - Mo SAINT-PAUL IMMEUBLE 1.800 M2 DONT 870 M2 LIBRES. TELEPHONE : 250-20-35.

fonds de commerce

PROCHE BANLIEUE (94) Je vends en TTE PROPRIETE très belle boutique d'angle, tél. + appartem. 3 P., tt cft, garage et cave. Prix : 500.000 francs. Téléphone : 871-11-03.

hôtels-partic.

BOULOGNE Résidentiel 10 pièces, 350 m². Très beau jardin - 637-34-40.

usines

STE industrielle rech. USINE 1.500 m² à 3.000 m² T. P. 522-20-74

locaux commerciaux

CHATOU - LE VESINET

BUREAUX TERMINES

DANS PETIT IMMEUBLE

30 m2 à 2.500 m2

260 F LE M2 H.T.

H. LE CLAIR. — ALM. 13-72.

Quart. République, 3 P., bur. rénov. T. hres bur. 236-21-80.

PROPRIETAIRE vend direct. (pr. du Bon Marché et Sèvres) : TROIS BELLES BOUTIQUES occupées. Bail de 9 ans. Important rapport. — Affaire exceptionnelle vu la sécurité. LE PROPRIETAIRE : 325-56-78.

viagers

Recherche apparts, Paris, ou pavill., banlieue proche, en viager, libre ou occupé. Société GERARD, 5, boul. Jules-Ferry, PARIS-XIe. Tél. : VOL. 33-97.

PLACEMENT OR PORTE ST-DENIS près Calme Appart. 3 p., cuis., douche, wc. Sera libre décès 72-85 ans. 6.600 F + rente 600 F. VOL. 33-97

Estimation gratuite - Discrétion F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

fermettes

VAL DU LOIR (Sud 72) Site isolé et calme : JOLIE FERMETTE en pierre de Loir, sur 2.700 m², dép. eau s/press., El. 75.000 F av. 20.000.

PRES LE LUDE FERMETTE 3 Pces, dép., cour, jard. s/3.000 m², point d'eau, eau s/pression, Electr. Prix : 59.000 francs avec 15.000 francs. C.I.O., 8, rue Gambetta, - Le Mans. - Tél. : (15-43) 28-75-16.

VALLEE DE L'YONNE Fermette, dans bourg, accès par porche à l'ancienne. Jardin plein sud 1.000 m². 4 p. plain-pied + séjour à finir d'am. 35 m². A la suite grange et écurie am. Beau grenier s/le tout. Bel. cave voûtée. Px tot. 120.000 av. 30.000 F. CHARON 162, rue Grande, FONTAINEBLEAU Tél. 422-27-78 ou TUR 26-76

pavillons

LUZARCHES 25 KILOMETRES DE PARIS belle maison comprenant entrée, cuisine, séjour, 5 chambres, 2 S. de B., sous-sol complet, garage, tout confort, 800 m² plantés. — Prix : 325.000 F. — Facilités. DEVIQ. - Téléphone : 457-12-02.

SUCY, jard. clos 800 m2, avec très beau pavillon réct. living, 4 ch., nombr. dépend., confort. Téléphone : 633-08-11, le matin.

villas

MARLY-LE-ROI (Près) GDE VILLA, bon état, 6 chbres, 2 bains, surf. habitab. 170 m², garage, confort, jardin. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

PARC DE SCEAUX LES PLUS BELLES VILLAS DE 500.000 A 1.000.000 DE F. Exclus. Montarron, ROB. 34-86.

CHATOU Construction 1970 Très belle villa 6 p. tt cft, gar. 2 voit. Jardin. Prix 440.000 F + 35.000 F Créd. fonc. SA H. LE CLAIR, 65, av. Foch, à Chatou - Tél. : 976-30-02.

propriétés

A VENDRE PROPRIETE entre ABLIS et CHARTRES, 65 km. PARIS, 2 MAIS. + BATIMENT 180 M2. GARAGE. DEPEND., 9.000 M2 TERRAIN A BATIR. SIT. MAGNIF. PRIX JUSTIF. 670.000 FRANCS. Ecr. no 7.780 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

OUEST MAINTENON Jolie ppté campag. long., basse, impeccable, sortie bourg. Séjour, cuis., 3 chbres. Cellier. Grenier. Garage. Jardin 1.150 m². Prix 110.000 F, crédit 80 %. CHARON 2, av. Gl-Leclerc, RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR 26-76

domaines

Près Carcassonne. - Dans site agréable, vends domaine agricole 120 ha, seul tenant, bordé par 2 rivières, dont 80 ha cultivables en polyculture, surplus bois et chasse, avec bâtiment ferme (18e siècle), 2 élevages porcins modernes, complets et matériel. Possibilité de crédit important. 16.156, Havas, BP 22, 11000 CARCASSONNE.

terrains

CROISSY Proche Centre 870 m2 viabil. Px 210.000 F. SA H. LE CLAIR 65, av. Foch, Chatou - 976-30-02

CROISSY-sur-SEINE 500 m Centre TERRAINS de 800 à 1.900 m2 Façade 20 à 25 m. Viabilisés. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

boxes-autos

A vendre : boxes fermés et parkings couverts, sous important Centre commercial (asc.) à CLICHY-SUR-SEINE. Poss. 50 % crédit. J. L. Siena. TÉL : 267-58-24 et 267-58-25.

appartements vente

GUELFI 887-54-54 et 54-55

— Idéal placement. 2 studio amén. Et. nf. Px les 2 114.000.
— St-Sulpice. Studio confort, calme, clair. 140.000 av. 28.
— Entr., 3 p., cuis., w.-c., s. d'e. (60 m2). 123.000 av. 27.
— Pyramides. Raviss. garç., vue s/Palais-Royal, cft moq. Px 192.000 avec 38.000 F.
— NEUF. Lux. F2, 70 m2, 7e ét. asc. Px 255.000 av. 51.
— XVIe. Neuf F3, vue s/jard. Px 265.000 avec 53.000 F.
— Luxueux F3, 70 m2, jamais habit., box. 318.000 av. 63.
— Plein ctre. B. F6, 120 m2, confort, tél. 340.000 francs.
— URGT MARAIS. F5, 150 m2, confort, calme. Px 445.000 F.
— Neuilly. Lux. F5 duplex, terr., 125 m2, park. 590.000.
— St-Sulpice. Hall, 23 m2, récept., 74 m2, 3 ch., 2 ch. serv., cft. Px 845.000 francs.
— Ile St-Louis. Duplex rénové, 60 m2. Px 255.000 av. 51.

Paris

74, RUE RAYNOUARD BEL APPART FAMILIAL Récept. + 4 chb. + lingerie, 2 bs, étg. élevé, 2 ch. service, confort - Vendredi 14 h.-17 h.

PARIS-NOTRE-DAME Studio de caract. en duplex, poutr. appar., décoré, moqu., cuis. amén., sal. bs, wc, tél., chauff., impeccable. - 532-61-13.

AUTEUIL S/BOIS. Sup. 6 P., refait nf, 780.000, dans allée privée - Soleil - 325-15-89.

MAGENTA Dans bel imm. ravalé, 2 Pièces, cuis., S. d'eau, wc, chauffage. 75.000 F. Idéal pour placement. Avec 20.000 F. Tél. : 345-86-41.

Denfert-Rochereau - S/verdure, charm. liv.+3 chb., 2 bs, cuis., poss. amén. grenier, 410.000 F. Vendr. 17, 53, r. Hallé, 14-17 h. Exclusiv. Riquelme - 325-49-71.

PORTE DOREE Imm. tr. réc., stdg. 4 P., cuis., S. de B., wc, plac., tout conft. 235.000 F, gros crédit. 345-55-10.

St-Augustin. Petit appart. 2 p., cuis., s. de bs, calme, ensol. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville, PARIS-17e. Téléphone : 622-30-86, poste 26.

18e - BUTTE-MONTMARTRE Dans un secteur résidentiel, une restauration de caractère 10 STUDIOS, 2 PCES, DUPLEX cuis. équ., bs, wc, moq., interph. Gestion et location assurées. LE PROPRIETAIRE : GIRPA. 325-56-78 + 25-25.

RUE DE L'ECHIQUIER 37 studios, grand confort, asc. HAUTE RENTABILITE. Le propriétaire - DID. 97-23.

XVIIe Et. élevé. Imm. stdg. Vue panoramique SUPERBE 4 P. GD CFT. Prix 370.000. - VERNEL, LAM. 01-50.

7e BAC 5/6 P. Excellent état. Conft. Tél. 229-52-98.

SAINT-AMBROISE Imm. ancien, pierre de taille. APPARTEMENTS OCCUPES 2 P. 35 m2 environ. Entrée, cuis., w.-c., possibil. bs. TRES BON ETAT. - Excellent placement. 60.000 F. - 755-85-30.

19e - BORD DU CANAL (futur bac de plaisance). Dans 2 petits immeub. restaurés 39 STUDIOS tout confort. Gestion et location assurant un rapport de premier ordre avec importante rentabilité. LE PROPRIETAIRE : GIRPA. 325-25-25 + 56-78

DANS HOTEL PART. RENOVE Studios, duplex, atelier artiste. Visib. mardi au samedi, 14-18 h., 4, rue Duperre - 277-62-23.

OPERA BEAUX STUDIOS CONFORT Jeudi, vend., samedi, 14-18 h., 12, rue Villedo - 277-62-23.

JASMIN - Immeuble standing P. de T., 3e, asc., 4-5 pièces, 100 m² + ch. serv. Tr. bon état, 500.000 F WAG. 57-74.

MARAIS Studio, tout confort, idéal pour placement, poutres apparentes, caractère. 103.000 F. - 345-86-41.

8e. B. 4 p., 122 m², imm. P.d.T., pos. prof. lib. 540.000. S/pl. sam. 14-17 h., lundi, 10-12 h. 2, r. Corvetto, 4e étage. Tél. 607-36-54.

MALESHERBES Dans bel imm. (Parc Monceau) APPT 65 m2 TT CONFT 245.000 F av. 50.000, créd. 80 %. S/pl., 12-16 h., ldi, vendr., sam., 24, rue Cardinet. Tél. 744-24-90.

LE MARAIS Superbe imm. P. de T., caract., 18e s., 4 Pces, tout conft, superf. 110 m², hauteur plafond 4 m. S/pl. ldi-vendr., 14 h.-17 h. 30. 14, R. DU BOURG-TIBOURG.

Près AV. DE VILLIERS Charm. PETITE MAISON ATELIER 220 M2. Tout confort. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

AVENUE DE WAGRAM 7 P., 250 m². Possibilité profess. Exclusiv. S.N.E.C. - 266-25-02.

Part. - Fg St-Antoine, 2 p., tout conft. 170.000 - 355-06-74.

GRENELLE, pr. CHAMP-MARS VUE SUR SEINE et PARIS. 12e étage. Nf, Stand, A l'écart des tours. EXCEPT. APPART. 163 m2. Bel. récept. + 4 chbres, loggias. Sans vis-à-vis, s. 3 façades. Exclusivité : 266-32-35

16e 160, AV. DE VERSAILLES Ds imm. réc. Standing. BEAU 5 P. 2 sanitaires. 100 m2. Parfait état. - Etage élevé. Vis. vendredi : 14 h. à 17 h.

16e AVENUE RODIN. 192 m2. Bel appart. séjour double, s. à m., 4 chbres, 2 s. bains, 2 chbres service. — 567-22-88.

PARIS (15e) Magnifique 5 pièces balcon, téléphone, rue calme, Près front de Seine et Champ-de-Mars Habitable fin juin 1975. Visite sur place, ce jour, 45, RUE DU THEATRE, A PARTIR DE 14 HEURES.

FACE BOIS Imm. récent, grand standing : 1o) 380 m², 2 services, 2 park. ; 2o) 260 m², dern. étage, terrasse. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

FELIX-FAURE STUDIO de caractère. Cuis. Salle d'eau. Px total 100.000 F. Gdes facilités. — SUF. 66-35.

9e Studios tout confort. Idéal pour placement. A partir de 75.000 F. Location et gestion assurées. - 345-86-41.

BASTILLE. P. de T. Asc. Balc. 180 m2. Récept. 50 m2. 4 ch. Prix 480.000. — 247-13-47.

PLACE VAUBAN (7e) Propriétaire vend appartement grand luxe, terrasses, 120 m², ULTRA-MODERNE. - DIDIER, Propriétaire vend appartement, 3, avenue de Breteuil. Téléphoner, matin, soir, au : 551-41-90.

BUTTES-CHAUMONT. Imm. P. de taille, s/avenue, 2 pièces. tél. : 202-87-09.

R. MANIN. 3e étg. s/rue, 3 p., cuis., ent., wc, salle bs, pend. Prix 248.000. Gr. crédit possible. HUSSON - 255-66-18.

MONTGALLET. Récent, étage élevé, liv. + 3 ch., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BUTTE-MONTMARTRE Site classé, 2 pièces, cuisine, wc, douche. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

113, RUE SAINT-HONORE Dans très bel immeuble classé en cours de rénovation, studios et 2 pièces, grand standing. Le propriétaire : DID. 97-15.

ECOLE MILITAIRE Beau studio en duplex, cuisine équipée, bs, parfait état. 110.000 F - MED. 99-80.

Région parisienne

FONTAINEBLEAU 5' gare - En bordure forêt Centre cclal - Ecoles 4 PIECES dep. 51.000 F compt. + C. F. à 2,75 %. TEL. : 422-01-13

ST-CLOUD Gd standing. 4 P., 2 sanitaires, 2 gar. Prix 470.000 F. - Tél. 602-16-03.

SAINT-MAURICE 20 MINUTES CONCORDE Dernier étage petit immeuble récent. Sur jardin et nature. 4 PCES 102 m2 env., s. de bs, w.-c. séparés, balcon, vide-ordures, chauffage central, asc., bonne exposition, parkings. S. pl. samedi de 14 h. à 18 h., 222, rue du Maréchal-Leclerc, ou téléphoner : CAR. 91-45.

PRES MARLY Sup. 5-6 p. 124 m² + logg. 15 m² + park. 320.000 F. T. 755-92-07.

Mo PARC DE SCEAUX Lux. liv. dble loggia + 2 gdes chb., cuis. équip., bs. rad. Petit imm. neuf grand stdg, asc., box compris 355.000 F - 660-44-66.

Mo Sceaux-Robinson. Part. vend dans petit imm. rue privée, bel appt 115 m². gd séj. + 3 chb., s. bs. s. douche, garage ; chauff. maz., radiat., cadre verdure. proximité écoles, facultés. 702-48-98.

NEUILLY. 5, r. Ang.-Vérien, Splend. 5 p., 160 m², étg. élevé, gar., ch. serv., sol. S/pl. vend. et samedi, de 14 h. à 17 h.

Province

COURCHEVEL 1.850 m, stud. 34 m² aménagé. Téléph. : (16-79) 08-22-76.

appartem. achat

Pour Personnels Sociétés rech. STUDIOS et APPARTEMENTS Paris, Boulogne, Neuilly. LAGRANGE - 265-53-94.

Ch. à Paris 3-4 pièces, même sans confort. Tél. OPE. 40-06.

URGENT - RECHERCHE MODERNE living+2 ch., tt cft, 16e, 17e, Neuilly, dégagé. Libre fin avril. Paiement comptant - Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

bureaux

Bd Magenta. Bail à céder tous commerces. 8 bureaux état neuf. 3e étage. — 285 - 28 - 12.

POUR INVESTISSEUR 130 m² burx neufs av. locataire. Rentab. 11 %. Princip. 260-36-33.

RUE RICHER Ds bel imm. stand., 6 gds burx. 10 lig. tél., 230 m². DID. 97-15.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

CHPS-ELYSEES (Près) 80 m2. 5 burx. Location pure. - Tél. BAL. 22-87.

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE. TTES SURF. TS QUART. MAILLOT - 293-45-55. 522-19-10. Spécialistes bureaux dep. 1961.

4e A vendre bail commercial 180 m2 + dépend. + park. Locaux ref. nf. Téléph. 9 postes. Tél. : SECAU, 272-16-75.

EXCEPTIONNEL Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, à louer 3 lots de 105, 150 et 170 m². Tél. : 602-08-71.

locations meublées

Offre

BOULOGNE. Mo Pt-de-Sèvres, charm. 2 p. tt cft, tél., parking. 1.300 F. — 551-18-48.

constructions neuves

PARIS 18e 6 à 14, RUE LEIBNITZ

STUDIOS à 5 PIÈCES

PRIX DEFINITIFS LIVRAISON DEBUT 76

Bureau de vente sur place tous les jours sauf le mercredi et le dimanche de 14 heures à 19 heures.

S.P.G.P. 21, avenue Montaigne (8e). ELY. 63-63 - 627-06-49.

Ve arrondissement LE PASCAL Petit imm. de grand standing du studio au 6 pièces/duplex chauffage électrique intégré. Investissement sûr. Prix fermes et définitifs. CLAUDE LACHAL S.A. Tél. : 033-61-67 — 033-73-55.

XIIe RUE H.-TAINE du studio au 5 pièces Habitables 2e trimestre 76 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe PORTE D'ITALIE — 3 pièces, 70 m² .... 240.000 Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe METRO TELEGRAPHE Studios, vraie cuis. 120.000 Habitables 2e trimestre 76. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

locations non meublées

Offre

16e HENRI-MARTIN A louer direct. par pptaire APPART. TR. GD STAND. 5 p., 184 m², 6 500 + charges. Tél. 280-62-93, poste 226.

17e à louer directement par propriétaire, APPART. TT. CFT. Stud. 25 m², 700 + charges, 2 pces, 46 m², 1 000 + charges, 2/3 p., 67 et 70 m², 1 500 + chg., 4 pces, 95 m² + ch. service, 2 200 + charges. 4 pces, 141 m² + ch. service, 3 000 + charges. Tél. 280-62-93, poste 226.

2e arr., à louer par propr. APPARTEM. TT. CFT. 2 pces, 62 m², 1 800 + ch., 4 p., 110 m² 3 000 + ch. 280-62-93, poste 226.

Off. de propriét. plusieurs arrondissements. 720-33-25/33-93.

GAMBETTA Stand., 3 p. tt. cft., balc., tél., park. 1 700 F c. c. 345-55-10.

NEUILLY RESIDENT. Gd liv. +ch. 70 m2. Cuis., bs, tél., moq. 1.600+ch. 924-92-45.

9e Studio tout confort. Tél. 750 F C.C. — T. 345-55-10.

12e 3 p. tout conft. Standing. 1.500 F C.C. — 345-55-10.

Demande

Rech. pour cadres et enseign. stud., apparts, pavillons pour banl. Ouest. Tél. 954-24-40.

locaux commerciaux

Champs-Elysées, une boutique entièrem. aménag. Bail à céder. Téléph. 720-19-53, poste 306.

BUTTES-CHAUMONT 3, rue A.-Carrel. A vendre murs de boutique. — SOL. 24-10.

GENNEVILLIERS-COLOMBES A louer local industr. et entrep. reliés FER. — G.I.M., 260-31-03.

BAGNOLET. A louer 800 m² local industriel transfo 150 kWa. G.I.M., 260-31-03.

A louer République BELLES SALLES DE COURS équipées. — S'adresser : S P L E F, 2, rue Gabriel-Vicaire, 75003 PARIS. Tél. 272-72-95, de 14 h. à 18 h.

14e. Av. Général-Leclerc. Meilleur emplacement, cède magasin sous-sol, sup. 200 m², ts commerces, conviendrait pour BANQUE ou GDES SOCIETES. Le matin seulem. : MUNIER, CEN. 23-26.

LE SAINT-SAENS PROXIM. CHAMP-DE-MARS Locaux neufs pour PROFESS. LIBERALES Architectes, cabinet médical, cabinet dentaire, kinésith., labo analyses, etc. Activités cciales possibles. CORI 254, bd Saint-Germain-7e. 260-38-22 (P. 201-202).

FG SAINT-HONORE EMPLCT 1er ORDRE - Bail à céder MAGASIN 1.000 m2. CORI 254, bd Saint-Germain 260-38-22

Rd-Pt CHPS-ELYSEES Bail à céder MAGASIN + DEPENDANCES 100 m2 CORI 254, bd St-Germain - 7e 260-38-22

fonds de commerce

6e R. DE SEINE SOL. 39-18 matin B. bout. r.-de-ch. + 1er étage, cess. bail 350.000. Loy. 1.300/ms.

viagers

Rech. viager import. ou nue-pté libre ou occupé. Etude LODEL 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

terrains terrains

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE VEND DANS LA MEILLEURE ZONE RESIDENTIELLE DE MADRID (Espagne)

TERRAIN

de 70.000 m2 pour la construction, de 70 ou 80 villas de luxe.

Nous acceptons offres d'achat ou collaboration. S'adresser à : Apartado 6110, MADRID (Espagne).

maisons de campagne

A vdre ds village cévenol mais. excel. état, const. en 1900. Comp. 2 appts, eau, élec., meubl. anc. Px 60.000 F. S'adr. M. Pierre SALENDRES, café du Siècle Valleraugues, 30570 GARD.

propriétés

VESINET IBIS Très belle mais. meul., récept., 6 chb., tt confort, jardin d'angle, 1.500 m², 2 garages. 567-22-88.

A vdre, libre, BELLE MAISON à NEMOURS (Seine-et-Marne), grand jardin, garage. S'adr. à Me Airault, 64, av. Gambetta, 77-Nemours. - Téléph. 428-00-16.

LE VESINET Calme 6' R.E.R. et ultra-résid. Parc 3.400 m2, belle propr., gde récept., terras. 6 chbres + serv., s. de bains. Crédit pptaire poss. - EXCLUS. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

GISORS (4 km). J. VUE. Ppté Ent., sél., cuis., 2 ch., toil., gren. amén., ch. maz., gar. Jdin, nmbx arbr. 6.000 m2. Prix 270.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, FG CAPPEVILLE, 2 GISORS. - Tél. : 628.

LE VESINET ULTRA RESID. Parc 1.000 m2, récept., 7 ch., 3 bns, ét. impecc., fac. paiem. Except. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

A 160 km PARIS BORD LAC BOURDON UNIQUE PROPRIETE S. 12 ha Prix : 450.000 F av. 30 ha. Prix : 750.000 F. Crédit 80 %. — L. THYRAULT, 89 - Saint-Fargeau. — Tél. : 183.

IMPORT. SOCIETE rech. banlieue Ouest (50 km max. de Paris) belles demeures de caract. av. gd parc. Ecr. ou tél. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, rue du Maréchal - Foch, LE VESINET 78110 ou tél. : 976-07-06.

REGION DE TARBES Part. vd pté 2 ha. avec belle maison caract., 10 pces, tt cft, calme. Ec. 2.061 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

COYE-LA-FORET (près de Chantilly) terrain à bâtir, viabilité 1.000 m², façade 20 m. Prix : 125.000 H.T., crédit. DEVIQ. Tél. : 457-12-02.

BORD DE MER EN CORSE Terrain boisé, fontaine, route. Directement sur port naturel. Permis lotir, vds participation dans S.C.I., 2.500 m² pour villa. NICOLE, 1, rue de Tournancle VERNOU-LA CELLE 77670 SAINT-MAMMES.

93-STAINS, sur artère 2.800 m² h.o., à construire en habitation, profess., commerciale, bureaux, idéal pr polyclinique. MAI. 41-76 de 7 h. à 10 h., après 20 h.

SACLAY A vendre terrains viabilisés de 600 à 890 m² Rens. OMEGA PROMOTION 217, rue Saint-Honoré 75001 PARIS. Téléph. : 260-38-31.

villas

MONTGERON Résid. Belle villa pl.-pied en L, 9 p. lux. aménag., s/sol, salle jeux, jardin 2.300 m². ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54.

11 KM EST SITE RESIDENT. et boisé. Splend. demeure récente, style « Ile-de-France », ds jardin 1.800 m2. AG. REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

usines

A vendre 23 km Sud Paris. Locaux libres en propriété pour industries classées 2e B. ou entrepôts. Acc. tous cam. et parkings. Force, chauffage, tél.

A) LABORATOIRES, etc. 2.400 m². Prix : 1.500.000 F.

B) GRAND HALL métal, haut. 8 m, surf. 2.130 m². Dépend. 684 m². Prix 1.500.000 F.

C) ATELIERS 1.336 m². Prix 600.000 F.

A. CHAUMENY EXPERT 94, r. St-Lazare. Tél. 874-22-98.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Protestant contre les atermoiements du gouvernement

Le personnel de l'usine C.I.I. de Toulouse manifeste pour la défense de l'emploi

Depuis une semaine, le personnel de l'usine de Toulouse de la Compagnie internationale pour l'informatique (*C.I.I.*) mène, à l'initiative des syndicats, une série d'actions pour la défense de l'emploi.

L'inquiétude parmi les mille six cents employés de l'usine de Toulouse est vive. La direction a décidé de ne pas renouveler en 1975 les contrats à durée déterminée de soixante-dix techniciens. En outre, depuis le mois de juillet, environ cent cinquante intérimaires ont été licenciés.

Plusieurs entreprises sous-traitantes de la région craignent également de devoir réduire leur personnel, l'usine de Toulouse ayant rapatrié la majeure partie des travaux qu'elle faisait exécuter à l'extérieur. Cela, expliquent les syndicats, parce que la C.I.I. enregistre, depuis quelques mois, une baisse sensible de ses commandes. Certains de ses clients ont repoussé dans le temps des achats ; d'autres sont même carrément passés à la concurrence. A cela une double raison : la conjoncture économique générale, mais aussi et surtout les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la C.I.I. Huit mois après l'élection présidentielle, le gouvernement n'a toujours pas défini sa position, et l'annonce de ses décisions est repoussée de semaine en semaine. Le conseil interministériel qui devait traiter de la question, et qui était prévu pour le milieu du mois de janvier, a été repoussé à la mi-février. Des syndicalistes dénoncent cette lenteur, qui conduit progressivement à un « *étouffement de la compagnie* ».

Mercredi 15 janvier, plusieurs centaines de personnes se sont rendues à la mairie de Toulouse, où une délégation a été reçue par la municipalité. Assurance lui aurait été donnée que le député-rait été donnée que M. Baudis, député (R.I.), maire de la ville, interviendrait auprès de la direction de la C.I.I., ainsi qu'auprès des pouvoirs publics, auxquels il poserait plusieurs questions écrites.

Il leur demanderait des assurances sur le maintien de l'activité de l'usine de Toulouse et la mise en place d'une commission tripartite, patronat-syndicats-pouvoirs publics, pour statuer sur l'avenir de la C.I.I.

La société Aloa-Marine licencie à Cannes le tiers de son personnel (93 salariés)

Moins de huit mois après *l'entrée en production* de son usine de Cannes-La Bocca (Alpes-Maritimes), la société de construction de bateaux de plaisance Aloa-Marine, en proie à des difficultés *financières, a décidé de procéder* au licenciement de quatre-vingt-treize salariés sur un effectif de deux cent cinquante-six personnes. Cette mesure, qui s'inscrit dans un plan de redressement annoncé au comité d'entreprise le 14 janvier, fait suite à la mise au chômage technique des deux tiers du personnel depuis le 17 novembre 1974. Elle coïncide avec la présentation remarquée, au XIVe Salon international de la navigation de plaisance, du dernier-né de la gamme des bateaux de la société, l'Aloa-26, un croiseur de haute mer de 8 mètres, dessiné par l'architecte hollandais Frans Maas.

De notre correspondant régional

Cannes. — *Créée le 1er mars 1973, la société Aloa-Marine, filiale du groupe suisse Tanuki Holding S.A., avait racheté à cette date le fonds de commerce du département bateaux de la société SEB (devenu Cannes-La Bocca industries), mais ne s'était installée dans ses murs qu'en mai 1974 en inaugurant sur la zone industrielle de Cannes-La Bocca, une usine moderne de 27 000 mètres carrés. Spécialisée dans la construction de bateaux de plaisance à voile en stratifié de polyester, de 5 à 11 mètres — Marie-Claude Fourouz fut, avec l'un d'eux, l'Aloa 34, la première femme à traverser l'Atlantique — elle espérait réaliser un chiffre d'affaires annuel de 26 millions de francs, dont environ 40 % à l'exportation.*

Ses difficultés sont venues d'investissements insuffisamment échelonnés par rapport à la production (en novembre 1974, l'usine ne tournait qu'au tiers de ses capacités), alors que l'industrie du bateau de plaisance, par son caractère saisonnier, nécessite un fonds de roulement important. La brusque détérioration du marché — il avait été en expansion continue de 20 % par an depuis 1970 — et l'encadrement du crédit ne firent qu'aggraver cette fragilité financière.

Compte tenu d'une perte prévisionnelle de 2 590 000 francs en 1974-1975, la direction de l'entreprise estime à 8 300 000 francs les capitaux permanents qui lui sont nécessaires pour assurer un redémarrage des activités. Elle espère notamment obtenir un prêt du F.D.E.S. de 3 millions de francs.

Sans l'appui d'un partenaire, et en dépit des efforts consentis par la municipalité de Cannes, laquelle a notamment accepté de différer le recouvrement d'une créance sur Aloa-Marine de 2 300 00 francs, l'avenir de la société reste très incertain.

GUY PORTE.

IMMIGRATION

Quinze jours après leur mise en application

La préfecture de police annonce des mesures restrictives concernant les conditions de séjour des Africains

La préfecture de police vient d'annoncer que les ressortissants *des Etats africains suivants : Cameroun, Congo,* République Centrafricaine, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Togo, Tchad et Sénégal « devront, à partir du 1er *janvier 1975, être en possession d'une carte de séjour pour résider* régulièrement en France et y exercer une activité salariée ».

Ces dispositions, qui n'avaient fait l'objet, jusqu'au 15 janvier, d'aucune *publication*, résultent d'une circulaire de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, en date du 30 novembre 1974. Elles modifient quelque peu la procédure suivie jusqu'à présent à l'égard des ressortissants de l'ancienne Afrique noire française, qui, installés en France au nombre de soixante-dix mille au moins, bénéficiaient d'un statut « privilégié ».

La politique d'immigration à l'égard des travailleurs d'Afrique noire est régie, soit par des accords bilatéraux sur la circulation des personnes, qui énumèrent limitativement les conditions requises pour l'exercice d'une activité salariée en France : possession d'une carte d'identité, d'un contrat de travail « visé », d'un certificat de contrôle sanitaire, d'un document garantissant leur rapatriement, soit par des accords dits d'établissement Centrafricaine, le Congo, le Gabon, centrafricaine, le Congo, le Gabon, le Mali, le Tchad, le Togo — qui permettent le libre exercice d'une activité professionnelle en France. Les nouvelles mesures mettent fin au laxisme observé en la matière.

Le communiqué de la préfecture précise que les ressortissants des quatorze pays intéressés « *qui résident en France depuis une date antérieure au 1er décembre 1974 pourront retirer leur carte avant le 31 mars 1975 au centre de réception des étrangers, 23, boulevard Ney, Paris (8e), munis d'une convocation délivrée au Centre d'assistance technique de Paris, 2, rue Pernelle, Paris (4e).*

Les ressortissants des mêmes pays « *qui sont entrés en France postérieurement au 1er décembre 1974, munis d'un contrat de travail visé par les services relevant du ministère français du travail avant leur départ de leur pays d'origine, les étudiants stagiaires et commerçants qui désireraient résider en France devront également se présenter pour solliciter la régularisation de leur situation, au centre de réception des étrangers* ».

Le communiqué ajoute que « *les ressortissants des pays susvisés entrés en France comme touristes ne pourront obtenir l'autorisation d'exercer une profession salariée.* »

Un contrat de travail — mais non une carte de travail — sera donc exigé pour toute activité professionnelle en France, et les « faux touristes » seront refoulés. Une exception : en plus des ressortissants malgaches, dont le cas a fait l'objet d'une précédente circulaire en date du 24 octobre, les Gabonais et les Guinéens devront être en possession d'une carte de travail.

On fait remarquer au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés que le principe de la réciprocité continuera d'être appliqué par la France, et que celle-ci n'a pas rompu unilatéralement les accords existants avec les pays concernés, *ces derniers ayant été* avertis, depuis un certain temps, des intentions françaises et n'ayant pas manifesté leur opposition.

Si la situation des ressortissants d'Afrique noire séjournant actuellement en France sera régularisée, il reste à savoir quel sera leur sort à l'échéance de leur titre de séjour, d'une durée de trois ans. Car si la circulaire de M. Michel Poniatowski prévoit bien la délivrance de plein droit de la première carte de séjour, elle renvoie ensuite aux conditions générales de renouvellement des titres de séjour des étrangers telles qu'elles résultent de l'ordonnance de 1945 et de ses textes d'application.

FONCTION PUBLIQUE

DES PARLEMENTAIRES DE LA MAJORITÉ PROPOSENT UNE PROCÉDURE D'ARBITRAGE POUR ÉVITER LES GRÈVES

Un groupe d'étude pour un nouveau statut de la fonction publique, constitué par M. Roland Boudet, député réformateur de l'Orne, et qui rassemble une cinquantaine de députés de la majorité et des non-inscrits, s'est réuni le 14 janvier à l'Assemblée nationale. M. Boudet assure que son initiative ne vise pas à supprimer le droit de grève aux fonctionnaires. Il rappelle cependant que la Constitution a prévu la réglementation de ce droit, qui risque de se dévaluer par un recours excessif à la cessation du travail. Il propose donc la mise au point de mécanismes propres à résoudre les conflits. Il pourrait s'agir de procédures de médiation ou d'arbitrage obligatoires, confiées à un organisme réunissant des représentants de l'Etat, des salariés et des personnes qualifiées, pourvus de pouvoirs étendus.

M. Boudet et ses amis veulent constituer un groupe de travail élargi à tous les partis et à tous les syndicats.

Les organisations syndicales de fonctionnaires ont, le 14 janvier, vivement protesté contre un tel projet, auprès de M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qu'elles rencontraient dans le cadre des négociations en cours. Il a répondu que le gouvernement n'envisageait nullement de soutenir l'initiative de M. Boudet.

[A différentes reprises, depuis les années 60, divers parlementaires U.D.R. et indépendants ont proposé sans succès une réglementation du droit de grève dans les services publics. M. Malaud, alors qu'il était secrétaire d'Etat à la fonction publique, avait aussi lancé l'idée d'une réglementation.

En revanche, diverses dispositions ont successivement supprimé le droit de grève pour les personnels des prisons et ceux de la navigation aérienne, comme c'était déjà fait pour la police.]

CONSTRUCTION

LE PLAFOND DES RESSOURCES DES CANDIDATS A UN LOGEMENT AIDÉ EST RELEVÉ DE 17,5 %

Le plafond des ressources des candidats à l'accession à la propriété et à la location des logements aidés par l'Etat — H.L.M. et *Crédit foncier* — est relevé de 17,5 %, avec effet au 1er janvier 1975. Le *Journal officiel* va publier incessamment le texte de cette mesure.

Le dernier relèvement remonte au 1er janvier 1974. Les organismes d'H.L.M. demandaient une augmentation d'au moins 20 %. Ils estiment que le barème de ressources maximum imposées est encore trop bas et dépasse à peine le SMIC pour certaines catégories, en particulier les personnes seules vivant en province, le barème variant selon la zone géographique, l'importance de la *famille* et les salaires.

CAISSES D'ÉPARGNE

COLLECTE RECORD EN 1974

En 1974, les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'epargne ont atteint, selon des *chiffres encore provisoires*, 18,3 milliards de francs contre 12,7 milliards en 1973 (+ 44 %).

Ces résultats record ont été enregestrés en dépit d'un ralentissement de la collecte de l'épargne, perturbée par la grèves des postes, au cours des deux derniers mois de l'année, précise la Caisse des dépôts. Au mois de novembre, en effet, les retraits l'ont largement emporté sur les versements à la Caisse nationale d'épargne.

SECTEUR NATIONALISÉ

LES DISCUSSIONS A AIR FRANCE

La direction maintient le blocage des salaires de base mais versera trois primes

Les discussions salariales continuent à Air France. Tout en maintenant le *blocage des salaires* de base jusqu'à la fin du mois d'octobre, la direction a accepté, le 14 janvier, lors de sa dernière entrevue avec les syndicats, d'attribuer trois primes uniformes de 280 francs chacune — au lieu de 215 francs antérieurement — à tous les agents aux mois de février, de mai et d'août. Ces primes seront réajustées en fonction des hausses de prix enregistrées dans l'intervalle par l'indice officiel. Elle propose aussi de verser, à titre de rattrapage, une prime également uniforme de 200 francs à la fin de février aux personnels d'exécution et à la petite maîtrise.

La *C.G.T.*, l'organisation la plus influente parmi le personnel au sol, a émis un avis défavorable sur ces propositions qui marquent, selon elle, une régression du pouvoir d'achat. F.O. juge ces propositions insuffisantes et voudrait voir figurer dans *tout projet de* contrat une clause garantissant rigoureusement le maintien de tous les effectifs.

Aucun rendez-vous n'a encore été pris pour de nouvelles rencontres. L'an dernier, aucun contrat salarial n'avait été signé à la compagnie nationale qui emploie trente mille personnes.

CONJONCTURE

CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT A MOYEN TERME POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le ministre de *l'économie* et des finances rappelle que les petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier d'un contingent spécial de *390 millions* de francs de *crédits* d'équipement à moyen terme accordés, dans le cadre de l'article 8 de la loi du 19 août 1936, avec l'aval de la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Les informations sur les modalités pratiques de cette *mesure* peuvent être obtenues à la Caisse nationale des marchés de l'Etat, 14, rue de Gramont, à Paris. (Tél. : 742-21-50 ; MM. Trellu et Zentz.)

● LA PRODUCTION DE JUTE EN FRANCE a diminué de 5,3 % en 1974. En tissage, la production a été de 26 510 tonnes, contre *30 388 tonnes* en 1973 (soit — 13 %). En filature, 39 466 tonnes ont été produites contre 39 088 tonnes l'année précédente.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

A LA SUITE DU GROUPE DES « DIX »

Le comité intérimaire entérinerait la suppression de toute référence à l'or dans les statuts du F.M.I.

De notre envoyé spécial

Washington. — *Après l'ultime réunion des ministres du groupe des Dix, qui doit commencer ce jeudi matin à 9 heures (15 heures à Paris), pour mettre au point la rédaction de leur communiqué, le comité intérimaire (vingt membres, parmi lesquels se retrouvent la plupart des Dix) reprendra ses travaux. On pense qu'il parviendra à présenter des solutions de compromis sur les questions considérées les plus importantes de son ordre du jour, c'est-à-dire dans les circonstances actuelles. Celles qui concerne l'extension des différentes facilités de crédit offertes aux pays déficitaires.*

Sur la question controversée de l'or, les ministres représentant les pays en voie de développement pourraient exprimer d'autant plus véhémentement leur mécontentement d'avoir été mis devant le fait accompli à propos de la faculté donnée aux banques centrales de revaloriser leurs stocks d'or (accord conclu le 16 décembre dernier à la Martinique entre MM. Giscard d'Estaing et Ford) qu'il apparaît désormais à peu près certain qu'aucune décision ne sera prise en ce qui concerne le problème qui leur tient tant à cœur : le « lien » entre l'aide aux pays en voie de développement et l'émission de droits de tirage spéciaux (par allocation à ces pays d'un contingent de D.T.S. supérieur à celui auquel leur donnerait droit leur quote-part dans le total des souscriptions au Fonds monétaire international).

Jeudi matin, on avait l'impression que le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, appuyé par les ministres allemand et japonais des finances, mettrait son veto à toute proposition sur un tel « lien ». Dans cette affaire, la France, ainsi que les Pays-Bas et l'Italie, soutiennent le point de vue des pays sous-développés.

Précisons à ce sujet que les membres du comité intérimaire s'étaient mis d'accord mercredi sur la création en 1975 par emprunt auprès des pays excédentaires, d'une nouvelle « facilité de crédits », d'un montant de 5 milliards de D.T.S. (6,2 milliards de dollars environ), administrée par le F.M.I. Il a été entendu que les pays pauvres les plus sérieusement affectés par la crise pétrolière auraient droit à un abattement de 5 points sur le taux d'intérêt. Les 340 millions de dollars nécessaires pour financer cette bonification seront fournis pour moitié par les pays de l'OPEP et pour moitié par les pays industrialisés.

Au sein de leur groupe de pression (dit des Vingt-Quatre), les pays sous-développés avaient exprimé mardi une autre préoccupation, préalable à toute discussion en la matière : la revalorisation des stocks d'or ne va-t-elle pas diminuer les chances de voir reprendre les émissions de D.T.S. interrompues depuis la fin de 1972 ?

En fait, le comité intérimaire n'abordera pas ces graves questions de front. Ce dont il s'agit, et qui sera selon toute vraisemblance adopté, c'est, comme le souhaite le groupe des Dix, de supprimer toute référence à l'or, et à son prix officiel, dans les statuts du F.M.I. Une fois l'or mis ainsi entre parenthèses, il restera aux gouvernements à déterminer dans quelles limites les banques centrales pourront l'échanger entre elles ; ce point fera l'objet des « gentlemen's agreement » dont nous parlions hier entre les pays intéressés, ce qui cadre bien avec l'absence de tout « système » organisé.

Un dernier point semblait inquiéter beaucoup M. Jean-Pierre Fourcade : le projet américain de vendre une petite fraction de l'or du F.M.I. pour alimenter un nouveau fonds d'investissement (Trust Fund) en faveur des pays pauvres. Mais le différend semble réglé, les Etats-Unis admettent que le F.M.I., au lieu de vendre le métal précieux sur le marché, la vende aux pays membres.

PAUL FABRA.

EUROPE

Les négociations avec les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique ont achoppé sur le prix du sucre

La conférence ministérielle entre les Neuf et les quarante-cinq pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent de s'associer à la C.E.E., a interrompu ses travaux, mercredi 15 janvier au soir, après trois jours de pourparlers, sans être parvenue à conclure. L'ajournement, qui constitue sans nul doute une déception sérieuse pour la grande majorité des participants, a été demandé par les pays A.C.P. en raison de l'impossibilité de trouver un compromis sur le régime à appliquer à leurs exportations de sucre. La négociation reprendra, au niveau ministériel, entre les Neuf et la délégation des pays A.C.P. le 30 janvier.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Ce grand rassemblement entre la C.E.E. et les quarante-cinq pays du tiers-monde avec lesquels, dans la tradition de la convention de Yaoundé, elle s'apprête à établir des liens privilégiés, s'achève donc sur un échec. Cependant, celui-ci, né du différend sur le sucre, ne doit pas faire oublier les progrès accomplis.

Les Neuf étaient parvenus rapidement à surmonter leurs divergences et à s'entendre sur une offre complète couvrant sans ambiguïtés tous les chapitres de la négociation en matière financière. Ils avaient fixé à 3.15 milliards d'unités de compte, soit 17,32 milliards de francs, le montant de l'aide qu'ils sont disposés à accorder aux A.C.P. durant cinq ans.

Sur le sucre, la C.E.E. s'est engagée à acheter, pendant cinq ans, et même sept ans, aux pays A.C.P., producteurs de sucre — essentiellement les pays anglophones des Caraïbes et des Fidji — 1 million 400 000 tonnes de sucre par an, à un prix minimum égal à celui qui est garanti aux producteurs communautaires, soit en 1975 140 livres sterling la tonne, alors que le prix mondial évolue actuellement autour de 350-400 livres sterling.

La C.E.E. a insisté sur le fait que c'est un prix minimum et que les producteurs A.C.P. peuvent s'efforcer d'obtenir de leur client, en l'occurence le Royaume-Uni, un prix plus élevé. Mais les pourparlers qui se sont déroulés à cette fin avec les Britanniques ont échoué : ceux-ci ont refusé d'aller au-delà de 250 livres la tonne (C.A.E.). Les A.C.P. n'ont pas voulu descendre au-dessous de 283 livres pour le sucre livré en 1973.

Leur porte-parole dans cette négociation, M. Patterson, ministre du commerce de la Jamaïque, s'est étonné que la C.E.E., pour combler le déficit en sucre de la Grande-Bretagne et de l'Italie, ait accepté au cours des deux mois passés, d'acheter au prix fort 200 000 tonnes sur le marché mondial. Elle s'apprête — du moins si l'Allemagne et la France l'acceptent, ce qui n'est pas évident car cela est coûteux — à rééditer l'opération pour 300 000 tonnes. Est-il logique que la Communauté subventionne l'achat à prix élevé de sucre sur le marché mondial et refuse de consentir au moins pour 1975 un meilleur prix à ses partenaires A.C.P. ? Pourquoi ne réserve-t-elle pas ses subventions aux producteurs A.C.P. plutôt que de consentir par le biais d'achat aux enchères publiques, à des producteurs d'Afrique du Sud, d'Australie ou du Brésil ?

Ces arguments, qui ne sont pas dépourvus de poids, n'ont jusqu'à présent pas porté. M. Cheysson a déclaré, mercredi soir, qu'il ne croyait pas que la C.E.E. devrait modifier sa proposition. « *Les pays A.C.P.,* a-t-il expliqué, *doivent choisir entre la garantie d'écoulement à long terme qui implique pour eux un sacrifice financier immédiat en raison du niveau élevé du prix mondial, et la recherche d'un prix aussi grand que possible, mais sans garantie d'écoulement à long terme.* »

Comment sortir de l'impasse ? Si les A.C.P. restent fermes sur leur position — et rien n'indique que ce ne sera pas le cas, même si des pays comme Maurice ou Fidji souhaitent très ardemment conclure un accord à long terme — il faudra bien que la Communauté bouge.

PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

Le déficit de la balance commerciale britannique a fortement diminué en décembre

Le déficit de la balance commerciale britannique s'est nettement réduit en décembre, s'établissant à 377 millions de livres (dont 283 millions au titre du pétrole) contre 529 millions (dont 307 millions de facture pétrolière) en novembre, ce qui correspond à un redressement de 28,7 %. Le déficit non pétrolier est revenu de 222 millions à 94 millions de livres.

Les exportations ont progressé de 5,6 % pour atteindre 1 366 millions de livres (1 293 millions en novembre), alors que les importations ont diminué de 4,3 % pour retomber à 1 743 millions (1 822 millions). Le solde positif des échanges « invisible » étant estimé à 130 millions de livres par mois, la balance des paiements courants a enregistré un déficit de 247 millions au lieu de 399 millions de livres en novembre.

Ce redressement commercial devrait permettre, estime-t-on à la City, au gouvernement Wilson d'agir pour parer à l'aggravation de la récession, compte tenu des mesures de relance prises en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis et de l'accord sur le recyclage des pétrodollars attendu à Washington. La réduction des taux d'intérêt paraît notamment probable dès cette semaine.

Toutefois, pour l'année 1974, le déficit commercial s'est élevé à 5 190 millions de livres contre 2 355 millions en 1973. Les exportations ont atteint 15 458 millions, en augmentation de 35 % en valeur par rapport à 1973, mais d'environ 8 % en volume. Les importations ont représenté 20 648 millions, en hausse de 50 % (+ 227 % pour le pétrole) en valeur et de 1 % en volume. L'excédent invisible s'étant élevé à 1 460 millions de livres (1 157 millions), le déficit des comptes courants s'établit à 3 730 millions de livres en 1974 contre 1 198 millions en 1973.

Faits et chiffres

Affaires

- LA SOCIETE « LEITZ », qui fabrique les célèbres appareils photographiques « Leica », a décidé de réduire à quatre jours la semaine de travail dans ses usines de Wetzlar, de Weilburg et de Rastatt. Cette décision, valable pour février et mars, concerne 4 150 salariés sur les 4 800 employés par la firme. « Leitz » justifie cette mesure par le faible niveau des commandes enregistrées. Le chiffre d'affaires qu'attend « Leitz » pour le premier trimestre est inférieur à celui de la même période de 1973, notamment en raison des difficultés rencontrées à l'exportation.

- LA GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE (G.S.I.), du groupe C.G.E., a pris le contrôle de la société allemande de service informatique DATEL, aux termes d'un accord signé à Darmstad. Avec un chiffre d'affaires de 40 millions de francs, DATEL est une des premières entreprises allemandes de service en informatique. La G.S.I., filiale de la C.G.E. (52 %), du Crédit Commercial de France (24 %), et de la Société Générale (24 %) a réalisé, en 1973, un chiffre d'affaires de près de 110 millions de francs. — *(A.F.P.)*

Économie étrangère

- EN GRANDE-BRETAGNE, les prix de gros ont augmenté de 1,5 % en décembre. Pour l'année 1974, la hausse s'établit à 28 %. — *(A.F.P.)*

- EN ITALIE, le déficit de la balance des paiements a atteint 3 448 milliards de lires (24 milliards de francs) pour les onze premiers mois de 1974 contre 567 milliards de lires (4 milliards de francs) durant la même période de 1973. — *(A.F.P.)*

- LA BANQUE NATIONALE DU DANEMARK a ramené le taux de l'escompte de 10 % à 9 % à dater du 14 janvier. Cette mesure a été arrêtée, souligne la banque, à la suite du mouvement général de baisse du taux d'intérêt dans le monde. — *(Corr.)*

Emploi

- LA DIRECTION DE L'USINE FORD DE BORDEAUX annonce un chômage partiel d'une cinquantaine de jours dans les six prochains mois. Sa production va en effet être réduite d'un tiers pendant cette période. C'est au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement que cette mesure a été annoncée au personnel dans un communiqué. — *(A.F.P.)*

Énergie

- LE VENEZUELA S'APPRETERAIT A AUGMENTER LES IMPOTS DES SOCIETES PETROLIERES, conformément aux décisions prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne en décembre 1974. — *(U.P.I.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 5/8	7 5/8	7 1/2	8 1/2	2	3
1 mois	7 3/8	8 1/8	7 1/2	8	6 1/2	7
3 mois	8 1/4	8 3/4	7 1/4	7 3/4	6 3/4	7 1/4
6 mois	8 1/4	8 3/4	7 1/8	7 5/8	6 7/8	7 3/8

LES PRIX AGRICOLES

(Suite de la première page.)

En effet, les propositions de la Commission, qui établissent à 10 % en moyenne pour l'ensemble des pays de la C.E.E. la hausse des prix agricoles, modulent cette hausse, pays par pays, en fonction des fluctuations monétaires. Cette moyenne de 10 % serait amputée pour l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, mais majorée de 3,5 % pour la France, afin de tenir compte en partie de la dépréciation du franc par rapport à l'unité de compte européenne. Paris y voit une défiance à l'égard du franc. Mais comme la hausse moyenne proposée par la Commission n'a aucune chance d'être globalement relevée, le refus par M. Bonnet de ces 3,5 % « monétaires » risque de se traduire par une limitation des hausses de prix agricoles.

Sur la modulation produit par produit des hausses communautaires, le gouvernement français reproche à la Communauté de changer fondamentalement de politique à l'égard de l'élevage, en tenant compte de façon excessive des excédents communautaires de viande bovine, dus, selon Paris, à une situation conjoncturelle. La France souhaite évidemment qu'on continue à privilégier les prix de la viande bovine, et non les prix des céréales.

Les considérations qui doivent inspirer l'attitude française à Bruxelles, selon M. Giscard d'Estaing, sont les suivantes :

- Niveau des prix européens compatible avec l'évolution des prix prévue pour 1975, afin d'assurer le « *respect des intérêts légitimes des différents secteurs de production* » ;

- Octroi d'un complément de revenu agricole pour des actions spécifiques communautaires en faveur de certaines productions, notamment animales (viande bovine) ;

- Pour les pays qui ont connu, comme la France, une inflation soutenue en 1974, « *le supplément de revenu à assurer aux agriculteurs doit être attendu de mesures nationales, compatibles avec les règles du Marché commun, et directement attribué aux producteurs* ». Ce dernier point fera l'objet d'un mémorandum, que le gouvernement français présentera à ses partenaires, avant le 20 janvier, après concertation avec les organisations agricoles.

La préparation du mémorandum français

C'est pour préparer ce mémorandum que M. Christian Bonnet a reçu ce jeudi les représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) et de la Mutualité et de la coopération agricoles (C.N.M.C.C.A.). M. Giscard d'Estaing, de son côté, a reçu ce jeudi en fin de matinée, M. Louis Perrin, président de l'A.P.C.A. et, vendredi matin, les présidents des trois autres organisations représentatives des agriculteurs : MM. Michel Debatisse (F.N.S.E.A.), Louis Lauga (C.N.J.A.) et Alexandre Bonjean (C.N.M.C.C.A.).

Ces différentes organisations agricoles restent jusqu'ici sur une prudente réserve. Elles jugent généralement « importantes » les déclarations du président de la République et estiment que leur entrevue avec le ministre de l'agriculture s'est bornée à un premier examen des discussions en cours à Bruxelles et des aides complémentaires — limitées, en raison de leur nécessaire concordance avec les règles communautaires — que le gouvernement français pourrait accorder aux agriculteurs. Il pourrait s'agir de prêts de consolidation des dettes antérieures, d'un accès plus facile des coopératives au crédit et d'une accélération du remboursement des crédits de T.V.A.

Jusqu'ici, les agriculteurs français n'ont déclenché aucune manifestation pour appuyer leurs revendications en matière de prix agricoles européens. Les responsables de leurs organisations ne s'attendent pas, pour le moment, à une reprise générale de l'agitation, comme cela avait été le cas en août 1974.

Les barrages de routes et de voies ferrées, organisés mercredi par les viticulteurs du sud-est dans le Gard et dans l'Hérault, avaient pour objet des revendications catégorielles : assainissement du marché du vin et distillation des excédents (dûs à deux récoltes successives pléthoriques). Quant à la manifestation de cinq cents agriculteurs, le même jour à Lorris, dans le Loiret, elle avait pour but de protester contre la reprise par une grosse exploitation d'un domaine de 50 hectares, qui intéresse les jeunes agriculteurs environnants.

JOSÉE DOYÈRE.

M. LASNE EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DES ORGANISMES MUTUALISTES

Le président Bonjean vient de nommer M. Jacques Lasne directeur de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (C.N.M.C.C.A.). Celui-ci remplace M. Henri Canonge (*le Monde* du 9 janvier). Cette décision prend effet au 15 janvier 1975.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Jacques Lasne est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Entré à l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole en 1958, il a été affecté à la Caisse centrale de prévoyance mutuelle agricole (C.C.P.M.A.), caisse de retraite complémentaire de l'ensemble du personnel des organismes professionnels agricoles et plus particulièrement de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles dont il a été nommé sous-directeur en 1964 et directeur en 1971. M. Lasne est depuis le 1er juillet 1972, directeur de l'action médicale et sociale de l'Union des caisses centrales de mutualité agricole.]

INDUSTRIE

INQUIÉTUDE CHEZ RHONE-POULENC

M. Renaud Gillet, président de Rhône-Poulenc, premier groupe chimique français, se montre inquiet pour l'avenir.

Si des mesures immédiates ne sont pas prises pour une relance économique des secteurs touchés, déclare-t-il en substance dans une lettre d'information, mesures dont les effets sur les activités françaises du groupe ne pourront intervenir, en tout état de cause, qu'après un délai de plusieurs mois, la marche de l'entreprise en sera très sensiblement affectée.

D'ores et déjà, les perspectives d'activité en 1975 ne permettent pas d'espérer des résultats analogues à ceux de l'exercice écoulé.

M. Gillet donne par ailleurs des précisions sur les résultats de 1974. D'après les premières estimations, le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait atteindre 20,5 milliards de francs, marquant ainsi, par rapport à 1973, une progression de 40 % dont 10 % provenant de l'accroissement de production et 27 % de la hausse des prix. La marge brute du groupe augmenterait dans des proportions analogues et s'élèverait à 3 milliards de francs. Malgré la forte décélération de l'activité, notamment dans les fibres synthétiques et les plastiques, et les menaces que le maintien du plan de refroidissement fait peser sur l'économie, le groupe s'efforcera de maintenir ses investissements à un volume voisin de celui de 1974. Une satisfaction, toutefois, pour les actionnaires : le dividende (8,90 F net en 1973) pourrait être majoré pour tenir compte de l'inflation.

- DEUX ENTENTES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL de la production d'électrodes en Belgique et en Hollande viennent d'être dissoutes à la suite d'une intervention de la Commission de Bruxelles. Les membres de la première entente, huit sociétés belges, assuraient environ 50 % du marché belge des électrodes de qualité courante pour soudage à l'arc. L'autre accord, concernait onze sociétés néerlandaises (dont Philips et la filiale de l'Air liquide), qui contrôlent ensemble environ 90 % du marché des Pays-Bas

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Le gouvernement français accepte la prise de contrôle de Marine-Firminy par de Wendel

Le baron Empain gérera Creusot-Loire sans en posséder la majorité

Sans vouloir l'annoncer officiellement, du moins jusqu'à présent, le gouvernement français a pratiquement donné son accord au projet de prise de contrôle de la société Marine-Firminy par la Compagnie lorraine (ex-Petits-fils de François de Wendel). Cette opération, que la Commission de la C.E.E. devrait, à son tour, autoriser, marque le retour spectaculaire de la famille de Wendel sur la scène industrielle et financière, après une éclipse qui aura duré près de vingt années.

Initialement, les pouvoirs publics, représentés par le ministre de l'industrie et du développement, penchait en faveur du projet mûri par le puissant groupe sidérurgique Denain-Usinor, qui avait lancé au début de décembre 1974 une offre publique d'échange sur les actions de Marine-Firminy, avec pour objectif la moitié du contrôle de Creusot-Loire détenu par cette société conjointement avec le groupe Empain-Schneider.

Denain-Usinor leur paraissait doté des assises financières suffisantes pour assurer le développement harmonieux des activités nucléaires de Creusot-Loire sans appel aux fonds publics dans un proche avenir. C'était compter sans la réaction violente de la Compagnie Lorraine (famille de Wendel), qui, depuis un an, avait des visées précises sur Marine-Firminy, pour la raison simple que l'acquisition des intérêts détenus par cette dernière dans son fief traditionnel de la sidérurgie *lorraine lui permettait d'achever* la restructuration de celui-ci.

Un schéma laborieusement mis sur pied au début de l'été 1974, sous l'égide des pouvoirs publics, avait bien prévu de lui donner satisfaction sur ce point précis, tout en attribuant à Denain-Usinor la participation dans Creusot-Loire.

L'initiative brutale de ce dernier groupe prenait par surprise la *Compagnie lorraine*, qui contre-attaquait en achetant en Bourse près de 20 % des actions de Marine-Firminy. La commission de la C.E.E., qui penchait pour la solution Denain-Usinor, décidait d'intervenir pour imposer une trêve aux deux affaires et « gelait » la situation.

Mais, nouvelle péripétie, la Compagnie lorraine gagnait à ses vues le baron Empain, qui avait acquis un an auparavant 32 % de Marine-Firminy ; elle mettait du coup sur pied l'opération que l'on sait.

Les trois principes du gouvernement

Le nouveau projet ne devait *pas soulever d'objections majeures* de la part du gouvernement français, pourvu que soient respectés les trois grands principes définis par lui dès l'origine :

● Refus d'accorder au baron Empain la majorité dans le capital de Creusot-Loire, tout en lui *permettant d'y exercer le commandement*. Le contrôle du seul constructeur français de chaudières nucléaires ne pouvait en *effet* être abandonné à un particulier de nationalité étrangère, même belge.

● Renforcement des structures de la sidérurgie lorraine autour de l'ensemble Saclior-Sollac, avec le gorupe de Wendel comme chef de file.

● Justification de moyens *financiers suffisants*. Apparemment des certitudes ont été données sur ce dernier point par la Compagnie lorraine ; le second a *été réglé de manière très complète*. Quant au premier, un communiqué commun de Wendel-Schneider donne tous apaisements aux pouvoirs publics, garantissant l'égalité en capital au sein de Creusot-Loire.

La Commission de la C.E.E., qui attendait la décision de Paris pour se prononcer, n'est pas *a priori* hostile à la nouvelle solution (*le Monde* du 2 janvier) et entend se montrer impartiale dans la mesure où la solution retenue respecte les lois de la concurrence intra-communautaire, ce qui est le cas.

Reste à mesurer la signification de cette solution sur le plan industriel et financier. Pour la famille de Wendel, dont les quatre cents descendants de François, mort en 1825, sont regroupés au sein de la Compagnie lorraine, elle est grande. Faute d'avoir réalisé dès le lendemein de la guerre les concentrations nécessaires, comme l'avait faite dans *le* Nord le groupe Denain-Usinor, l'étoile des de Wendel avait fortement pâli dans le ciel de la sidérurgie lorraine. *La crise de l'acier amorcée* au début des années 60 les surprit avec des installations dispersées et vieillies.

La fusion indispensable avec l'autre grand partenaire lorrain, Sidélor, issu lui-même du regroupement des actifs de Pont-à-Mousson, Micheville et Marine-Homécourt, ne put être effectuée qu'à la fin de 1967, après de très laborieuses négociations. La création de l'ensemble Wendel-Sidélor à *50/50 convenait médiocrement* aux de Wendel, qui se consolaient mal de n'en pas avoir obtenu le commandement, tout au moins au niveau du capital.

Mais les temps étaient durs. Faute de moyens, et faute d'hommes — la personnalité d'Henri de Wendel, héritier désigné, n'étant pas des plus vigoureuses — il fallut attendre l'amélioration de la conjoncture dans la sidérurgie et surtout la désignation de M. Louis Dherse, en 1970, à la tête de Wendel-Sidélor pour entreprendre la réorganisation du groupe et la mise sur pied d'un plan de cinq ans prévoyant, entre autres, la suppression progressive de douze mille emplois. Hélas ! deux mauvais *exercices, 1971 et 1972*, et la défection du partenaire Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (à moitié dans l'affaire), absolument rétif à tout *investissement dans l'acier (donc* au financement du complexe de Fos), conduisirent au demi-échec de l'usine méditerranéenne, amenant le groupe à faire appel aux fonds publics et — bien malgré lui — au concurrent Denain-*Usinor*.

M. Dherse, qui avait trop présumé de ses forces, dut s'effacer pour faire place à une nouvelle équipe, fort dynamique, *composée* de M. Gandois, directeur général d'un ensemble lorrain regroupé sous le sigle SACILOR, et du *comte* Pierre Celier, inspecteur des finances qui a épousé Mlle France-Victoire de Wendel. Le *comte* Celier, fait important, est également l'animateur de la Compagnie lorraine, holding familial et pivot du groupe, qui a récemment encaissé le produit — important — de la vente, en *1968, de deux charbonnages allemand* à la Ruhrkohle (groupe qui rassemble presque toutes les houillères rhénanes). La somme (*on parle de 150 millions de* francs) permettait de « faire l'opération Marine-Firminy, mais n'était pas, de loin, suffisante pour désintéresser Usinor de sa participation dans Fos. C'est donc la première opération qui a été retenue.

Des hommes, des moyens et des ambitions renouvelées : voilà qui a permis le retour en force des Wendel. Au terme de l'opération projetée, ils se trouveront à la tête d'un empire réalisant bien plus de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, de la mine de fer à la mécanique lourde, imitant *ainsi*, dans leur tendance à l'intégration, Thyssen, Krupp, les Anglais et les Italiens.

FRANÇOIS RENARD.

La nouvelle structure du groupe de Wendel

COMPAGNIE LORRAINE
(Famille de Wendel)
Président : Henri de Wendel
Sidérurgie lorraine
SACILOR
Président : P. Celier
66%
SOLLAC
Président : K. Marani
Majorité
Apports
3%
6%
(contrôle)
27%
12%
47,5%
Mécanique lourde nucléaire
CREUSOT-LOIRE
Président : J. Forgeot
50%
MARINE-SCHNEIDER
50%
MARINE-FIRMINY
Président : A. Legendre
23,5%
DILLING (Sarre)
25%
SOLMER (Fos)
Président : R. Marani
47,5%
Minorité
50%
SCHNEIDER
Président : Baron Empain
USINOR

Les modalités de l'opération

Détenant déjà, par achats en Bourse au prix de 120 millions de francs, près de 20 % du capital de Marine-Firminy (aux côtés du baron Empain, qui en possédait 32 % depuis novembre 1973), la Compagnie lorraine va acquérir la majorité de Marine-Firminy en grossissant sa part grâce à d'importants apports.

● Au premier rang d'entre eux figure sa participation de 27 % dans SACILOR, pivot de la sidérurgie lorraine ; ajoutée aux 12 % qui appartiennent déjà à Marine-Firminy, cette participation renforcera, à concurrence de 39 %, le contrôle de Marine-Firminy (c'est-à-dire des de Wendel, qui la contrôlent), sur SACILOR.

● *Dans Marine-Firminy*, la Compagnie lorraine trouvera également 23.5 % des Aciéries sarroises de Dilling, qui disposent de la seule *tôlerie forte du groupe* et détiennent 25 % de la SOLLAC, coopérative de laminage travaillant pour tout l'ensemble lorrain.

● Parmi les apports de Wendel, on compte également J.-J. Carnaud (1 milliard de francs de chiffre d'affaires), premier producteur français de fer-blanc, et les Forges de Gueugnon, premier fabricant européen de produits plats inoxydables (presque 1 milliard de francs de chiffre d'affaires également) ; ces deux sociétés sont, elles aussi, actionnaires de la coopérative SOLLAC, qui sera appelée un jour à fusionner avec SACILOR. C'est, on le sait, la SOLLAC qui a créé l'aciérie de Fos (SOLMER), avec l'appoint du concurrent des Flandres USINOR.

● La Compagnie lorraine, enfin, au travers de Marine-Firminy, partagera avec Empain-Schneider le contrôle de Creusot-Loire, premier constructeur français de chaudières nucléaires, premier producteur d'aciers alliés et grand spécialiste de la mécanique lourde, qui, grâce à ses contrats avec l'étranger, réalisera un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs dans trois ans. Le droit de regard sur Creusot-Loire, sans être l'objectif de l'opération, n'en est pas moins l'une de ses principales conséquences.

Filiale du groupe I.T.T.

LA C.G.C.T. PREND LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ « LA SIGNALISATION »

La Compagnie générale de *constructions téléphoniques (filiale* du groupe International Telegraph and Telephone) vient d'acquérir une participation majoritaire — plus de 75 %, *semble-t-il*, — dans le capital de la société La Signalisation. Créée en 1936, cette firme est spécialisée dans la pose, le raccordement et l'étude des réseaux de câbles de télécommunications.

La Signalisation emploie mille personnes. Son chiffre d'affaires *(67 millions de francs en 1974)* est réalisé à concurrence de 80 % avec l'administration des P.T.T. Celle-ci et le comité des *investissements étrangers* ont donné leur accord à cette opération.

Pour la C.G.C.T., l'un des trois *principaux constructeurs français de* centraux téléphoniques, c'est un premier pas dans le secteur des transmissions. Un pas timide, car La *Signalisation n'est pas un fabricant*, mais une société de services. Cette initiative de la C.G.C.T. témoigne, néanmoins, de l'évolution de l'industrie des télécommunications vers une intégration de plus en plus grande des entreprises. Ainsi, la C.G.E. est présente aux différents stades de production : commutation, transmission et même construction des bâtiments pour les P.T.T. La *Société* anonyme de télécommunications, spécialiste des transmissions, aborde maintenant la commutation.

J.-M. Q.

Sa réorganisation achevée

LE GROUPE MONTEDISON POURRAIT S'IMPLANTER À DUNKERQUE

(De notre envoyé spécial.)

Milan. — Le docteur Eugenio Cefis, président de la firme chimique italienne Montedison, cinquième *producteur européen*, a demandé la convocation urgente du syndicat qui contrôle le groupe. Au cours de cette réunion, il entend demander à l'État, propriétaire de 19 % environ du capital, s'il est ou non l'initiateur des achats récents de titres en Bourse *afin, comme le bruit en avait couru*, de mettre la mainmise sur l'affaire. Le problème de la répartition des crédits entre la Montedison et ses *deux concurrents*, l'ANIC et la SIR, sera également évoqué.

Ces remous risquent de compromettre le redressement du groupe. Pour la première fois depuis six ans, et malgré la chute brutale des commandes enregistrée à l'automne 1974, l'entreprise a dégagé, l'an passé, des profits réels et substantiels qui devraient lui permettre de reprendre le service de son dividende interrompu en 1969.

Pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 54,4 % et approchant 4 000 milliards de lires *(27,2 milliards de francs)*, *le bénéfice* industriel du groupe, amortissements déduits et revenus financiers exclus, dépasse 80 milliards de lires (544 millions de francs), alors qu'au cours du précédent exercice, il avait juste atteint 1 milliard de lires (6,8 millions de francs).

Après avoir mis de l'ordre dans les affaires internes de la société, ses dirigeants ont décidé de pour*suivre son développement, car « s'arrêter*, disent-ils, *est dangereux* ». L'outil industriel sera donc rénové et de nouvelles installations bâties ; 500 milliards de lires seront dépensées à cet effet en 1975. Ils vont, par ailleurs, s'atteler à développer l'implantation du groupe à l'étranger. Leur objectif prioritaire est d'établir une base à proximité de la mer du Nord en association avec un partenaire. Le site de Dunkerque séduit la Montedison, qui songe à s'associer avec une entreprise française.

M. d'Ornano a déjà reçu la visite des Italiens. *Ceux-ci* ne cachent pas que la Montedison est pressée et que tout devra être réglé en 1975. *« Si la France ne répond pas à nos avances, nous pousserons nos investigations en Grande-Bretagne, en Scandinavie ou au Benelux. »*

ANDRÉ DESSOT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU GROUPE DU CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 31 DÉCEMBRE 1974	Société d'épargne mobilière SEM	CREDINTER	OBLISEM
Sicav à vocation :	générale	internationale	de rendement
Actif net (en millions de francs)	231,52	145,05	437,68
Actions françaises	33,41 %	17,89 %	11,06 %
Obligations françaises	33,32 %	31,24 %	67,13 %
Valeurs étrangères	22,68 %	37,05 %	7,79 %
Disponibilités	10,59 %	13,82 %	14,02 %
Nombre d'actions	1 806 781	1 358 165	3 975 414
Actif net par action	F 128,18	F 106,80	F 110,08

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE

Le chiffre d'affaires (vente de produits hors taxes du compte d'exploitation S.N.P.A.) pour 1974 est estimé actuellement à environ 3 600 millions de francs contre 1 826 en 1973 ; il comprend les opérations de négoce du pétrole brut, soit 1 400 millions de francs en 1974 et 497 millions de francs en 1973.

Abstraction faite de ces opérations l'augmentation du chiffre d'affaires de 1974 par rapport à celui de l'année précédente est de 65 %.

Les tarifs de vente du gaz industriel en France ont subi une augmentation uniforme de 0,494 centime par thermie à compter du 1[er] janvier 1975, représentant une hausse moyenne de 20 %.

Pour 1974, le chiffre d'affaires cumulé des sociétés dans lesquelles la filiale à 100 % SANOFI, qui groupe les intérêts de la S.N.P.A. dans les *domaines de l'hygiène et de la santé*, détient des participations a été de l'ordre de 890 millions de francs, contre 740 millions en 1973, à structure comparable.

La S.N.P.A. a acquis 50 % des actions de la Société métallurgique Le Nickel (S.L.N.), 50 % restant la propriété d'IMETAL, avec effet du 1[er] janvier 1974, conformément à l'accord conclu au mois de mars dernier entre la S.N.P.A. et la Société Le Nickel.

Les résultats de l'exercice 1974 de la M.L.N. sont de l'ordre de : production de minerai, 4 638 000 tonnes humides : production de métal contenu, 67 300 tonnes ; chiffres d'affaires hors taxes, 1 250 millions de francs.

WORMS INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1974, l'actif net s'établit à 95 674 702 F se répartissant de la façon suivante (en francs et en pourcentage) :

	en francs	en %
Actions françaises	29 698 418	31,04
Actions étrangères	17 411 774	18,20
Obligat. françaises	27 994 569	29,26
Obligat. étrangères	4 861 376	5,08
Liquidités	15 708 565	16,42
	95 674 702	*100,00*

La valeur liquidative des 531 100 actions de 100 F composant le capital de 53 110 000 F, à la même date, ressort à 180,14.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano-Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 DÉCEMBRE 1974

La situation au 3 Décembre 1974 s'établit à 124.432 millions contre 123.296 millions au 5 Novembre 1974.

Au passif, le poste Institut d'Émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 38.176 millions. Les Comptes d'Entreprises et divers s'élèvent à 19.168 millions et les Comptes de Particuliers à 32.834 millions. Les Bons de Caisse totalisent 14.238 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'établissent à 35.000 millions et les Comptes débiteurs à 22.938 millions.

Les Crédits mobilisés, hors-bilan, figurent pour 14.511 millions.

LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS 15 JANVIER
BOURSE DE PARIS — 15 JANV
NOUVELLES DES SOCIÉ

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 JANVIER

Brusque revirement de tendance

Un brusque revirement de tendance a été enregistré mercredi à la Bourse de Paris.

Après avoir continué de baisser durant la première demi-heure de cotation dans un marché peu actif, les cours se sont subitement redressés, cependant que le rythme des échanges s'accélérait de façon assez sensible. Toutes les pertes initiales ou presque ont été effacées et bon nombre de valeurs ont même notablement progressé.

Le phénomène s'est produit au moment précis où l'on affichait le cours de l'Air Liquide en légère hausse sur son niveau précédent. Il s'est ensuite propagé comme une traînée de poudre, faisant naître du même coup bien des commentaires dans les rangs des boursiers, plutôt « baissier ».

Rachats de vendeurs à découvert, nouvelle offensive des investisseurs étrangers et des organismes de placement collectif ? L'on ne saurait dire avec précision. Mais tous ont certainement peu ou prou joué un rôle dans le changement de cap observé. Selon l'avis le plus répandu, la Bourse table, à tort ou à raison sur des mesures de relance de l'économie que les pouvoirs publics seraient amenés à prendre prochainement en raison de la dégradation inquiétante de la situation. Vu la détente enregistrée à l'échelon international sur le loyer de l'argent, il n'en a pas fallu davantage, disait-on, pour inciter certains « gros opérateurs », détenteurs de capitaux liquides à prendre position.

Reprise de l'or dans un marché très calme. Le lingot a regagné 290 F à 26 130 F, le kilo en barre 425 F à 26 200 F et le napoléon 3,60 F à 276,20 F (après 276,30 F). Le volume des transactions s'est encore amenuisé : 14,08 millions de francs contre 16,75 millions.

Aux valeurs étrangères, tassement des américaines et reprise partielle des mines d'or. Ailleurs, la tendance a été étroitement irrégulière.

LONDRES

Ferme

Le fait saillant jeudi à l'ouverture est la forte hausse de B. P. (+ 6,6 %). Sur le reste du marché, la progression des cours se poursuit. Fermeté des industrielles et des fonds d'Etat. Les mines d'or sont irrégulières.

OR (ouverture) dollars : 177 50 contre 178 25

VALEURS	CLOTURE 15 1	COURS 16 1
War Loan 3 1/2 %	21 3/4	21 7/8
Beechams	134 ...	135 1/2
British Petroleum	226 ...	243 1/2
Shell	141 ..	146
Vickers	72 ..	71 3/4
Imperial Chemical	139 ...	140
Courtaulds	60 ...	59 3/4
De Beers	166	167
* Western Holdings	29 1/4	29 ...
Rio Tinto Zinc Corp	87 ...	87
* West Driefontein	36 1/2	35 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	14 janv.	15 janv.
Valeurs françaises	107,5	107,7
Valeurs étrangères	104,5	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,6	63,3

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	11 3/4 %
Moyen terme	....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE DOCKS DE FRANCE. — Chiffre d'affaires provisoire consolidé T.T.C. : 2 369 millions de francs (+ 21,8 % et + 16,1 % à surface de vente comparable).

CIMENTS LAFARGE. — La société a pris le contrôle à 100 % du groupe Mussat-Binot, dont l'activité principale est la production de gypse et de plâtre dans la région parisienne.

VOYER. — Dividende global de 14,10 F (inchangé), qui sera prélevé sur les réserves.

INSTITUT MERIEUX. — Bénéfice net provisoire au 30 septembre (douze mois) : 28,6 millions de francs contre 20,2 millions de francs pour 1972-1973. Rappelons que l'exercice 1973-1974 a eu une durée exceptionnelle de quinze mois et s'est achevé le 31 décembre dernier.

NEW YORK

Reprise en fin de séance

Wall Street s'est redressé mercredi peu avant la clôture, après avoir fait preuve d'une grande indécision durant la majeure partie de la séance, qui s'était traduite par une irrégularité assez marquée des cours. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 653,39, soit à 4,69 points au-dessus de son niveau de la veille.

L'activité est restée modérée : 16,58 millions de titres ont changé de mains contre 16,61 millions précédemment.

Les précisions fournies par le président Ford dans son message sur l'état de l'union n'a pas, semble-t-il, intimement persuadé les investisseurs de l'efficacité du plan mis en œuvre par l'administration pour relancer l'expansion. Le marché, en revanche, a été sensible à l'annonce d'une baisse des prix de gros en décembre, la première enregistrée depuis un an, et qui, pour l'essentiel, explique son sursaut final.

Progrès des produits chimiques, du bâtiment, des magasins, des papeteries et des établissements d'épargne et de prêt.

Recul des mines d'or et des télévisions. Ailleurs, la tendance a été irrégulière.

Sur 1 779 valeurs traitées, 806 ont monté, 601 ont baissé et 372 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 153,23 (+ 1,85) ; services publics, 77,55 (+ 0,35).

VALEURS	COURS 14-1	COURS 15-1
Alcoa	29 .	28 5/8
A.T.T.	47 5/8	47 1/4
Boeing	16 5/8	16 1/8
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	94 5/8	94 3/4
Eastman Kodak	65 1/2	67 3/8
Exxon	68 3/4	69 1/8
Ford	36 1/4	38 1/2
General Electric	35 1/2	36 ...
General Foods	20 7/8	19 7/8
General Motors	36 5/8	37 3/8
Goodyear	14 1/2	15 ...
I.B.M.	168 1/4	163 1/2
I.T.T.	15 7/8	16 1/4
Kennecott	35 5/8	37 . .
Mobil Oil	35 1/2	35 1/4
Pfizer	28 ..	28 1/8
Schlumberger	95 1/2	99 7/8
Texaco	23 1/4	23
U.A.L. Inc.	14	13 7/8
Union Carbide	41 3/4	41 1/4
U.S. Steel	40	40 7/8
Westinghouse	11 5/8	11 3/4
Xerox	57 5/8	57 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/1	16/1
1 dollar (en yens)	Clos	300 90

BOURSE DE PARIS — 15 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 30	0 679
5 %	j 59 50	4 781
5 % 1920-1980	131 80	4 781
3 % amort. 45-54	82	1 381
4 1/4 % 1963	95 90	2 806
4 1/4-4 3/4 % 63	83 10	1 392
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	95 60	1 401
Emp. N. Eq. 6 % 66	94 10	1 768
Emp. N. Eq. 6 % 67	91 55	3 784
Empr. 7 % 1973	106 .	7 000
E.D.F. 6 1/2 1950	...	4 292
— 5 % 1960	.	4 575

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	359 50	356 20
— parts 1959	366	366
Ch. France 3 %		110 .
Abeille-I.G.A.R.D.	460	442
Abeille (Vie)	237 50	232 50
A.G.P	340	340
Concorde	251	252 .
Epargne France	330	318
Fonc. I.A.R.D.	68	90
Foncière (Vie)	309	296 70
France (I.A.R.D.)	345	o332

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	353	367
Préservatrice S.A	300	298 .
Prévoyance		1076
Protectrice A.I.R.	265	253
Alsacien. Banque	301	301
(Li) Bque Dupont	..	203
Banque Hervet	260	258
Banque Indochine	162 50	166
Ste B. et Partic.	363 50	363 50
Banque Worms	150	150 50
C.F.E.C.	.	555
C.G.I.B.	77 .	77
Codetel	115	115 .
Cofica	d 42	d 43 20
C.A.M.E.	j 6	6
Créd. gén. indust.	106	102
(M) Crédit Med.		
Financière Sofal.	131 70	131 70
Finextel	112	111
Fr. Cr. et B. (Cie)	72 30	72 50
France-Bail	177	183
Hydro-Energie	39	38 20
Immobanque	130	128 50
Immofice	111	112
Interbail	124 50	124 50
Locafinancière	114	115 ..
Lyon-Allemand	124	125 ..
Soc. Mars. Crédit	261	261 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq	243	241
SLIMINCO	126	129 90
Ste Cent. Banque	72	72
SOFICOMI	.	124
Sovabail	140	141
UCIP-Bail	118	118
Ufinet	288	d294
Unibail	116 80	117
Un. Ind. Crédit	122	122
Fonc. Chat.-d'Eau	580	580
(M) S.O.F.I.P.	162	165
Fonc. Lyonnaise	551	560
Immob. Marseille	d592	905
Louvre	227	217
Midi	438	438 50
Rente foncière	757	770
S.I.L.I.C.	246	245
SINVIM	180	188 .
Voitures à Paris	240	241
Cofig	111	110 50
Foncina	106 10	105
Gr Fin. Constr.	106 10	106
Immindo	96 20	96
Imminvest	80	80
Cie Lyon Imm.	90	90
Sagimo	99	98 20
UFIMEG	85	88 40
U.G.I.M.O.	98 90	99
Union Habit	128 50	128 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	111	110 90
Acier Investiss.	91	90
Gestion Select.	194 50	190
Invest. et Gest.	86 10	86
Parisienne Plac.	138	137
Placem Inter	85	87 60
Sofragi	185	185
Abeille	195	195
Applic. Hydraul.	780	770
Artois	71 60	72
Centen. Blanzy	310	305
C. Roussel-Nobel	..	230
(Ny) Centrest	110	110
(ny) Champex	104	105
Charg. Réun. (p.)	2920	3020
Orléans	82	80 10
(Li) Dev. R. Nord	134	134
Electro-Financ.	245	245
Fin Bretagne	39 50	40
Fin. Haussmann		56 70
Financière Iena	120 50	120 70
Gaz et Eaux		295
La Mure	85	85
Lebon et Cie	184	130
(Ny) Lordex		111
Cie Marocaine	.	26 20
O.V.A.I.M.	51 50	53 50
OPB-Paribas	92	92 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
551	4,50 % 1973	526	532 10	532 10	532
980	C.N.E 3 %	1037	1035	1026	1026
490	Cie Gle Eaux	558	552	557	557
86	Electro-Méc.	103 80	103	103 10	101 10
173	Eng. Matra.	207 50	200 30	201	203
141	Olida-Caby.	164 50	164 50		
74	Opfi-Paribas.	73 55	73 20		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
11	De Beers (S)	10 50	10 95	11 05	11 15
225	Dome Mines	210	215 60	214 ..	218
415	DuPont Nem.	426	417 .	417 ..	422
380	East Kodak	291	290 .	292 50	293
71	East Rand.	69 70	70	70	68 50
210	Ericsson	209 50	209 50	209 .	207 50
280	Exxon Corp	299	300	301 60	300
151	Ford Motor	158 40	158 50	158 50	157
163	Free State.	163 10	162 60	151 .	152
10	Tanganyika.	10 35	10 35	10 40	10 50
148	Unilever	159 90	160	168	161 50
30	Union Corp.	30 05	31 10	31 55	31 10
139	U. Min. 1/10	144 50	142	142 .	141 80
280	West Drief.	252	258 .	250	250 20
136	West Deep	115 40	114 80	114 20	115
225	West Hold.	208 50	206	198 ..	198
4	Zambia Cop.	3 95	3 95	3 95	4 .

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 417	4 430	4 415
Canada ($ can. 1)	4 435	4 453	4 415
Allemagne (100 DM)	184 400	184 825	183 75
Belgique (100 fr.)	12 305	12 312	12 17
Danemark (100 krd.)	78 420	78 350	77 75
Espagne (100 pes.)	7 847	7 875	7 60
Grande-Bretagne (£ 1)	10 390	10 407	10 40
Italie (100 lires)	0 678	0 682	0 65
Norvège (100 krn.)	85 750	85 800	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 000	178 125	177 25
Portugal (100 esc.)	18 020	18 056	17 75
Suède (100 krs.)	108 200	108 200	107 75
Suisse (100 fr.)	171 700	172 300	171 ...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	25775	25950 ..
Or fin (kilo en lingot)	25840	26130
Pièce française (20 fr.)	272 60	276 20
Pièce française (10 fr.)	195 50	199 90
Pièce suisse (20 fr.)	269 80	274 20
Union latine (20 fr.)	260 80	265
Souverain	251 90	257 50
Pièce de 20 dollars	1230	1250
Pièce de 10 dollars	651	656
Pièce de 5 dollars	473	489 50
Pièce de 50 pesos	1050	1058 50
Pièce de 10 florins	250 ..	253 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1975 a été tiré à 585 639 exemplaires.

LA VISITE EN FRANCE DE M. CARLOS RAFAEL RODRIGUEZ

Le vice-premier ministre cubain signe deux accords de coopération

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain, en visite officielle en France, devait signer, jeudi en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, deux accords de coopération culturelle, scientifique et technique. Après un déjeuner offert au ministre cubain par M. Chirac, des entretiens devaient avoir lieu au Quai d'Orsay avec M. Sauvagnargues et au ministère de l'industrie et du commerce avec M. d'Ornano. Un dîner est offert, jeudi soir, au dirigeant cubain par le comte de Billy, président de la Maison de l'Amérique latine.

Les bonnes dispositions de la France à l'égard du nouveau régime cubain furent passablement contrariées lorsque M. Fidel Castro, en visite à Alger et à Hanoï, critiqua vivement la politique coloniale française. L'envoi, en 1972, d'une mission dirigée par M. Alain Peyrefitte, alors président de la commission des affaires culturelles, suivi en 1974 d'une mission sénatoriale, ranima cependant des relations marquées par un commun souci de prudence.

Dès 1970, toutefois, la France était le deuxième partenaire commercial de Cuba avec 323 693 000 francs d'exportations, loin derrière l'U.R.S.S. Le chiffre des importations, 88 216 000 francs, est significatif du très grand déséquilibre du commerce entre les deux pays. Après 1970, les échanges ont baissé, pour plusieurs raisons : ralentissement des achats cubains, dû aux difficultés économiques nées de la récolte de canne à sucre de 1970 ; cessation des achats de nickel par la France, gênée par les difficultés de commercialisation du nickel de Nouvelle-Calédonie. En 1973, les exportations françaises vers Cuba étaient tombées à 125 639 000 F, les importations à 55 496 000 F. La France était alors au septième rang, distancée par le Japon, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la R.F.A., l'Italie plus prompte peut-être à tirer partie de l'abandon tacite par les Etats-Unis des restrictions au commerce avec l'île. En 1974, les exportations françaises se sont nettement redressées, *atteignant 280 millions pour les* neuf premiers mois. Mais les exportations cubaines vers la France restent très faibles : moins de 50 *millions de francs.*

La nature des ventes françaises a également varié. Les équipements sont moins nombreux, même si l'on continue à fournir les pièces de rechange pour les matériaux exportés (Berliet, présent sur le marché cubain depuis 1965, a livré environ deux mille cinq cents camions entre 1965 et 1970, le fabricant de grues Richier est arrivé sur le marché à peu près à la même époque). Maintenant, la France vend des usines clés en main. Les projets en ce domaine comportent, entre autres, la création d'une cimenterie de 400 000 tonnes de production annuelle, et celle de six unités de levures d'un coût de 200 millions de francs (voir aussi, dans l'interview de M. Carlos Rafael Rodriguez, dans *le Monde* du *16 janvier, les objectifs cubains dans* ce domaine).

Les échanges technologiques et scientifiques avec Cuba son déjà très *actifs dans certains secteurs. La* France est présente dans le domaine de l'informatique avec la C.I.I., qui a participé à une grande partie de *l'élaboration du plan-calcul cubain* (Cuba utilise deux Iris-50 et huit Iris-10). L'institut national de la recherche agronomique française travaille d'une manière permanente avec l'institut national pour la réforme agraire cubain. Le C.N.R.S. et l'ORSTOM envoient, eux aussi, régulièrement des missions à Cuba. Un Français, M. Peautrat, dirige la mise en place — dans le cadre d'un projet de l'UNESCO — de l'Institut de technique électronique de Rancho Boyeros, près de La Havane. L'Institut, qui fonctionne en partie avec du *matériel français et compte deux* mille élèves, sera le noyau de l'industrie électronique cubaine. La France, en revanche, semble avoir *manqué d'audace dans le domaine* de l'aviation commerciale. Alors qu'elle souffrait fortement du blocus imposé par les Etats-Unis, La Havane a demandé, sans succès, l'établissement d'une ligne aérienne avec Paris. Aujourd'hui Cuba est relié à l'Europe par Iberia et l'Aeroflot jusqu'à Prague ou Rabat. Les liaisons se sont également multipliées avec le Mexique et sont sur le point de reprendre avec plusieurs pays d'Amérique centrale ou des Caraïbes comme le Venezuela et la Jamaïque, où M. Fidel Castro pourrait se rendre prochainement.

Les relations culturelles

Sur le plan culturel, le français a incontestablement perdu de son importance à Cuba, où il existe *toutefois, ce qui est assez particulier* pour un pays socialiste, une Alliance française qui compte mille cinq cents étudiants. Le russe est *pour les étudiants cubains une* seconde langue presque obligatoire, l'anglais vient ensuite. Le français doit contester sa place à l'allemand.

Les possibilités commerciales de Cuba se sont accrues et affermies, après l'accord passé, en 1972, avec l'U.R.S.S., et la hausse du prix du sucre, qui a multiplié par six les ressources en devises de l'île. Le principal problème qui se pose est sans doute celui du développement des exportations cubaines. La demande française est plus que satisfaite en ce qui concerne le nickel et le rhum, la vente des cigares ou des langoustes (environ 90 % des langoustes vendues en France viennent de Cuba). On ne peut *espérer accroître* davantage l'achat de ces produits. Mais les Cubains attendent beaucoup de l'octroi de crédits à long terme. *Cette question tiendra une grande* place dans les conversations de M. Rodriguez à Paris.

ALAIN-MARIE CARRON.

En Espagne

La situation sociale est très tendue en Navarre

La tension sociale reste vive à Barcelone et en Navarre. A Pampelune, capitale de cette région, la situation était très tendue, après que la police eut dispersé, le 15 janvier, une manifestation regroupant quinze mille personnes.

Dans les milieux gouvernementaux, indique le correspondant de l'A.F.P. à Madrid, les différents conflits sont suivis sans alarme excessive. On y estime que la situation présente a des motifs conjoncturels : le ralentissement économique, la crise de l'énergie et la sécheresse qui a sévi à la fin de 1974. Mais le nombre des chômeurs ne dépasserait pas, assure-t-on, 2 % de la population active. Comme d'ordinaire, l'influence des groupes politiques clandestins sur les ouvriers est mise en cause. On y rappelle que les renouvellements des contrats collectifs, qui ont lieu traditionnellement vers cette période de l'année, sont souvent difficiles. C'est là une raison de plus, estiment certains milieux officiels plus libéraux, pour modifier rapidement une législation du travail inadaptée aux conditions d'une industrie moderne.

De notre correspondant

Madrid. — De multiples affrontements entre ouvriers et forces de l'ordre se sont produits les 14 et 15 janvier à Pampelune, où au moins quinze mille travailleurs sont en grève. Les grévistes ont élevé des barricades et abattu des arbres et des lampadaires afin de couper la circulation, et ont manifesté en divers points de la capitale de la Navarre.

La police a dispersé ces manifestations et trois personnes ont été blessées par balles. Des piquets de grève ont obligé de nombreux bars, boutiques et banques à fermer, tandis que les vitres de la poste centrale et d'autres bâtiments publics étaient brisées

Les étudiants des facultés des lettres et de journalisme de l'université de Navarre (qui dépend de l'Opus Dei) se sont également mis en grève, par solidarité avec les travailleurs. Un groupe d'ouvriers a tenté de pénétrer dans les locaux du quotidien *Diario de Navarra* pour protester contre les informations tendancieuses que, selon eux, ce journal publie sur les événements. N'ayant pu y parvenir, les manifestants s'en sont pris à une camionnette de distribution, détruisant tous les exemplaires du journal qui s'y trouvaient. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

Ce sont les mineurs des puits de l'entreprise Potasas de Navarre, près de Pampelune, qui ont été détonateur de l'agitation dans la capitale navarraise. Au début de janvier, ces mineurs s'étaient mis en grève, l'entreprise n'ayant pas accepté leurs revendications ; le 8 janvier, cent vingt d'entre eux virent leur emploi et leur salaire suspendus jusqu'au 2 février. *Mgr José Mendez*, archevêque de Pampelune

Le 14 janvier, deux mille cinq cents personnes — épouses des mineurs et travailleurs d'autres entreprises pour la plupart — se rassemblèrent afin de se rendre en cortège jusqu'aux puits pour y accueillir les grévistes qui avaient annoncé leur sortie. La manifestation fut dispersée par la force publique. C'est alors que se produisit le premier affrontement : la garde civile tira en l'air et lança des grenades lacrymogènes tandis que les manifestants répliquaient en lançant des pierres. La manifestation une fois dispersée, les ouvriers décidèrent, au cours d'une réunion improvisée, de porter l'agitation en ville. Le lendemain 15 janvier, seize mille ouvriers des faubourgs de Pampelune, où se trouvent les principales entreprises de la ville, déclarèrent une grève de solidarité. Il s'ensuivit une série d'incidents et d'affrontements avec la force publique au cours de la journée. Quant aux mineurs, ils ont décidé de rester enfermés dans un puits et menacent, semble-t-il, de faire sauter plusieurs galeries de la mine. La police a, cependant, autorisé un médecin de l'entreprise à descendre *dans le puits, où l'un des* mineurs est malade depuis quelques jours et refuse d'être évacué.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Pour mieux se consacrer à l'animation scientifique

M. JACQUES MONOD QUITTE LA PRÉSIDENCE DU DIRECTOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR-PRODUCTION

Le proofesseur Jacques Monod, prix Nobel et directeur de l'Institut Pasteur, *« désireux de se consacrer plus pleinement à la direction et à l'animation scientifique de l'Institut »*, a quitté la présidence du directoire de la société Institut Pasteur-Production.

Il est remplacé à ce poste par M. Jean Hardy, qui était antérieurement vice-président directeur général de ce directoire.

Par décision du conseil d'administration de la fondation, réuni le 19 décembre, et du conseil de surveillance de l'Institut Pasteur-Production, plusieurs autres décisions ont été prises pour restructurer les équipes de direction. Ainsi, M. Monod devient le représentant permanent de la fondation au conseil de surveillance de la société et M. Hardy a été nommé directeur du centre d'application de l'Institut.

En outre, une direction du développement a été créée et confiée à M. Joël de Rosnay pour *« une meilleure animation et une meilleure coordination des programmes de recherche susceptibles d'avoir une application »*.

[La société anonyme Institut Pasteur Production (I.P.P.) a été créée le 1er janvier 1972 pour doter la fondation de moyens industriels et commerciaux capables de renforcer le secteur productif. La fondation détient la totalité du capital de l'I.P.P qui fabrique notamment des vaccins, des sérums et des milieux de culture. En 1973, le chiffre d'affaires de l'I.P.P. s'est établi à 84 millions de francs, selon M. Hardy il devrait atteindre 240 millions en 1978.]

● *Le professeur Raymond Las Vergnas*, soixante-douze ans, président de l'université de Paris III, a été hospitalisé ce jeudi matin à l'hôpital Lariboisière, dans le service de cardiologie du professeur Yves Bouvrain.

Une conséquence de l' « affaire Bailly »

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BELFORT N'A PU VOTER FAUTE DE PARTICIPANTS

Le conseil général du territoire de Belfort, réuni mercredi 15 janvier pour examiner un programme de subventions, n'a pu émettre un vote à son sujet. Le quorum de participants à la séance n'était, en effet, pas atteint : sur treize membres du conseil, six seulement ont assisté à la séance.

Les cinq conseillers généraux socialistes, comme ils l'avaient annoncé, refusent de siéger tant que M. Bailly, qui a dû donner sa démission de maire de Belfort à la suite de rumeurs (*le Monde* du 12 décembre 1974), n'aura pas fourni d'explications à propos de faits qui lui sont reprochés. Ils ont en outre demandé à l'ancien secrétaire d'Etat de *« s'abstenir d'exercer les mandats électifs qui restent les siens jusqu'à ce que soient connues les conclusions de l'information judiciaire »* que les conseillers de l'opposition ont réclamée. (M. Bailly est membre du conseil général du territoire.)

Un autre conseiller, M. Paul Michaillard (majorité), avait décidé d'adopter la même attitude que ses collègues socialistes, et un septième membre de l'assemblée départementale avait dû s'absenter de la salle des séances.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait recevoir à déjeuner jeudi 16 janvier les principaux dirigeants de la Fédération nationale des *républicains indépendants*, dont le congrès se réunira les 31 janvier, 1er et 2 février.

La messe en latin de la salle Wagram

LE CARDINAL MARTY DÉCLARE « INACCEPTABLE » « L'ÉVIDENTE DÉSOBÉISSANCE » DE Mgr DUCAUD-BOURGET

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris et président de la Conférence épiscopale française, vient de désapprouver « explicitement » l'attitude de certains catholiques traditionalistes parisiens à travers la « désobéissance » d'un des leurs, Mgr Ducaud-Bourget (monsignor *et non évêque*).

Ce dernier, ancien aumônier de l'hôpital Laënnec, en retraite depuis ses soixante-quinze ans, célèbre tous les dimanches, à la salle Wagram, une messe en latin selon le rite de saint Pie V, aujourd'hui interdit par la congrégation pour le culte divin au Vatican (*le Monde* du 19 février 1974).

Le cardinal Marty fait état, dans le bulletin de « *l'Eglise en région parisienne* », des contacts qu'il a eus avec Mgr Ducaud-Bourget et du peu de résultats qu'ils ont donné. *« Il est de mon devoir,* écrit l'archevêque de Paris, *de faire connaître aux fidèles que je désapprouve explicitement la désobéissance de ce prêtre qui est toujours membre du presbytérium parisien. »*

● *Le président Ford* a accepté une invitation du maréchal Tito à se rendre en Yougoslavie, mais la date de sa visite n'est pas encore fixée, annonce-t-on à Belgrade. Le président Tito s'était *rendu à Washington en 1971*, un an après avoir reçu M. Nixon à Belgrade.